Lisez en page 5 L'ANNONCE de Paquet

LA SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT.
1 FEV 66 CS 6017

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,711

SEPT CENTS — Samedi, 16 juillet 1966

TEMPERATURE

Ensoleillé, températures sous la normale. Minimum et maximum: 50 et 70.

INDEX

Sociale, p. 6—7
Finance, p. 16—17
Sport, p. 12—13—14
Spec. T.V., p. 15—18

Les négociations se poursuivent dans le secteur hospitalier

Le cabinet provincial est en état d'alerte

Par Serge GAGNON

Aucun développement important n'a marqué les séances de négociations d'hier entre le comité de négociations des institutions hospitalières et celui des employés d'hôpitaux. Le médiateur spécial nommé par le Cabinet provincial, Me Yves Pratte, a siégé avec la partie patronale et les négociations se sont poursuivies une partie de la nuit et continueront au cours de la fin de semaine. A Québec, le Cabinet du premier ministre Daniel Johnson se tient prêt à faire face aux événements au cas où le conflit dégénérerait en grève générale, impliquant ainsi 139 hôpitaux et 32,500 employés.

Actuellement, 37 hôpitaux à travers le Québec ont cessé leurs opérations normales. Ce matin, 16 autres hôpitaux dont les employés ont décidé l'arrêt de travail sont venus s'ajouter aux 21 qui étaient en grève depuis hier matin. Ces 37 hôpitaux occupaient environ 15,000 employés.

Dans l'ensemble, la situation est relativement calme dans les différents hôpitaux en grève et les interventions de la police n'ont pas été nécessaires. La Sûreté provinciale du Québec ainsi que les différents corps de police municipaux exercent une surveillance discrète mais constante aux endroits où il se fait du piquetage, c'est-à-dire aux abords des hôpitaux, au cas où des incidents mineurs dégénéreraient en troubles importants.

Dans les hôpitaux en grève, seuls les cas d'urgence étaient acceptés.

Pendant ce temps, les ministres du Cabinet de M. Daniel Johnson doivent demeurer à Québec au cours de la fin de semaine en vue de participer à une séance du Cabinet, si la situation dans le secteur hospitalier l'exige.

Hier, le premier ministre Johnson s'est entretenu avec le médiateur spécial nommé par le gouvernement, Me Yves Pratte. Le premier ministre a noté que le climat des négociations semblait meilleur et que certains progrès avaient été réalisés.

Les 16 hôpitaux qui ont débrayé ce matin sont : l'hôpital Royal Victoria, l'hôpital Général, l'Institut neurologique; le General Jewish Hospital, le Royal Edward Hospital, le Reddy Memorial, l'hôpital St-Charles, l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, l'hôpital St-Joseph de Granby, les 3 hôpitaux de Sorel, l'hôpital Ste-Foy de Drummondville, le Sanatorium Cook, les hôpitaux Ste-Marie et St-Joseph des Trois-Rivières.

Principales revendications

M. Yves Pratte qui sert présentement de médiateur dans le conflit qui oppose les employés d'hôpitaux et leurs employeurs a déclaré hier soir à Montréal que l'on ne toucherait la question monétaire des revendications que lorsque l'on aura réglé les questions de principe.

Les problèmes que l'on tente de résoudre maintenant traitent de liberté d'action des représentants syndicaux et de la formulation du conseil d'arbitrage.

Pour ce qui est de la question monétaire, on sait que le syndicat demande une augmentation de $8.00 par semaine pour un contrat d'une durée d'un an alors que la partie patronale offre des augmentations variant entre $2.10 et $3.30 pour un contrat de deux ans.



● IDENTIFICATION — Suzanne Parris, étudiante infirmière de 21 ans, console ses compagnes alors qu'elles identifient les victimes à la morgue, relativement au monstrueux assassinat de 8 étudiantes infirmières de Chicago, jeudi. (Téléphoto UPI)

Johnson demeure optimiste

Le premier ministre Daniel Johnson a déclaré hier qu'il continuait d'espérer un règlement du conflit ou au moins, un retour au travail prochain.

M. Johnson a aussi déclaré qu'un nombre important de ministres demeureront dans la capitale au cours de la fin de semaine en vue de réunir le cabinet si besoin il y avait et ainsi parer à toute éventualité en rapport avec la grève des hôpitaux.

Après s'être entretenu hier après-midi avec Me Yves Pratte, médiateur spécial du gouvernement dans le conflit, M. Daniel Johnson a déclaré que les négociations s'étaient poursuivies toute la journée et qu'elles se poursuivaient hier soir et en fin de semaine. Il note du progrès dans les négociations et dit que le climat semble s'améliorer.

Le premier ministre demeurera à son bureau afin de pouvoir suivre la situation de très près. Il invite les travailleurs concernés et toute la population à collaborer, afin que le calme règne et que personne ne soit empêché de fournir aux malades les soins essentiels et urgents.

Sondage-éclair à propos de la grève dans les hôpitaux

Un sondage-éclair effectué par "l'Action" parmi la population de la cité de Québec, permet d'affirmer que les gens sont quelque peu hostiles à la grève qui sévit présentement dans les hôpitaux. Bien que notre sondage ne revête aucun caractère scientifique, nous croyons que la population manifeste une certaine sympathie aux travailleurs d'hôpitaux, du moins en ce qui concerne les augmentations de salaires, mais elle déplore vivement le fait que ces derniers empêchent les malades d'être admis dans les hôpitaux.



● M. Benoit Gagnon, journaliste : "En tant que syndiqué, je ne peux qu'approuver le principe de la grève pour tous les employés dans quelque domaine que ce soit. Quant au conflit des hôpitaux, des mécanismes légaux sont prévus.

Relevé des grèves effectué par la Presse canadienne

Par la PRESSE CANADIENNE

L'été est déjà lourd de conflits dans le monde du travail et on peut prévoir que la situation se détériorera encore.

Des milliers de travailleurs — 4,500 dans la seule province d'Ontario — menacent de débrayer. Deux des trois syndicats qui représentent 92,700 cheminots ont décidé la semaine dernière de ne pas accepter les recommandations d'un comité de négociation et d'engager un vote de grève. Les négociations entre 30,000 employés de l'industrie de l'acier et leurs employeurs sont dans une phase critique.

Au Québec comme en Ontario, chaque heure amène de nouveaux changements et il est pratiquement impossible d'y faire un relevé du nombre des grèves.

QUEBEC

La scène québécoise est avant tout marquée par la grève tournante des employés d'hôpitaux membres de la Fédération nationale des services (CSN). La moyenne des salaires dans ce secteur est de $68.50 par semaine et le syndicat demande une augmentation hebdomadaire de $8.00.

Cette situation qui touche de près toute la population éclipse des dénouements importants. En effet, la grève de 250 ingénieurs de l'Hydro-Québec, celle de 700 employés de la compagnie de papier Rolland, et celle des 300 employés des minoteries Ogilvie de Montréal viennent de se régler. De plus une grève qui aurait touché 225 employés de Québecair a été évitée de justesse.

Mais la grève qui dure depuis quatre mois à la Dominion Textile Ltd. se poursuit toujours. Les manufactures de Drummondville, Magog, Montmorency et Sherbrooke sont touchées par cette grève qui implique 5,000 ouvriers.

Selon un porte-parole syndical, les négociations entre le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique et la Monsanto Canada Ltd. seraient dans une impasse.

La grève qui a commencé le 10 juin implique 165 ouvriers d'une usine de produits chimiques de Ville LaSalle, en banlieue de Montréal.

De plus, une menace de grève pèse sur les chantiers de la Manicouagan. Cinq mille ouvriers demandent la semaine de 50 heures de travail au lieu de 60 heures.

ONTARIO

En Ontario, plus de deux douzaines d'entreprises sont touchées par des grèves.

Il se pourrait fort bien aussi que les travailleurs de l'acier débrayent un peu partout à travers la province. Les Métallurgistes unis d'Amérique négocient présentement de nouveaux contrats collectifs pour 15,012 ouvriers de l'International Nickel de Sudbury, 1,750 ouvriers de la Inco à Port - Colborne et 6,000 ouvriers de l'Algoma Steel Corp. Ltd. de Sault-Sainte-Marie.

Dans la région d'Hamilton, 700 plombiers sont en grève depuis quatre semaines. Ils demandent une augmentation "substantielle" de leur salaire actuel qui est de $3.85 l'heure. Enfin, 2,300 employés municipaux de Toronto se mettront en grève vers la mi-août si leurs demandes ne sont pas satisfaites.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

En Colombie-Britannique, 18,300 syndiqués sont impliqués dans des conflits et des négociations en cours. Et 28,000 autres viennent de régler leurs différends. Trois mille membres de l'Union internationale des travailleurs de mines se mettront en grève le 18 juillet, si aucune entente n'est trouvée d'ici là.



● CHICAGO — Ce dessin d'un artiste du Chicago Tribune nous fait voir comment les 8 étudiantes infirmières de cette ville ont vraisemblablement été assassinées jeudi. Le dessin est basé sur la description du présumé assassin. (Téléphoto UPI)

En page 10, un grand reportage de Roger Bruneau concernant les barrages Outardes-4 et Manic-2

En page 3, nos reporters Yves Simard et François Demers nous entretiennent des Centres de loisirs de la ville de Québec

Dans les hôpitaux où sévit la grève

Sauf quelques incidents, tout se déroule dans l'ordre

Par Guy BAILLARGEON

Sauf quelques incidents mineurs à se produire sur les lignes de piquetage, un calme relatif régnait, hier après-midi, et hier soir, à l'entrée des quatre hôpitaux québecois touchés par la grève.

A St-Sacrement, un camion de livraison que les grévistes tentaient d'intercepter a foncé dans la foule pour se frayer un chemin. L'incident est survenu vers les 7 h. 15, sur le côté du centre médical de l'institution.

Par ailleurs, à St-François d'Assise et à St-Michel-Archange, les grévistes ont intercepté plusieurs automobiles, mais le conducteur pouvait diriger son véhicule sur les terrains de ces centres après avoir fait connaître son identité ou donner les raisons qui l'amenaient sur les lieux.

A ST-SACREMENT

Vers 8 h., hier soir, une entente a été signée à St-Sacrement entre le responsable de la grève, la supérieure, Mère Cécile Coulombe, et le directeur du personnel, M. Yvon Labrie. L'entente proposée est la suivante : d'une part, l'hôpital du St-Sacrement a établi la nécessité d'une surveillance du système de réfrigération et des fournaises à haute pression. D'autre part, la direction générale de la grève est d'accord pour assurer cette surveillance de la façon suivante : tous les employés habituellement affectés à cette surveillance seront autorisés à passer la ligne de piquetage. Ces derniers se remplaceront à tour de rôle, et ils devront obtenir un laisser-passer officiel du Syndicat.

Ces syndiqués devront se rapporter avant et après leur travail au responsable convenu par le syndicat, ceci évidemment, en dehors du terrain d'hôpital.

Par ailleurs, une quinzaine d'employés qui n'avaient pas reçu leur paye, jeudi soir, se sont présentés, hier soir, devant la Soeur économe et ont pu toucher leur chèque.

Le responsable de la grève nous révélait hier soir qu'une atmosphère de bonne entente régnait sur les lignes de piquetage et qu'il avait même reçu des félicitations de la part de la supérieure pour la manière dont s'est déroulé le débrayage, hier matin.

L'hôpital psychiatrique de la Baie St-Paul ne subsisterait pas trois jours à la grève

BAIE ST-PAUL (P.C.) — Un des administrateurs de l'hôpital psychiatrique de Baie St-Paul a révélé, au cours d'une entrevue vendredi soir, que l'institution ne pourrait pas subsister plus de trois jours, advenant une grève de ses 550 employés, cotisants de la Fédération nationale des services (CSN).

Actuellement, l'institution abrite 850 patients qui ne pourraient aucunement être évacués.

En cas de grève, il ne resterait qu'une quarantaine de personnes, soit une dizaine d'infirmières, quelques religieuses et des employés non syndiqués, pour assurer les soins aux malades.

Selon l'administrateur, les provisions d'aliments ne pourraient pas durer plus de trois jours.

Le bruit courait, vendredi après-midi, que l'arrêt de travail des employés de l'institution psychiatrique serait déclenché samedi, même s'il n'était pas prévu dans les ordres des dirigeants syndicaux.

La survivante du massacre de huit étudiantes-infirmières interrogée

CHICAGO (PA) — L'enquête sur le meurtre des huit étudiantes-infirmières, celui qu'on a appelé "le meurtre du siècle", s'est trouvée accélérée vendredi par l'interrogatoire de la survivante du massacre, après que l'effet des sédatifs qu'on lui avait administrés la veille se fut dissipé.

Les policiers ont commenté l'interrogatoire de deux heures en se félicitant de la collaboration parfaite que leur a fournie Mlle Amurao.

En excellente santé, Mlle Amurao a examiné les photos de 200 maniaques sexuels, tirées des archives de la police.

Elle n'a reconnu aucun d'entre eux, malgré qu'elle se soit dit prête à reconnaître le coupable s'il lui était présenté à nouveau. La police s'est toutefois dite intéressée à vérifier les allées et venues de plusieurs personnes dont Mlle Amurao a vu les photos.

Après avoir complété la version entrecoupée des faits qu'elle avait d'abord donné aux détectives, alors qu'elle était encore en pleine crise d'hystérie, Mlle Amurao a aidé un artiste à compléter un portrait-robot du dangereux meurtrier.



● Le Dr Jacques Dufour : "La grève est embêtante pour les patients. Il y a beaucoup de demandes d'admission dans les hôpitaux, et beaucoup sont légitimes. Quant aux salaires, les employés ont raison".



● Mlle Lise Drolet : "Je suis contre la grève dans les hôpitaux. C'est épouvantable. On a empêché un prêtre de rentrer dans une institution pour porter les derniers sacrements. C'est aussi épouvantable de mettre les malades à la porte des hôpitaux. Ils devraient s'entendre".



● M. Gilles Gagnon : "Les employés des hôpitaux devraient être mieux payés. C'est au gouvernement à y voir . . ."



● Mlle Suzanne Paquette : "La grève : c'est le seul moyen pour qu'ils revendiquent leurs droits. C'est affreux pour les malades mais ils ne peuvent faire autrement".



● M. A. B. : "Une grève dans les hôpitaux : ça ne devrait pas exister. Il devrait y avoir une loi pour empêcher ça. D'un autre côté, ils ont peut-être raison de faire la grève car ils ne sont pas assez payés pour la qualité de services qu'ils offrent".



● Mme Léopold Rainville : "La grève des hôpitaux : c'est désastreux". "Il faudrait être plus humain et ne pas laisser les malades sans soins".



● M. Jacques Cloutier, gérant d'une entreprise, est d'avis que le seul moyen pour les employés d'hôpitaux de faire valoir leurs droits, c'est la grève. Toutefois, il est en faveur de la mise au point d'un système qui permettrait de bien prendre soin des malades en période de grève.



● M. Pierre Cécil, professeur : "Le gouvernement libéral n'aurait pas dû donner le droit de grève aux employés d'hôpitaux et à ceux des services publics. Ils devraient être limités à l'arbitrage".

Un montant n'excédant pas $116,000 pour des travaux à la côte Fréchette

La cité de Lévis dépensera un montant n'excédant pas $116,000 pour des travaux d'élargissement et de réaménagement du bas de la Côte Fréchette.

Un règlement à cet effet a été lu pour la première fois hier soir mettant cette somme à la disposition du conseil qui poursuit ainsi un plan d'ensemble mis en marche depuis 3 ans.

Le règlement mentionne qu'un montant de $20,920 servira à effectuer les travaux de voirie nécessaires. une somme de $84,302. pour l'achat de gré à gré ou par expropriation des immeubles et terrains bordant le côté sud de la rue et un montant de $10,778 pour les dépenses contingentes.

L'échevin Jean-Louis Lemieux s'est fait le proposeur de ce règlement qui est la suite, dit-il d'un projet étudié et muri depuis 3 ans.

Le bas de la côte, poursuit l'échevin Jean-Louis est une source de danger, il est la cause d'embouteillages qui rendent la circulation très difficile et souvent très dangereuse.

Un parc de stationnement est organisé pour les résidents du côté nord de la rue.

Ce n'est pas notre faute si le bas de la ville se dépeuple, continue l'échevin du quartier Lauzon, si le commerce s'établit maintenant à la haute-ville: il nous faut quand même pourvoir des artères facilitant la circulation entre les différents quartiers de la ville et les sorties vers l'extérieur.

Ces travaux s'imposent depuis plusieurs années, conclut M. Lemieux.

Prenant à son tour la parole, l'échevin Denis Lemieux, a répondu à ceux qui désirent plutôt des améliorations dans la Côte Rochette qu'il ne faut pas négliger le quartier St-Laurent ni les autres quartiers mais qu'il faut agir selon les moyens de la ville.

Puis, l'échevin Denis a suggéré à ses collègues d'entreprendre sans délai des démarches auprès du gouvernement fédéral afin de retirer des subventions relatives à la rénovation urbaine.

L'échevin du quartier Notre-Dame a par la suite fait remarquer à ses collègues que les travaux actuellement en cours sur le mur de la Côte Fréchette réduisent la largeur du trottoir et qu'il faudrait lui rendre une plus grande largeur pour une meilleure sécurité.

"Nous ne voulons pas laisser la Côte Rochette complètement de côté a insisté le maire Thivierge puisque c'est une voie de communication entre le bas et le haut de la ville. Nous ne voulons négliger aucun coin de la ville mais chacun doit comprendre qu'il y a des priorités que nous devons respecter.

Selon le maire, les travaux de la Côte Fréchette pourraient débuter dans 2 ou 3 mois si aucun empêchement majeur ne survient.

Dès le règlement adopté en deuxième lecture. on fera le nécessaire pour hâter la démolition des immeubles, si nécessaire on demandera une "possession préalable".

Demande d'un meilleur contrôle sur le sel utilisé dans les rues en hiver

LEVIS — L'échevin Marcel Lacroix désire qu'il y ait un meilleur contrôle sur le sel employé dans certaines rues durant la saison d'hiver.

Selon cet échevin, 1,050 sacs de sel ont été utilisés la saison dernière, dans la Côte L'Hébreux alors que seulement 500 sacs ont été employés dans certaines rues du quartier Lauzon dont l'entretien a été accordé par contrat à M. Gosselin.

Le nombre de sacs utilisés dans la Côte du Passage ne serait pratiquement pas plus grand que celui employé dans la Côte L'Hébreux soutient M. Lacroix.

Ces remarques de l'échevin Lacroix ont permis à l'échevin Jean-Louis Lemieux de souligner l'excellence de l'entretien des rues données par contrat.

"Les gens sont très satisfaits et des témoignages en ce parviennent régulièrement; ça nous coûte beaucoup meilleur marchés et les rues sont entretenues plus vite.

Notre machinerie est trop grosse pour ces rues étroites, et nous subissons souvent des bris de machineries et des réclamations.

Notre politique mérite d'être poursuivie.

Soulignant lui aussi l'excellent service fourni par M. Gosselin, le maire Thivierge affirme: L'an dernier, nous avons fait une expérience que nous aurions dû tenter avant.

Unité sanitaire

Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis pour la semaine du 17 juillet 1966.

Lundi 18 juillet

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 9½ à 11 heures et de 1½ à 2½ heures: clinique antituberculeuse (examen pulmonaire).

St-Etienne: Ecole du Village, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisation, et de Vaccin Sabin (bébés et pré-scolaires) et vaccination antivariolique.

Christ-Roi: Local sous la sacristie, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations, de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires) et vaccination antivariolique.

Mardi 19 juillet

Hotel-Dieu de Lévis & Hôpital de Charny: Clinique de BCC.

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique pour les préscolaires (sur rendez-vous).

St-Romuald: Hôtel de Ville de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisation, de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires) et vaccination antivariolique.

Mercredi 20 juillet

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire.

Sorosto: Ecole, de 10½ à 11 heures: clinique de puériculture, d'immunisations, de Vaccin Sabin (bébés et préscolaire) et vaccination antivariolique.

St-Nicolas: Ecole Mgr. Gauvreau, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations, de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires) et vaccination antivariolique.

Bienville: Salle St-Vincent de Paul, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations, de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires) et vaccination antivariolique.

Jeudi 21 juillet

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique pour les préscolaires (sur rendez-vous).

St-Télesphore: Ecole de 10½ à 11 heures: clinique de puériculture, d'immunisations, de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires) et vaccination antivariolique.

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 2 à 3½ heures: clinique de puériculture, d'immunisations, de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires) et vaccination antivariolique.

Vendredi 22 juillet

Hôtel-Dieu de Lévis & Hôpital de Charny: Clinique de BCC.

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, cliniques dentaires.

Appui de la Chambre de Commerce

LEVIS — Dans une communication adressée à la ville par M. Jean-Claude Samson, président de la Chambre de Commrece de Lévis, il est déclaré que la Chambre appuie l'attitude des édiles municipaux concernant le refus d'accepter les conditions de la cité de Saint-Romuald pour l'annexion d'une partie de la rue Saint-Laurent.

On sait que la ville désireuse de procéder à l'annexion d'une partie de Lévis a offert une compensation de $33,300.00 somme d'ailleurs jugée insuffisante et refusée.

On suggère un secrétariat général

LEVIS — Afin d'obier aux retards occasionnés par les absences en congé ou en maladie, l'échevin Marcel Lacroix a suggéré hier soir la création d'un secrétariat général à l'hôtel de ville.

Cette suggestion est venue alors que le conseil agréait une demande formulée par le greffier pour une secrétaire à l'hôtel de ville.

Me Dallaire a déclaré que la nouvelle employée travaillerait dans tous les départements.

Signalons qu'il fut un temps où le greffier avait deux secrétaires à son service exclusif.

CHALETS PREFABRIQUES
Colonial Homes



AUCUN COMPTANT
10 ANS POUR PAYER
ASSURANCE VIE - FEU } COMPRISE
4 MODELES EN MONTRE
chez
L. MIVILLE INC.
2524 boul. Hamel
Les Saules (2 milles de Québec)
TEL.: 681-0133
Ouvert 7 jours par semaine
Sur semaine de 10h a 9h p.m.
Dimanche, de 1h a 5h p.m.
Samedi, 10h a.m. a 5h p.m.
ECRIRE OU TELEPHONER POUR BROCHURE EN COULEURS

ABONNEZ-VOUS A LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Arrestation de joueurs de cartes au parc Lafontaine

MONTREAL. (P.C.) — Pour avoir joué aux cartes en plein parc Lafontaine, 16 hommes âgés de 30 à 80 ans devront comparaître en Cour le 21 juillet.

L'un deux, âgé de 80 ans, a dit qu'ils avaient été traités comme des criminels alors qu'ils ne faisaient que se distraire en jouant au bridge sur les tables mis à cette fin à la disposition des gens par les autorités.

Les joueurs ont été arrêtés mercredi après-midi. Ils ont tous nié leur culpabilité et ont dû payer un cautionnement de $25.

Une loi municipale interdit de jouer aux cartes dans les parcs de la ville.

Une demande d'injonction

OSHAWA (P.C.) — Les dirigeants de la Malleable Iron Co. Ltd ont placé une demande d'injonction devant la Cour suprême de l'Ontario, afin que soit réduit le nombre de piqueteurs devant ses usines. 550 employés de la compagnie sont en grève depuis le 15 juin.

Un porte-parole du syndicat qui représente les métallos a déclaré: "Je n'aurais pas cru que la compagnie irait aussi loin". Il n'y a eu à date aucune violence de la part des grévistes, a continué le porte-parole.

Un psychanaliste dévoile l'existence d'une université socialiste de l'État du Québec

Montréal (PC) — Un "psychanalyste consultant" de la métropole, M. Claude Longtin, a dévoilé l'existence de "l'université scocialiste de l'Etat du Québec", au cours d'une conférence de presse tenue hier à son bureau.

Selon lui, plusieurs étudiants y sont déjà inscrits et des écoles indépendantes doivent s'y affilier bientôt. En outre, certains instituts ou associations professionnelles, de même des syndicats ouvriers et des mouvements socialistes appuieraient la nouvelle institution.

M. Longtin a fait connaitre les noms de quatre doyens: M. Rosoe, de la faculté de Chimie et de Sciences connexes, M. Wilfrid Martin, de la faculté ès Lettres, M. Joseph-Marcel Bourbeau, comptable de la faculté des Sciences économiques, et M. Jean-Guy Leboeuf, directeur d'un institut de personnalité de la faculté des Sciences humaines.

M. Leboeuf a par ailleurs affirmé qu'il était étranger à cette organisation et qui ni son nom ni celui de l'institut qu'il dirige ne doivent être accolés à celui de la nouvelle "université". Il a toutefois admis avoir été pressenti à ce sujet par M. Longtin.

Au sujet du caractère officiel et du statut légal de la nouvelle institution, M. Longtin, qui en est le directeur, a fait savoir que la seule démarche effectuée jusqu'ici a été de faire enregistrer le nom "Université socialiste de l'Etat du Québec".

Bien qu'il ne détienne aucun diplôme universitaire, M. Longtin aurait étudié la médecine à l'univesrité de Pernambouc, à Recife au Brésil, et à l'université de Montevideo où il a également suivi des cours de psychologie, le droit à l'université de Montréal, et la médecine vétérinaire à St-Hyacinthe.

Lancement du livre

"Dialogue entre Rome et Moscou"

OTTAWA PC — Un travail d'envergure, portant sur les relations entre l'Orient et l'Occident étudiées à la lumière des rencontres du récent concile Vatican II, fera son apparition dans le public lors du lancement d'un volume du professeur Antanas Paplauskas-Ramunas, intitulé "Dialogue entre Rome et Moscou" par l'Université d'Ottawa.

Le volume, qui traite des problèmes oecuméniques entre l'Union soviétique et le Vatican, est le fruit de vingt années de recherches entreprises par le Dr Paplauskas-Ramunas, directeur du centre d'éducation comparée à la faculté de psychologie et d'éducation de l'Université d'Ottawa Des lettres, des communiqués et des publications en 12 langues différentes ont servi comme sources de documentation.

Le Dr Paplauskas-Ramunas, 55 ans, qui détient un doctorat en philosophie de l'Université de Vienne, et a poursuivi des études et recherches pédagogiques, sur les plans psychologique, philosophique, théologique et linguistique, dans plusieurs universités européennes et asiatiques, enseigne à l'Université depuis 1950. Il précise que le sujet de son livre consiste "dans les problèmes de l'oecuménisme et du fédéralisme en Russie, et sur leurs résultats possibles en Europe, dans la communauté de l'Atlantique et dans le monde".

PREFACE

Le livre, publié en français aux Editions de l'Université d'Ottawa, et préfacé par le cardinal Koenig, archevêque de Vienne et président du Secrétariat oecuménique pour les non-croyants, contient des commentaires du cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège.

Dans sa préface, le Cardinal Koenig dit: "L'ouvrage du professeur A. Paplauskas-Ramunas met en lumière le grand précurseur du dialogue conciliaire entre l'Orient et l'Occident, Vladimir Soloviev".

Pour sa part le cardinal Tisserant mentionne "qu'il serait difficile d'imaginer un meilleur résumé de ce qu'il faut savoir pour commencer à comprendre la Russie d'hier et d'aujourd'hui".

Le Dr Paplauskas-Ramunas, né en Lithuanie, a écrit durant plusieurs année sur le nom de plume "Petr Pavlovitsch Ivanov" afin de s'éviter des ennuis tant au point de vue social que politique.

Il présente le thème de son ouvrage en louant les efforts de l'Eglise pour la reprise du dialogue sur la réconciliation.

"L'Orient, l'Occident se rencontrent. Et c'est sous l'égide de l'Eglise universelle, de l'Eglise en plénitude, qu'ils se rencontrent, se redécouvrent et reprennent le dialogue de l'unité et de la réconciliation".

Résultats d'examens distribués

Les résultats des élèves francophones catholiques de 11ème et 12ème année aux examens du ministère de l'Education ont été acheminés aujourd'hui vers les commissions scolaires.

Le calendrier des activités prévoyait en effet que des listes de résultats seraient prêtes le 15 juillet. Ces listes viennent de quitter Québec, et seront distribuées dans les commissions scolaires régionales au cours de la fin de semaine. Quant aux relevés individuels, destinés aux élèves eux-mêmes, ils seront produits au cours de la semaine procahine, et expédiés aux commissions scolaires, qui en assureront la distribution.

Des renseignements sur les résultats des examens à l'échelle de la province seront rendus publics dès que le ministère aura terminé les analyses entreprises à partir des listes distribuées aujourd'hui.

Le travail requis pour le traitement des résultats des élèves anglo-catholiques et protestants se poursuit selon le calendrier prévu.

On réprimera la vitesse excessive dans les rues

LEVIS — L'échevin Jean-Louis Lemieux s'est de nouveaux plaint de la vitesse excessive des automobilistes dans les rues de la ville et a suggéré l'emploi de détectives supplémentaires si nécessaire afin de mettre à la raison ceux qui prennent les rues de la ville pour une piste de courses.

L'échevin Jean-Louis a formulé ces plaintes et suggestions comme le conseil prenait connaissance d'une requête des résidents de l'ave Bégin qui se plaignent précisément de la vitesse et du bruit que font les motards.

"Les doléances des membres du conseil seront transmises au chef pour action immédiate, a tranché le maire Thivierge.

Un précédent dans les relations ouvrières en Amérique du Nord

KINGSTON (P.C.) — Le contrat que viennent de signer l'Aluminium Co. of Canada Alcan et ses employés de Kingston en Ontario établit, croit-on, un précédent dans les relations ouvrières en Amérique du Nord.

En vertu de ce contrat, les ouvriers ne seront plus payés à l'heure mais selon un salaire annuel. Le nombre d'heures de travail n'entre en jeu dans cette nouvelle échelle que lorsqu'il s'agit de travail supplémentaire.

Ce contrat marque un autre précédent au Canada, croit-on également, puisque deux syndicats ont négocié ensemble une unique convention collective.

C'est cependant après des mois de négociations que l'Alcan et les négociateurs des deux syndicats, l'unité locale 343 des Métallurgistes unis et l'unité locale 54 de l'Association internationale des machinistes, sont parvenus à une entente sur les augmentations de salaire, les vacances et les conditions de travail.

La Semaine de la Forêt du 18 au 24 septembre

La Semaine de la forêt se tiendra dans la province de Québec du 18 au 24 septembre prochain. Il s'agit avant tout d'une Semaine à caractère économique, dont le but ultime est de rappeler à la population en général que chaque fois que nous utilisons des produits de la forêt nous contribuons, dans une certaine mesure, à maintenir le haut niveau de vie dont nous jouissons au Canada.

L'empire forestier du Canada est, sans aucun doute, l'un de nos plus importants réservoirs de matière première. Recouvrant presque la moitié de toute la superficie terrestre du pays, la forêt s'étend, sur une zone allant de 600 à 1,300 milles de largeur, de l'Atlantique au Pacifique, et pénètre vers le nord, dans la vallée du fleuve Mackenzie, jusqu'à proximité de l'océan Arctique.

La forêt québécoise occupe pour sa part, une place extrêmement importante au sein de cet empire. Notre domaine forestier, qui s'étend sur plus de 350,000 milles carrés, est aussi vaste que la superficie totale de l'Italie, l'Espagne, la Belgique et le Danemark réunis. L'exploitation forestière de cette richesse fournit du travail à des milliers d'hommes et contribue largement à maintenir l'équilibre économique de notre province. L'an dernier, par exemple, plus de 900 millions de pieds cubes de bois ont été coupés dans les forêts du Québec.

L'avenir et la stabilité économique de la province de Québec, même si on a quelquefois tendance à l'oublier, reposent sur l'une des plus précieuses de nos richesses naturelles: LA FORET. L'industrie forestière constitue l'élément de base de notre prospérité.

La Semaine de la forêt est une occasion pour nous de prendre la résolution d'employer, aussi souvent que les occasions se présentent, des produits de la forêt de préférence à tout autre matériau de remplacement. C'est aussi, bien sûr, l'occasion pour nous de prendre de fermes résolutions quant à la protection et à la conservation de notre patrimoine forestier.

Rapport complet sur les revenus et dépenses des commissions scolaires

Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré hier devant des représentants des banques que "l'argent avait un rôle immense à jouer étant donné le système dans lequel nous vivons. Nous faisons face à des problèmes véritablement épineux, aussi l'argent doit-il servir aux grandes causes et, de toutes les causes, la plus importante est l'éducation Il faut qu'elle demeure à la première place des préoccupations du Gouvernement, mais tout cela nécessite de l'argent".

Le comité consulatif des banques était réuni à Québec à l'invitation de la Direction générale du Financement du ministère de l'Education. pour une séance d'information et un échange de vues sur la situation financière des commissions scolaires. Sur ce comité sont représentées toutes les institutions bancaires faisant affaires au Québec, ainsi que les représentants de la Fédération des commissions scolaires, les fonctionnaires supérieurs du ministère de l'Education, du ministère des Finances et de la Commission Municipale.

A cette réunion, présidée par M. Jos.-L. Pagé, sous-ministre associé de l'Education, le Directeur général du financement, M. S.F. White, a présenté un rapport complet sur les revenus et dépenses totales des commissions scolaires pour l'année 1965-1966. Selon une analyse des budgets d'opérations, les dépenses totales des commissions scolaires ont atteint $596 millions. La participation des contribuables dans ces dépenses est de l'ordre de $288 millions, tandis que le Gouvernement donne en subventions près de $308 millions.

Un des problèmes majeurs des commissions scolaires est celui d'assurer le financement de ces opérations en attendant la perception de ces revenus. A la fin de l'année scolaire, les emprunts temporaires consentis aux commissions scolaires par des institutions bancaires se chiffraient à près de $80 millions. A la même date, 23% des taxes foncières n'étaient pas encore perçues.

Cette séance d'information a donné lieu à une prise de conscience sur les divers problèmes du financement temporaire des commissions scolaires. Plusieurs échanges de point de vue et de nombreuses suggestions ont été faites. Ces suggestions feront maintenant l'objet d'une étude par la Direction générale du Financement.

M. White a annoncé qu'une autre réunion du comité consultatif bancaire sera tenue en octobre prochain pour étudier les modalités de financement temporaire des commissions scolaires pour l'année 1966-1967.

BUDGETS DES REVENUS ET DEPENSES DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 1965-1966
(selon l'analyse des budgets présentés par les com. scolaires)

(en millions de dollars)

BUDGET DES DEPENSES TOTALES		BUDGET DES REVENUS TOTAUX	
Québec et Montréal (protestant et catholique)			
Dépenses	144.8	Taxes foncières	104.5
		Autres revenus	0.9
		Subventions statutaires	38.4
		Déficit	1.0
	144.8		144.8
Régionales catholiques			
Dépenses	157.3	Subventions statutaires	54.3
		Autres revenus	3.8
		Paiement par locales	99.2
	157.3		157.3
Locales			
Dépenses (locales)	293.6	Taxes foncières	172.9
Paiement aux régionales	99.2	Autres revenus	5.9
		Subventions statutaires	116.0
		Subvention d'équilibre	98.0
	392.8		392.8

SOMMAIRE

DEPENSES		
Dépenses totales pour la province		595.7
REVENUS		
Taxes foncières	277.4	
Autres revenus	10.6	
Subventions statutaires	208.7	
Subvention d'équilibre	99.0	595.7
		0

N.B. — Les revenus et dépenses de transfert entre commissions scolaires ont été déduits des données.

6,000 professeurs ne démissionneraient point en masse au Nouveau-Brunswick

Edmonton (PC) — Le vice-président de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick, M. W. J. Bishop, a nié jeudi avoir mentionné précédemment devant un reporter de la Presse Canadienne que 6,000 professeurs démissionneraient en masse si une convention collective satisfaisante n'était pas bientôt signée par la Fédération et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Une loi adoptée récemment par la législature de cette province suggère que les professeurs négocient directement leur salaire avec le gouvernement provincial, plutôt qu'avec les municipalités. Cette nouvelle loi a pour but, entre autres, d'ammoindrir des disparités de salaires régionales qui atteignent jusqu'à $2,000 par an.

Campbell aura les rênes du pouvoir dans l'Ile-du-Prince-Edouard le 25

SUMMERVILLE (P.C.) — Il est possible que le premier ministre Walter Shaw demande au lieutenant-gouverneur de l'Ile-du-Prince-Edouard de passer les pouvoirs gouvernementaux au premier ministre élu M. Alex Campbell le 25 juillet, a déclaré le jeune chef libéral vendredi.

M. Campbell a déclaré dans une interview qu'il rencontrera M. Shaw à Charlottetown mercredi pour discuter de la date et des détails de la passation des pouvoirs.

L'avocat de Summerside, qui est âgé de 32 ans, est devenu le plus jeune premier ministre provincial au Canada lorsque les libéraux ont remporté la victoire dans les deux circonscriptions du comté de Kings où les élections avaient été ajournées à lundi dernier.

M. Campbell dispose de 17 sièges contre 15 à son adversaire conservateur qui administrait la petite province insulaire depuis sept ans.

Une bombe explose dans les mains d'un adolescent dans la métropole

MONTREAL. (P. C.) — La Sûreté municipale a identifié le jeune homme qui a perdu la vie hier soir dans l'explosion d'une bombe de fabrication clandestine, près de l'usine de la Dominion Textile, à l'extrémité ouest de la métropole.

Selon la police, J.-A. Corbo, 16 ans, de Ville Mont-Royal, tentait de placer la bombe près du mur de l'usine lorsque l'engin a explosé dans ses mains projetant des parties de son corps à plus de 40 pieds de l'édifice.

Les détectives du Bureau des enquêtes criminelles ont laissé entendre que la victime pourrait être le suspect recherché en rapport avec l'explosion d'une autre bombe qui a fait un mort et quatre blessés aux bureaux de la manufacture de chaussures La Grenade, le 6 mai dernier.

A leur avis, le jeune homme répondait à la description du garçon qui a été aperçu, portant un colis, près de la fabrique peu avant l'explosion.

Un gardien de la Dominion Textile a fait savoir aux limiers qu'il avait vu l'adolescent s'approcher de l'usine quelques moments avant la déflagration.

Environ 250 employés se trouvaient sur les lieux au moment de la tragédie, mais aucun d'entre eux n'a été blessé.

Les usines de la Dominion Textile dans quatre villes du Québec, soit Sherbrooke, Magog. Montmorency et Drummondville, sont fermées à cause de la grève de 5,000 employés membres de la Confédération des Syndicats nationaux.

L'arrêt de travail ne s'est toutefois pas propagé aux usines montréalaises où les ouvriers font partie des Travailleurs unis du textile d'Amérique, affiliés au CTC.

Une émission d'obligations à St-Nicolas

ST-NICOLAS — Avec l'approbation de la Commission Municipale de Québec, la ville de St-Nicolas a vendu une émission d'obligations au montant de $396,000 à un syndicat dirigé par la maison J.-E. Laflamme Limitée et comprenant les maisons suivantes: Oscar Dubé & Cie Ltée; Banque Provinciale du Canada; Cliche & Associés Ltée; Corporation de Prêts de Québec; Jacques Légaré & Cie Ltée; Florido Matteau Inc.; Grenier Ruel & Cie Inc.

La vente est de 91.60 pour les obligations portant intérêt à 6% pour une période de 10 ans.

Un syndicat dirigé par la Banque Canadienne Nationale a présenté un prix de 90.77.

Cette émission était rendue nécessaire pour le financement de travaux d'aqueduc et d'égoût dans le secteur du pont de Québec.

La ville était venue sur le marché des obligations en décembre 1965 alors que l'émission se chiffrait à $540,000.

A vendre — Divers

Pour de L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis
Pour rendez-vous
Tél. 837-9381
61529 9-7 (s. au 30-7) 21 C.L.

Commerce à vendre

RIVE-SUD
9 CHALETS MEUBLES
REFRIGERATEURS, etc., avec terrain bel endroit de villégiature. Pouvant rapporter 25% du capital investi, durant période des vacances. Conviendrait pour professeurs ou autres. — Tél.: 837-0813.
61790 16-7 (6 fs) 66 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél.: 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
61470 2-7 (mar.j.s. au 30-7) 74 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
61530 9-7 (1 ms) 118 C.L.

VIDEZ VOS GRENIERS
AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC
La demande est pressante . . . on récupère de tout . . .
Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus →
LE COMPTOIR EMMAÜS
160 St-Paul, Québec — 692-0385

Tél.: 837-6567 J.-ANTOINE ROY
LE ROYAUME DU TAPIS ENR.
Qualités de toutes sortes
Couleurs assorties
Posage
Estimés gratuits sur demande
5, avenue Plante, LEVIS, P. Q.
61730 15-7 (29-7) 21 C.L.

Les loisirs à Québec

L'été devient saison morte dans les centres de loisirs et salles paroissiales

Il existe dans Québec onze centres de loisirs et salles paroissiales, mais seulement 3 d'entre eux sont ouverts au public pendant l'été: le centre Mgr Marcoux, le centre Saint-Sacrement et le centre Saint-Martyrs.

Des gros centres de loisirs comme celui de Saint-François d'Assises et celui de Limoilou ferment leurs portes pendant l'été pour permettre que ne soient effectués certains travaux de réparation et d'entretien.

Au Centre Durocher, seule la salle de billard et aussi quelques autres locaux loués à des organisations privées maintient encore quelques employés.

Le centre culturel Saint-Jean-Eudes qui comprend une piscine, un gymnase et un théâtre n'ouvrira ses portes qu'à la rentrée, cet automne. La piscine, toutefois, a été louée à l'O.T.J., cet été.

Le centre Notre-Dame du Bon Conseil et le centre Saint-Joseph déménagent leurs pénates à leurs colonies de vacances, pendant la belle saison.

Enfin, les centres paroissiaux Saint-Dominique, Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame-de-Pitié sont fermés et n'ouvriront leurs portes qu'à la fin d'août.

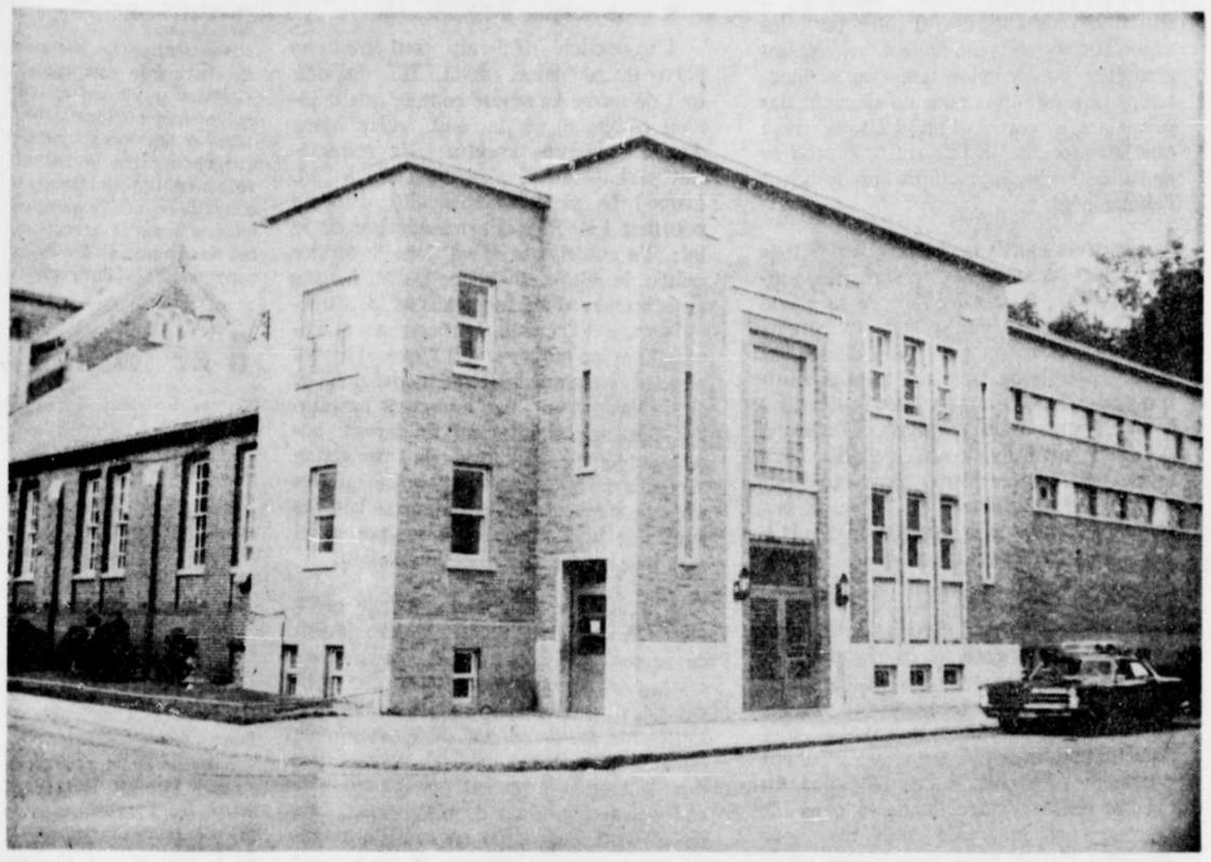
LA SAISON MORTE ?

On explique généralement la fermeture des centres de loisirs pendant l'été en disant que les habitués des salles de quilles, des courts de tennis et des gymnases préfèrent aller à la campagne et qu'ils ne se présentent aux centres qu'aux jours de pluie.

Dans ces conditions, maintenir le personnel deviendrait trop onéreux.

Certes, il y a beaucoup de gens à Québec qui ne vont que très peu souvent à la campagne.

Ces gens fréquentent les centres Saint-Sacrement, Mgr Marcoux et Saints-Martyrs d'autant plus que ces centres de loisirs possèdent une piscine. Toutefois, là encore, l'activité que l'on déploie en hiver dans ces "gros" centres est fort réduite pendant l'été. Le personnel en profite pour prendre des vacances et aussi pour préparer la prochaine saison.



● Plusieurs édifices imposants comme celui-ci sont fermés l'été pour cause de beau temps. Les habitués des centres de loisirs préfèrent les excursions à la campagne à leurs salles de quilles et leurs gymnases paroissiaux. Y aurait-il moyen d'utiliser autrement ces édifices qui ont nécessité des investissements importants ?

Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (10)

La forêt

Un secteur à sortir du bois

Par Jean GIROUX

Autrefois un complément à l'agriculture, l'exploitation forestière tend à devenir autonome, mais la tradition se heurte aux aspirations des travailleurs forestiers et à la nécessité de mécaniser.

EXPLOITATION FORESTIERE

Elle s'effectue dans les forêts de la Couronne (65.5%) et les forêts privées (34.5%). Sous forme de tableau, les principales données sont les suivantes :

Production (1963-64) : 114,299,000 pieds cubes de bois.

Bois à pâte :
Production : 47,337,000 pieds cubes
Valeur : $14,480,000
Exportation à l'état brut : 68.3% hors du territoire-pilote dont 48.6% hors du Québec.

Bois de sciage :
Production : 56,845,000 pieds cubes
Valeur : $12,868,000
Unité domestique : 10,017,000 pieds cubes

La possibilité des forêts pourra se définir lorsque l'inventaire sera complété.

Opérations : camps de compagnies, camps de contracteurs, opérations de banlieue, chantiers coopératifs, syndicats forestiers.

Coupes : à blanc, par trouées ou par bandes, par jardinage.

Techniques : peu évoluées.

Durée : 5 à 6 mois par année.

Main-d'oeuvre : 78.5% rurale, travail en moyenne 28 semaines par année.

Salaires en 1961 : $20,000,000 pour 12,000 travailleurs ($1,666.66).

LA TRANSFORMATION

En 1963-64, 110 scieries commerciales ont opéré, et 68 moulins de service. Le sciage a groupé 66% des expéditions totales, fourni 50% des salaires. Handicapé dans la mise en marché, ce secteur de la transformation est instable, mal financé et mal approvisionné. Pour les portes et chassis, on a groupé 2.7% des expéditions totales et fourni 4.1% des salaires. Pour les autres utilisations (90% pour les pâtes et papiers), le coefficient est faible : la valeur est de $11,700,000.00 et les salaires sont de $3,500,000.00.

OBJECTIFS D'EXPLOITATION

Les objectifs fixés par le BAEQ sont de trois ordres : l'utilisation du bois de la région à 100% de sa capacité, l'aménagement des forêts en vue de permettre une plus grande production planifiée, et l'utilisation des terrains forestiers à d'autres fins : camping, chasse sportive, etc ...

OBJECTIFS ET TRANSFORMATION

L'urgence est d'abord de stabiliser les entreprises modernes et dynamiques. Il faudra ainsi créer de nouvelles industries de bois, et assurer l'expansion du marché du bois de sciage et le développement du secteur des portes et châssis, tout en étudiant la possibilité d'ouvrir de nouvelles usines à fins nouvelles.

Au niveau socio-économique, la productivité devra être haussée par la professionnalisation et la participation du travailleur sera suscitée à tous les paliers du secteur forestier.

Service familial de Québec

M. Roger Paquet élu

Lors de la récente réunion du conseil d'administration du Service Familial de Québec", M. Roger Paquet, gérant de la firme J.-LS. Levesque et L.-G. Beaubien Ltée, a été élu président, succédant à M. Emilien Rochette qui occupait ce poste depuis douze ans.

Les autres officiers qui auront la responsabilité de cet important organisme sont les suivants : vice-président: M. Jacques de la Chevrotière, directeur général des Services de Santé du Québec; secrétaire : M. Gérard St-Pierre, gérant de la Compagnie de Fiducie Nord-Amérique; trésorier : M. Camille Carrier, C.A.; directeurs : Mgr Ernest Lemieux, curé de Beauport, M. Jean Tremblay, de la Régie des Rentes du Québec, Me Gabrielle Vallée, avocats, Mme J.-L. Beaulieu, M. Maurice Boulanger, C.A. et M. Emilien Rocette, président de Emilien Rocette & Fils Ltée.



Le Service Familial de Québec, sous la direction compétente et devouée de Mlle Yolande Boissinot, t. s. p., opère également la succursale Charlevoix à la Malbaie, et la succursale Orléans à Beauport.

"Le Service Familial de Québec" comprenant ces deux succursales, a un personnel administratif et de service social d'environ quatre-vingts collaborateurs et collaboratrices.

Ce service social, fondé et maintenu par le Conseil Central des Oeuvres de Québec, collabore étroitement avec la Sauvegarde de l'Enfance et le ministère du Bien-Etre Social et de la Famille. Au délà de 25,000 de nos concitoyens, de tout âge et de toutes conditions, bénéficient de cette oeuvre indispensable.

Le conseil d'administration, dont tous les membres travaillent sans aucune rémunération, a tenu à féliciter et remercier M. Emilien Rochette pour les services rendus dans les douze dernières années, et a assuré M. Roger Paquet, le nouveau président, de sa plus entière collaboration.

Avez-vous lu ça?

Quand M. Daniel Johnson réitère son intention d'abolir complètement le patronage, il ne faut pas s'inquiéter au sujet du Patronage St-Vincent de Paul de la Côte d'Abraham.

Les bons samaritains qui acceptent les demandes des "pouces" (auto-stop" ne sont pas toujours récompensés. Il y a un "pouce" qui a remercié l'automobiliste charitable en lui volant une caméra de $300. Heureusement qu'il a été rattrappé par la police.

Le mouvement coopératif a reçu un témoignage encourageant de la part de l'hon. Armand Maltais qui a déclaré au sujet de la Coopération, que c'est la façon la plus efficace de travailler à l'épanouissement du Québec.

Une phrase du prêtre-écrivain André Jobin nous invite à une réflexion sérieuse quand il dit : "Avouez donc que le succès d'autrui vous fait mal".

Bon succès à l'ex-curé de l'Ancienne-Lorette, M. l'abbé Emile Létourneau, qui vient d'être nommé assistant-secrétaire à l'Assurance Mutuelle des Fabriques de Québec. C'est pendant qu'il était curé à St-Pierre de l'Ile d'Orléans que fut construit le nouveau temple.

On m'a demandé pourquoi on tutoie Dieu le Père et qu'on dit "vous" à la Sainte Vierge. Je n'ai pas su quoi répondre. Un théologien peut-il m'aider ?

Permettez-moi de citer à nouveau un extrait du président Gilles Desmarais de la S.S.J.B. — "Dans notre société moderne, l'homme aux idées fixes devient rapidement intellectuellement sclérosé et dépassé".

Jean Napran.

"Dégoûtant personnage"

Un jeune père de famille de 25 ans était accusé hier en Cour des Sessions d'avoir soulagé sa femme des chèques qu'elle recevait de l'assistance sociale pour les miser sur des chevaux. .....

Lorsque le juge eut appris du procureur de la Couronne que l'accusé avait trois enfants et une femme sans autres moyens de subsistance, il ne put s'empêcher de lancer un 'dégoûtant personnage" bien senti.

Nous avons appris au cours de la comparution que le logement occupé par la famille du prévenu n'avait pas d'électricité, que le téléprone était hors de service faute de paiement et que le loyer était dû depuis un certain temps.

Non seulement falsifiait-il les chèques d'assistance sociale pour les miser à la piste de courses, mais encore a-t-il soutiré par des moyens frauduleux de l'argent à seize reprises à une boulangerie, une épicerie, différents magasins, des banques et à un salon de quilles où il pratiquait son sport favori alors que sa petite famille était dans la situation que l'on sait.

La falsification des chèques d'assistance sociale est intervenue alors qu'il était sous caution dans des différentes causes de fraude. C'est la goûte qui a fait débordé le vase et qui a incité le procureur de la Couronne à demander une sentence de plus de deux ans d'emprisonnement "pour lui mettre un peu de coeur au ventre".

Le juge, malgré les protestations d'innocence de l'accusé, l'a expédié à la prison pour 12 mois en le traitant d"incorrigible" et en ne mâchant pas ses mots quant à l'opinion qu'il avait de lui. Cachant avec peine son dégoût, le magistrat indigné a lancé : "Non seulement vous avez fraudé avec impudence plusieurs personnes, mais vous avez enlevé le pain de la bouche de votre femme et de vos jeunes enfants".

Le jeune "gageur", Rémi Kelley, du 22, rue Doyon, Beauport, est sorti en larmes du bureau du juge et il a tenté à maintes reprises d'expliquer ses actes lorsque le juge et l'avocat de la Couronne s'exclamaient avec indignation sur sa conduite.

Coupables avec explications

Le juge Paul Roy ,des Sessions de la Paix a déclaré hier que "beaucoup trop de Canadiens-français plaident coupables à des crimes qu'ils n'ont pas commis pour se sauver quelques sous".

Cette déclaration du juge a été faite après que deux individus eurent décidé de plaider coupables en ajoutant toutefois des explications indiquant clairement leur non-culpabilité. Un des individus, un facteur de 41 ans de Charny, était accusé d'avoir volé une quantité de bois d'une centaine de dollars. Lorsqu'on lui a demandé comment il désirait être jugé, il a répondu : "Je ne sais pas, mais on m'a dit de plaider coupable et que tout s'arrangerait". Il n'a pas dit qui était le "on".

L'accusé se lança ensuite dans des explications qui indiquaient pour le moins sa culpabilité était douteuse. Le juge a alors refusé d'accepter son plaidoyer de culpabilité bien que l'accusé ait continué de réclamer le droit de plaider coupable. Le juge lui donna alors une sentence suspendue pour deux ans et lui ordonna de déposer un cautionnement de paix de $250. Il ne posa cependant pas de geste avant de l'avoir averti qu'en persistant à vouloir plaider coupable il se chargeait pour le reste de sa vie d'un casier judiciaire pouvant lui fermer bien des portes.

L'autre "coupable avec explications", un jeune homme de 19 ans de St-Romuald, a répondu à la question habituelle du plaidez-vous coupable ou non-coupable ? par : "Je plaide coupable mais je n'ai pas volé l'auto".

Le juge a alors eu la même réaction que précédemment i.e. qu'il n'a pas voulu accepter immédiatement son plaidoyer de culpabilité. Même la mère de l'accusé à ce moment a exprimé sa déception devant le fait que son fils ne pouvait pas plaider coupable.

L'avocat Gilles St-Hilaire, qui était en cour au moment de l'incident, s'est vu demander par le juge de voir l'accusé quelques minutes pour lui expliquer le dommage qu'il se faisait en maintenant son plaidoyer de culpabilité.

Le jeune avocat s'est dit ravi d'offrir ses services sans frais à l'accusé, et lorsqu'il est revenu en cour quelques dix minutes plus tard, il a avoué candidement, les épaules affaissées et visiblement dépassé par l'entêtement du jeune homme, que ce dernier désirait toujours maintenir son plaidoyer.

L'avocat de la Couronne, Me Marc Choquette, a alors dit tout haut : "Si St-Hilaire le dit, c'est sûrement vrai". Lorsque l'on sait avec quel acharnement Me St-Hilaire tente de soustraire ses clients aux accusations de la couronne, on comprend pourquoi les rires fusèrent de partout après cette réflexion.

Séjour au Château tous frais payés

Le juge Paul Roy a fixé en cour des sessions un cautionnement de $500, en argent ou de $950, par personne solvable

Palais de justice

(par REJEAN LIZOTTE)

dans la cause d'un individu accusé sous divers chefs d'avoir fraudé le Château Frontenac pour un montant total de $619.00.

Il s'agit d'un résident de 55 ans de la ville de Montréal qui serait demeuré au Château et qu'on n'aurait pas pu rejoindre par la suite pour lui faire payer la note.

Il est accusé d'avoir fraudé le Château pour une somme de $322.00 en logement et nourriture et pour une somme de 297, en argent.

L'enquête préliminaire a été fixé au 22 septembre. Me René Letarte agit pour la défense dans cette cause. Le procureur de l'accusé a laissé entendre qu'il ne s'agissait que d'un malentendu.

Lorsque l'avocat de la couronne a présenté au juge deux enveloppes qui auraient été expédié à des adresses données par l'accusé et aux quelles il ne serait pas connu, Me Letarte a fait remarqué qu'il n'y avait pas d'adresses sur les enveloppes et a dit que cela ressemblait étrangement à un "frame-up".

Vague d'arrestations à St-Romuald

"Il y a sûrement un mauvais vent qui souffle à St-Romuald ces jours-ci" a déclaré le juge Roy hier. Le juge faisait cette reflexion après que cinq nouveaux résidents de cette localité aient comparu devant lui hier sous divers chefs d'accusations. Ces individus venaient s'ajouter à une liste déjà longue de gens du même endroit qui ont été amenés pour comparaître en cour des Sessions de la paix depuis 1 semaine

Deux d'entre eux reçurent des sentences suspendues pour deux ans pour des accusations de vols d'autos, un autre a vu son enquête préliminaire fixé au 20 juillet dans une affaire de tentative de vol au moyen d'un couteau de boucherie, un autre dut payer une amende de $50.00 pour possession illégale d'arme et finalement un dernier individu subira son procès le 21 septembre sur l'accusation d'avoir causé des blessures corporelles à sa femme.

Tous ces accusés ont déclaré St-Romuald comme lieu de leur résidence.



e AVIATRICES DE CLASSE — Jean Bonar et son co-pilote Pat Colliere sont deux aviatrices qui ont participé au vol transcontinental de 2,765 milles entre Seattle, Washington et Clearwater, Floride. Quatre-vingt-deux avions étaient dans la course. (Téléphoto UPI)

Pour une voie directe entre Québec et Lévis

Lennut ferait valoir ses droits pour une franchise exclusive

M. Wilbrod Langlais, administrateur de la compagnie Lennut, a déclaré au cours d'un interview qu'il allait faire valoir auprès de la législature du Québec les droits de franchise exclusive de sa compagnie pour la construction d'une voie directe entre Québec et Lévis.

M. Langlais répondait à une récente déclaration du maire de Lévis, le Dr Clément-Marie Thivierge, qui s'était dis d'avis que la franchise d'exclusivité de la Lennut n'existait pas "puisque l'article 7 du règlement de la ville de Québec concernant ce problème, stipule qu'une telle franchise ne sera accordée que sous la réserve que les autres villes intéressées accordent le même droit.

"Or aucune franchise de ce genre par l'une ou l'autre des villes de la Rive Sur", a ajouté le maire.

A cela, l'administrateur de la compagnie Lennut retorque que la ville de Lévis étant administrée par la loi des Cités et Villes, "ne peut pas conséquent accorder de franchise"

M. Langlais n'a rien ajouté si ce n'est que c'est la dernière fois qu'il fait des déclarations aux journaux pour répondre au maire Thivierge.

Représentant du Québec

Le Dr Bertrand Forest, directeur de la Recherche au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et président du Conseil des recherches agricoles, a été nommé représentant du Québec au Conseil de la recherche en économie agricole du Canada. Il succède au Dr Ernest Mercier, sous-ministre, qui, à titre de vice-président du Bureau des gouverneurs, représentait le Québec depuis la fondation de ce Conseil en 1962.

Le Conseil de la recherche en économie agricole, grâce à l'appui financier de tous les gouvernements provinciaux, du gouvernement du Canada, d'associations agricoles et d'entreprises commerciales et industrielles qui ont certains liens avec l'agriculture, a déjà à son credit plusieurs travaux de recherche économique sur les problèmes qui confrontent l'agriculture et ses institutions.

Cours sur l'alcoolisme à l'U. de Sherbrooke

Du 31 juillet au 13 août prochain se poursuivront à l'université de Sherbrooke des cours qui ont débuté en 1958. Ces cours portent sur l'histoire de l'alcoolisme, ses causes et les solutions disponibles face à ce fléau.

Les stages de travail intensif, d'une durée de 15 jours chacun, sont répartis sur deux années consécutives. Il sont patronnés par l'Institut d'études sur l'alcoolisme, organisme subventionné par le ministère de l'Education et réalisé avec la collaboration technique du ministère de la Santé.

Ces cours réunissent vingt-cinq titulaires représentant toutes les disciplines utilisées pour le traitement de l'alcoolisme. Ces cours sont suivis par quelque 200 élèves comprenant des médecins, des membres du clergé, des travailleurs sociaux, des éducateurs de personnel d'usine et un certain nombre de personnes qui s'intéressent au traitement de l'alcoolisme et au développement de la sobriété.

Le Centre international d'alcoologie de Lausanne (Suisse), a délégué pour la session des cours de cette année le pasteur Martial Streit.

Les résultats tangibles produits par ces stages incitent en effet le gouvernement provincial à continuer de fournir son appui à une oeuvre dont l'aspect salutaire s'avère indeniable.

La CEQ est encore la CIC

MONTREAL (PC) — "Devant la loi, la CEQ est encore la CIC", a décalré, le secrétaire exécutif de la Corporation des Instituteurs, catholiques du Québec. M. H.-Jean Lamy a expliqué que l'utilisation indistincte principalement par les journaux de l'un ou l'autre sigle créait une certaine confusion dans les esprits.

Bien qu'approuvée par le 16e congrès de la CIC, la nouvelle appellation "Corporation des enseignants du Québec" ne pourra être légalement utilisée après avoir reçu la sanction gouvernementale. A cet effet, la CTC placera devant la prochaine législature un amendement à sa loi.

Fête nationale belge

M. René Amyot, C.R., consul de Belgique à Québec, et Mme Amyot recevront à l'occasion de la fête nationale belge, le 21 juillet prochain, entre 6 heures et 8 heures p.m., en leur résidence, 1407, avenue Oak, Sillery.

Les membres de la colonie belge sont cordialement invités, ainsi que les belges de passage.

Veuillez prendre note du changement d'adresse de la chancellerie, qui se trouve maintenant au 399 est, rue St-Joseph suite 507, à Québec.

EDITORIAL

Le Québec en état de siège

Au moment d'écrire ces lignes, la grève sévit déjà dans une vingtaine d'hôpitaux et menace de s'étendre à une autre vingtaine d'institutions. Pendant ce temps, le gouvernement recule d'heure en heure la demande d'injonctions. On peut se demander ce qui motive cette abstention.

D'une part, les autorités du ministère de la Santé affirment qu'elles tiennent la situation sous contrôle; d'autre part, les négociations se poursuivent nécessairement sur un ton plus serein aussi longtemps que des injonctions ne viennent pas priver les syndicats d'un droit de grève que leur concède la loi; enfin, chacun se demande si les injonctions produiraient l'effet espéré.

Ces trois motifs ne possèdent pas tous les mêmes valeurs. Les mesures d'urgence utilisées par le ministère de la Santé concernaient hier matin une vingtaine d'institutions et on peut se demander, avec une certaine angoisse, si elles suffiront au moment où les 139 institutions seront frappées de paralysie. D'ailleurs, dès la première avant-midi de grève, certains indices montraient bien que tout n'avait pas été prévu: on n'avait pas toujours statué sur le sort des étudiants à l'emploi des hôpitaux pour la période estivale, etc.

L'atmosphère des négociations, rassérénée par la présence de M. Pratte, permet d'espérer des résultats et l'on peut considérer l'absence d'injonctions comme une incitation au calme. Pourtant, le côté patronal continue d'observer un étonnant mutisme: l'Association des Hôpitaux du Québec ne s'est guère donné la peine de descendre sur la place publique pour expliquer son point de vue. Même sur la question des injonctions on aurait tort de considérer qu'il appartient à l'Etat seulement de demander des mesures aussi draconiennes. L'an dernier, au moment où la grève des employés de la société Quebec North Shore Paper menaçait d'effecter la Manicouagan Power, c'est une tierce partie, la société Canadian British Aluminium, qui a demandé et obtenu une injonction pour empêcher la fermeture du pouvoir hydro-électrique. Dans le cas présent, aucune direction d'hôpital n'a demandé d'injonction et l'Association des Hôpitaux du Québec a observé la même discrétion. De façon évidente, l'Association des Hôpitaux laisse ainsi s'accréditer l'opinion qu'elle ne constitue pas, face aux syndicats, un interlocuteur valable et que toutes et chacune des décisions importantes relèvent du gouvernement. La sérénité relative des rencontres ne saurait donc faire oublier que l'Association des Hôpitaux a joué depuis le début de cette crise un rôle assez ambigu.

L'injonction règlerait peut-être une partie du problème, car la CSN, qui doit tout de même se rendre compte que l'opinion publique ne la suit guère dans d'aussi douteuses aventures, la respecterait probablement, n'en déplaise à M. Dalpé ! La véritable difficulté demeure pourtant l'inadmissible insuffisance de la loi: elle autorise la grève dans le service public, la refuse au service essentiel, mais sans préciser d'aucune manière les caractéristiques de chacun. L'injonction, si impopulaire qu'on n'en voit que l'aspect policier, viendrait tout au moins préciser si, de l'avis d'un juge, le secteur hospitalier constitue simplement un service public ou mérite d'emblée la protection accordée au service essentiel. Ce qui est ridicule, c'est que le législateur se lave les mains de la question et laisse porter au seul juge tout l'odieux de la décision.

Vingt-quatre heures d'une telle grève ont déjà suffi à démontrer l'inconséquence de ceux qui démantèlent un service essentiel et se reconnaissent pourtant obligés de structurer des services d'urgence. Différents incidents ont déjà prouvé, en outre, que le verdict médical, pour ne pas dire le simple jugement, ne saurait être confié à des groupes de mécontents. Dès maintenant les parties en cause ont matière à un sérieux examen de conscience: le gouvernement, qui a sagement suspendu au moins pour un temps le recours à l'injonction, pourra songer à amender la loi pour y inclure une véritable définition du service essentiel; les hôpitaux pourront s'interroger sur la portée de leur abdication et sur une nationalisation qu'ils auront, somme toute, un peu préparée; les grévistes tenteront de se réhabiliter devant une opinion publique qu'ils bafouent aujourd'hui dans ses éléments les plus faibles.

Laurent LAPLANTE

La fusion partielle des services

Le maire Lamontagne, qui a décidément de la suite dans les idées, vient de formuler de façon passablement précise la première étape de la collaboration qu'il entend instaurer entre Québec et les banlieues. De façon générale, les maires des municipalités avoisinantes font bon accueil au projet de fusionner différents services municipaux, même si quelques-uns gardent des doutes sur la rentabilité de l'opération.

Ce qui étonne quelque peu, c'est que deux services où le manque de coordination se manifeste de façon flagrante échappe complètement au projet de fusion. Entendons par là le secteur des loisirs et les transports en commun. On s'étonne de ce que la multiplicité des services de transport n'ait pas suscité une volonté ferme de la part de toutes les municipalités d'en arriver à une planification. On s'étonne également que le domaine des loisirs, qui comprend tout de même les parcs et toute la gamme des activités de plein air, ne fasse pas partie du territoire que Québec et les banlieues veulent utiliser de façon amicale et rationnelle.

Ces remarques n'invalident aucunement le projet, mais veulent plutôt en déployer toute la fécondité. La principale qualité de la formule que préconise M. Lamontagne, c'est qu'elle fait totalement abstraction de l'esprit de clocher. Le maire de Québec, en effet, ne voit aucune objection à ce que les services mentionnés dans sa proposition relèvent d'une commission autonome formée par le gouvernement du Québec. Non seulement le maire de Québec élimine ainsi les craintes qui auraient pu hanter ceux qui redoutent les "grands ensembles anonymes", mais il tente de céder au gouvernement provincial la responsabilité de financer ua moins une partie de ces dispendieux services municipaux ! Une commission autonome formée par le gouvernement provincial serait, en effet, fort bien placée pour soutirer au trésor provincial d'intéressantes subventions.

Les maires des municipalités de banlieues ne croient pas plus qu'il ne faut, dans l'ensemble, à l'utilité d'une commission d'enquête. On peut peut-être leur donner tort au niveau des grands principes, mais il faut bien reconnaître que le terme et la chose sont aujourd'hui frappés de discrédit en raison de la multiplication et de la fréquente stérilité des comités de toute nature. De nos jours, plutôt que de répondre carrément par la négative, ne répond-on pas simplement :

"Nous allons former immédiatement un comité pour étudier le problème" ? Ce que réussissent de nombreux comités ne contrebalance visiblement pas dans l'opinion de plusieurs des maires interrogés les pertes de temps et les gaspillages d'énergie qu'entraînent plusieurs d'entre eux. La commission d'enquête a d'ailleurs si souvent coïncidé avec des manoeuvres de salissage que son propre prestige s'en trouve aujourd'hui diminué.

Sans arrogance, mais avec constance, le maire Lamontagne poursuit calmement un travail d'une extrême utilité. Sa souplesse lui a permis de faire disparaître les malentendus du début; sa fermeté maintient le projet dans la bonne voie.

Laurent LAPLANTE

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Servez Dieu dans l'allégresse, allez à lui avec des cants de joie.
(Ps 100, 2)

Si Dieu ne garde la ville, en vain la garde veille.
(Ps 127, 1)

Au coeur de qui médite le mal, l'amertume; aux conseillers pacifiques, la joie.
(Prov 12, 20)

POINT DE VUE

Avec l'autre fraternisons

Jacques Gagnon
Lévis

Depuis plus d'un an déjà un groupe d'étudiants, d'étudiantes, de religieux et de religieuses de la rive sud travaillent bénévolement à l'expansion du service missionnaire des jeunes de la région de Lévis. Mieux connus sous le nom de Fraternité J.E.S., ceux-ci ont déjà réalisé un travail immense et prévoient même continuer dans cette voie de succès. A maintes reprises, nous rencontrons des gens désireux de prendre connaissance du mouvement en question et surtout d'en faire partie. Afin de mieux le faire connaître il me fait plaisir, chers lecteurs, de vous présenter un bref aperçu de ce travail.

C'est au mois de mai dernier que le service missionnaire de Lévis recevait le nom de Fraternité des jeunes en service. Comme ce nouveau synonyme semblait plaire à plusieurs, nous avons décidé de le garder précieusement et de poursuivre notre oeuvre en sa charmante compagnie. Dès septembre le chantier reprit ses activités et de nombreux volontaires offrirent leurs services. Pour intéresser tous ces gens il fallait organiser quelque chose dans le but de leur confier une responsabilité quelconque. Ainsi le projet d'organiser une exposition missionnaire fut émis et aussitôt accepté. Après avoir consacré des heures et des heures à préparer cette expo missi, la Fraternité J.E.S. fut en présence d'un véritable succès puisque plus de dix mille visiteurs nous firent à cette occasion l'honneur de leur présence.

Mais la Fraternité étant très active elle ne connait pas le mot repos... C'est pourquoi décida-t-elle d'élire un bureau de direction, lequel établirait un certain programme pour la fin de l'année. Ceci nous amena donc à terminer en beauté, soit par la réussite de trois merveilleux camps missi, l'année si bien entreprise. Le premier de ces camps eut lieu à l'auberge du lac de St-Féréol et fut un véritable chef-d'oeuvre. Une trentaine de religieuses parmi lesquelles se mêlaient quelques religieux et laïques vinrent s'y récréer et discuter sur le décret conciliaire. Ayant eu la chance de passer une fin de semaine en leur compagnie, j'ai été fier et enthousiasmé de découvrir en eux un dynamisme remarquable. Après avoir aperçu chez ceux-ci le côté de la médaille qui a toujours su rester si secrètement caché, j'ai été heureux de réaliser que ces gens aussi étaient des humains comme nous, des humains qui pouvaient avoir du plaisir lorsque l'occasion se présentait et être sérieux lorsque c'était le temps. Il m'a donc été facile de conclure que l'habit ne fait pas toujours le moine...

Pour faire suite à cette réussite, un second camp organisé pour les filles se déroula au lac Simon. Camp de joie, de lumière et de bonheur : voilà sous quelle forme se présentèrent ces trois jours de vacances en fraternité. C'est en beauté que se termina le dernier de la série : Le camp des gars. Le déploiement de témoignages qu'entraina cette fin de vacance nous démontra jusqu'à quel point la Fraternité se devait d'exister. Lorsqu'on a compris ce que signifie "Fraterniser", on ne peut s'en passer, car à ce moment seulement nous réalisons que nous avons un rôle sur cette terre ! et ce rôle c'est de se donner pour les autres. Beaucoup l'ont déjà compris et beaucoup le comprendront bientôt.

En conclusion d'une année si fructueuse à tous points de vue, la Fraternité J.E.S. est fière d'annoncer à la population qu'elle poursuivra son travail, mais en compagnie d'adultes du monde du travail. Par conséquent nous lançons un appel à tous ceux qui sentent un besoin de se donner. Dans la Fraternité il y a de la place pour tout le monde, il y a de la place pour les pauvres, pour les riches, mais cette place est réservée pour tous ceux qui veulent apprendre à vivre en Fraternité...

Les intéressés n'auront qu'à s'adresser au secrétariat de la Fraternité, à l'école secondaire Monseigneur Déziel, située à 30 rue Champagnat.

Il ne faudrait pas que l'Eglise aille plus vite que le monde dans lequel elle vit

par
Françoise-G. Stanton
Sillery

Révérend Père Racine,

C'es avec beaucoup d'intérêt et d'attention que je lis vos articles. Celui de samedi, 2 juillet publié dans l'Action m'a particulièrement fait réfléchir. En principe vos suggestions me paraissent idéales, trop parfaites pour être applicables hélas! Procédons dans le même ordre que vous avez employé.

Pour l'Eglise

A partir de la naissance, les parents forment leurs enfants, selon **leurs** principes, **leurs** idées et **leurs** convictions et petit à petit ceux-ci se libèrent de cette tutelle et affrontent la société où ils sont appelés à évoluer quelle qu'elle soit. Pourrait- il en être autrement pour l'Eglise ? Ne doit-elle pas créer un **climat** au niveau élémentaire pour imprégner ses enfants de sa pastorale avant de les confronter avec leurs frères croyants ou incroyants ? Leur jugement formé à la lumière des enseignements de l'Eglise est alors préparé et je suppose qu'ils auront appris à faire la part des choses et qu'ils auront retenu de la leçon de l'Evangile, qu'il leur faudra accepter, aimer et respecter la liberté de l'autre.

Pour les professeurs

L'honnêteté intellectuelle que vous préconisez existe-t-elle chez beaucoup de nos enseignants ? Quel est celui qui saura éviter la tentation de faire de la projection quand il enseignera la littérature, la philosophie, l'histoire. Même si je suis d'accord avec vous quand vous écrivez "qu'il a été ridicule d'infiltrer de la propagande chrétienne même dans les manuels d'arithmétiques" .

Pour les enfants

"L'école est de moins en moins un milieu de vie pour les jeunes". Ayant moi-même plusieurs enfants je regrette d'être obligée de vous contredire ! Nos enfants vivent de plus en plus sous l'influence de l'école. Que faites-vous des nombreuses activités parascolaires ? équipes de théâtres, de journaux étudiants, sports, comités de tout genre ?

Je crois qu'il est déjà assez difficile de séparer "l'ivraie du bon grain" entre les enfants non-réceptifs et ceux qui le sont, quand il s'agit de notre pastorale religieuse sans en plus être dans l'obligation de faire quotidiennement, la part des choses, entre ce qui est bon pour lui dans la religion de l'autre et ce qui répond le mieux à ses aspirations dans celle qui a motivé le choix de ses parents.

Les **valeurs réelles** qu'il doit respecter chez son frère, qui n'est pas de même croyance que lui, c'est dans la compréhension et l'approfondissement du grand commandement de "Aimons-nous les uns les autres" qu'il les découvrira quand il aura quelques années de formation d'un enseignement que j'anticipe de plus en plus authentique et formateur qu'il soit donné, peu m'importe, par un bon professeur clerc ou laïc.

Pour les parents

Il faut aller voir dans nos réunions de parents, mondaines, ou ailleurs pourquoi "l'attention de tant de parents est monopolisée par la nécessité de défendre l'école confessionnelle". Parce que n'ayant pas été formés à approfondir les lois de la transmission de la foi, n'ayant pas assez vécu, assez compris leur engagement chrétien, ne sachant rien de la Bible et de l'Evangile, ou si peu, ils se sentent incapables, pour le moment, de prendre les responsabilités de ce qu'on veut enfin leur confier.

Il faudra peut-être s'acheminer un jour vers ce que vous préconisez mais nous n'avons pas actuellement la qualité de parents et de professeurs que demandent ces nouvelles théories. Il faut être plus réalistes, je crois. Je suggérerais que nous avons des régions-pilotes.

Pour l'Etat

Vous avez bien raison quand vous écrivez que "la prétendue poignée d'agnostiques n'a fait que canaliser un processus de différenciation beaucoup plus global qui est celui de la sécularisation. C'est un processus irréversible qu'il faut accepter, il faut l'accueillir comme un "signe des temps". J'aime aussi souligner cette citation de votre "point de vue". "Il faudrait que les professeurs soient des frères humains travaillant ensemble à une tâche humaine commune" mais je crois que j'arrête là mon adhésion car je suis persuadée que nous ne sommes pas encore prêts pour "la construction d'institutions dispensant l'instruction et les valeurs que nous avons en commun croyants et incroyants qui devraient former la base de toute éducation (sens politique, sens international, attention aux classes et aux pauvres, honnêteté intellectuelle, **souci de la compétence**, service des autres etc . . .".) Allez voir à quel point est alertée la conscience à tous ces problèmes de nos parents bien intentionnés ! Comment voulez-vous qu'ils éveillent leurs enfants, ils le sont si peu eux-mêmes ?

Devons-nous leur laisser, étant si peu prêts, la responsabilité entière de ce que deviendront leurs enfants en matière de religion ou devons-nous par l'entremise de corps intermédiaires leur faire vouloir ce qui est bien pour eux et un jour, que je voudrais pas trop éloigné, on les sentira préparés à affronter la liberté que vous leur proposez.

Nous poursuivons les mêmes buts : améliorer l'éducation, l'instruction et la formation de nos enfants, souhaitons trouver ensemble la meilleure solution.

Je crois qu'il faut vous remercier d'avoir exprimé votre opinion; c'est là un excellent moyen d'éveiller les gens à de nouvelles formules pour qu'enfin ils puissent s'accepter comme une communauté de frères, sans se cataloguer à l'intérieur de structures trop sévères, alors une bonne majorité sera capable de vivre son engagement sans toujours attendre le dictat de l'Eglise.



Me Jules Blanchet : "Les policiers de Québec pourraient porter un costume spécial en 1967"

VOTRE OPINION

Le tutoiement

M. le rédacteur,

Elle m'a plus à moi aussi la lettre de M. Louis-Joseph Du Noyer publiée dans l'Action du 9 juillet; il s'est exprimé avec franchise et je l'en félicite.

Cependant, je dois ajouter qu'il se contredit un peu dans son article, ce qu'il a fait, sans doute, sans s'en rendre compte, puisqu'il veut, avant tout, que Dieu soit respecté. Il dit donc : "Les mystiques, direz-vous, tutoient le bon Dieu. Pas toujours, loin de là, cela arrive en certains élans de ferveur qui sortent de l'ordinaire, alors les cris du coeur briseront peut-être les cris du langage... Mais en êtes-vous rendu là ?..." Pas du tout, mon cher monsieur, nous sommes loin d'être rendu là; mais n'avons-nous pas le devoir de nous y rendre pour nous approcher du Père et de prendre les moyens que l'Eglise nous suggère pour cela.

J'admire le génie de la langue française qui est ma langue, et dont je suis fière. Cependant, Jésus a dit: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés". Si je cite ce conseil qu'Il nous a donné à la dernière Cène, c'est pour vous faire remarquer que ce n'est que dans la langue française que nos prières se terminaient par "Ainsi soit-il". L'Eglise nous a demandé de dire maintenant "Amen" par le fait même, nous nous mettons au niveau de tous nos frères. Est-ce que nous leur étions inférieurs ? C'est possible... Ou peut être n'étions-nous pas des orgueilleux qui aimaient à se singulariser. Maintenant dans le tutoiement du Pater, ce n'est pas le génie de la langue française, pas plus que l'oiseau venu de France qu'il faut considérer, mais bien l'esprit de la Sainte Eglise.

Et je me demande un peu pourquoi vous attaquez le Pater plus que toute autre partie de la messe qui est le sacrifice, perpétuellement offert au Père, et au cours de laquelle la liturgie nouvelle a imposé le tutoiement. Puisqu'Elle en a décidé ainsi il faut nous rappeler ce que Jésus a dit à Pierre: "Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux et tout ce que délieras sur la terre sera délié dans les cieux". Sur ce point, j'aime à vous dire que je vous admire puisque vous faites mention dans votre P.S. : ". . . il faut obéir".

Et si vous voulez au lieu de Racine, je vous citerai un passage de l'Evangile, celui du vendredi de la 4ème semaine du Carême (pour ne citer que celui-là) : ". . . Les deux soeurs (Marthe et Marie) envoyèrent donc dire à Jésus: "Seigneur, celui que tu aimes est malade . . ." Ce Jésus n'était-il pas celui qui a dit: "Si vous croyez en moi, croyez aussi au Père, car le Père et moi, nous ne sommes qu'un. . ." Ce même Jésus est venu en ce monde pour nous donner l'exemple, pour que nous suivions ses traces, et c'est à chaque page de l'Evangile que nous constatons qu'Il s'est laissé tutoyer, surtout par ceux qui l'aimaient le mieux. Souvent aussi on l'entend tutoyer le Père quand il le prie et je vous répète, qu'Il est venu pour nous donner l'exemple. Et dans ces prières rapportées dans l'Evangile je n'en vois pas de plus belle que celle qu'on lit dans l'Evangile selon Jean 17-1-11-23 au cours de la messe pour l'unité chrétienne, unité qui était et qui reste le but primordial de Vatican II. Je vous conseillerais de la lire, vous comprendrez combien le Père nous a aimés dans son Fils et que les paroles qui sortaient de la bouche de celui-ci étaient celles du Père autant que celles du Fils.

Voudriez-vous être plus parfait que Jésus lui-même ? J'ajouterai encore, lisez donc un peu les psaumes du grand roi David qui s'adressait à Yahvé, qui n'est autre que Dieu le Père, et qui le tutoie toujours quand il s'adresse à lui et sont-ils assez remplis de foi, d'espérance et de charité ces psaumes.

Vous direz peut-être encore que l'Evangile et les Psaumes ont été aussi une traduction mal faite. Pas du tout, mon cher ami, tout a été fait sans l'inspiration du St-Esprit. Et croyez-moi, quelqu'un qui veut être poli, peut aussi bien l'être en tutoyant celui à qui il s'adresse, comme quelqu'un peut très bien être irrévérencieux en employant, d'un ton narguant, le vouvoiement, pour mieux exprimer sa malice et son dédain.

Vous direz peut-être que je me contredis à mon tour et que j'y mets ce point de malice au lieu de vous respecter, puisque, en somme, je ne vous connais que de nom, et que je n'ai lu que votre article, comme je connais Dieu par tout ce qu'on m'a enseigné et tout ce qu'Il dit dans son Evangile. Pas du tout, mon ami, tu as donné ton avis, je te donne le mien. Poignée de main gauche.

M. M.

Problème numéro un à Québec pour 1967

D'après le comité du centenaire de la Confédération et de l'Expo 67 **le problème NUMERO UN est celui des communications entre les deux rives** et je suis tout à fait d'accord là-dessus. A la lecture de cet article j'ai songé que si l'on essayait d'améliorer la circulation à ces endroits en fin de semaine on aurait une petite idée de ce que sera 1967 puisqu'il semble trop tard pour entreprendre la construction la plus simplifiée soit-elle. Voici donc **Mon Point de Vue :**

PREMIER PAS A FAIRE POUR 1966 :

Informer l'automobiliste QUEBECOIS, conscient du problème que cause la traversée par bateau ou le pont, de n'utiliser ces voies d'accès aux heures de pointe et en fin de semaine que s'il est **VRAIMENT OBLIGE DE LE FAIRE.**

La célérité avec laquelle nous nous déplaçons dans nos voitures nous enlève un peu l'habitude de penser. Une plainte venant d'un touriste (attendre 1 h. 30 pour traverser) aurait plus de poids à mon avis car le QUEBECOIS empruntant une de ces voies d'accès pour entrer chez lui en fin de semaine **SAIT** qu'il s'expose à ce "poireautage" bien avant d'être pris dans l'embouteillage. S'il n'a pu faire autrement je regrette avec lui ce contretemps mais s'il revient d'une balade du dimanche après-midi il n'a qu'à dire "MEA CULPA" car il savait, avant son départ ce qui l'attendait.

DEUXIEME PAS :

Amorcer, de concert avec PRUDENTIA, une campagne monstre afin d'habituer les automobilistes QUEBECOIS à penser au retour avant le départ de la maison.

MOYENS D'INFORMATION: télévision, radio, journaux (pas de panneaux sur les routes, les automobilistes roulent trop vite et ne les voient pas donc argent perdu). Ces avertissements répétés à intervalles réguliers pourraient être axés sur un mot bien à la mode **"PLANIFICATION".** Demandons aux automobilistes QUEBECOIS de planifier les balades de fin de semaine afin de ne pas encombrer les routes. Même principe que pour la classe: répéter plusieurs fois la leçon à apprendre. Après un certain temps remplacer PLANIFICATION PAR COOPERATION, CIVISME, ETC . . . ainsi de suite jusqu'à ce que la leçon soit apprise.

Nous sentirions peut-être les bienfaits d'une telle campagne avant 1967. Charité bien ordonnée commence par soi-même !

Aidons nos comités car la réputation de QUEBEC c'est l'affaire de TOUT LE MONDE. Que tous ceux qui ont des suggestions les rendent publiques et nous finirons peut-être par trouver quelque chose pour 1967 !

L. P.

Vente D'ÉTÉ DE FOURRURES

Vous tomberez en amour avec nos fourrures
et avec nos prix aussi !!!
LA QUALITÉ NETTEMENT SUPÉRIEURE DE NOS FOURRURES ET LES PRIX NETTEMENT INFÉRIEURS EN FONT UNE OCCASION DE RÊVE POUR TOUTES LES ÉLÉGANTES !

Paquet

ASSURANCE ET ENTREPOSAGE GRATUITS SUR TOUT ACHAT D'UN MANTEAU DE FOURRURES



REPARATION GRATUITE PENDANT 1 an.

MISE-DE-COTE ACCEPTEE MOYENNANT LEGER ACOMPTE

La Vente Eté de fourrures PAQUET est attendue par toutes les élégantes de Québec. Vous y trouverez les plus belles fourrures portant l'étiquette PAQUET et vous êtes aussi assurée d'une Satisfaction garantie ou votre argent vous sera remis. Voyez plutôt ces formidables spéciaux :

SPECIAUX D'OUVERTURE

Manteau de vison
Horizontal, naturel, pastel foncé, ranch foncé et teint noir.
Val. 1029.00
888.

Loutre canadienne
Coupe et style dernier cri.
Val. 1029.00
888.

Mouton de Perse
Teint noir, garni de vison teint noir.
Val. 429.00
344.

AUTRES VALEURS IMBATTABLES

Mouton rasé agneau traité et teint.	111.	Rat musqué horizontal teint gris acier ou pastel.	419.	Castor naturel des réserves du Québec.	789.
Mouton rasé agneau traité et teint.	169.	Rat musqué teint réversible.	439.	Pattes de vison pastel naturel.	669.
Mouton rasé agneau traité et teint, garni de vison ou lynx.	299.	Castor rasé court et teint.	549.	Castor naturel garni de vison, Seal Hudson Rat musqué rasé teint noir.	549.
Mouton rasé teint ocelot, léopard ou zèbre.	169.	Mouton de Perse teint noir garni de vison.	559.	Perse Broadtail teint noir ou brun.	619.
Pattes de mouton de Perse teint noir, vison noir.	239.	Mouton de Perse gris naturel foncé.	589.	Manteau de vison pastel Canada Majestic.	1689.
Rat musqué horizontal teint noir.	288.	Mouton de Perse teint brun, vison naturel.	589.	Manteau de vison Diamant noir, Canada Majestic.	1889.
Manteau de vison pastel Canadien.	1489.				

Paquet, fourrures, 2e étage.

Fourrures nouvelles d'allure sportive à longs poils

Pattes de renard Norvégien gris acier, noir, huîtres ou naturel	349.	Chat lynx naturel	579.
Loup-marin naturel de l'Arctic	619.	Renard naturel de Mongolie	549.
Chat sauvage teint noir, gris, blaireau ou naturel	419.	Lapin français teint Bambi	222.
		Jaquette de loup-marin naturel	188.

Etoles et capes de vison naturel

Capes de vison pastel (mâles)	199.
Etoles de vison pastel semi-allongée	211.
Etoles de vison pastel allongée (8 peaux)	388.
Capes de renard blanc ou noir	99.
Capes de renard gris de Norvège	119.

Climatisation agréable et salutaire dans tous nos magasins. Paquet, fourrures, 2e étage.

• SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS •

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Le dessin pour le petit : le meilleur moyen d'établir une relation avec Dieu

par Lise Lachance

"Par le dessin, l'enfant réussit à exprimer ses sentiments intérieurs et à établir des relations avec Dieu d'une façon beaucoup plus certaine et nettement plus efficace qu'avec des mots".

Voilà la conviction d'une catéchète avertie, maman de trois jeunes enfants, Mme Renée Dubeau-Legentil, de Ste-Foy, qui vient tout juste de publier aux Presses de l'université Laval, en collaboration avec le frère Marcel Doyon, f.i.c., une étude passionnante sur l'enfant et le dessin au catéchisme. Fait digne de mention, ce travail de recherche entrepris à la demande même du directeur de l'Institut de catéchèse de l'université Laval, M. l'abbé Jacques Laforest, constitue le premier numéro de la collection de l'institut.

LES FORMULES

Jusqu'à ces derniers temps, on s'était toujours davantage préoccupé d'amener chez l'élève la mémorisation d'une foule de réponses à autant de questions que le jeune ne comprenait souvent pas mais qu'il se faisait un point d'honneur d'ingurgiter comme toute autre matière scolaire, à cause des points qui en dépendaient. Certes cet enseignement était plein de bonnes intentions mais il avait oublié que le plus important n'est pas de faire apprendre un tas de formules, même théologiques — quoiqu'il ne faille pas dédaigner toute préoccupation doctrinale — mais bien d'amener l'être humain à sentir et à fortifier sa relation d'amour avec son Créateur. Car les notions confiées à la mémoire seule du petit restent à la surface de sa personnalité profonde. "Un enfant, lit-on dans "L'enfant et le dessin au catéchisme", peut savoir imperturbablement "son" catéchisme et être inerte en fait de vie chrétienne". De plus, en voulant aller trop vite, le catéchète néglige le travail de préparation qui convient à cet âge. Et puis, estiment les auteurs, forcer l'enfant à dire des formules dont il soupçonne à peine le sens le "désensibilise".

Il ne s'agit pas de sous-estimer l'importance de la mémorisation de la doctrine, mais cette dernière doit se faire progressivement, suivre le besoin "d'élucidation rationnelle" chez l'enfant. Or ce besoin commence à se manifester relativement tard.

"On n'arrivera jamais à favoriser une relation interpersonnelle vraie entre Dieu et l'enfant, estiment Mme Legentil et le frère Doyon, si l'on n'a de préoccupation que pour les concepts à proposer, sinon à imposer et à faire retenir. La mémoire seule, pas plus que l'intelligence seule, d'ailleurs, ne peuvent rejoindre Dieu dans une relation d'amour et de reponse à un appel".

Cet avis est entièrement partagé par d'autres experts en catéchèse. M. François Gagnon et le Père Louis Racine, respectivement professeurs à l'école des beaux-arts de Montréal et à l'Institut dominicain de Pastorale de la même ville, vont même jusqu'à dire que le fait de transmettre des valeurs par le truchement de la mémoire et de l'intelligence seules est dépassé non seulement pour le catéchisme mais pour toute la culture. A leur avis, le discrédit qui avait pesé partout, et spécialement chez nous, sur la sensibilité et l'imagination en éducation, commence à lâcher prise. Ce discrédit menaçait "d'établir la formation de l'enfant sur une base trop étroite, alors que le milieu où il va être appelé à vivre le rejoindra si globalement et si fortement à un tout autre niveau".

IMPORTANCE DU DESSIN

L'approche doit donc se faire par le sensible et l'imaginaire. D'ailleurs, la façon la plus normale d'entrer en contact avec le Seigneur n'est-elle pas celle qui répond le mieux à nos aptitudes ? Et quels moyens d'expression sont le plus à la portée des petits, après le geste, si ce ne sont le dessin et le modelage ? Mme Dubeau-Legentil et le frère Doyon déclarent que ce mode est idéal parce qu'il est à la fois :

- le moyen d'expression le plus naturel pour l'enfant;
- celui qui manifeste le mieux sa puissance créatrice;
- celui qui traduit le mieux son monde instinctif;
- celui qui traduit le mieux sa perception du monde extérieur qu'il apprend à connaître;
- celui qui est le plus apte à établir les communications avec ce monde extérieur et à favoriser l'habitude des bonnes relations sociales.

Cependant, soulignent-ils, "il ne faut pas croire que tout exercice de dessin, parce qu'il s'insère dans le cadre d'une période de religion, rapprochera par le fait même du Seigneur ou établira immanquablement des relations avec Lui". Certains critères s'imposent donc. Pour être conforme au but fondamental de la catéchèse, le dessin doit favoriser la compréhension dans la foi, le progrès dans l'assimilation vitale et, par conséquent, la mise en oeuvre de la foi par une création personnelle.

Rejoignant l'enfant tout entier, et non dans une seule de ses facultés, fut-ce la raison, l'utilisation du dessin au catéchisme aiderait à obtenir de l'enfant une réponse plus globale que celle permise par la seule mémorisation.

COMMENT FAVORISER L'INTERIORISATION

Après avoir fait la critique d'une manière très répandue de se servir du dessin à des fins catéchétiques (demander à l'enfant de traduire en dessin ce qu'il a saisi de la causerie du catéchète qui lui transmettait un certain nombre de connaissances religieuses), Mme Legentil et le frère Marcel Doyon font l'exposé de la méthode qui, selon eux, favorise l'intériorisation chez le petit. En voici les étapes :

1) Le catéchète livre le message du Seigneur en ayant soin de respecter la pédagogie divine qu'il contient et de s'y conformer le plus parfaitement possible. Cette pédagogie, il s'en est imprégné au préalable par une reflexion profonde sur ce qui fait l'objet de la leçon.

2) L'enfant, réceptif, touché par l'Esprit grâce à une Parole qu'il sent vivante, parlante, entre en relation avec le Père.

3) Un exercice de dessin ou de modelage lui est proposé d'une façon assez générale pour que sa liberté soit respectée, et assez claire pour que sa volonté soit motivée. L'enfant continue alors, sous l'influence de l'Esprit, à accueillir la parole et à communiquer avec le Père qui est pour lui une Personne avec laquelle il est possible d'entretenir des relations filiales.

4) A la fin de l'exercice de dessin, le catéchète engage avec l'enfant un dialogue empreint de respect pour le travail exécuté. Il écoute ce que dit l'enfant et, à partir de ses mots, il essaie de cheminer avec lui dans la voie que le Seigneur a ouverte, sans rien brusquer, sans brûler les étapes.

LE CATECHETE

Comme on le voit, le rôle du catéchète est extrêmement important. Tout, pratiquement, dépend de lui. S'il sait se considérer comme un instrument, ne pas faire de commentaires sur tel ou tel détail de la réalisation du petit (ce qui générait son expression et tarierait son inspiration) mais laisser l'Esprit guider la main de ce dernier, "après avoir pénétré son coeur durant la causerie et la méditation du début de la période d'intériorisation", alors le catéchète sera celui qui, favorisant la relation d'amitié entre l'enfant et Dieu, aura une influence sur toute la vie de l'élève, même devenu adulte. Pour cela, il faut naturellement que l'éducateur soit "vrai", qu'il vive lui-même le Message qu'il transmet. "S'il n'a pas cette mentalité, soulignent les auteurs de l'étude, il vaut mieux qu'il démissionne ou qu'il se transforme. Autrement, tout risque d'être manqué". Car on ne peut tricher avec les enfants.

Laisser le champ libre à l'Esprit, cela ne veut pas dire forcément ne pas ouvrir la bouche. Certains enfants manquent de confiance en eux et refusent de dessiner sous prétexte qu'ils n'en sont pas capables. Il appartient alors au catéchète, par un dialogue bien conduit, d'amener délicatement le petit à s'exprimer par ce moyen. Ce qui importe, c'est de ne pas donner de directives trop précises, comme de ne pas comparer les oeuvres des uns et des autres. A ce sujet Mme Dubeau-Legentil et le frère Doyon insistent sur la maladresse des concours et des expositions qui énervent l'enfant et l'empêchent "de se mettre en état authentique de réceptivité face au Seigneur qui lui parle". L'élève, disent-ils, se recherche alors lui-même. Le Seigneur passe au second plan pour céder la place à la chasse aux distinctions.

LE ROLE DES PARENTS

Ces remarques s'appliquent également aux parents. Car si la nouvelle catéchèse magnifie le rôle du professeur, il n'en demeure pas moins que les premiers responsables de l'éducation de la foi sont les parents. La pleine réussite de notre pédagogie nouvelle ne peut s'obtenir sans eux. Cependant, malgré leur bonne volonté, il suffit qu'ils commettent un seul impair pour freiner, sinon arrêter, le développement catéchétique de leur progéniture.

Les auteurs de ce premier ouvrage des Cahiers de l'Institut de catéchèse de l'université Laval s'adressent donc également aux parents. Nous pouvons résumer en 8 points les indications qu'ils donnent au papa et à la maman du boute-de-chou.

1) L'éducation artistique n'étant pas une affaire d'enseignement mais l'expériences sensorielles et intellectuelles que l'enfant doit faire pour son propre compte, les parents ne doivent pas essayer d'enseigner au petit toutes sortes de trucs pour dessiner, ni les aider en faisant pour eux tel objet. Le gribouillis a un sens très profond pour l'enfant.

2) La meilleure façon d'éveiller les enfants au monde de l'art et de l'expression libre, c'est de les initier à ce qui les entoure, d'enrichir leur expérience en les sensibilisant aux objets et aux sons : par exemple les habituer à goûter la musique du ruisseau ou le chant des oiseaux, à apprécier la variété des tons du paysage, etc.

3) La récompense de l'enfant qui dessine résidant dans la joie qu'il ressent à s'exprimer sans contrainte et à sentir que ses parents s'intéressent à ce qu'il fait, ces derniers n'ont pas à offrir de récompenses.

4) Ne pas accabler l'enfant de questions sur le sens de son dessin dès son retour de l'école. Lui laisser le temps de respirer.

5) Il est très souhaitable que les parents n'exposent pas les dessins de leur enfant sur les murs de sa chambre, surtout un en particulier, sous prétexte qu'il est bien réussi. Autrement, c'est inviter le jeune à se "spécialiser" dans un genre qui mérite nos éloges, au détriment de son évolution artistique normale.

6) Pour la même raison, ne pas soumettre les dessins d'interiorisation à l'admiration des visiteurs qui viennent à la maison. Sans compter que ces travaux exécutés au catéchisme n'ont pas pour but de susciter les "oh !" et les "ah !" des oncles et des tantes, mais bien de mettre le petit en communication avec le Seigneur.

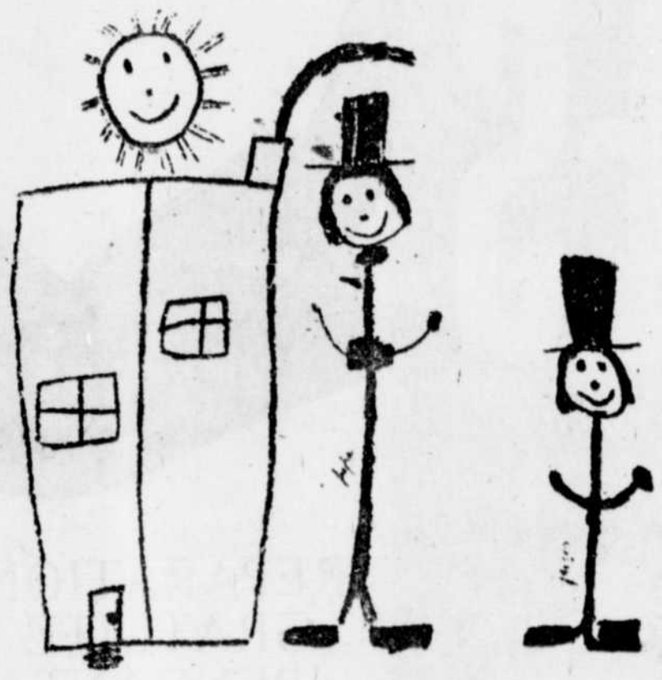
7) Eviter de comparer les dessins de deux enfants du même âge et, surtout, de montrer plus d'intérêt pour le travail de l'un que pour celui de l'autre. S'il y a une appréciation à faire entre plusieurs dessins, mieux vaut que ce soit entre les réalisations d'un même enfant, pour l'encourager.

8) Préserver le travail des enfants des railleries des grands frères ou des grandes soeurs de même que des mains du petit dernier qui peut détruire tout de go ce dessin auquel l'écolier tient tant parce qu'il y a mis toute son âme. A ce propos, on recommande aux parents de ne pas détruire en présence de ceux qui les ont faits les travaux d'enfants, ni de faire opérer par l'enfant lui-même un tri entre les oeuvres à conserver et celles à détruire. Ce serait, déclarent les auteurs Legentil et Doyon, le mettre dans une situation de morcellement de son être ou, tout au moins, de ce qui est intimement lié à son être.

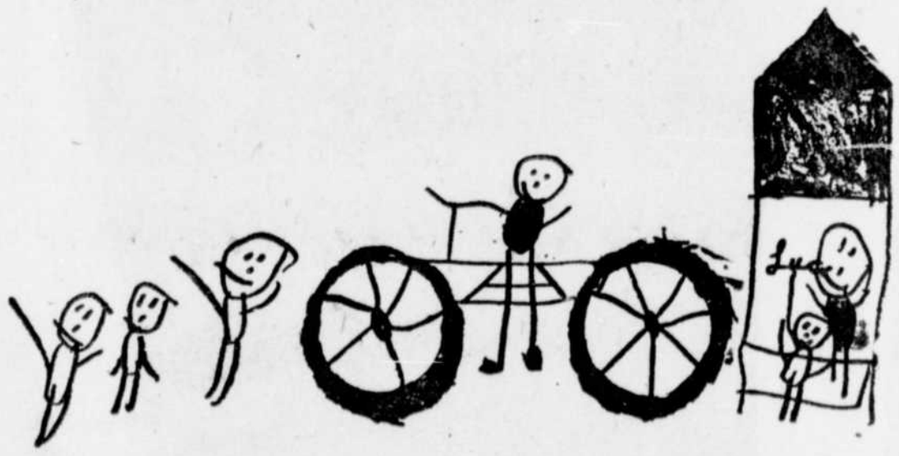
RECIPROCITE

Le merveilleux, dans l'initiation à la foi des jeunes âmes, ne se trouve pas seulement du côté de celui qui reçoit, mais aussi de celui qui donne. Il y a en effet une interaction, une réciprocité, qui fait qu'une transformation s'opère chez les parents et les maitres en même temps que chez les petits eux-mêmes. Pas moyen de rester en dehors du jeu. Ceux qui "prennent au sérieux l'éducation religieuse de leurs enfants ou des jeunes qui leur sont confiés (...) sentent le besoin de reviser leurs positions, ce qui est une des plus grandes grâces qu'il leur soit donné de recevoir".

N. B. — Les parents et les instituteurs intéressés à faire plus ample connaissance avec le livre "L'enfant et le dessin au catéchisme" peuvent se le procurer à la librairie de l'ACTION.

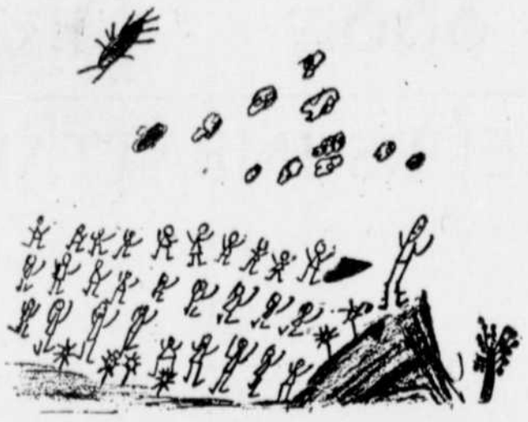


• Le dessin donne à l'enfant l'occasion de connaitre le monde extérieur ou il évolue, personnes et choses. Jean se représente ici avec son papa qu'il aime et qu'il admire. Les deux personnages sont en tout point semblables, autant pour ce qui est de leur conformation que de leur attitude (figures réjouies et bras en l'air dans un geste d'admiration). Mais le papa est de beaucoup plus grand que l'enfant, dans le dessin, ce qui montre bien de quelle manière le garçon voit son père : un homme fort, solide; un chef auquel on peut se fier; mais aussi un compagnon, un modèle auquel il faut de plus en plus ressembler.





• Chez le petit, l'émotivité et la subjectivité conditionnent les proportions données aux objets et aux personnes représentés. Notre dessin ci-haut en fait foi : Luc et sa bicyclette sont disproportionnés par rapport à la maman. Pourquoi ? Parce que Luc vient de recevoir en cadeau une belle bicyclette rouge dont il est tout fier. L'importance du rapport émotif qui s'établit entre l'enfant et l'objet reproduit fait exagérer les proportions de cet objet.



• Nous voyons ici la réalisation d'un enfant dont la seule soeur est plus âgée que lui de 17 ans. Vivant dans un univers familial où ne gravitent que des adultes, il se sent tout petit, impuissant. Il doute même de son importance. Aussi dans tous ses dessins retrouve-t-on ce petit arbre, esseulé, dans un coin, qui le symbolise. L'enfant a même reproduit, déjà, cet arbre minuscule dans un dessin représentant l'intérieur d'une maison. Comme quoi le dessin du petit exprime en premier lieu son monde intérieur.

Mise en garde contre l'expression "période d'activité"

Deux experts en catéchèse viennent de faire une mise en garde contre les expressions "activité" ou "période d'activité" dont l'emploi se répand de plus en plus en ce qui concerne l'enseignement de la catéchèse selon les nouvelles méthodes. Mme Renée Dubeau-Legentil et le frère Marcel Doyon, f.i.c., voient en effet d'un mauvais oeil la popularité de ces mots qui laissent croire qu'il existe un temps pour la réceptivité, alors que l'enfant serait passif, et un temps pour l'activité. Cette mauvaise utilisation, croient-ils, peut faire naître à la longue des attitudes fausses.

Les catéchètes suggèrent plutôt l'emploi de "période d'intériorisation ou d'approfondissement du message". Cependant, ajoutent-ils, il ne faudrait pas que le terme "intériorisation" fasse songer à une "mise en conserve". Ce mot dira vraiment quelque chose à condition que les maitres veulent bien lui donner une certaine résonnance dynamique. Cette résonnance, les experts la rapprochent du passage évangélique où il est dit de Marie qu'elle "gardait fidèlement tous ces souvenirs en son coeur". Marie n'emmagasinait pas des tas d'idées mais intériorisait, c'est-à-dire se nourrissait de ce que le Seigneur lui donnait. Ainsi, le petit doit se nourrir du Message que lui transmet le catechète.

Pas de coloriage ni de "scrap book"

Selon les auteurs du premier cahier de la collection de l'Institut de catéchèse de luniversité Laval, Mme Renée Dubeau-Legentil et M. Marcel Doyon, f.i.c., le coloriage d'images imprimées laisse l'enfant indifférent, quel que soit le sujet de ces images. Cette activité n'est d'aucun profit pour la formation religieuse, lors du catéchisme. Les experts en catéchèse étendent cette observation au découpage et au collage d'images.

"Malgré l'effort que font les enfants pour ne pas dépasser les limites des objets qu'ils colorient ou pour ne pas rogner les images qu'ils découpent, déclarent-ils, ils commettent invariablement des erreurs qui les font passer pour maladroits et qui les découragent". Quant à la colle, estiment Mme Legentil et le frère Doyon, elle est très efficace quand il s'agit de gommer, de salir ou de tenir bon alors qu'il faudrait décoller tel objet mal disposé !

A ces remarques sur les techniques du dessin au catéchisme s'en ajoute une autre, fort importante, concernant le modelage : pour certains, cette forme d'expression constituerait un médium beaucoup plus abordable que le dessin. Les gestes et les attitudes seraient plus faciles à rendre avec de la plasticine qu'avec un crayon et les enfants auraient beaucoup plus conscience d'exprimer ainsi ce qu'ils ressentent.

Côté matériel, nos deux spécialistes en catéchèse attirent l'attention sur les "scrap books". A leur avis, ces cahiers sont loin d'être à conseiller, même s'ils paraissent bien commodes au premier abord. A cause de leur maniement difficile et de leur tendance à se fermer constamment, ils emprisonneraient la libre initiative des enfants. Sans compter que le "scrap book", évidemment, ne prévoit pas plus ou moins d'espace selon les sujets à représenter. Toutes les feuilles sont du même format, c'est-à-dire souvent insuffisantes. Elles freinent donc la spontanéité des petits.

PROCHAIN MARIAGE



Annick Doussau



Paul Fortin

M. et Mme Robert Doussau de Neurisse, Paris, France annoncent le mariage de leur fille Annick avec M. Paul Fortin, avocat de Montréal, fils de M. et Mme Lauréat Fortin de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 13 août en l'église d'Habas (Landes) France. (**)

Le catéchisme actuel n'est pas assez libéré de l'ancienne formule

Le nouveau catéchisme qui est dans les mains de nos jeunes de 1ère et 2e années suit-il en tous points les dernières données catéchétiques ou, tout en voulant s'adapter à la nouvelle catéchèse, a-t-il de la difficulté à se libérer de l'ancienne formule ? Voici ce qu'en pensent le Père Louis Racine, diplômé de l'Institut dominicain de Pastorale de Montréal et M. Louis Gagnon, professeur à l'école des Beaux-arts de Montréal :

"On peut se demander si la nouvelle catéchèse est allée au bout de ses intuitions. Un lourd passé de confiance absolue en la transmission du message chrétien par voie exclusivement doctrinale l'empêche, nous semble-t-il, de franchir ici le pas décisif.

"Un tout récent mémoire écrit en vue de l'obtention du diplôme de catéchèse de l'Institut catéchétique Lumen Vitae, analysant notre nouveau catéchisme, a bien montré à la fois son mérite et "le chemin qui lui reste à parcourir" pour coincider parfaitement avec son intention de départ. En introduction, les rédacteurs de ce catéchisme affirment avec toute la netteté souhaitable, leur intention de rejoindre la vie de l'enfant et de former chez lui non pas la mémoire ou l'intelligence seules, mais l'attitude de l'âme devant le Dieu de la Révélation. Et, en effet, dans ce catéchisme, tout est centré sur les relations de l'enfant avec les Personnes divines.

"Mais ce nouveau catéchisme ne peut se résoudre à ne pas être un livre de doctrine. Certes, la doctrine est ici au service de la relation de l'enfant avec Dieu. Pourtant, le catéchisme part de ce qu'on sait sur Dieu. Il ne part ni de l'enfant, ni des étapes de sa vie, ni de ses grandes expériences, pour en dégager les valeurs chrétiennes implicites.

"On s'y réfère souvent à la vie de l'enfant, mais c'est toujours pour servir un thème doctrinal étudié. Ainsi, on fera bien allusion au repas de famille, mais non pour en dégager les valeurs chrétiennes implicites; on s'en sert uniquement pour illustrer la doctrine chrétienne de la messe. (1) Par ailleurs, une expérience indéniablement très importante comme la prise de contact avec le monde scolaire, n'est pas mentionnée.

"Corrélativement, on a compris le dessin d'enfant comme un dessin d'intériorisation du thème doctrinal proposé. L'enfant exprimerait ce qu'il a compris du thème. Ce faisant, il en assimilerait vitalement le contenu. On demande au dessin le service que la mémorisation n'a pas su rendre. Il est sûr, en effet, que l'expression d'une attitude intérieure peut aider à l'intérioriser, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

"Mais là encore, on ne part pas de la vie de l'enfant et de son expression spontanée. Il n'y a évidemment pas à s'en surprendre. Le catéchisme qui rejoint l'enfant par le biais des thèmes doctrinaux pouvait difficilement concevoir autrement le dessin exécuté à des fins catéchétiques".

— Extrait de la préface de "L'enfant et le dessin au catéchisme"

(1) A ce sujet, Mme Renée Dubeau-Legentil et M. Marcel Doyon, f.i.c., estiment que c'est pratiquement peine perdue d'enseigner à l'enfant que l'Eucharistie est comme un repas d'amitié auquel le Seigneur nous invite, si l'enfant n'a jamais expérimenté ce qu'est un repas de fête pris en famille ou en compagnie de ses amis. Il faudrait tout d'abord, croient-ils, fournir aux enfants l'occasion de goûter les joies d'un repas de fête. De même, dire à un jeune qu'au ciel il aura la joie de se retrouver dans la maison du Père n'évoquera rien de réjouissant pour lui s'il n'a, pour toute expérience familiale, que le souvenir d'un foyer désuni.

Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES

Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 5-59

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin

CONSTIPATION

LE BOUQUET de la MARIEE



McKenna INC. FLEURISTES

1183 rue St-Jean — 522-6868

AUX INFIRMIERES LICENCIEES

Une captivante carrière vous attend dans les Forces canadiennes

BELLES OPPORTUNITES (VOYAGES - SECURITE, BONNE SOLDE, Excellentes conditions de travail) PENSEY-Y !



Venez, écrivez ou téléphonez au Centre de recrutement des Forces canadiennes le plus rapproché :

Québec - 1048, rue St-Jean - Tél.: 529-4191
Trois-Rivières, 1432, Ave Royale - Tél.: 374-3510
Rimouski, 1688, rue St-Germain - Tél.: 723-5271
Chicoutimi, 200 est, rue Racine - Tél.: 543-1880

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, des renseignements sur les diverses carrières offertes par les Forces canadiennes.

Nom ..... Age .....

Adresse .....

Ville ..... Tél.: .....

Dernière année d'étude réussie .....

LES FORCES CANADIENNES



● Quelle jeune fille n'a pas rêvé de porter un jour une robe longue ? En voici une d'une grande simplicité mais à la fois très chic. Elle est blanche, semi-ajustée et ornée de larges bandes de broderie. Vous êtes invitée à un bal, pourquoi ne la porteriez-vous pas ?

Selon la nouvelle présidente des diplômées en sciences domestiques

Les garçons doivent étudier l'économie domestique

MONTREAL. — (P. C.) — Les garçons, tout comme les jeunes filles, devraient suivre des cours d'économie domestique, déclarait hier, Wanda Young, qui commence son mandat de deux ans à titre de présidente de l'Association canadienne des diplômées en sciences domestiques.

Mlle Young, professeur en arts ménagers au Sheldon Williams Collegiate, à Régina, a été élu au terme du congrès de l'association tenu à Montréal du 11 au 14 juillet.

Ce groupement compte environ 1,200 diplômées en sciences domestiques à travers le Canada.

La nouvelle présidente préconise les cours d'économie domestique pour garçons, estimant que dans un foyer heureux, chaque membre de la famille devrait connaitre ces notions.

Wanda Young, qui a obtenu son baccalauréat en sciences domestiques à l'université de la Saskatchewan, son diplôme en pédagogie de l'université de l'Alberta et celui en sciences domestiques et familiales à l'Université Columbia, enseigne dans ce domaine depuis 21 ans.

Dans le cadre du programme d'échange de professeurs, elle a passé un an en Angleterre, une autre année en Colombie-Britannique, et le reste du temps en Saskatchewan.

Dans certaines écoles les garçons suivent des cours en sciences domestiques, a-t-elle dit, ajoutant qu'il en tient au gouvernement de chaque province de rendre ces cours disponibles pour les garçons.

Depuis quelques années, on a inscrit au programme d'autres sujets adaptés à la vie moderne.

A Régina, un projet pilote commencé en septembre comprend des cours sur l'alimentation et les textiles, et on se propose d'y ajouter d'autres cours portant sur le budget familial, le soin des enfants, la décoration d'intérieur.

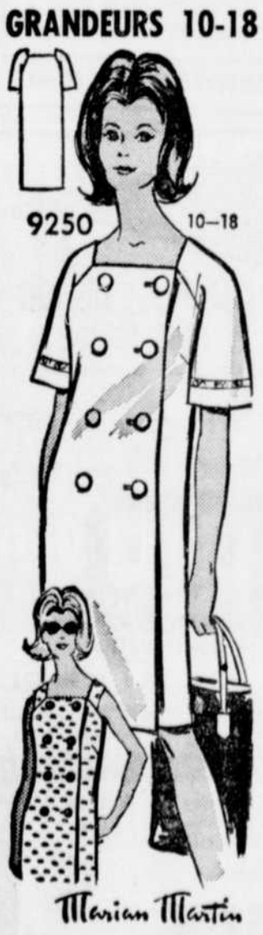
La nouvelle présidente a souligné que les membres de l'association veulent travailler en contact avec d'autres organisations se préoccupant de la vie familiale, et aussi augmenter leurs réalisations au niveau international durant les deux prochaines années.

Le prochain congrès aura lieu à Régina en 1968, peu avant celui de la Fédération internationale des Economistes ménagères, qui se tiendra en Angleterre.

Mlle Young souhaiterait que les déléguées canadiennes assistant au congrès de Régina, se rendent ensuite à Bristol, pour le congrès international.

Pour le prochain mandat, le conseil d'administration élu se compose, en plus de la présidente, de Mlle Sally Henry, de Toronto, première vice-présidente, ainsi que de Mme W. L. Oddie, de Tregarva, Saskatchewan; Mlles Isabel Bailey, de Régina, et Lois Hurst, d'Ottawa.

GRANDEURS 10-18



A plusieurs occasions, vous porterez cette jolie robe. Elle n'a pas de couture à la taille et se ferme à l'avant. Elle se porte avec ou sans manches.

Le patron 9250 se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16 et 18.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Evitez les rayons trop ardents du soleil pour prévenir le cancer

Le cancer de la peau se développera davantage parmi les femmes portant les maillots bikinis sous les rayons ardents du soleil. C'est ce que déclarait M. Maurice Grimes, directeur de la section ontarienne de la Société canadienne du cancer, dans une causerie prononcée à Chatham. M. Grimes a souligné qu'un programme de prévention devrait alerter le public et la profession médicale pour éliminer tous les facteurs susceptibles de provoquer le cancer, de même que l'état précédant le cancer dans la période latente, avant l'apparition des tumeurs.

Le crainte qu'une connaissance plus approfondie ne suscite "la phobie du cancer" est maintenant considérée comme un mythe, a déclaré M. Grimes. "Et de toute manière, a-t-il ajouté, on n'a jamais entendu dire que quelqu'un soit mort de phobie du cancer".

La possibilité d'un programme de méthodes préventives, dans le cadre d'une campagne menée de façon intensive, n'a pas eu suffisamment de prises dans la profession médicale, de dire le conférencier. Le dépistage des facteurs susceptibles de provoquer le cancer apporterait un moyen plus radical pour solutionner le problème.

La mode chez les diplômées en sciences domestiques

MONTREAL. (P.C.) — Un défilé de mode était présenté hier à l'intention des déléguées au congrès de l'Association canadienne des diplômées en sciences domestiques.

La plupart des modèles avaient été confectionnés au Canada, en utilisant des tissus canadiens, mais la collection comprenait aussi plusieurs ensembles de fabrication américaine.

Différents costumes de style "Mod" très en vogue à Londres, pouvaient servir d'inspiration aux économistes et même à des élèves des cours en arts ménagers, car la coupe ne semblait pas compliquée.

Une mini-jupe était portée avec des bas aux genoux, et un modèle "petit fille" comportait un tablier en même coton imprimé, et un bonnet genre bébé.

Le costume-pantalon était également illustré en deux modèles, et on notait le style "western" représenté par une robe à manches longues avec ceinture aux hanches.

Après la série des petites robes pour la jeunesse avant-gardiste, on a fait voir des modèles convenant aux femmes plus âgées, entre autres un élégant costume de nuance turquoise, et une robe de dîner en mousseline beige avec garniture de paillettes. Pour le soir, on suggérait une robe blanche rebrodée de brillants, sous un long manteau rouge, ou un modèle en taffetas avec une écharpe enveloppante.

Au cours de la journée de jeudi, les 300 déléguées au congrès avaient assisté à la conférence de Mildred Graves Ryan, directrice de la section couture de McCall Corporation, société qui présentait le défilé de mode.

Mathilde de Bonville élue présidente des femmes d'affaires de la province

VICTORIA.—(P.C.)—La Fédération des clubs de femmes d'affaires et des professionnelles du Canada a décidé de demander au gouvernement la formation d'une commission d'enquête sur le statut de la femme au Canada.

Les déléguées à la 20e assemblée biennale de la Fédération demandent également que la moitié au moins des membres de cette commission soit des femmes. Il s'agit d'un front commun fait par plusieurs associations féminines sur cette question du statut de la femme. Cependant, la Fédération présentera au gouvernement sa propre requête.

Les 6,300 membres de la Fédération sont représentés à l'assemblée qui s'est ouverte dimanche dernier à Victoria par 614 déléguées et observatrices.

Mme Louise Card, de Neepawan, au Manitoba, a été élue présidente de la Fédération. La présidente pour le Québec est Mme Mathilde De Bonville, de la ville de Québec.

Certaines Anglaises paient une pension alimentaire à leur mari

VICTORIA. — (P. C.) — Si les femmes doivent continuer à demander des droits égaux, elles accepteront les responsabilités qui vont de pair, tant sur le plan professionnel que familial, a déclaré la présidente de la Fédération Internationale des groupements de femmes d'affaires et diplômées d'universités.

Lady Barbara Littlewood prenait la parole devant les déléguées canadiennes réunies en congrès à Victoria.

En Angleterre, a-t-elle dit, lorsqu'un couple marié obtient une séparation légale, le mari peut obtenir une pension alimentaire de sa femme, s'il est incapable de travailler.

Devant la réaction de son auditoire féminin d'environ 700 congressistes, la conférencière a précisé que cette situation est "normale" et logique puisque les droits égaux supposent les mêmes responsabilités.

Lady Littlewood, de Guilidford, dans le comté de Surrey, en Angleterre, est avocate, et son mari et son fils sont également juristes.

La fédération internationale dont elle assume la présidence compte des membres dans 34 pays et travaille encore pour que les femmes de certains pays obtiennent des droits politiques et des possibilités d'avancement sur le même pied d'égalité que les hommes.

"En Inde, une femme est premier ministre, et en Angleterre, nous avons une femme juge de la Cour Suprême. J'attends le jour où la nomination à un poste important pour une femme ne constituera pas un événement inusité", de commenter Lady Littlewood.



● Voici la photo de la robe de mariée de Luci Johnson, dont le mariage sera célébré le 6 août prochain.

Paquet

Tous les jeunes de 3 à 14 ans sont invités à participer à notre

CONCOURS de DESSINS

Du 11 juillet au 30 août



C'est passionnant !...

Vous faites le dessin que vous désirez! de format suivant: minimum 12" x 12" jusqu'à 24" x 24" maximum. Lorsque votre dessin est fini, vous l'apportez ou le faites parvenir à notre bureau d'échanges au sous-sol à proximité de notre rayon de ferronnerie à St-Roch ou à la réceptionniste de Place Laurier. CHAQUE DESSIN DEMEURE NOTRE PROPRIETE.

GRAND PRIX DE TELE 4 Québec

une bourse d'études de $100.00 remise pour le meilleur dessin, quelle que soit la catégorie.

TROIS PREMIERS PRIX DE CATEGORIE

3 à 5 ans, 1ère catégorie
$50.00
DON DU SOLEIL

6 à 9 ans, 2ème catégorie
$50.00
DON DE L'ACTION

10 à 14 ans, 3ème catégorie
$50.00
DON DU CHRONICLE TELEGRAPH

NOMBREUX AUTRES PRIX: un radio transistors, don de CHRC, un radio transistors de CBV, une montre de CKCV, 50 disques de CJLR. Plusieurs bons d'achats de La Compagnie Paquet Inc.

Membres du jury: M. Clément Paré, directeur des Etudes à l'Ecole des Beaux-Arts, M. André Garant, peintre, professeur à l'école des Beaux-Arts, Mme Louise Carrier, portraitiste.

NOMINATIONS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

A la suite d'une décision du Conseil de l'Université, le recteur, Mgr Louis-Albert Vachon, P.A. V.G., annonce les nominations suivantes:

M. Fernand Bélanger est nommé directeur du département de la gestion des entreprises à la Faculté des sciences de l'administration et du commerce. Il succède à M. André Bisson, nommé récemment directeur des programmes de formation de l'Association des banquiers canadiens. M. Bélanger est professeur agrégé et il détient une maîtrise en sciences commerciales de l'Université Laval.

M. Jean Brunelle, professeur auxiliaire à la Faculté des sciences de l'éducation, est nommé directeur du département d'éducation physique à la Faculté des sciences de l'éducation. Il succède à M. Roch Roy parti en voyage d'études en septembre dernier. M. Benoit Roy avait été chargé temporairement de la Direction de ce département.

M. Jean Pineau, professeur auxiliaire à la Faculté de droit, est nommé professeur agrégé. M. Pineau a fait des études secondaires au Lycée Henri IV de Bergerac où il obtint un baccalauréat en 1952; il fit ses études universitaires à l'Université de Bordeaux qui lui décerna un doctorat en droit, en 1959.

M. André Paré est nommé directeur du département de l'enseignement élémentaire. Licencié en pédagogie, de l'Université Laval, M. Paré détient un diplôme de psychologie appliquée à l'éducation et un certificat de psychologie scolaire de l'Université de Genève.

M. Alain Soucy, professeur auxiliaire à la Faculté de foresterie et de géodésie, et trois étudiants: Mlle Louise Beaudoin, M. Jean Mercier et Eddy Champoux, ont été nommés membres de la Commission des affaires étudiantes. C'est Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur, qui présidera la commission à laquelle siègent également M. Alphonse St-Jacques et M. l'abbé Armand Maranda.

Démenti du ministère de l'Education

Le ministère de l'Education tient à souligner que le sous-ministre adjoint, M. Gilles Bergeron, n'a tenu aucun des propos que lui prête une dépêche de la Presse Canadienne en provenance d'Amos, notamment au sujet de la création prochaine d'un institut et de la situation des écoles normales de la région Abitibi-Témiscamingue.

D'autre part, aucun journaliste n'assistait à la réunion de travail à huis clos qu'a tenue M. Gilles Bergeron à Amos avec les responsables de l'enseignement dans cette région et avec Mgr Sanschagrin, administrateur apostolique d'Amos.

Une réunion semblable a d'ailleurs été tenue la même journée à Rouyn.



● CONSEILLER — La Commission des écoles catholiques de Québec a nommé récemment M. Raymond Durocher au poste de conseiller pédagogique pour l'enseignement de l'éducation physique. Diplômé de l'Université Laval et détenteur d'une maitrise ès science du Collège de Springfield, M. Durocher dirigera une équipe de 34 professeurs d'éducation physique, répartis dans les écoles sous le contrôle de la Commission. Il remplace à ce poste M. Yves Bélanger, maintenant directeur du Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec.

Récompense de $5,000 accordée à McGill

L'Université McGill est la première institution au Canda à gagner la grande récompense pour l'aide continuelle que les diplômés de McGill ont apporté à l'Université.

Le Conseil des diplômés américains (The American Alumni Council) a offert le récompense de $5,000 à Mademoiselle Elizabeth B. McNab, Directrice de l'Alma Mater Fund de l'Université McGill, lors de son congrès annuel qui s'est tenu à White Sulphur Springs dans l'Ouest Virginie du 11 au 14 juillet.

De nombreuses universités publiques et privées, collège de filles et de garçons ainsi que des écoles secoondaires participaient à cette compétition américaine.

L'Université McGill doit cet honneur aux résultats de sa campagne de l'an dernier. La campagne a rapporté $507,513 cette année, soit plus de $100,000 que l'an dernier.

La campagne de 1965-66 a rapporté $611,118.

Cette récompense fait partie du programme stimulant annuel pour les dons des diplômés qui est financé par "The United States Steel Foundation" et est administré par le Conseil des diplômés américains. Deux grandes récompenses sont décernées chaque année: une est accordée pour une campagne plus productive, l'autre pour une augmentation croissante des fonds amassés.

Parmi les gagnants précédents de la grande récompense accordée pour une augmentation croissante des fonds amassés, on trouve les noms des universités de Notre-Dame, Princeton, Dartmouth et Yale.

Durant les cinq dernières années, McGill a déjà reçu trois mentions honorables pour le travail qui a été fait dans ce domaine.

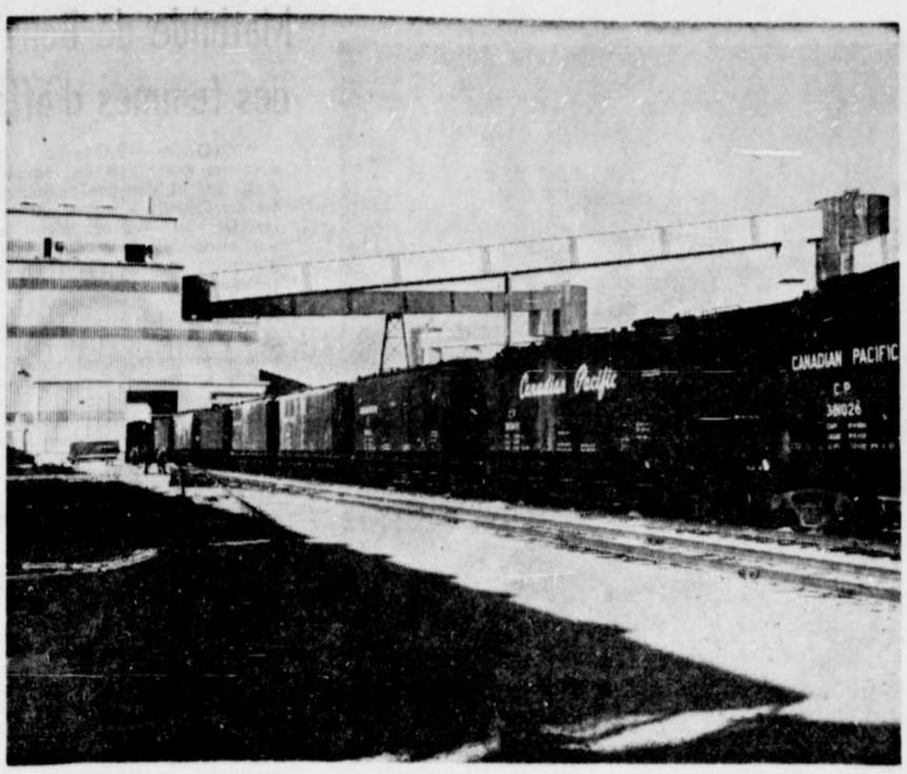
UNE RECOLTE 10 P. 8

Aux Iles-de-la-Madeleine, la récolte de homards à la fin de juin de cette année s'est chiffrée à 3,159,000 livres au regard de 2,761,000 livres l'année dernière, soit une augmentation de 398,000 livres.

Selon l'honorable Maurice Bellemare, ministre de l'Industrie et du Commerce, il s'agit là d'un revenu pour les pêcheurs d'un million six cent mille dollars ($1,600,000) équivalant à une augmentation de deux cent mille dollars ($200,000) par rapport à l'année dernière.

M. Bellemare ajoute que le nombre de bateaux est resté à peu près stable soit environ 490 de même que le maximum de 300 trappes par bateau est demeuré inchangé.

La majorité des prises est acheminées vivantes sur les marchés de Boston et de New York. Le reste est traité dans les quatre conserveries des Iles-de-la-Madeleine. Ces conserves sont expédiées au Canada et à l'étranger.



● LES WAGONS-TREMIE attendent d'être chargés du précieux ingrédient fertilisant destiné aux marchés mondiaux. La production de potasse devrait atteindre, cette année, 3.2 millions de tonnes tandis qu'on prévoit pour 1970 une production de 12 millions de tonnes. (Photo Canadien Pacifique)

Importance accrue du transport de la potasse dans l'industrie ferroviaire

L'importance du transport de la potasse a considérablement augmenté depuis quelques années dans l'industrie ferroviaire canadienne. Et il semble que le mouvement de ce produit chimique en provenance des provinces des Prairies n'est qu'à ses débuts.

L'extraction de cette matière utilisée dans la fabrication des engrais est devenue du jour au lendemain une industrie d'envergure. Il y a à peine sept ans, il n'y avait dans l'Ouest qu'une seule mine en production. Aujourd'hui, les provinces des Prairies ne les comptent plus.

La production canadienne, qui a été l'an dernier de 2.5 millions de tonnes, devrait atteindre 3.2 millions de tonnes en 1966. On prévoit un tonnage d'environ 12 millions en 1970.

Les sociétés de chemin de fer canadiennes disposent cette année de 6,000 wagons pour le transport de la potasse. En 1970, les prévisions prévoient l'usage de 12,000 wagons et 300 locomotives en vue du transport de ce seul produit.

Le transport de la potasse en provenance de l'Ouest a augmenté à un tel point ces dernières années que le Canadien Pacifique a dû faire l'achat de nouveau matériel roulant dont 1,500 wagons couverts à trémies.

A la fin de la présente année, le parc de wagons pour le transport en vrac sera de 4,100.

La production de la potasse doit augmenter en fonction de la population mondiale. En effet, la population de la planète, qui est de 3 milliards d'habitants aujourd'hui, doublera à la fin du siècle, ce qui signifie une forte hausse de la production des denrées alimentaires. Or on connait l'importance des engrais dans la production agricole, surtout s'il y lieu de tirer le maximum de profit des terres cultivables. C'est ici qu'entre en scène le produit chimique fertilisant de base qu'est la potasse.

$5,000.00 à qui écrira la chanson-thème de l'Expo '67

Qui composera la chanson-thème de l'Expo 67 ?

Une somme de $5,000 sera remise au vainqueur, qui percevra naturellement les droits d'auteur pour l'édition, l'enregistrement et l'exécution de la chanson.

On a jusqu'au 31 août pour s'inscrire au concours qui est ouvert aux candidats d'expression française et d'expression anglaise.

Un jury, formé de cinq Canadiens, choisira la meilleure chanson.

E nannonçant cette nouvelle, M. Jean Côté, directeur des Evénements spéciaux, a exprimé l'espoir que la chanson-thème sera pour l'Expo 67 ce que "Meet Me In St. Louis" fut pour la foire mondiale de Saint-Louis, en 1904.

Les candidats pourront obtenir des bulletins de participation en écrivant au Concours international pour "La chanson-thème de l'Expo 67", a/s Festival du Disque Inc., Casier postal 700, Station H. Montréal.

$10,000 pour 50 secondes de pellicule

Le meilleur film d'une durée de cinquante secondes sur le thème de l'Expo 67 "Terre des Hommes" vaudra à son auteur un prix de $10,000.

Ce concours sera l'événement marquant du 8e Festival du Film à Montréal, Festival qui, en 1967, serait inscrit au programme de spectacles de l'Expo.

Le vainqueur recevra également une médaille d'or et son film sera distribué à tous les cinémas et postes de télévision de l'univers.

Les candidats pourront présenter autant de films qu'ils le désireront. Ils ont jusqu'au 1er octobre 1966 pour s'inscrire au Festival du Film de Montréal, 175 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Aménagement d'un nouveau parc national à Terre-Neuve

Des spécialistes fédéraux et provinciaux de parcs étudient le projet de l'aménagement d'un nouveau parc national dans Terre-Neuve.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement le ministre fédéral du Nord canadien et des Ressources nationales, M. Arthur Laing, et le ministre des Mines, de l'Agriculture et des Ressources de la province de Terre-Neuve, M. W.J. Keough.

L'étendue en cause, située en bordure du golfe Saint-Laurent sur la côte ouest de la province dans la région de Bonne-Baie, est renommée pour son pittoresque exceptionnel, ses ressources fauniques et quelques cours d'eau excellents pour la pêche à la truite et au saumon. On est en train d'y faire des levés au sol, comme suite aux levés aériens exécutés plus tôt. Si l'emplacement est jugé approprié, il est possible que la province en fasse cession au gouvernement fédéral qui l'aménagera en parc national et s'occupera de l'administrer.

On a suivi les mêmes formalités en 1957, lors de l'établissement du parc national de Terra-Nova dans l'est de Terre-Neuve.

Les levés qu'on effectue actuellement dans l'ouest de Terre-Neuve, s'inscrivent dans un programme général de recherches visant à découvrir de nouveaux emplacement propices à l'aménagement de parcs nationaux au Canada.



● CAMP BOUCHARD, STE-THERESE, Qué. — Choisir les emplacements pour les armes légères et de soutient d'une compagnie d'infanterie demande une étude approfondie de la carte géographique suivi d'une vérification sur le terrain même. Voici ici un groupe d'officiers de milice, élèves sur le cours de tactiques qui se donne présentement au camp Bouchard, Ste-Thérèse, Qué. De gauche à droite, le capitaine F. W. C. Legerquist, 9365 avenue Brome, La Salle, et les capitaines R. Bourdages, 209, 25e rue, Québec et G. Preaux, 3e avenue Bouchard, Lévis, tous deux membre du 6e Régiment d'Artillerie de Campagne (Milice) ainsi que l'instructeur le lieutenant-colonel Patrick Desgroseillers, commandant du régiment Les Fusiliers Mont-Royal. (Photo, Forces Canadiennes)

Addition de vitamine "D" au lait

OTTAWA. — La direction générale des aliments et drogues a laissé entendre aujourd'hui qu'elle craignait que, à la suite de rapports selon lesquels une forte consommation de vitame D aurait des effets nuisibles, il ne se produise une baisse de la production et de la consommation du lait auquel a été ajoutée cette matière nutritive essentielle.

Il est prouvé que les nourrissons et les enfants ont besoins de vitamine D. Le Conseil canadien de la nutrition a recommandé une ration quotidienne de 400 unités internationales. S'iis n'ont pas suffisamment de vitamine D, les enfants deviennent rachitiques et, l'an dernier, plus de 100 cas de rachitisme se sont présentés au Montreal Children's Hospital. Dans tous ces cas, les enfants avaient été nourris au lait nature entier sans supplément de vitamine.

Dans l'espoir de réduire au minimum la fréquence de ces aliments, une modification récemment apportée aux Règlements sur les aliments et drogues a permis d'ajouter de la vitamine D au lait. Le lait étant de consommation régulière chez les enfants, il constitue un moyen particulièrement sûr et approprié de distribuer cette vitamine. La quantité qui peut être ajoutée au lait est limitée par chopine et demie aux 400 unités internationales requises pour chaque jour.

La plupart des enfants peuvent prendre, sans effet nocif, beaucoup plus que la quantité requise de vitamine D. Il semble toutefois qu'un très faible pourcentage d'entre eux soit particulièrement sensible à cette vitamine. Afin que ces enfants ne consomment pas la vitamine D en quantité excessive, des restrictions ont été imposées quant à la quantité qu'il est permis d'ajouter aux produits alimentaires et quant au nombre des produits auxquels elle peut être ajoutée.

Ces nouvelles dispositions des Règlements sur les aliments et drogues devraient faciliter aux parents la tâche de s'assurer que leurs enfants consomment quotidiennement leurs 400 unités internationales de vitamine D sans qu'il y ait danger d'absorber, par voie, des produits alimentaires, une ration excessive de cette vitamine.

Capture d'une truite de 46 lbs et 9 onces au grand lac Mistassini

QUEBEC, le 13 juillet 1966. — Après une lutte épique d'une heure et demie, un pêcheur originaire d'East Pepperell, Massachusetts, M. Irving W. Pillsbury, a capturé la semaine dernière, dans les eaux du Grand lac Mistassini, une superbe truite grise ou touladi, que les indiens de la région désignent également sous le nom de namaïcouche, pesant 46 lbs et 9 onces. L'heureux et vaillant pêcheur utilisait un leurre "Daredevil" alors qu'il pêchait à la canne et ligne en trolant en profondeur. La truite, qui a mordu dès dix heures le matin, ne s'est rendue qu'une demi-heure avant midi.

Il s'agit d'un record pour la pêche à la truite avec canne et ligne au Grand lac Mistassini, record qui se rapproche de bien près de celui enregistré en septembre 1933 au lac Pythonga, dans le comté de Pontiac, alors qu'on y capturait une truite grise de 48 lbs. Cependant, ce record a été abattu en mai 1952, alors qu'un pêcheur muni d'une canne et ligne capturait dans les eaux du Grand lac Supérieur une truite grise de 63 lbs et 2 onces.

"Une question des plus graves"

WASHINGTON (A.F.P.) — M. Dean Rusk a déclaré que pour le gouvernement des Etats Unis le traitement infligé aux prisonniers américains au Vietnam-Nord est "une question des plus graves".

Au cours d'une déposition qui s'est déroulée jeudi devant une sous - commission sénatoriale d'enquête, le secrétaire d'Etat américain, répondant à une question que lui avait été posée à l'égard des humiliations infligées aux aviateurs américains récemment promenés dans les rues d'Hanoï à la manière des prisonniers de l'antiquité, a affirmé que la question faisait l'objet d'une étude serrée.

M. Rusk a souligné que le gouvernement des Etats-Unis ferait tous les efforts nécessaires pour tenter d'obtenir de la part du Nord-Vietnam l'observation de la convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre.



CARINTHIA · CARMANIA · FRANCONIA



Déprimé?
Faites la cure Cunard!

Une traversée par la Cunard, c'est une vraie cure de jouvence! Vous respirez à pleins poumons l'air tonifiant du large. Votre appétit se réveille devant la fine cuisine Cunard. Vous découvrez, sur la piste de danse, que tout votre entrain est revenu. Et quand vous rentrez dans votre luxueuse cabine, c'est pour dormir d'un sommeil d'enfant.

Pendant toute la saison, presque chaque semaine, un paquebot Cunard part de Montréal ou de Québec pour l'Europe. Et vous avez le choix entre six ports d'arrivée: Le Havre, Southampton, Rotterdam, Greenock, Liverpool ou Cobh. Vous pouvez aussi vous embarquer à New York sur le Queen Elizabeth ou le Queen Mary—les deux plus grands paquebots du monde. Facilités de paiement si vous le désirez. Consultez une agence de voyages.

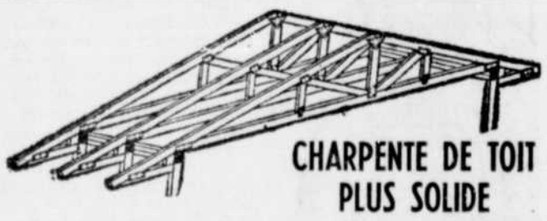
VOYAGER PAR CUNARD, C'EST DOUBLER SON PLAISIR.

CUNARD

VOUS ARRIVEZ REPOSÉ. VOUS REVENEZ RAJEUNI!

67, rue St-Pierre, Québec, P.Q. — Tél.: 692-0110

LOUIS RHEAUME INC.
599, 8e rue, Québec
Tél. : 529-2111
QUALITÉ — SERVICE
Manufacturiers de
PORTES CHASSIS ARMOIRES
AMEUBLEMENT DE BUREAUX ET MAGASINS
MOBILIERS D'EGLISES
• Escaliers • Pharmacies
• Planches à repasser
• Plinthes • Chambranles
• Moulures de toutes sortes
ESTIMES GRATUITS sur demande
PORTES MODERNFOLD ET SPACEMASTER



CHARPENTE DE TOIT PLUS SOLIDE
• Erection facile et rapide surtout en hiver, comparativement aux méthodes traditionnelles.
• Aucun travail d'ajustement.
• Pour tout genre de construction, de 10 à 70 pieds de portée.
• Mesures uniformes.
• Approbation de La Société Centrale d'Hypothèque et de Logement.
MATÉRIO INC
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
355, rue Dupuy — Tél. : 623-9871
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN

BOIS et MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
• PLANCHES MURALES de toutes sortes
• BARDEAUX MASONITE
• MERISIER — CHENE FRENE
• ARBORITE
• MERISIER A PLANCHER
• PORTES
• CEDRE DE LA COLOMBIE
• LATTES
• B-C-FIR préparé ou brut de toutes dimensions
• CONTRE-PLAQUE (Veneer)
• EPINETTE

Visitez notre nouveau local de PLANCHES MURALES revisé et remis à neuf, il facilitera vos achats.



600, 1ère RUE,
LIMOILOU - Qué. 3 - Tél.: 525-4708



● En train de discuter des derniers préparatifs en vue de l'entraînement annuel des membres du Service féminin de l'Armée canadienne sont de gauche à droite les capitaines Paulette Dupuis de Québec et Grace Ford de Montréal, toutes deux, membres de l'Armée régulière. Quelque 70 membres de ce service passeront deux semaines au camp Bouchard à Ste-Thérèse du 17 au 30 juillet pour y suivre des cours de qualifications pour les grades de sous-officiers et d'officiers.

Entraînement annuel estival du Service féminin de l'Armée au camp Bouchard

MONTREAL — Quelque 70 membres du Service féminin de l'Armée canadienne de la province du Québec, passeront deux semaines au camp Bouchard, à Ste-Thérèse, du 17 au 30 juillet prochain, pour suivre leur entrainement annuel estival.

Faisant partie de la Milice, ces femmes auront l'occasion de recevoir à peu près le même entrainement qui est donné aux hommes, soit celui des cours de qualification pour les grades de sous-officiers, d'employés de bureaux, de survie nationale et de promotion d'officiers.

L'instructeur-chef sera le capitaine Grace Ford, C.D., conseillère du Service de l'armée canadienne au quartier général district ouest du Québec. Elle sera secondée par le capitaine Paulette Dupuis de Québec. Ces deux officiers sont membres de l'Armée régulière.

FELICITATIONS

Le 4 juin à l'Académie de musique de Québec deux élèves de Mlle Jeannette Beaudoin organiste de cette ville, passaient leur examen de piano.

Mlle Christine Tremblay âgée de neuf ans, classe préparatoire (avec la note "Très grande distinction") elle a étudié seulement que 10 mois. Mlle Andrée Pagé, classe supérieure 1ère année avec la note "Grande distinction".

L'industrie animale en 1965

OTTAWA — La section de l'information sur les marchés vient de publier les dernières statistiques relatives aux ventes de bétail et de ses dérivés durant l'année 1965. En voici un aperçu.

Les bovins vendus par l'entremise des parcs publics à bestiaux, pour l'expédition directe aux abattoirs et pour l'exportation, se sont totalisés au sommet sans précédent de 3,595,114 têtes. On a expédié en outre 36,122 bovins de points de campagne d'une province vers les points d'une autre province, ce qui porte à 3,631,236 têtes le volume total des ventes. Le nombre de bovins d'engrais retournés aux parcs d'engraissement fut de 528,495, ce qui laisse des ventes nettes de 3,102,741 bovins pour l'abattage et l'exportation.

Les exportations de bovins de boucherie ainsi que de bovins laitiers croisés et de bovins de race se sont chiffrées par 551,983 — niveau le plus élevé après le sommet de 1958. A ce chiffre viennent s'ajouter 72 millions de livres de boeuf non désossé et désossé — l'équivalent de 144,000 en bovins sur pied. Les exportations de veaux vivants se sont accrues à 60,940 têtes et à 8.4 millions de livres de viande.

La pisciculture maritime est surtout du domaine de l'imagination

De puissantes forces que l'homme n'a pas encore appris à dominer sont constamment en action dans les océans

par
J. E. Shelbourne (White Fish Authority) et Dr J. H. Allen (Université de Strathclyde à Glasgow (Ecosse)

L'accroissement constant de la population mondiale n'est pas accompagné d'une augmentation correspondante de la productivité des mers. Néanmoins, l'industrie britannique de la pêche travaille dans un esprit de concurrence. Les différends internationaux à propos des droits de pêche ne sont pas toujours résolus par des accords multilatéraux; des pays comme la Grande-Bretagne se voient parfois interdire l'accès de zones de pêches habituelles.

Le poisson peut disparaître d'une zone de pêche pour des raisons naturelles, ou des manques locaux de poissons peuvent se produire si on ne les pêche pas rationnellement.

Tant que les hommes ne compteront que sur les ressources naturelles de la mer, il subsistera une incertitude sur la quantité de poissons pouvant être péchée. Les hommes ont appris à produire eux-mêmes la plupart de leurs aliments et les poissons de mer seront certainement les prochains à l'être. Actuellement, la pisciculture maritime est surtout du domaine de l'imagination. Avant qu'elle ne devienne une réalité il faudra analyser les méthodes et les moyens mis en oeuvre non seulement pour exploiter rationnellement la mer mais aussi pour accroître substantiellement le rendement obtenu. Ceci exige de savoir plusieurs choses : accroître la fécondité des mers, ensemencer suffisamment d'oeufs les mauvaises années, et améliorer la qualité des poissons par sélection. D'autre part, il faudra éliminer les espèces indésirables et procéder à la récolte de la manière la plus économique comme le font les cultivateurs De puissantes forces que l'homme n'a pas encore appris à dominer sont constamment en action dans la mer. Apprendre à établir les cycles de production afin d'obtenir le meilleur rendement en poissons comestibles doit être un des prochains objectifs. Notre époque se doit d'expérimenter de petites installations piscicoles situées dans des enclos côtiers, afin d'acquérir des connaissances élémentaires et d'accroître dans l'immédiat la quantité de poissons produite. Il y a très peu de temps encore, on pensait qu'il était impossible d'élever les poissons de mer en laboratoire jusqu'à une dimension acceptable. Cependant en 1962, un petit groupe de biologistes britanniques élevèrent des jeunes plies dans des bassins en partant d'oeufs de poissons pondus eux aussi dans des bassins. Ils obtinrent un taux de survie de 66% et une densité en fond de bassin d'environ 4,500 poissons de la taille d'un timbre poste par mètre carré.

Ce succès fut le résultat de plusieurs années de recherches effectuées sur les conditions de température, de débit d'eau, d'alimentation et d'éclairage nécessaires aux oeufs et aux alevins de plie dans les auges d'élevage. La conception des auges et le contrôle bactériologique sont également des facteurs importants. On effectue actuellement des essais à Port Erin, dans l'île de Man, au large de la côte nord-ouest de l'Angleterre, pour transformer les techniques expérimentales connues en un procédé de production à grande échelle de plies et d'autres poissons plats tels que la sole et le turbot.

Dans le cadre du programme commun entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation d'une part, et la "White Fish Authority" d'autre part, on a construit un centre piscicole qui devrait fournir 1.000.000 de plies au printemps, et plus tard dans la même année, un nombre identique de poissons plats pondant en été. Cent soixante mille jeunes plies furent produites en 1964 qui fut la première année de mise en service et cette année (1965) on espère que ce chiffre montera à 500.000. Actuellement, on s'approvisionne en oeufs de poissons avec des poissons sauvages et adultes habitués à la vie en bassins. On utilisera plus tard des poissons nés en captivité et sélectionnés pour leurs performances.

Avec un approvisionnement en alevins garanti tous les ans, nous sommes maintenant en mesure d'aborder la seconde phase de notre problème d'exploitation. Ceci demande la mise en liberté des élevins de poissons plats dans des enclos marins enrichis au préalable avec des engrais. Au cours de la seconde guerre mondiale, une équipe de biologistes dirigés par le regretté docteur Fabius Gross de l'université d'Edimbourg, montra que des substances nutritives non-organiques répandues dans les lochs marins écossais provoquaient une augmentation remarquable des aliments pour poissons. Les plies d'origine ou transplantées qui s'y trouvaient croissaient trois ou quatre fois plus vite qu'ailleurs. Il ne fut pas possible au docteur Gross de tirer profit de cette augmentation de nourriture disponible; le déplacement des poissons étant difficile et coûteux à réaliser. Notre nouvelle technique d'élevage résoud cette difficulté. Afin d'obtenir les bases d'une exploitation commerciale éventuelle, nous avons commencé à l'université de Strathclyde à Glasgow, des études sur les travaux d'aménagement nécessaires et sur les conditions hydrographiques de sites possibles de la côte occidentale ou d'îles écossaises. Il est déjà évident que les frais de construction constitueront la plus grosse part de l'investissement et que l'emplacement choisi devra permettre un échange facile de l'eau entre la pleine mer et toute la zone enclose. L'idéal serait une crique très large et peu profonde avec deux ou trois entrées étroites donnant sur une mer profonde subissant l'influence du Gulf Stream et riche en substances nutritives. On effectue actuellement des mesures sur divers paramètres tels que la température, la salinité, le PH et les substances nutritives disponibles, dans plusieurs bras de mer ayant des surfaces comprises entre 4 hectares et plusieurs centaines d'hectares. On est en train de fermer une petite crique d'environ 2 hectares à Argyll et on espère pouvoir y mettre des plies provenant du centre piscicole de l'île de Man en août 1965. L'endroit choisi a des fonds sablonneux et vaseux très riches en mollusques et en vers marins et est enrouté sur presque tout son pourtour par des rochers escarpés. L'accès direct à la pleine mer sera barré par deux murs d'une hauteur supérieure de 1,2 mètre à celle des plus fortes marées hautes de printemps, chacun de ces murs étant situé de part et d'autre d'un grand banc rocheux. Cinq vannes placées le plus bas possible dans les murs permettront à l'eau de se renouveler à chaque marée. Des déversoirs ajustables placés dans les murs permettent de faire varier de 1,5 à 3 mètres la profondeur moyenne de l'eau dans l'enclos et permettent également l'évacuation de l'eau d'écoulement des côteaux avoisinants. Un petit ruisseau d'eau douce qui coule à proximité de l'enclos est détourné grâce à un petit barrage et à une canalisation. La circulation de l'eau dans l'enclos et son renouvellement avec l'eau de mer est un point important de cette réalisation.

Nous avons l'intention d'installer une pompe qui pourra fournir à chaque marée, dans la zone la plus proche de la terre, le centième du volume d'eau contenu dans l'enclos. Nous espérons que l'utilisation combinée de cette pompe et des différentes vannes permettra d'obtenir des températures, des salinités et des taux d'oxygénation favorables.

La plupart des poissons comestibles européens demandent de 4 à 5 ans pour atteindre une taille marchande. En hiver leur croissance est ralentie du fait de la rareté des aliments et de la basse température de l'eau. Dans une troisième phase de nos recherches, nous avons l'intention d'étudier la possibilité d'élever des alevins dans des enclos côtiers où se déverseront de 130 à 230 millions de litres d'eau de mer à l'heure. Cette eau provenant de centrales côtières aurait une température supérieure d'environ 5° C. à celle de la mer. Il sera possible de réduire considérablement le temps nécessaire à un poisson plat pour atteindre une taille marchande si l'on peut maintenir toute l'année une température constante convenable et si un aliment bon marché est utilisé. Des "unités" de production situées dans des enclos marins permettraient de fournir des poissons d'une façon continue et prévisible à des conserveries.

Nous avons pensé utiliser des centrales nucléaires qui resteront pendant plusieurs années les centrales de base et fourniront constamment de l'eau chaude. Les poissons se trouveraient dans 4 bassins resctangulaires de 1000 m2 chacun et d'environ 1,8 m de profondeur. Les bassins, peu profonds, creusés dans le sol seraient garnis à l'intérieur de feuilles de plastique imperméable. Un bassin contiendrait des poissons âgés d'un an, deux autres des poissons de deux ans, et le quatrième resterait en jachère; une rotation se produisant chaque année dans l'utilisation des bassins. Les bassins n'utiliseraient qu'une petite partie (320.000 litres à l'heure) du débit total d'eau. Dans ces conditions, le débit d'eau horaire n'étant que le dizième de l'eau contenue dans les bassins, l'alimentation pourrait se faire sous forme de boulettes.

L'effet sur les poissons du chlore contenu dans l'eau fait partie des problèmes qui doivent être résolus avant de réaliser ce projet. Les opérations courantes effectuées en fonctionnement comportent l'addition d'eau de javel, à intervalles réguliers, pour éviter que les tuyauteries de la centrale ne soient obstruées par des organismes sessiles ou par de la vase d'origine bactérienne.

Les autres problèmes, plutôt mécaniques, à résoudre comprennent l'évacuation des matières fécaels et des aliments en excès, ainsi que d'autres opérations de routine. De toute façon, nous espérons qu'une petite installation expérimentale rentrera en service l'été prochain (1966). Pendant quelque temps encore, le poisson péché répondra aux besoins, mais l'élevage des poissons de mer est la solution logique pour se protéger contre la diminution des approvisionnements dans une industrie mondiale en constante concurrence.

Cours de formation sociale

Par correspondance

POUR RENSEIGNEMENTS: LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.

Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.

Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude



VENTE - SERVICE - PIECES
WAGONEER UNIVERSEL CAMIONS GLADIATOR
Jeep
Voyez les spécialistes du plus "Vaste centre Jeep" de l'est du Québec
PAVILLON RAMBLER INC.
2025 OUEST, BOUL. CHAREST — 681-4631
(Près de la Côte Myrand)

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Rep. National Chemical Extermination Co.
85, ave Lafresnière, Ste-Foy, Québec

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 524-2869

VOYAGE HONE ET T.-O.
L'OUEST CANADIEN
Du 31 juillet au 14 août
$495.00
(En collaboration avec le C.N.)
Réservez dès maintenant à : 460, 8e ave., Québec 3. (523-0031)

PROCHAINS VOYAGES
avec l'agence du T.-O.

29 juillet
Tour de la Gaspésie (5 jours) $59.00
(Congrès à Rimouski, seulement ..... $19.00)

31 juillet
L'OUEST CANADIEN $495.00
(15 jours) En collaboration avec le C.N. et les Voyages HONEY

5 août
WASHINGTON (Les lieux saints) et New York (Retour le 8 août) $ 69.00

EXPO 67
Le samedi, du 29 avril au 17 juin. $15.00
Guide et passeport compris

460 - 8e ave.
Québec 3, (523-0031)

UNIVERSITE LAVAL
Cité Universitaire Québec 10e

Faculté des lettres

A partir de septembre prochain, il sera possible de préparer par cours de fin de semaine, le **Certificat d'études supérieures de littérature française.**
Scolarité : 3 ans, à raison de 4 heures de cours par semaine.

Horaire des cours :
le vendredi, de 19h.30 à 21h.30
le samedi, de 9h.30 à 11h.30 A.M.

Conditions d'admission :
— être titulaire d'un baccalauréat ès arts.
— être titulaire d'un baccalauréat en pédagogie ou du brevet A, et subir avec succès l'examen d'admission fixé au samedi 6 août, à 8h.30, en la salle 1-A du Pavillon des sciences humaines.

Demandes d'admission :
Les intéressés font leur demande d'admission sur le formulaire que leur fournit sur demande le Secrétariat général.

Inscription : le 6 septembre 1966.
Début des cours : le vendredi 12 septembre 1966.

"Les frais d'examens sont de $5.00".

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser au Secrétariat de la Faculté des lettres

Université Laval
Cité universitaire, Québec 10e
Téléphone : 656-3401

ELECTEURS DE LEVIS
MERCI



La confiance que vous m'avez manifestée le 5 juin me permet depuis lors de m'occuper à plein temps des problèmes auxquels se heurte notre comté depuis nombre d'années. Dans plusieurs domaines, et je pense en particulier aux communications efficaces qui doivent s'établir entre la rive sud et Québec, il nous faudra sans doute une somme considérable d'énergie et d'initiative pour satisfaire les besoins légitimes de notre population.

Je tiens à vous assurer que j'entends exercer avec tout le dévouement dont je suis capable le mandat que vous m'avez confié en juin. Je tiens également à remercier sincèrement ceux qui m'ont accordé leur appui à ce moment et à assurer les autres que je les représenterai, eux aussi, de mon mieux, au Parlement de Québec.

Jean-Marie MORIN,
Député de Lévis.

ELECTEURS DE LOUIS-HEBERT
MERCI !



Même si la victoire n'a pas couronné nos efforts, il est un devoir que je ne veux pas négliger et c'est celui d'adresser à tous ceux qui m'ont secondé de leurs efforts ou appuyé de leur vote, un CORDIAL MERCI pour la confiance qu'ils m'ont manifesté.
Tous ensemble, nous avons défendu une noble cause et nous l'avons fait honnêtement et sincèrement.

L'avenir est à ceux qui travaillent et c'est ce que je continuerai de faire, n'ayant toujours qu'un souci, le bien-être de la population de mon comté

AU REVOIR ET MERCI.

MAXIME LANGLOIS
candidat de l'Union Nationale Comté Louis-Hébert.

ELECTEURS DE MONTMORENCY
MERCI !



Depuis déjà quelques semaines, je m'emploie activement à mériter la confiance que vous m'avez accordée le 5 juin. Mon travail, qui attire sans doute moins d'attention qu'en période de session, m'a déjà permis de constater les principaux besoins de notre comté et du Québec tout entier.
Je tiens donc aujourd'hui à remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué à la victoire, mais je tiens tout autant à assurer tous les électeurs du comté que j'entends représenter le comté tout entier au Parlement de Québec. J'ajoute à cette expression de ma reconnaissance l'engagement formel de me consacrer totalement à la défense des meilleurs intérêts de notre comté.

GASTON TREMBLAY, M.D.
Député de MONTMORENCY.

ELECTEURS DE SAINT-SAUVEUR
MERCI !



Les lourdes tâches que doit accomplir un député qui est aussi ministre . . . séances du Conseil, séances à la Trésorerie, réunions à couvrir, heures de bureau . . . et j'en passe, sont tellement nombreuses qu'elles m'ont presque fait oublier mes devoirs personnels.
Aujourd'hui, je veux remplir une mission agréable, celle de dire MERCI à tous ceux qui m'ont secondé de leurs efforts ou appuyé de leur vote.
Comme par le passé, je continuerai à travailler pour le bien-être de la population et en particulier pour celui de mon comté.

A TOUS UN CORDIAL MERCI!

FRANCIS BOUDREAU
Député de Saint-Sauveur

ELECTEURS DE LIMOILOU
MERCI !

Le 5 juin, je suis devenu, grâce aux efforts de mes supporteurs et à l'appui de nombreux électeurs, votre représentant au Parlement de Québec. Par la suite, le premier ministre, M. Daniel Johnson, honorait notre comté en m'invitant à faire partie du Cabinet. Cette confiance de mes électeurs et du premier ministre m'invite à redoubler d'efforts pour défendre ardemment les intérêts de notre comté et du Québec tout entier.

Je vous exprime donc ma plus vive reconnaissance et je vous assure que je consacrerai mes meilleures énergies à la défense des intérêts qui nous unissent comme électeurs d'un même comté et comme citoyens d'un même Etat.

ARMAND MALTAIS

ELECTEURS DE CHAUVEAU
MERCI !



Dans la vie, il faut savoir trouver du temps pour chaque chose entend-on dire souvent. Aujourd'hui, le temps est venu d'accomplir une agréable tâche, celle de remercier tous ceux dont le travail et le dévouement ont fait que je suis le nouveau député de Chauveau. Sans ce travail et ce dévouement de nombreuses personnes, la situation serait sans doute différente aussi est-ce avec un vif plaisir que j'exprime ma vive reconnaissance à chacun.

Le travail est commencé et il va se continuer pour le plus grand intérêt de chacun.

FRS-EUG. MATHIEU
Député de CHAUVEAU.

ELECTEURS DE JEAN-TALON
MERCI !



Mon admiration et ma confiance au chef de l'Union Nationale, Me Daniel Johnson ont fait que j'ai voulu lui apporter mon aide dans l'élection du 5 juin, en me portant candidat dans le comté de Jean-Talon. Même si la victoire ne nous a pas favorisé, je ne puis passer outre à l'agréable devoir d'adresser à tous ceux qui m'ont secondé de leurs efforts ou appuyé de leur vote, un CORDIAL MERCI pour la confiance qu'ils m'ont manifestée.
L'avenir est à ceux qui travaillent et c'est ce que je continuerai de faire, n'ayant toujours qu'un souci, le bien-être de la population et particulièrement de mon comté.

PAUL-A. CHAPUT
Candidat de l'Union Nationale, Cté Jean-Talon, Québec, Qué.

ELECTEURS DE PORTNEUF
MERCI !



Les efforts déployés par tous mes organisateurs et les nombreux électeurs qui les ont secondés, m'ont permis de remporter une brillante victoire.

Je viens aujourd'hui vous exprimer à tous ma reconnaissance et par la même occasion dire un CORDIAL MERCI à tous ceux qui m'ont appuyé de leur vote, m'accordant ainsi leur confiance.

Je me ferai un impérieux devoir de bien vous représenter, ayant comme but premier, servir de mon mieux toute la population de mon comté.

MARCEL PLAMONDON
député de PORTNEUF

Le complexe Manicouagan-Outardes pourra produire 34 milliards de KWH par année



● Notre reporter Roger Bruneau en compagnie de M. Raymond Lauzon, gérant de Outardes-4.

Au barrage de Manic-5

Les premières turbines produiront dès 1970

Par Roger Bruneau

Les équipes travaillant pour l'Hydro-Québec auront terminé à la fin de 1967, le bétonnage de l'imposant barrage Manic-5 sur la rivière Manicouagan, à 155 milles au nord de Baie-Comeau. Cependant, ce n'est qu'en 1970 que les premières turbines commenceront à y produire de l'électricité. Les huit turbines qui doivent composer l'ensemble ne seront totalement en opération que vers la fin de 1972: elles produiront alors un total de 1,800,000 chevaux vapeurs. La puissance totale des génératrices atteindra 1,344,000 kilowatts avec une productibilité de 7,358 millions de KWH.

Le barrage de Manicouagan-5 est composé de voûtes multiples à contreforts dont la hauteur totale sera de 703 pieds et la longueur de 4,310 pieds. Ce barrage créera un réservoir immense d'un volume de 115 millions d'acres-pied et d'une superficie de 800 milles carrés.

Au début des travaux, en 1961, des tunnels avaient été percés dans le roc pour détourner les eaux de la rivière, afin de préparer les fondations de l'ouvrage dans le cours même de la rivière. Les travaux préliminaires étant terminés en 1964, les tunnels furent obstrués et depuis ce temps, l'eau a commencé de s'accumuler en amont du barrage pour atteindre à ce jour, plus d'une centaine de pieds de profondeur. Avec un débit de 22,300 pieds cubes par seconde, il faudra encore six ans pour que le niveau normal du bassin soit atteint par les eaux. Ce n'est donc qu'en 1972 qu'on pourra mettre les huit turbines en opération.

DES CHIFFRES

Toutes les dimensions, les calculs à Manicouagan, tiennent presque de la fiction. Voici quelques chiffres qui donneront une idée des travaux en cours: les 3,000,000 de verges cubes de béton qui entreront dans la construction, auront un poids total de 6 millions de tonnes. La seule préparation de ce béton représente une industrie considérable: les agrégats produits sur les lieux s'accumulent à raison de 600 tonnes par heure; on fait le triage du sable à raison de 200 tonnes par heure; on produit chaque jour, dans une usine spéciale, 250 tonnes de glace qui entre dans le mélange du ciment pour le refroidir; le béton lui-même est produit à raison de 320 verges cubes par heure. Un barrage auxiliaire de moindre importance, qui sera situé à l'est de Manic-5, et qui sera destiné à contrôler le débit des eaux, nécessitera à lui-seul, 50,000 verges cubes de béton.

Le béton est transporté dans d'immenses bennes qu'on nomme "blondins" du nom de leur inventeur. Ces bennes peuvent contenir huit verges cubes de béton. Trois de ces engins se promènent continuellement le long de câbles d'acier qui passent à plusieurs centaines de pieds au-dessus de la base du barrage.

Le bétonnage se fait par unités d'environ cinq pieds d'épaisseur et d'une cinquantaine de pieds de longueur. A la base de la partie centrale, l'épaisseur de la voute est de 35 pieds et diminue graduellement selon son élévation.

Jusqu'à ce jour, on estime avoir terminé les deux-tiers du travail, en ce qui concerne le bétonnage.

LA CENTRALE

La centrale productrice d'électricité sera située à plus de 2,000 pieds du barrage, et en aval de ce dernier, sur la rive est de la rivière Manicouagan. On creuse actuellement dans le roc deux immenses passages qui seront en somme des tuyaux d'amenée des eaux vers l'usine. Ces tunnels auront un diamètre de 36 pieds chacun. A la base, ils alimenteront, chacun, quatre tuyaux se dirigeant vers autant de turbines. Ces derniers tuyaux auront un diamètre de 16 pieds.

MECANISATION

La mécanisation et l'automation seront seules responsables du bon fonctionnement de la centrale Manic-5. On n'y laissera même pas de gardiens en permanence. Les dizaines de constructions qu'on voit actuellement au pied du barrage, seront démolies et transportées ailleurs. On n'y laissera qu'un camp qui sera un petit hôtel pour les équipes d'entretien lesquelles viendront occasionnellement faire certaines vérifications sur les lieux.

Tout le barrage et la centrale seront contrôlés à distance par télécommande.

CONTRASTE

Cette situation fera un contraste avec la situation actuelle alors que 3,000 hommes travaillent à Manic-5. Le village temporaire aménagé pour la construction du barrage, groupe 400 familles qui bénéficient de tous les services publics qu'on trouve dans les villes, voire même davantage.

Les 225 élèves qui fréquentent l'école, peuvent y suivre des cours jusqu'en septième année.

La population en majorité catholique, profite des services de deux aumôniers et d'une magnifique chapelle.

Côté divertissements, un théâtre fait des projections tous les soirs; une boite à chansons reçoit de nombreux jeunes; on fait tous les sports possibles, depuis le tir à l'arc jusqu'au curling.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les hommes qui travaillent à Manic-5 font des semaines de 60 heures, soit dix heures par jour. Ils reçoivent un salaire moyen de $2.65 l'heure. S'ils font plus de dix heures dans la journée, ils touchent temps et demi. Le dimanche, ils touchent temps-double lorsqu'ils sont requis de travailler.

Mais ces hommes ne travaillent que six mois par an. En effet, les travaux sont suspendus durant l'hiver. On ne garde alors sur les chantiers, que quelques centaines de personnes qui s'occupent de la réparation des appareils, de l'entretien et de la surveillance.

Des 3,000 hommes travaillant au barrage, 2,200 sont à l'emploi de l'Hydro-Québec; les autres sont employés par divers contracteurs. L'Hydro paie annuellement $12 millions en salaires à Manic-5.

Par Roger Bruneau

Le développement du complexe hydroélectrique des rivières Manicouagan et Outardes, produira une aussi grande quantité d'énergie d'ici quelques années, que toutes les autres sources de l'Hydro-Québec réunies en 1965. En effet, l'Hydro-Québec a produit en 1965 une somme de 39 milliards de killowatts-heures d'électricité alors que le complexe Manicouagan-Outardes pourra produire annuellement 34 milliards de KWH.

C'est ce qui nous a été révélé lundi par M. René Levasseur, grand responsable des travaux gigantesques qui se poursuivent depuis quelques années à Manicouagan-5.

Ce seul barrage, connu sous le nom abrégé de "Manic-5" constitue à lui seul une merveille de la technique moderne et la visite des travaux qui s'y poursuivent depuis quelques années, impressionnent profondément.

BESOIN D'ENERGIE

L'utilisation de l'électricité, dans l'industrie, le commerce et la vie domestique, est devenue une condition primordiale de la vie quotidienne au Québec comme ailleurs. En 1955 et bien avant les experts avaient songé à la demande croissante de cette énergie, mais ce n'est qu'en 1955 qu'on décida de faire une analyse profonde que présentait la région des rivières Manicouagan et Outardes. L'ensemble du territoire étudié comprenait une superficie de 25,000 milles carrés, soit 17,000 milles carrés pour le bassin de la rivière Manicouagan, et le solde pour le bassin de la rivière aux Outardes. Ces études prirent plusieurs années et permirent finalement aux ingénieurs de déterminer l'emplacement que pourraient occuper des barrages.

C'est ainsi qu'on détermina l'emplacement de Manic-5 à 155 milles de Baie-Comeau; Manic-3 à 50 milles de Baie-Comeau et Manic-2, à environ 15 milles de Baie-Comeau. On décida par la même occasion de doubler la capacité du barrage McCormick à Baie-Comeau même. Sur la rivière aux Outardes on fit des projets pour les barrages 2, 3 et 4.

Le barrage Manicouagan 3 devait de son côté être relié au barrage qu'on projetait depuis longtemps sur les chutes Hamilton dans le Labrador, comme faisant partie d'une série de groupes mis en opération selon les besoins, aux heures de pointe. Incidemment, une décision devra être prise au cours de la présente année, concernant le développement de Manic-3 qui n'est pas encore commencé et cette décision, on le sait, sera reliée étroitement avec la décision qu'on pourrait prendre concernant le développement des chutes Hamilton.

L'AVENIR

Les besoins en électricité pour l'avenir ne diminueront pas. Le développement du complexe Manicouagan-Outardes prévoit les besoins pour 12 à 15 ans à l'avenir. Cependant, il faut déjà songer à produire une plus grande quantité d'électricité dans le Québec vers les années '80. La solution qui se présente actuellement aux yeux des experts pour combler ces besoins futurs c'est de développer un nouveau complexe dans les rivières qui se déversent dans la Baie James.

On regarde aussi attentivement les progrès qui se font du côté de l'électricité produite par des centrales qu'alimenteraient des sources d'énergie nucléaire, de même que des centrales thermoélectriques.

L'avenir de l'économie du Québec repose en grande partie sur cette production électrique. Mais il faut prévoir rapidement puisque selon les experts, les besoins en électricité double à tout les dix ans dans le Québec.

Enfin, on estime que le potentiel électrique de la province est de l'ordre de 30 à 40 millions de chevaux vapeur.

Et pour le moment, on concentre tous les efforts dans le bassin des rivières Manicouagan et Outardes afin de compléter le réseau du Québec qui sera l'un des mieux organisés à cause de la diversité des réserves utilisables aux heures de pointe.



● Une vue de l'arc central du barrage de Manic-5 avec les caissons de coulée au sommet.

Développement des chutes Churchill

Une entente devra être conclue d'ici septembre

Par Roger Bruneau

Il est important qu'une entente soit conclue pour le développement des chutes Churchill d'ici le mois de septembre, sans quoi le retard pourrait avoir une influence considérable sur le développement du complexe hydroélectrique des rivières Manicouagan et Outardes.

C'est ce que nous ont révélé lundi et hier, des experts actuellement affectés à la réalisation d'importants travaux aux barrages Manicouagan-2, Manicouagan-5 et Outardes -4.

On s'est donné en effet jusqu'au mois de septembre prochain pour prendre une décision définitive quant au développement du barrage Manicouagan-3. Les travaux à ce barrage ne sont pas encore commencés. Si une entente intervenait pour développer le barrage des chutes Churchill, on pourrait retarder de deux ans environ le début des travaux à Manic-3. Cependant, si une entente n'est pas intervenue en septembre, on commencera incessamment la construction de Manic-3, en vue de pourvoir à tous les besoins en énergie pour les dix ans qui débuteront avec l'année 1972.

On sait que le développement des chutes Churchill intéresse trois parties: l'Hydro-Québec, qui désire acheter l'électricité aux frontières du Québec pour en utiliser une partie sur son territoire et expédier le solde vers les Etats-Unis et l'Ontario; la compagnie Brinco, qui désire développer le barrage des chutes Churchill et qui devient également la voix du gouvernement de Terre-Neuve; et en trosisième lieu, le gouvernement du Québec.

Les négociations sont très avancées. Le premier ministre M. Daniel Johnson a avoué lui-même, après les élections du 5 juin, en prenant connaissance de documents qui lui étaient transmis par M. Lesage, que les négociations étaient plus avancées qu'il ne le croyait.

D'un autre côté, des observateurs affirment que tous les points du côté technique sont solutionnés. Il resterait à s'entendre sur l'intégrité du territoire. Ce dernier point se relierait aux désaccords qui existent entre le Québec et Terre-Neuve quant aux frontières du Labrador.

Une grande activité règne à Outardes-4 et à Manic-2

Par Roger Bruneau

Une vie très active anime actuellement les chantiers de construction des barrages Outardes-4 et Manic-2 sur la Côte Nord du Québec. Le premier est en pleine exécution, alors que l'autre fonctionne déjà en partie; c'est-à-dire que cinq turbines sur 8 tournent à pleine capacité à Manic-2.

Le gérant du chantier Outardes-4, M. Raymond Lauzon, nous a expliqué la technique tout à fait spéciale utilisée pour construire la centrale hydroélectrique à Outardes-4. En réalité, il s'agit de construire à cet endroit, quatre barrages pour fermer un bassin considérable. Ces barrages sont construits à l'aide de matériaux trouvés sur place. Le centre est constitué d'une terre argileuse provenant des glaciers, cette couche centrale est recouverte d'une terre sablonneuse, puis de graviers et de pierres pour constituer un obstacle aux cours d'eau. En réalité, on déplace une montagne, avec des instruments modernes, pour fermer quelques vallées.

Le principal de ce groupe de barrages demandera 10 millions de verges cubes de matériaux, tandis que le second demandera 6 millions de verges cubes. Les autres sont moins considérables et représenteront dans l'ensemble un déplacement de matériaux de 607,000 verges cubes. L'aménagement comportera une centrale dotée de quatre groupes générateurs de 216,000 à 220,000 HP; leur puissance installée globale sera de 880,000 HP. Quatre conduites forcées longues de 850 pieds et épaisses de 20 pieds de béton et d'acier entièrement dans le roc joindront la prise d'eau au canal d'amenée.

MANIC-2

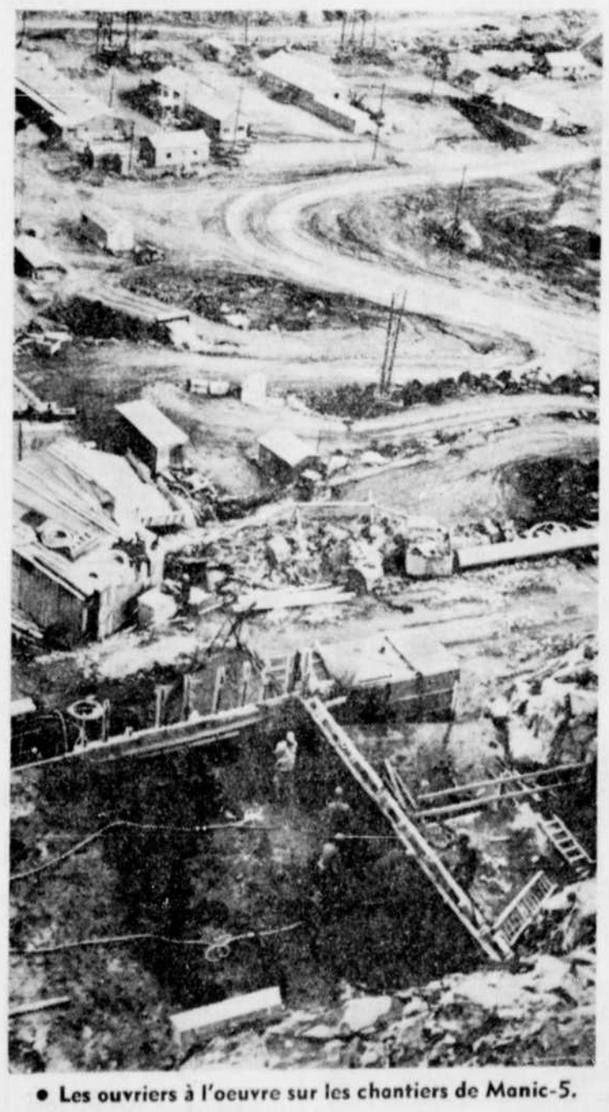
La centrale Manic-2 située à environ 15 milles au nord de Baie-Comeau, est à peu près terminée. Cinq des huit turbines qui doivent y être installées fonctionnent déjà et produisent une bonne quantité d'électricité. Cette centrale alimente déjà des régions importantes du Québec.

Le barrage Manic-2 comporte une particularité: il est doté d'une chute à bille. Il s'agit d'une chute aménagée à même la structure du barrage, pour permettre aux billes de bois à pulpe de franchir l'obstacle et de continuer leur route sur la rivière Manicouagan vers les usines situées en aval.

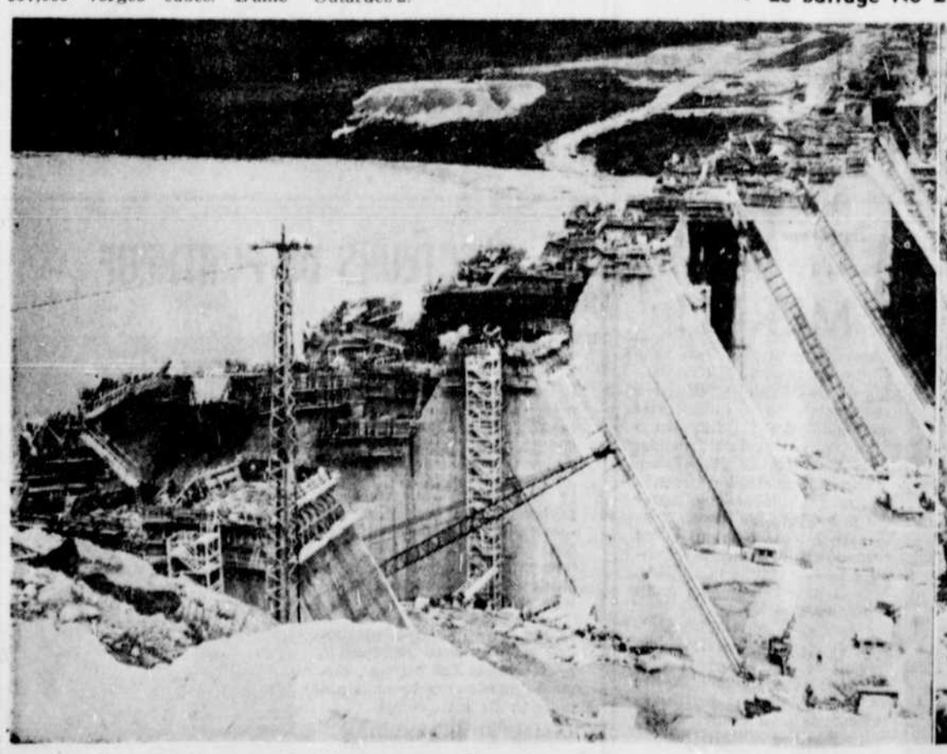
Le responsable de la construction de Manic-2, M. Michel Kozanovitch, qui est gérant de ce territoire, pour l'Hydro-Québec, sera aussi le grand responsable de Manic-3 lorsque ce dernier barrage sera mis en chantier. Il est également gérant de Manic-1 et Outardes-2.



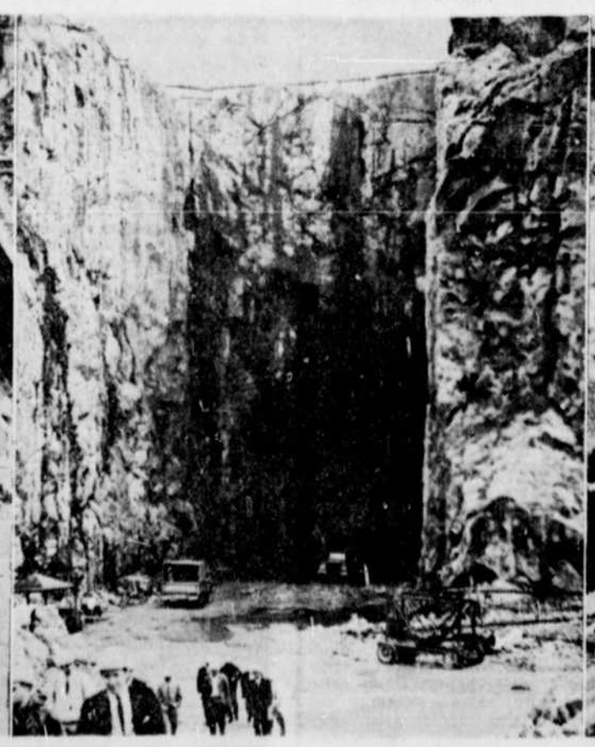
● Le barrage No 2 à Outarde-4



● Les ouvriers à l'oeuvre sur les chantiers de Manic-5.



● Le barrage de Manicouagan-5 vu à vol d'oiseau.



● L'entrée de l'un des deux tunnels creusés dans le lit du lac artificiel par où passera l'eau pour se rendre aux turbines.



● Cette photo nous montre l'ampleur des travaux de Manic-5.

NOUVELLES D'OTTAWA NOUVELLES D'OTTAWA NOUVELLES D'OTTAWA NOUVELLES D'OTTAWA

Des bourses de recherche au total de $290,000 à 207 Canadiens

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil des arts du Canada a annoncé hier que 207 Canadiens — la plupart des professeurs d'université — se partageront une somme de plus de $290,000 sous forme de bourses de recherche de courte durée dans les domaines des humanités, des sciences sociales et des arts.

La valeur de ces bourses varie selon la nature et la durée du programme de travail des bénéficiaires, jusqu'à concurrence de $1,500.

Voici la liste des boursiers de la province de Québec et le nom de l'université à laquelle appartient le boursier.

W.J. Arnold, Loyola, philosophie augustinienne, Angleterre — F. Aubut-Pratte, Montréal, orgue, Europe — J. Benoist, Montréal, anthropologie, Canada — R. Bernier, Le R.P. A. Bouchard, Laval, orgue 17e et 18e siècle, France.

G.P. Collet, McGill, litt. française, France — M.S.M. Croisat, Montréal, sciences politiques, France — L. Darios, Montréal, hist. de l'Amérique latine, Am. du Sud — B.M. Dupriez, Montréal, langue fr., Canada. — J.-C. Falardeau, Laval, sociologie de la litt., Canada — R.F. Garry, Montréal, géographie humaine, Cambodge — J. Goldner, Sir George Williams, géorontelogie, Angleterre — Hanna ,Montréal, Diderot, France — L. Harding CMR St-Jean, litt. anglaise, Etats-Unis — F. Henry McGill, sociologie, Trinidad — J.M.F. Heyen, Montréal, latin, Europe — Le R.P. T.F. Hoey, Loyola, litt. classique, Grèce — P.A. Landsley, McGill, peinture, Canada — J. Leduc, Mc Gill, litt. fr., France — P. Lefranc, Laval, litt. angl., Angleterre — A. Lermer SGW, économie, Canada — M.D. Lewis, SGW, hist. de l'Inde, Indes — P.E., Montréal, litt. grecque, Grèce — A. Lucas, McGill, litt. canadienne, Canada, Angl. — A.T. McKinnon, McGill, Kierkegaard, Europe.

J.G. Nicholson, McGill, langue russe, URSS — T. Prince-Falmagne, Montréal, hist. romaine, Italie — Soeur Marie-Louis Raymond, Montréal, musique, Europe — T.A. Resner, Laval, Chaucer, Etats-Cnis — G. Rocher ,Montréal, sociologie de l'éducation, Etats-Unis — W.G. Ross, Bishop, géographie hist., Canada — J.G. St-Pierre CMR, St-Jean, linguistique, Angleterre — P. Savard, Laval, histoire, Italie — A. Schacter, McGill, auteurs classiques, Angleterre — H. Senior, McGill, mouvement organiste canadien, Canada.

S. Singer, M folklore, Israël — J.G. Smith McG., économie, Ghana — T.T. Tinh, Laval, archéologie grecque et romaine, Italie — G. Trudel, M. droit, Etats-Unis. — L. Vallée, M., anthropologie culturelle, Bolivie.

L'intégration des forces armées

Une enquête royale sur la démission de quatre contre-amiraux à Ottawa ?

OTTAWA (P.C.) — L'intégration des forces armées a provoqué un différend qui a éclaté au grand jour aujourd'hui entre le ministre fédéral de la Défense, M. Paul Hellyer, et le contre-admiral William Landymore, chef du commandement des Maritimes et de la flotte de l'Atlantique.

Le contre-admiral Landymore, âgé de 50 ans, a déclaré qu'il avait été relevé de ses fonctions après avoir refusé de démissionner.

D'autre part, trois autres contre-admiraux seraient sur le point de quitter leurs postes. Toutefois, selon des sources bien informées dans les milieux de la Marine, la décision simultanée des 4 officiers serait une coïncidence et non pas une attaque concertée contre l'intégration ou l'unification des trois armes.

De leur côté, les contre-amiraux Robert Welland, 48 ans, chef adjoint des opérations au quartier général des forces canadiennes, à Ottawa, et H.C. Burchell, 54 ans, d'Ottawa, ont confirmé qu'ils avaient demandé leur mise à la retraite prématurée.

On rapporte également que le contre-amiral M.C. Stirling, 51 ans, d'Esquimault, C.-B. chef adjoint du commandement des Maritimes et commandant de la flotte du Pacifique, aurait également demandé d'être relevé de ses fonctions avant d'atteindre l'âge de la retraite, soit 55 ans.

M. HELLYER

Entre-temps, M. Hellyer, qui effectue une tournée dans l'ouest du Canada, a déclaré à London, en Ontario, peu après l'annonce des départs présumés, qu'il n'avait pas reçu de démissions.

Pour sa part, l'ancien ministre conservateur de la Défense, M. Douglas Harkness, a affirmé dans la capitale qu'on avait demandé à un grand nombre d'officiers d'affirmer solennellement leur loyauté au ministre de la Défense. Selon lui, on leur a dit que s'ils n'étaient pas prêts à faire un tel geste, ils n'obtiendraient jamais de promotion et feraient aussi bien de démissionner.

M. Harkness a réclamé la destitution de M. Hellyer, du premier ministre, et il a soutenu qu'une enquête royale sur la situation était une "nécessité absolue".

Une subvention de $2 millions à l'Institut Vanier de la famille

MONTREAL, 15 (CNW) — Le premier ministre Lester B. Pearson a annoncé aujourd'hui que le gouvernement a approuvé le versement d'une subvention de $2 millions au fonds de dotation de l'Institut Vanier de la Famille. Le gouvernement recommandera également au parlement de voter des crédits dont le montant équivaudra aux contributions que l'institut recevra d'autres sources.

A la suite de cette nouvelle, des déclarations ont été faites par le Dr W. Penfield, président, et M. Stewart Sutton, secrétaire général de l'Institut Vanier.

Déclaration du Dr Wilder Penfield, président de l'Institut Vanier de la Famille:

La décision du gouvernement du Canada, est un magnifique hommage à son Excellence le gouverneur général et à Madame Vanier. Il s'agit là d'un projet splendide par le gouvernement pour le centenaire de la Confédération. Ils verseront une subvention initiale et voteront des crédits dont le montant équivaudra aux sommes recueillies par l'Institut Vanier de la Famille — Vanier Institute.

Nous espérons nommer le président de la campagne en faveur de l'institut la semaine prochaine. Afin de poursuivre le travail entrepris, l'institut aura besoin d'un revenu annuel assuré d'au moins $400,000. L'institut a été inspiré de la pensée du gouverneur général et de Madame Vanier. "La Famille", avait déclaré Son Excellence, "est la base de la société; le sens moral d'une nation repose sur sa force et sa vitalité".

Envoi immédiat recommandé d'un émissaire à Hanoi

Calgary. — (P.C.) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a recommandé hier l'envoi immédiat à Hanoi de l'émissaire spécial du Canada, M. Chester Ronning, pour empêcher l'exécution des pilotes américains capturés par le Nord-Vietnam.

Au cours d'une conférence de presse, le chef conservateur a affirmé qu'il faudrait s'attendre à des représailles de la part des Etats-Unis si les Nord-Vietnamiens traduisaient par des actes leurs menaces "inhumaines, injustifiables et provocatrices".

"La seule mention de procès publics et de mises à mort au sujet des aviateurs américains pourrait avoir des conséquences désastreuses non seulement pour le Nord-Vietnam, mais pour le reste du monde", a soutenu M. Diefenbaker.

M. Ronning, 72 ans, un diplomate retraité, s'est rendu deux fois à Hanoi cette année pour conférer avec les autorités nord-vietnamiennes. Selon le chef de l'opposition, l'émissaire est très respecté en Extrême-Orient.

Deux mesures de la Banque d'Angleterre pour faire face à la crise du sterling

Londres (AFP) — Pour faire face à la nouvelle crise du sterling, la Banque d'Angleterre a annoncé aujourd'hui deux mesures :

1. Le taux d'escompte, à 6 pour cent depuis juin 1965, est porté de nouveau à son niveau de crise de 7 pour cent, pour la quatrième fois depuis la guerre.

2. Une centaine de millions de livres vont être retirées de la circulation en obligeant les banques à effectuer auprès de l'institut d'émission de nouveaux versements équivalant à 1 pour cent du montant de leurs dépôts pour les banques de clearing londoniennes et 1-2 pour cent pour la Banque d'Ecosse. Un premier versement du même ordre leur avait déjà été ordonné en avril 1965.

Un porte-parole de la Banque d'Angleterre a précisé que ces mesures, prises avec l'approbation du chancelier de l'échiquier, sont destinées "à atténuer les pressions sur les marchés des changes, en resserrant davantage le crédit sur le plan intérieur et en faisant contre-poids à la hausse des taux d'intérêt et au resserrement du crédit à l'étranger".

Afin de réduire davantage le crédit bancaire, la Banque d'Angleterre a ordonné aux banques de dépôts de lui remettre une somme supplémentaire équivalant à environ 1 pour cent de leurs dépôts, soit une centaine de millions de livres.

Ces deux mesures auront pour effet, souligne-t-on dans les milieux financiers, d'une part de faire monter le loyer de l'argent, la hausse du taux d'escompte entraînant automatiquement une majoration des intérêts sur les découverts en banque, les prêts des banques et autres établissements de crédit, et sur les ventes à tempérament; d'autre part, en "stérilisant" une centaine de millions de livre supplémentaires, de réduire davantage les liquidités bancaires et par conséquent la demande intérieur. Les banques devront effectuer ce versement en deux tranches, la première le 20 juillet et la seconde le 17 août.

Cette action a été approuvée par le cabinet qui siègeait au moment où elle a été annoncée. On s'attend à ce que le chancelier de l'échiquier fasse cet après-midi aux Communes une déclaration dans laquelle il pourrait annoncer d'autres restrictions.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre sera donc le plus élevé de tous les pays industrialisés. Il se compare comme suit à deux des autres principaux pays.

Etats-Unis 4 1-2 p.c. depuis le 5 décembre 1965.
Canada 5 1-4 p.c. depuis le 13 mars 1966.
Belgique 5 1-4 p. c. depuis le 1er juin 1966.
France 3 1-2 p.c. depuis le 8 avril 1965.
Allemagne de l'Ouest 5 p.c. depuis le 26 mai 1966.
Italie 3 1-2 p.c. depuis le 7 juin 1958.
Pays-Bas 5 p.c. depuis le 2 mai 1966.
Suède 6 p.c. depuis le 9 juin 1966.
Suisse 3 1-2 p.c. depuis le 5 juillet 1966.
Afrique du Sud 6 p.c. depuis le 8 juillet 1966.
Japon 5.48 p.c. depuis le 26 juin 1965.

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)



L'affaire des amiraux et l'avenir de M. Hellyer

L'affaire des Amiraux compromettra-t-elle l'avenir politique du ministre de la Défense nationale, M. Paul Hellyer ?

Telle est la question qui surgit dans les milieux parlementaires de la capitale, où on se demande si le ministre n'a pas poursuivi avec trop de hâte et d'intransigeance le programme d'unification des forces armées.

Un programme bien révolutionnaire en lui-même, puisqu'aucun pays ayant des effectifs militaires d'importance n'a encore procédé à une semblable fusion.

Cette interrogation au sujet de l'avenir de M. Hellyer revêt d'autant plus d'intérêt que le ministre, en raison de son dynamisme, de son envergure, est considéré comme l'un des candidats sérieux à la succession de M. Pearson.

DEUX ANCIENS MINISTRES LE CONDAMNENT

Deux anciens ministres de la Défense nationale dans le cabinet Diefenbaker, MM. Gordon Churchill et Douglas Harkness, ont déjà dépassé pour leur part, le stage de l'interrogation.

Ils réclament énergiquement la démission de M. Hellyer, parce qu'il n'aurait plus la confiance des forces armées et parce qu'il aurait sapé le moral de nos militaires.

Tout au cours de la première moitié de la session, l'opposition et plus particulièrement M. Gordon Churchill se sont attaqués fréquemment à la politique du ministre de la Défense nationale. Ils se fondaient habituellement sur les doléances de hauts-gradés et sur certaines dépêches ou éditoriaux.

Les observateurs n'ont pas trop mordu à l'époque, tenant les propos des vieux grognards conservateurs pour trop alarmistes.

Ils considéraient le malaise au sein des forces armées comme tout à fait normal dans le contexte de ce programme révolutionnaire d'unification, qui bouleversait bien des traditions et en particulier celles de la marine, où les difficultés se centrent présentement.

Ils reconnaissaient aussi au jeune ministre de la Défense — il a quarante-trois ans seulement — la poigne voulue pour mener à bien cette difficile tâche.

Mais maintenant, les cercles politiques s'interrogent et se demandent si en réalité, le ministre de la Défense n'a pas fait preuve de trop d'arrogance à l'endroit des dirigeants militaires et aussi d'un certain mépris des traditions militaires.

M. Hellyer dit que la question en jeu c'est de maintenir la primauté du gouvernement civil sur les forces armées. Mais nous ne sommes pas dans une république sud-américaine effervescente ! Nous ne voyons pas les croiseurs de la marine remonter l'Outaouais pour bombarder et prendre d'assaut la capitale.

Le ministre aurait pu agir avec plus de diplomatie avec ces hauts gradés, au lieu de leur distribuer des ultimatums.

LE TEMOIGNAGE D'UN CONTRE-AMIRAL

Lorsque le contre-amiral William Landymore, chef des opérations navales déclare que "le maréchal de l'air Frank Miller et moi-même fûmes secoués en constatant que nous étions tous venus indépendamment à la même conclusion à propos du programme (de fusion) en ce qu'il atteignait notre identité comme service armé". On comprend les inquiétudes de ces militaires de carrière. Ils voyaient disparaître toutes les traditions, tout le décorum de leur force armée. Sans vraiment percevoir les avantages du nouveau régime. Le coup était dur et il est aisé de comprendre que beaucoup refusent de courber l'échine.

UN PROGRAMME FONDE SUR UN LIVRE BLANC

La politique d'avant-garde du Canada, en ce qui a trait aux forces armées, est basée sur le livre blanc sur la Défense nationale, publié en mars 1964. La nouvelle loi des forces armées qui a suivi prévoit un programme décennal de fusion des trois armes.

On réduit le nombre des commandements de onze à six, on adopte un seul uniforme, on coule les trois forces armées en un seul moule.

Théoriquement ce programme devait s'accompagner d'une économie d'un milliard, ce que contestent ses adversaires politiques et militaires.

L'unification des effectifs militaires paraît fort logique à notre époque où l'empiétement des forces armées les unes sur les autres, crée une confusion grandissante. Les grands pays disposent de l'aéronavale, qui est l'aviation de la marine; des fusiliers-marins, qui constitue l'armée de la marine, des parachutistes qui forment l'armée de l'air... Mais logiquement, l'unification des trois armes n'en pose pas moins un formidable défi.

Il est possible que le ministre de la Défense mène à bien ce programme révolutionnaire, mais il semble qu'il devra procéder avec plus de prudence et de doigté s'il ne veut pas compromettre son avenir politique.

Il est en voie de se faire de nombreux ennemis, ce qui pourrait l'empêcher de réaliser pleinement ses aspirations à la succession de M. Pearson.

On continuera à lui reconnaître beaucoup de dynamisme et d'assurance, mais l'on craindra chez lui le développement de tendances dictatoriales, bien incompatible avec cet "art du compromis" qui est indispensable à la viabilité d'un premier ministre au Canada. Le chef de gouvernement doit constamment louvoyer comme un voilier et on ne voit pas actuellement M. Hellyer dans ce rôle de "gars de la marine".

Assurance santé

Le président général de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. Marcel Pépin, serait désolé si le gouvernement québécois n'instaurait pas pour 1967 un régime complet d'assurance santé.

Interrogé par les journalistes alors qu'il attendait le premier ministre Daniel Johnson au bureau de ce dernier, hier après-midi, M. Pépin a déclaré qu'un retard dans ce domaine serait tragique étant donné l'importance d'un plan d'assurance-santé pour les gagne-petits. M. Pépin a ajouté qu'il espérait que le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, comprendra la situation. (S. G.)

La réussite de la greffe des bras connue plus tard

Ottawa. — (P.C.) — Une fillette de quatre ans dont les bras ont été greffés hier par un groupe de chirurgiens de la capitale, repose dans un état satisfaisant aujourd'hui à l'hôpital.

Un porte-parole de l'hôpital général d'Ottawa a précisé que Myrna Blair, dont les bras ont été amputés mercredi par une faucheuse, avait repris conscience à la suite de l'intervention chirurgicale qui a duré 12 heures.

Toutefois, la réussite ou l'insuccès de la greffe des bras ne sera pas connu avant plusieurs jours, selon les médecins.

Le Dr Fergus Ducharme, chirurgien orthopédiste qui a dirigé l'opération, a exprimé l'avis que l'intervalle de six heures qui s'est écoulé entre le moment de l'accident et celui de l'intervention a probablement été trop long pour permettre à la greffe de réussir.

Les lames de la faucheuse ont coupé le bras droit de la petite un peu au-dessous de l'épaule, tandis que le bras gauche n'était retenu au tronc que par un lambeau de peau.

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le soir : mardi, jeudi, vendredi.

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg Tél. : 626-1102
301, de la Canardière, Québec Tél. : 523-7760

NOUS PLAÇONS NOS ELEVES
RUEL BUSINESS COLLEGE
34, Côte du Passage — Tél.: 837-7295
JEUNES GENS **LEVIS** JEUNES FILLES
PARLEZ ANGLAIS ET FRANÇAIS
et votre avenir sera assuré
SECRETARIAT en 10 mois pour élèves 11e ou 12e année.
STENOGRAPHES bilingues en 2 ans pour élèves 9e ou 10e année.
LANGUE FRANÇAISE, LANGUE ANGLAISE, STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE, ARITHMETIQUE, DICTAPHONE, COMPTABILITE, ETC.
BUREAU LE LUNDI : de 10h. a.m. à midi et de 2 à 4h. p.m.

Positions obtenues par nos élèves en juin 1966

ASSELIN René	de Lauzon : Gauvreau & Beaudry, 48, St-Pierre, Qué.
AUBE Lisette	de St-Vallier : Gagnon, Lahaye, Avocats, 100, d'Youville, Québec.
AUBIN Léandre	de St-Lazare : Banque D'Economie, 1385, Chemin Ste-Foy, Québec.
BEAULIEU Mich.	de Lévis : Alliance Finance Corp., 878 B, rue St-Jean, Québec.
BEDARD Ginette	de Scott-Jonction : R. Tanguay Automobiles Ltée, Rond Point, Lévis.
BELLEAU Hélène	de Lévis : Gérard Desjardins, Arpenteur, 15, Dallaire, Lévis.
BLAIS Lise	de St-Michel : Banque Canadienne Nationale, 2779 boul. Laurier, Ste-Foy, Québec.
BLAIS Reynald	de Ste-Marguerite : R. Tanguay Automobiles Ltée, Rond Point, Lévis.
BLOUIN Nicole	de Beaumont : Union Canadienne Ass. 2475 boul. Laurier, Ste-Foy, Québec.
BOLDUC Monique	de Lauzon : Adjusters & Appraisers Ltd. 376, du Roi, Québec.
BOURGAULT Lis.	de St-Jean Port-Joli : Assurance-Vie Desjardins, Cité Desjardins, Lévis.
BOURGET Benoit	de St-Romuald : Banque Canadienne Nationale, St-Romuald, Lévis.
BOUTIN Ghyslaine	de St-Anselme : St-Romuald Construction Ltée, St-Romuald, Lévis.
BRETON Lise	de St-Gervais : Assurances-Vie Desjardins, avenue des Commandeurs, Lévis.
CAMPAGNA Doris	de St-Vallier : Banque Toronto Dominion, 111, St-Pierre, Québec.
CHASSE Claude	de Ste-Marie de Beauce : Bilopage Inc., 2525 boul. Henri-Bourassa, Québec.
CORRIVEAU J.-Cl.	de St-Vallier : Banque Canadienne Nationale, 2848, Chemin Ste-Foy, Québec.
COUTELLIER Mich.	de Lévis : Banque Canadienne Nationale, 67, Côte-du-Passage, Lévis.
COUTURE Andrée	de St-Anselme : Banque Canadienne Nationale, St-Anselme, Dorchester.
DION Yvon	de St-Charles : Banque D'Economie, 684, Grande-Allée est, Québec.
DORVAL Christ.	de Lauzon : Quebec Travel Bureau, 18, Ste-Anne, Québec.
FORTIN Jeannette	de Lauzon : La Société d'Ass. des Caisses Pop., avenue Bégin, Lévis.
FRADET Gérard	de St-Gervais : Imprimerie Provinciale, 515, du Pont, Québec.
FRADET Gisèle	de St-Raphaël : Assurance-Vie Desjardins, Cité Desjardins, Lévis.
FRADETTE Hélène	de St-Raphaël : Assurance-Vie Desjardins, Cité Desjardins, Lévis.
GAGNON Denise	de Squatteck : Banque Canadienne Nationale, 1623, Sheppard, Sillery, Québec.
GODBOUT Germain	de St-Gervais : Bilopage Inc., 2525, boulevard Henri Bourassa, Québec.
GOULET Alice	de St-Raphaël : Caisse Populaire, St-Raphaël, Bellechasse.
GUILLEMETTE Jacq.	de Ste-Claire : Les Remorques Vallières Inc., St-Henri, Lévis.
GUIMONT Renelle	de St-François : Rivard, Hickson & Sirois, 10, de Bernière, Québec.
LABBE Nicole	de St-Charles : Société D'Ass. des Caisses, avenue Bégin, Lévis.
LABRECQUE Lucille	de St-Raphaël : Lefaivre & Marmette, Syndics, 111, Côte de la Montagne, Québec.
LAHAYE Monique	de St-Louis de Pintendre : Kronstrom & Bergeron, Avocats, Québec.
LALIBERTE Cécile	de St-François : Niagara Finance, 229 boulevard Charest est, Québec.
LALIBERTE Laur.	de Honfleur : Les Poussins Enrg. de Honfleur, Bellechasse.
LAMONTAGNE Franc.	de Lauzon : Service de Réclamations St-Laurent Inc., 80, St-Pierre, Québec.
LEHOUILLIER Luc.	de Ste-Marguerite : Adjusters & Appraisers Ltd., 376, du Roi, Québec.
LESSARD Raymonde	de St-Henri : Banque Canadienne Nationale, 2848, Chemin Ste-Foy, Québec.
LONGCHAMPS Mich.	de St-Henri : Alliance Credit Corp., 6 A, Route transcanadienne, Lévis.
MORIN Marcelle	de Lauzon : G. T. Davie & Sons Ltd, 31, George T. Davie, Lauzon.
NADEAU Rita	de St-David : Assurance-Vie Desjardins, avenue des Commandeurs, Lévis.
SAWYER Madeleine	de Lévis : Adjusters & Appraisers Ltd, 376, du Roi, Québec.
SAWYER Suzanne	de Lévis : Raynald Guay & Yvan Dallaire, 229, St-Joseph, Lauzon.
TREMBLAY Yvan	de Beaumont : Garage Bégin, Route transcanadienne, St-David, Lévis.

ATELIER SPECIALISE
- Refilage-moteurs électriques de toutes classes et H.P. Traitements spéciaux pour eau-chaleur-humidité.
- Machines à souder. Contrôles, transformateurs. Service de dépannage. Service d'ingénieur.

ROBERGE
241 est, rue St-Vallier
Québec 2, tél.: 529-8191
VENTES D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL, ELECTRIQUE ET MECANIQUE DEPUIS 1928

COURS par CORRESPONDANCE
PROSPECTUS MALLE
6 & 7e, 8e, 9e, 10e et 11e ANNEES
SECTIONS GENERALE ET SCIENTIFIQUE
POUR ELEVES REGULIERS ET ADULTES
Aussi, COURS DE RECUPERATION
Examens et diplômes du Ministère de l'Education
A.C. 16-7-66
S.V.P. m'envoyer prospectus gratuit
Nom
Adresse
Comté

"A tous ceux qui ont été obligés de quitter la classe sans avoir terminé leurs études, je recommande l'INSTITUT RAYMOND. Leurs cours par correspondance sont tellement clairs et précis.
Si j'ai pu continuer mes études c'est grâce à l'INSTITUT RAYMOND."
signé: Noelline Poulin, St-Théophile, Beauce.
SOYEZ SATISFAIT VOUS AUSSI... comme des milliers d'autres, profitez de nos 17 ans d'expérience.
Institut Raymond
1475 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC 6

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

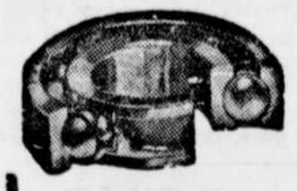
AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
PIERRE PROULX, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

Son choix... les tuiles PAGÉ naturellement!

TUILES DE PARTERRE
MARCHES D'ESCALIER
BLOCS DÉCORATIFS
CHAINES DE TROTTOIR
Demandez notre dépliant Tél. 623-9829
J.M. PAGÉ & FRÈRE inc.
coin côtes des érables et Ste-Claire


Travaux artistiques d'embellissement
Plantation de gros arbres
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
623-1455
Vieille Maison de confiance

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502


165, Prince-Edouard Québec 529-9088
GENERAL BEARING SERVICE LTEE

RESTAURANT Pastogne
RECEPTIONS BANQUETS ASSEMBLÉES D'AFFAIRES MARIAGES
Hôtel-Laurentides
150 boul. Ste-Anne. 663-7881

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

Le match de la semaine

(Par Jean Pouliot)

L'an dernier, les Twins de Minnesota étaient en 2e place au début de juillet, mais ils prirent durant ce mois une avance de six parties qui les mena facilement au championnat de l'Américaine.

Cette année, l'avance de 8 parties que détenaient les Orioles de Baltimore sur les Tigers de Détroit peut paraitre insurmontable, mais il faudra attendre une semaine avant de l'affirmer. En effet, les Tigres et les meneurs s'affronteront 6 fois en 8 jours et si le nouveau pilote Skaff peut remporter cinq de ses parties, il sera en plein dans la lutte.

Car, de même que Baltimore a joué seulement six parties contre des clubs de première division en juin, ainsi Détroit aura bientôt une série de 30 parties sur 33 contre les parents pauvres du circuit Joe Cronin.

McNALLY ET BALTIMORE

A 23 ans, Dave McNally est presque un grand frère dans le personnel de lanceurs des Orioles, car il peut donner des conseils à Wally Bunker (21) et Jim Palmer (20).

Comme si cela ne donnait pas assez de jeunesse à ce département, Eddie Watt (24) se permet d'avoir la meilleure fiche comme lanceur de relève à côté des vétérans Stu Miller, Dick Hall et Eddie Fisher.

A la recherche de sa 8e victoire cette saison contre 3 échecs, McNally pourra compter sur les coups de bâton de Curt Blefary (23), John Powell (24) et Dave Johnson (23) qui a ravi le deuxième coussin à Jerry Adair, échangé depuis lors. Et c'est une autre recrue, le receveur Andy Etchebarren qui dirige tous les lanceurs, alors qu'on croyait que l'absence de Dick Brown serait fatale à Hank Bauer.

On ne néglige pas pour autant Frank Robinson, l'acquisition de l'année, l'autre Robinson, Brooks, qui n'a plus besoin de présentation depuis la joute d'étoiles, ni le rapide Luis Aparicio. J'allais presque oublier Russ Snyder qui est en tête des frappeurs de la ligue. Il semble enfin que Bauer a réussi un coup de maitre dans son alignement au bâton car son trio meurtrier (3-4-5) produira vraisemblablement 350 points cette saison. Voici donc cet ordre probable au bâton: Aparicio, AC; Snyder, CC; Frank Robinson, CD; Brooks Robinson, 3B; Powell, 1B; Blefary, CG; D. Johnson, 2B et McNally, L.

McLAIN ET LES TIGERS

La performance de Denny McLain dans la joute d'étoiles vaudra probablement quelques millions de téléspectateurs de plus à la joute de la semaine. A 22 ans, il est le plus jeune du trio complété par Joe Sparma (24) et Mickey Lolich (25). Son receveur, Bill Freehan, bien qu'il en soit à sa 4e saison complète dans les majeures, n'a que 24 ans et Willie Horton, le champ gauche, a 23 ans.

L'expérience des Dodgers se retrouve à Détroit dans les lanceurs de relève Larry Sherry et Johnny Fodres, et l'utilité Dick Tracewski. Al Kaline, Norm Cash et Dick McAuliffe sont toujours des menaces au bâton.

L'alignement probable: McAuliffe, AC; Wood, 2B; Cash, 1B; Kaline, CC; Northrup, CD; Horton, CG; Freehan, R; Wert, 3B; McLain, L. McAuliffe peut jouer au 3e but, si Oyler ou Tracewski joue à l'arrêt-court. Jake Wood est le meilleur frappeur du club, mais il est parfois remplacé par Lumpe ou Tracewski à cause de sa faiblesse défensive.

En résumé: non seulement les deux premiers clubs au classement, mais les deux meilleurs au bâton avec des moyennes d'équipe de .261 pour les Orioles et .256 pour les Tigers.



Sport amateur à QUEBEC

Par Jean-Claude Laprise

Grande semaine du baseball mineur

Une visite au bureau d'André Gilbert, président du tournoi International de Baseball pee-wee, nous a laissé croire que cette grande semaine du baseball mineur, est appelée à de bons résultats avec une organisation sérieuse d'une trentaine de personnes prêtes à se dévouer.

Depuis quelques années, différents tournois ont pris naissance au Canada pour mousser davantage le baseball sur le plan mineur. Québec, qui possède maintenant une équipe de fort calibre, a voulu promouvoir le baseball au sein des plus petits, en annexant pour le mois d'août ce genre de compétition du 8 au 13 août, au Stade Municipal, du Parc Victoria.

Des âmes bénévoles travaillent dans l'ombre depuis quelque temps pour offrir au public de Québec quelque chose de bien. André Gilbert est définitivement assuré de la participation d'au moins trente équipes, dont vingt-cinq de l'extérieur.

Les régions de Montréal, Lac St-Jean, les Cantons de l'Est, la Beauce, Lévis et Québec seront représentées. Douze clubs américains furent visités par le comité du tournoi qui anticipe recevoir l'inscription de tros villes de l'Oncle Sam qui ont manifesté leur ferme intention de faire un séjour dans la Vieille Capitale.

La date limite d'inscription a été fixée à lundi, le 25 juillet. Les équipes venant des villes de plus 20,000 habitants joueront dans la classe A et les autres dans la classe B. L'équipe gagnante de section fera ensuite les frais de la grande finale fixée à samedi, le 13 août, dans l'après-midi.

L'horaire du calendrier comprend deux joutes en matinée et deux en soirée. Aucune partie ne débutera après 9h. p.m. Si la température retarde la marche du tournoi, des mesures ont été prises pour jouer huit rencontres par jour en utilisant les terrains de l'O.T.J. du parc Victoria qui servent aux petites ligues organisées.

Le prix d'admission a été fixé à 0.50 par jour pour les adultes et de 0.25 par jour pour les enfants. Une carte à $2.00 pour la durée du tournoi est actuellement en vente et disponible d'ici le premier août. La Direction du tournoi établira, au moyen d'un tirage au sort, l'horaire des matches qui devra être respecté par les équipes inscrites. Le nombre maximum de joueurs requis est de 15 et le minimum de 12.

Aucun cadeau ou récompense ne sera attribué pour une performance individuelle. Toutefois, trois trophées seront à l'enjeu. La durée d'une partie est de 6 manches, à moins que les règlements de jeu n'interrompent la partie, conformément aux règlements de la Little League. Aucune manche ne débutera après 1h¾ de jeu.

Il est attendu que des manches supplémentaires seront disputées, après le nombre règlementaire de manches ou à l'expiration du temps alloué. Toute différence de 15 points à la fin d'une manche complétée, verra la victoire accordée à l'équipe détenant une telle avance. Les règlements en force sont ceux de la Little League avec quelques modifications apportées par la direction du tournoi.

Les joueurs de tous les clubs éloignés de Québec seront hébergés aux frais du tournoi tant qu'ils seront en lice. Ceci s'applique aussi pour les repas. Un comité de Loisirs a été formé, afin d'occuper les jeunes visiteurs à des jeux intérieurs, en cas de pluie. Tous les profits serviront au développement du baseball mineur.

André Gilbert assiste en fin de semaine au tournoi pee-wee de la région de Montréal et profitera de son passage pour solliciter quelques équipes. En somme, si la température s'y prête toute la semaine, le tournoi s'entourera de bonnes assistances.

En quelques lignes

Jackie Hérisset, Marc Blondeau, Jean-Yves Laurin et Guy Michaud ont affiché une performance remarquable au tournoi provincial de tennis. — Le club de tennis Victoria est sur le point d'ouvrir ses portes. Une conférence d'information aura lieu lundi soir à ce sujet. — Les régates de la Fédération Nautique de Québec débutent cet après-midi au club St-Louis, du Lac St-Joseph.

Drolet et Koehler affronteront Coaticook

Ouzilleau et Lizotte dominent le club pour les points produits

Par Réal LABBE

Les Indiens continueront une épuisante série de rencontres en fin de semaine alors qu'ils iront jouer à Coaticook ce soir et reviendront à Québec contre le même club demain soir. Les porte-couleurs de la Vieille Capitale ont disputé six joutes depuis samedi dernier. C'est la seule équipe du circuit Ellyson qui eut autant de parties à jouer en une semaine, avec les rencontres du week-end, ils auront huit parties à leur crédit. Malgré tout, ils ont réussi à maintenir une moyenne de .500 en remportant trois victoires et subissant trois revers.

A vrai dire, ils n'ont connu qu'une manche désastreuse en six parties, soit lors de celle disputée à Granby jeudi alors qu'ils se sont fait compter six points et qu'ils n'ont pu répliquer. Et encore, on peut dire que ce n'est pas entièrement leur faute vu l'état du terrain qui est excessivement rapide et dont les joueurs ne connaissaient pas les caprices.

Claude Lizotte sera de retour avec les Québécois pour les joutes de fin de semaine; il est actuellement le meilleur frappeur de l'équipe avec sa moyenne de .362. D'autre part Claude-Denis Fortier fera un retour au jeu après une absence d'une partie en raison d'une suspension pour avoir discuté un peu violemment avec l'arbitre Brian Sopp lors de la partie de mercredi dernier. De plus, l'as-lanceur de relève, Raynald Bélanger, sera également sur l'alignement du gérant Ed Lyons pour les deux rencontres contre Coaticook. Bélanger avait été blessé lors d'une pratique dimanche dernier à Sherbrooke.

Ernie Drolet, la dernière acquisition des Indiens, sera probablement au monticule à Coaticook ce soir. Drolet en sera à sa première partie comme lanceur débutant depuis qu'il s'est joint à la brigade québécoise. Pour dimanche soir, Lyons a opté pour l'excellent Bob Koehler qui n'est pas encore défait cette saison. Une sixième victoire de cette merveille ne sera refusée par aucun amateur. Il est possible que son père, qui est actuellement de passage à Québec, puisse assister au match.

Chez les Canadiens de Coaticook, quelques changements ont été apportés au club. Tout d'abord le gérant Warren Langlay a dû céder sa place à Richard de Varney à la barre de l'équipe. De plus, les Canadiens seront privés des services de Chuck Roys, le receveur, et de George Huntington, voltigeur, qui ont été suspendus indéfiniment. Coaticook a remporté une éclatante victoire de 8-3 contre les Mets de Lachine jeudi soir, ce n'est pas peu dire car Lachine est reconnu pour aligner de gros frappeurs.

La partie de demain soir au Stade Municipal débutera à 8 h. 30 précises.

Voici quelques statistiques en date du 15 juillet, concernant les frappeurs et les lanceurs du club québécois :

FRAPPEURS

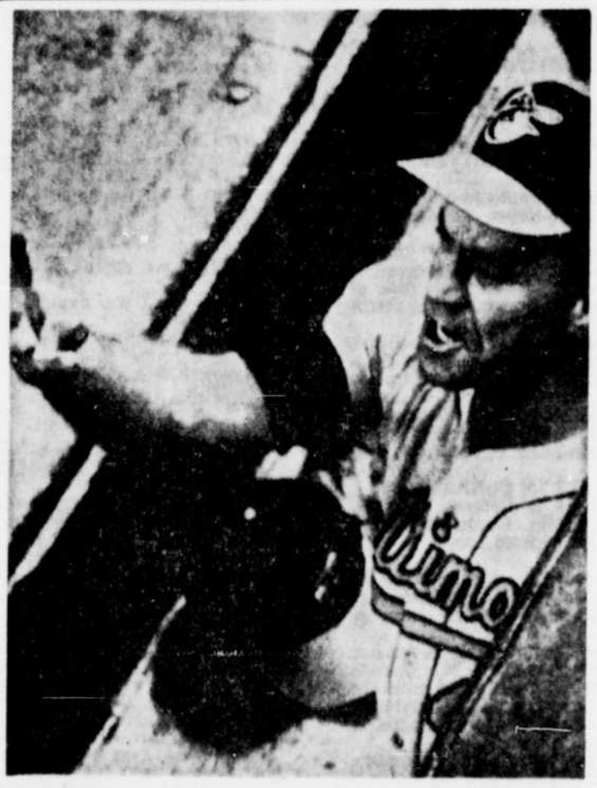
	AB	Pts	CS	PP	Moy.
Lizotte	47	5	17	14	362
Waraksa	95	14	31	2	326
Born	64	14	20	7	313
Després	74	11	23	8	310
Ouzilleau	108	19	33	14	305
Costentino	108	19	33	12	306
Moreau	41	3	11	3	268
Fortier	45	4	10	3	222
Woolfarth	91	13	20	8	213
White	15	4	3	4	200
Hill	67	11	12	3	177

LANCEURS

	vic. - déf.	m.p.m.
Bob Kohler	5 — 0	0.65
Bob Woolfarth	2 — 1	2.14
Reynald Bélanger	2 — 2	3.23
Claude Bolduc	1 — 1	3.60
Marcel Sanschagrin	3 — 5	4.41
Bill Horn	1 — 4	4.38
Ernie Drolet	0 — 0	1.35



● Sandy Koufax est félicité par John Roseboro (8) et Wally Alston après avoir remporté sa 16e victoire de la saison une cinquantaine d'heures après la joute d'étoiles. Wes Parker, à droite, pourrait bien sans le savoir porter le numéro (28) du total de victoires de Koufax cette saison. (Téléphoto U.P.I.)



● Hank Bauer joint le geste à la parole pour critiquer une décision de l'arbitre Larry Napp jeudi soir à Détroit. Quelques minutes plus tard, Napp esquissait le traditionnel geste qui signifiait l'expulsion du gérant des Orioles de Baltimore. (Téléphoto U.P.I.)

Le 15e gain de Marichal reporte les Giants 1ers

La 15e victoire de Juan Marichal cette saison a permis aux Giants de San Francisco de reprendre l'exclusivité du premier rang dans la ligue Nationale hier. Les Giants ont en effet écrasé les Phillies de Philadelphie 8-1 pendant que Pittsburgh perdait 5 à 4 contre Chicago. C'est Robin Roberts qui remporta la victoire, sa 1ère dans l'uniforme des Cubs, la 285e de sa carrière majeure. Les Dodgers sont demeurés à 4 parties de la tête en triomphant des Mets de New York 4 à 3 à la 10e manche.

Ligue paroissiale de Beauport

POSITION DES CLUBS

	PJ	G	P	N	Diff.
Giants	9	7	0	2	—
Dodgers	8	2	5	1	5
Braves	9	2	6	1	5½

RENDEMENT DES JOUEURS

	AB	PS	CS	Moy.
M. Parent (Giants)	24	14	13	.542
J.P. Bergeron (Giants)	30	9	13	.433
G. Drapeau (Giants)	20	10	8	.400
Geo. Grenier (Dod.)	15	3	6	.400
F. Rainville (Braves)	24	8	9	.375
R. Parent (Giants)	27	10	10	.370
R. Garon (Giants)	22	4	8	.364
M. Donaldson (Br.)	25	7	9	.360
G. Hains (Dod.)	24	8	8	.333
D. Grenier (Braves)	31	10	10	.322
P. Ouellet (Braves)	13	6	4	.308
R. Paré (Braves)	31	8	9	.290
J.-P. Vandal (Dod.)	28	8	8	.286
G. Cameron (Giants)	22	5	6	.273
Y. Grenier (Dod.)	20	6	5	.250
Gas. Hains (Dod.)	16	2	4	.250

RENDEMENT DES LANCEURS

	G	P	Moy.
J.-P. Bergeron (Giants)	6	0	1.000
M. Parent (Giants)	1	0	1.000
L. Rochette (Braves)	1	0	1.000
Gl. Grenier (Dodgers)	2	1	.667
Da. Paradis (Braves)	1	2	.333
M. Donaldson (Braves)	0	1	.000
L. Laroche (Dodgers)	0	1	.000
Gl. Hains, (Dodgers)	0	3	.000
Y. Cameron (Braves)	0	3	.000

BOXE

PORTLAND, Maine. — Pete Ricciteli, 166 livres, de Portland, a gagné par décision sur Young Joe Walcott, 162 livres, de Philadelphie, en 8 rondes.

LOS ANGELES. — Eddie Machen, 193 livres, de Berkeley, Californie, a gagné par décision sur Jerry Quarry, 187 livres, de Bellfloyer, Californie, en 10 rondes.

LAS VEGAS, Névada. — Billy Walker, 157 livres, de Riverside, Cal., a knockouté Roxelle Mosley, 154 livres, de Las Vegas, à la 4e ronde.

Sherbrooke est admis

Les Blues de St-Louis, une nouvelle équipe de la ligue Nationale, opéreront une franchise dans la ligue Junior A du Québec et c'est à Sherbrooke qu'ils établiront leurs pénates. Gerry Plamondon dirigera l'équipe, assisté de Bill L'Heureux. Les deux Sherbrookois étaient accompagnés de Cliff Fletcher, l'éclaireur des Bruins à l'assemblée de la ligue hier.

Ceci porte donc à huit clubs le circuit présidé par Jacques Plante, mais St-Jérôme, dont la demande de transfert de ligue avait été refusée à l'assemblée précédente, n'était pas représenté hier à Trois-Rivières.

Quelle est la valeur de Koufax pour le proprio Walter O'Malley ?

Par Ken PRITCHARD,
de la Presse Canadienne

Le propriétaire des Dodgers de Los Angeles, Walter O'Malley, a acquis la réputation d'être un homme qui est prudent avec son argent.

Il est également assez réaliste pour dépenser un peu d'argent quand l'occasion de faire de l'argent facilement se présente, comme par exemple lorsqu'il a retiré ses Dodgers de Brooklyn pour les transplanter à Los Angeles, une véritable mine d'or sur la côte du Pacifique.

Puis, le printemps dernier, lorsqu'il a finalement consenti à verser à Sandy Koufax un salaire de $120,000 pour le travail de la saison, ce fut un bon placement quoique le brillant artilleur gaucher a dû faire la grève pendant un bon bout de temps avant d'obtenir ce qu'il réclamait.

Lors des 19 premières parties où Foufax figurait sur l'alignement, l'assistance s'est chiffrée en moyenne à 34,438 spectateurs. Et cela inclut une piteuse assistance de 4,551 à une joute disputée à Chicago au cours d'une froide journée d'avril.

Par contre, l'assistance aux joutes où Koufax n'a pas joué, s'établit en moyenne à 26,000 spectateurs. Les esprits mathématiques estiment que les apparitions de Koufax, alors que la saison n'est qu'à demi entamée, rapporteront une somme additionnelle de $225,000 provenant de la vente des billets. Ces revenus viendront grossir les coffres des Dodgers. A ce rythme, O'Malley devrait réaliser un profit de 200 p.c. avec son placement.

WHITEY FORD A SA RETRAITE

Whitey Ford, le diminutif lanceur gaucher des Yankees de New York, en serait à sa dernière saison si on en croit les conjectures. Ford, qui a éprouvé des troubles avec son bras ces derniers temps, a été bombardé autant comme autant chaque fois qu'il s'est rendu au monticule. Un indice que Whitey s'est fait à la pensée de prendre sa retraite prochainement a été fourni quand il a obtenu au mois de mai un permis de l'Etat de New York l'autorisant à posséder une écurie.

LE BOXEUR JOEY ARCHER

De la façon dont les chroniqueurs de la boxe ont rapporté les faits, Joey Archer n'avait jamais passé une journée entière à la campagne jusqu'à ce qu'il entreprenne un entrainement sérieux pour son combat de championnat du 13 juillet contre Emile Griffith. On sait que ce dernier a conservé sa couronne par décision à l'issue d'un combat de 15 rondes.

Archer a apparemment éprouvé de la difficulté à laisser derrière lui, pour la première fois en 28 ans, le bruit de la circulation, les sirènes des pompiers et des policiers et d'autres bruits du Bronx. Il s'est plaint de ce que les oiseaux et les grenouilles l'ont empêché de dormir au cours des premières nuits qu'il a passées dans les montagnes Catskill.

Beauce ouvert

SAMEDI

"Beauce ouvert" départs, Classe "C" et 16 à 20 classes "B" 16 juillet

Hrs.
9.20—R. Vachon (Ste-M.), F. Vachon (Ste-M.), V. Bégin (St-G.), R. Pelchat (St-G.).
9.30—R. Lacroix (Ste-M.), B. Turgeon (St-G.), J. Renault (St-G.), J.-P. Veilleux (St-G.).
9.40—L. Bourque (St-G.), A. Pagé (St-G.), P. Laprise (Alpin), H. Fortin (Ste-M.).
9.50—P. Bolduc (St-G.), V. Caron (St-G.) R. Bolduc (St-G.), G. Gagné (St-G.).
10.00—G. Roy (St-G.), C. Boulé (Ste-M.), D. Drouin (St-G.), A. Rodrigue (St-G.).
10.10—L. Lachance (St-G.), A. Pleau (Jack), J. Barbeau (St-G.), P. Voyer (St-G.).
10.20—C. Lessard (T.M.), M. Bourgault (T.M.), J.-G. Morin (St-G.), R. Gagnon (Courv.).
10.30—J.-Y. Guimont (St-G.), A. Bédard (T.M.), J.-L. Poulin (St-G.), R. Pronovost (Lor.).
10.40—Y. Pelletier (St-G.) R. Groleau (T.M.), F. Labbé (T.M.), H.-P. Dufour (Cour.).
10.50—P. Dubreuil (T.M.), M. Poulin (St-G.), J.-G. Dionne (St-G.), G. Desrochers (St-G.).
11.00—J. Grégoire (St-M.), G. Payeur (T.M.), W. Leferrière (T.M.), Y. Robert (St-G.).
11.10—L.-P. Gingras (I.O.), B. Lehoux (T.M.), J. Proulx (IO.), M. Dubé (Courv.).
11.20—R. Paquet (St-G.) R. Vachon (Ste-M.), N. Donas (Ste-M.), C. Langlois (I.O.).
11.30—F. Guimont (St-G.), P. Roland (Courv.), R. Vigneault (Courv.), M. Lepage (Courv.).
Temps libre
1.30—A. Paquet (St-G.), P. Morin (St-G.), R. Gagnon (Mtl.), R. Trudel (R.Q.).
1.40—C. Jacques (R.Q.), G. Levesque (R.Q.), R. Duchesne (St-G.), B. Morneau (T.M.).
1.50—M. Côté (T.M.) Y. Caron (St-G.), P.-E. Doyon (St-G.).
2.00—C. Sevigny (St-G.), J. St-Hilaire (St-G.), R. Dallaire (St-G.), F. Drouin (St-G.).

DIMANCHE

Beauce ouvert, départs, Classe "A" et Classe "B" 11 à 15 — 17 juillet

9.00—B. Rogers (Mad.), D. Shea (Jack), Madison (Mad.), G. Courchesne (St-G.).
9.10—Madison (Mad.), Madison (M.), M. edd (Jack), M. Drouin (St-G.).
9.20—R. Plante (Jack) G. Benjamin (Jack), C. Gendron (Jack), C. Jacob (St-G.).
9.30—C. Moore (Jack), G. Doyon (St-G.), P. Paquet (St-G.), J.
9.40—M. Morin (Ste-M.), M. Lafleur (T.M.), A. Poulin (St-G.), E. Gendron (St-G.), Chassé (Ste-M.).
9.50—C. Marois (T.M.), G. Poulin (St-G.), P. Poulin (St-G.), F. Gagné (St-G.).
10.00—A. Marquis (St-G.), D. Rodrigue (St-G.), P. Verreault (Lév.), P. Tardif (T.M.).
10.10—M. Bourque (St-G), P. McCollough (St-G.), G. Setlakwee (T.M.), G. Rodrigue (St-G.).
10.20—J. Lavoie (St-G.), F. Paré (St-G.), J. Hébert (St-G.), E. Boivin (Ste-M.).
10.30—A. Boissinault (L.B.), A. Jacob (St-G.), D. Lachance (Ste-M.), R. Mercier (Ste-M.).
10.40—P. Bujold (Alp.), C. Bernard (Alp.) M. Bédard (Alp.), J. Boily (St-G.).
10.50—P. Boutet (Alp.), R.-M. Bernier (R.Q.), P. Guay (Alp.), M. Roberge (St-G.).
11.00—J. Godbout (St-G.), C. Gagné (Alp.), G. Poirier (Alp.), J.-P. Laflamme (LSJ.).
11.10—M. Lacroix (C.R.), R. Miquelon C.R.), G. Labrecque (R.Q.), J. Girard (R.Q.).
11.20—R. Boutet (Alp.), Y. Bourgault (T.M.), R. Morin (St-G.), P.-E. Garneau (Alp.).
11.30—C. Fournier (R.Q.), P. Morin (St-G.), G. Lafrenière (Ste-M.), J.-C. Groleau (T.M.).
Temps libre
1.30—G. Bernard (St-G.), J. Plante (Mtl.), G. Poliquin (Lév.), K. Dion (Alp.).
1.40—P.-H. Bérubé (I.O.), A. Guindon (Ste-M.), J.-P. Paradis (R.Q.), M. Leclerc (L.S.J.).
1.50—R. Garneau (Alp.), J. Setlakwee (T.M.) R. Michaud (I.O.), J. Côté (R.Q.).
2.00—D. Noël (R.Q.), G. Boulanger (R.Q.), M. Chantigny (I. O.), C. Côté (R.Q.).
2.10—M. Bilodeau (R.Q.), R. Vézina (Alp.), G. Rousseau (I.O.), R. Gagné (R.Q.).
2.20—G. Paradis (R.Q.), R. Boucher (R.Q.), R. Villeneuve (R.Q.).

Cossette veut s'attaquer au détroit Juan de Fuca

CHICOUTIMI PC — Robert Cossette, 35 ans, un nageur paraplégique de Chicoutimi, a déclaré vendredi soir qu'il est résolu à traverser le détroit Juan de Fuca, entre l'Ile de Vancouver et la côte de la Colombie-Britannique, au cours de la deuxième semaoine d'août.

Cossette, dont la jambe droite a été atrophiée par une attaque de poliomyélite, trois mois après sa naissance, a réussi la traversée de la Manche, en 1964.

Il s'est illustré à plusieurs reprises en traversant le lac Saint-Jean, d'une largeur de 20 milles, près de sa ville natale, à 135 milles au nord de Québec.

Le nageur, qui est propriétaire d'un magasin d'équipement sportif, à Chicoutimi, a organisé le marathon du Saguenay, en fin de semaine dernière, une course à la nage sur une longueur de 28 milles.

Il considère que c'est une épreuve difficile que de s'attaquer au détroit Juan de Fuca, même pour un nageur de longue distance.

"Mais sa traversée est une consécration", dit-il.

Cossette croit que ses chances de réussite sont excellentes, puisqu'il est habitué à nager dans des eaux très froides.

Il veut répéter l'exploit de la championne nageuse Marélyn Bell, en traversant de Victoria à Port Angel.

Le détroit Juan de Fuca a près de 19 milles de largeur; l'eau y est glaciale et les courants très forts.

Robert Cossette arrivera à Victoria au début d'août, en compagnie de ses entraineurs, pour s'acclimater à l'eau du détroit.

Si les marées et les vents lui sont favorables, il tentera la traversée le 10 ou le 12 aiût.

2e gain de Denis Racine

Denis Racine a remporté sa 2ème victoire consécutive chez les étudiants en réussissant une échappée solitaire de 9 milles pour terminer à 15 secondes de son plus proche rival, Gilles Voyer.

Cette épreuve de 25 milles a encore été courue à une vitesse impressionnante de 25.3 milles de moyenne.

Fait remarquable, les trois coureurs juniors qui portent les couleurs de Lessard - Sauvage-Lejeune dans l'UCQ : Gilles Voyer, Richard Naud et André Voyer se sont classés, 2e, 3e, 4e. Yves Landry s'est classé 5e malgré une défectuosité mécanique.

Les prochaines activités chez les juniors se lisent comme suits : Course de 50 milles, samedi après-midi, à 3 h. 30 p.m.: St-Casimir et retour avec départ au garage Sauvageau et arrivée en face de l'église paroissiale. Mercredi soir, à 7 h. 30 p.m., course Loretteville-Valcartier-Lodge, retour.

CLASSEMENT OFFICIEL

	H. M. S.
1—Denis Racine	58
2—Gilles Voyer	58.15
3—Richard Naud	58.15
4—André Voyer	58.17
5—Yves Landry	58.27
6—Jean-Louis Leblanc	58.37
7—André Ouellet	59.11
8—Paul Moisan	59.11
9—Yves Nadeau	1.02.30
10—Jacques Mainguy	1.02.30
11—François De Carufel	1.02.30
12—Alain Bois	1.02.30
13—Gaston Jacques	1.04.11
14—Jocelyn Lussier	1.05.09
15—Richard Bédard	1.05.09
16—Claude Jobin	1.05.40
17—Denis Hamel	1.07.32
18—C. Saint-Cyr	1.07.32
19—Pierre Caron	1.08.36
20—Jacques Mercier	1.09.08

Le meilleur !



M. Bruno Racine

Votre garage de confiance MONTCALM AUTOMOBILES a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. Bruno Racine s'est classé le meilleur vendeur du mois de juin pour la vente d'automobiles et camions usagés. Je désire remercier mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée dans le passé et les assurer, ainsi qu'à tout le public de mon entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un "MEILLEUR ACHAT", voyez votre garage de confiance "MONTCALM AUTOMOBILES", 901, 1ère Avenue, Limoilou.





HIER

LIGUE NATIONALE
Chicago 5, Pittsburgh 4
St-Louis 9, Cincinnati 2 (8e)
Houston à Atlanta (pluie)
Los Angeles 4, New-York 3 (11 m)
San Francisco 8, Philadelphie 1

LIGUE AMERICAINE
Cleveland 2, Chicago 4
Washington 4, Minnesota 5
Baltimore 5, Détroit 5 (9e)
New-York 4, Kansas City 5
Boston 0, Californie 1 (2e)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Los Angeles à Pittsburgh
St-Louis à Cincinnati
Houston à Atlanta
Los Angeles à New-York
San Francisco à Philadelphie

LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Chicago
Washington à Minnesota
Baltimore à Détroit 4 h. 15
New-York à Kansas City
Boston à Californie

LIGUE PROVINCIALE
Québec à Coaticook
Thetford à Lachine
Sherbrooke à Granby
Plessisville à Drummondville

LIGUE METRO JUNIOR
St-Albert à Parc Marchand
Athlétiques à Ville-Vanier

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE
Houston à St-Louis (2)
Chicago à New-York (2)
Los Angeles à Philadelphie
San Francisco à Pittsburgh
Cincinnati à Atlanta

LIGUE AMERICAINE
Cleveland à Détroit (2)
Baltimore à Chicago (2)
Boston à Kansas City (2)
Washington à Californie (2)
New-York à Minnesota

LIGUE PROVINCIALE
Coaticook à Québec Sh. 30
Drummondville à Plessisville
Lachine à Thetford
Granby à Sherbrooke

LIGUE METRO JUNIOR
Ville-Vanier à Bienville

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	53	33	.616	—
San Francisco	54	34	.614	—
Los Angeles	48	36	.571	4
Philadelphie	47	39	.547	6
Houston	45	41	.523	8
St-Louis	40	44	.476	12
Atlanta	42	47	.472	12½
Cincinnati	37	47	.447	14½
New York	35	49	.417	17
Chicago	26	58	.310	26

(Joutes d'hier non incluses)

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff
Baltimore	38	30	.659	—
Detroit	49	35	.583	7
Cleveland	46	38	.548	10
Californie	47	39	.547	10
Minnesota	41	45	.477	16
Kansas City	39	47	.453	18
Chicago	39	47	.453	18
Washington	39	50	.438	19½
New York	37	48	.435	19½
Boston	37	53	.411	22

(Joutes d'hier non incluses)

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	18	10	.643	—
Granby	17	10	.630	½
Acton Vale	17	14	.607	1
Québec	15	14	.517	3½
Drummondville	14	14	.500	4
Lachine	13	16	.448	5½
Plessisville	11	15	.423	6
Thetford	12	18	.400	7
Coaticock	9	18	.333	8½

LIGUE METRO JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Athlétiques	13	6	.684	—
Bienville	10	5	.667	1
Beauport	12	8	.600	1½
St-Albert	12	8	.600	1½
Parc Marchand	11	8	.579	2
Ville Vanier	6	9	.400	5
Montmorency	6	10	.375	5½
St-Emile	6	12	.333	6½
Roc-Amadour	5	13	.278	7½

2e victoire

Les Dodgers de Québec ont remporté leur match de 2e ronde dans le tournoi peewee de Montréal en blanchissant le Rosemont par 4 à 0. Denis Bélanger a enregistré le blanchissage en n'allouant que deux coups sûrs.



● **Le championnat féminin de tennis junior pour la ville et le district a été remporté hier soir à Sts-Martyrs par Hélène Morissette (à droite) qui a disposé de Pauline Lemelin par 6-1, 7-9 et 9-7.** **(Photo l'Action, par Marcel Laforce)**

Titre junior à Hélène Morissette

Le tournoi de tennis pour les titres junior de la ville et du district se termine aujourd'hui, sur les courts du club Sts-Martyrs. Trois finales de la catégorie des garçons clôtureront alors cette semaine du tennis mineur à Québec.

Dans la classe 18 ans et moins, Denis Laurendeau jouera contre Pierre Thibodeau à compter de 1h.30. Dans la classe 16 ans et moins, Richard Legendre affrontera P. A. Lemieux à partir de 3h. Et finalement, Richard Legendre rencontrera le vainqueur de la semi-finale opposant R. Leclerc à Michel Sylvestre. Ce championnat sera de la classe 14 ans et moins débutera à 6h. Dans la classe 12 ans et moins, hier, Michel Sylvestre a enlevé le titre au favori, Christian Paradis en trois sets, 4-6, 6-2, 6-4.

Hélène Morissette est la nouvelle championne des filles 18 ans et moins. Elle remporta le titre aux dépens de Pauline Lemelin, 6-1, 7-9, 9-7.

Privé de Pele, le Brésil est surpris par la Hongrie

LONDRES (P.C.) — La Hongris, championne mondiale au soccer olympique en 1964, a causé hier le premier renversement du tournoi 1966 pour la Coupe du monde en infligeant aux Brésiliens, les champions du monde, une défaite de 3-1. Pour les Brésiliens, c'était leur première défaite en 12 ans dans les matches de la Coupe du Monde. Cet étonnant revers, à Liverpool, met en danger les chances du Brésil de se qualifier pour les quarts de finale qui débutent le 23 juillet. Seulement les deux premières équipes dans chacun des quatre groupes atteindra la ronde de huit. Seize nations participent à ce tournoi de trois semaines.

Le Brésil est dans le groupe numéro trois qui compte également les formidables équipes du Portugal et de la Bulgarie. Le Brésil a défait la Bulgarie 2-0, cependant que le Portugal a une décision de 3-1 aux dépens des Hongrois.

Tous les matches de vendredi soir ont été disputés à la pluie, sur des terrains boueux et glissants.

A Sheffield, l'Espagne a remporté sa première victoire dans le groupe 2 en battant la Suisse au compte de 2-1; à Londres, dans le groupe 1, l'Uruguay a remporté sa première victoire, par 2-1 aux dépens de la France et à Middlesbrough, dans le groupe 4, la Corée du Nord a tenu le Chili à un match nul de 1-1.

UN CLASSIQUE

Le match Brésil-Hongrie a été un véritable classique du soccer et les Hongrois ont eu le haut du pavé dans tous les départements. La dernière fois que les Brésiliens avaient connu la défaite dans le tournoi de la Coupe du Monde, en 1954, c'était également aux mains de la Hongrie.

Il importe de souligner que les Brésiliens jouaient sans Pele, leur incomparable étoile qui souffre d'une blessure à un genou. Et les Brésiliens ne sont pas habitués à jouer sur un terrain détrempé. Les Hongrois ont cependant affiché une forme tellement superbe qu'ils l'auraient probablement emporté malgré les deux grands facteurs défavorables à la cause de leurs adversaires.

Aujourd'hui, samedi, l'Argentine joue contre l'Allemagne occidentale, le Portugal contre la Bulgarie, l'Italie contre la Russie et l'Angleterre contre le Mexique.

Une foule de 51,387 spectateurs ont assisté au match Brésil-Hongrie et il y avait plus de 30,000 personnes à chacun des autres matches d'hier.

Ligue de tennis métropolitaine

Résultats de Jeudi
St-Nicolas 3, Bardy 1
Ste-Foy 1, Orsainville 3

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	PG	PP	Pts
St-Nicolas	16	10	6	10
Orsainville	16	9	7	9
Ste-Foy	16	8	8	8
Bardy	16	5	11	5

A la pétanque

Samedi le 16 juillet aura lieu au terrain du parc Lafontaine la dispute de la Coupe Montréal. Cette compétition est organisée par la Ligue Fédérale de pétanque de Montréal sous les auspices de la Fédération Canadienne Bouliste Inc.

En plus de la Coupe de Montréal, il y aura trois plaquettes souvenirs, une bourse "DOW", plus les mises à l'enjeu.

Le lendemain à Longueil au terrain du parc St-Charles un autre important tournoi provincial sera disputé. Plus de $750 de prix sera offert par la Cie Universport et Boule Obut.

Coupe des As: Pour le championnat, plus une bourse et des prix en nature.

Coupe Boule Obut: Bourse plus des prix en nature.

Coupe Junior: Pour les joueurs de moins de 12 ans prix en nature.

Doublette pour Dames: Bourse plus prix en nature.

50% des mises seront à l'enjeu. Les inscriptions débuteront à 11.30 hres.

Les deux tournois se joueront par élimination soit: Championnat . . . Consolante . . . Réconciliante.

Saviez vous que

. . . la ville de Quebec est éclairée à l'électricité depuis 1896? Auparavant, on s'était éclairé à l'huile puis au gaz.

MOLSON BIÈRE D'EXPORT ALE

Y a pas d'erreur MOLSON c'est la meilleure!

Chouinard et Gagné sont parmi les 8 meneurs à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Louis Michaud, du club Islesmere de Montréal, détient une avance de trois coups en tête après la deuxième ronde du tournoi pour le championnat de golf amateur du Québec, après un relâchement hier de la part du meneur après la première ronde.

Michaud a joué hier un 68, quatre sous la normale, sur le parcours et fort bien manicuré du club Ki-8-Eb et il a pris les devants sur le meneur de la première journée, son équipier d'Islesmere, Claude Dufour. Michaud a un total de 142 pour 36 trous. Les deux dernières rondes auront lieu aujourd'hui et demain.

Dufour, après une première ronde formidable de 66, six sous la normale, a vu son compte grimper à 79 hier et son total à la demie du tournoi est de 145.

Duke Doucet, de Windsor et George Sharman, de Granby, qui avaient également abaissé la normale lors de la première ronde, avec un 68 chacun, ont pris chacun un 78 hier et leur total est de 146.

Deux des cinq golfeurs de la région d'Ottawa qui participent au tournoi, Don Davidson, du club Glenlea de Hull et Andy Nezan, du Rivermead d'Ottawa, sont sur un pied d'égalité à 147. Nezan a joué un 75 hier après une première ronde de 72. Davidson a joué ses premières rondes en 74 et 73.

Alfred Chouinard et André Gagné, deux membres du club Royal Québec, ont respectivement 147 et 148.

Des 90 golfeurs à handicap de cinq ou moins qui ont pris le départ au début du tournoi, seulement 61 seront en lice pour la troisième ronde de ce matin. Il fallait 163 pour se qualifier pour la ronde d'aujourd'hui.

La dernière ronde sera réservée aux 40 meilleurs comptes — et égalités — de la ronde d'aujourd'hui.

Les meilleurs comptes:
Louis Michaud, Montréal Islesmere 74-68-142.
Claude Dufour, Islesmere 66-79-145.
Duke Doucet, Windsor 68-78-147.
George Sharman, Granby 68-78-148.
Alfred Chouinard, Royal-Québec 75-72-147.
Don Davidson, Huel Glenlea 74-73-147.
Andy Nezan, Ottawa Rivermead 72-75-147.
André Gagné, Royal-Québec 73-75-148.
Bob Thornton, St-Lambert 74-74-148
Mickey Batten, Terrebonne 76-73-149.
Henry Setlakwe, Thetford Mines 77-72-149.
Jerry DesRuisseaux, Ki-8-Eb 74-76-150.
Jacques Lecavalier, Rosemere 75-75-150.
Michel Bilodeau, Royal Québec 74-77-151.
Paul Pouliot, Royal Québec 75-76-151.
Grant Dearnaley, Ste-Dorothée 79-73-152.
80-73-153.
Glen Seeley, Rivermead 83-71-154.
Phil Rosf, Kanawaki 80-74-154.
Gérard Chapdelaine, St-Hya-
Guy Cardinal, Ste-Dorothée 78-75-153.
Jerry Sharman, Cowansville cinthe 75-80-155.
Al Blackburn, Rosemere 76-80-156.
Pierre Archambault, Laval 76-80-156.
Mike Barbar, Montreal Country Club 78-78-156.
André Lopez, Grand-Mère 81-75-156.



● **Le président des Anciens de Laval, Charles-H. Blais (à droite), a participé au tournoi de golf annuel de l'Association tenu hier sur le parcours du club Cap-Rouge. Il est accompagné de Louis Marceau, Jean Couture et Jean P. Tardif.**
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Tournoi Rondeau

Le prochain tournoi de la Fédération de Tennis de Québec, se déroulera au club des Employés Civils du 22 au 30 juillet par les populaires tournois Rondeau, Foy, Gingras et Beaudin. Cette compétition enverra dans la mêlée toutes les meilleures raquettes de la Vieille Capitale. D'ailleurs, le tournoi est ouvert à tous les joueurs de la province. La première ronde commencera vendredi soir, le 22 juillet. Tous les joueurs susceptibles de gagner les titres se sont bien préparé en prévision de cette semaine. Les inscriptions seront reçues jusqu'à mercredi soir prochain, au chalet du club des Employés Civils ou encore aux clubs affiliés à la Fédération de Tennis de Québec.

Jack Nicklaus et le GOLF

LES COUPS DE BOIS SUR SURFACE NUE



La difficulté en frappant des coups de bois sur une surface nue, au ras du sol, consiste à faire lever la balle. Aussi ai-je trouvé que la meilleure méthode pour donner de l'élévation était d'appliquer un coup coupé.

Adressez la balle avec la lame ouverte, les pieds ouverts et visez légèrement à gauche

Plutôt que de balayer la balle, frappez-la abruptement vers le bas.



Frappez d'abord la balle, puis ensuite le sol sans tourner la lame du bâton.

Nino Denti gagne le Tour de l'Avenir

PARIS. (A.F.P.) — Le Français Claude Guyot a remporté la dernière étape du Tour de l'Avenir cycliste Orléans-Paris: 162 kws, mais la victoire finale revient à l'Italien Nino Denti qui a sagement mené sa course d'hier.

Pendant les 100 premiers kilomètres couverts à toute allure, aucune échappée ne peut se développer. Puis le Britannique Christopher Durnin prend le large, bientôt suivi par le Français Claude Guyot. Après avoir comté 1'15,, d'avance, les deux hommes voient fondre leur avantage et n'ont plus que 40" sur le peloton qui revient très fort. Claude Guyot lâche Durnin et arrive seul au vélodrome du Parc des Princes avec sept secondes d'avance sur Durnin. Le peloton termine très près et dans ce ploton il y a Nino Denti qui se classe premier au classement général.

Il faut travailler ferme pour obtenir un brevet d'officier dans les Forces du Canada

Est-ce que cela vous intéresse?

Si vous êtes citoyen canadien, célibataire, âgé de 17 à 24 ans, si vous possédez au moins votre immatriculation et si vous pouvez satisfaire aux normes d'aptitude physique, nous avons un brillant avenir à vous offrir. Un avenir où vous aurez droit au respect que les remarquables Forces armées du Canada se sont attiré dans le monde entier. Un avenir qui entrainera des responsabilités.

Vous assumerez ces responsabilités, quel que soit votre choix parmi les trois programmes d'instruction à l'intention des officiers. Pendant toute la période de formation et d'instruction spécialisée, on attache une grande importance aux qualités de chef, à l'initiative et à la confiance en soi. Ainsi, vous pouvez choisir la vie d'officier de bord, ou la carrière de chef de combat dans l'un des fiers régiments ou des corps du Canada. Pour sa part, l'officier du personnel navigant remplit une tâche stimulante, puisqu'il est appelé à piloter des avions à réaction supersoniques, des avions de transport multimoteurs ou des appareils de lutte anti-sous-marine.

Chacune de ces carrières est dynamique et captivante, remplie d'émulation, de possibilités et de satisfaction.

C'est un travail ardu, mais qui en vaut la peine. Est-ce que cela vous intéresse?

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES

QUEBEC	— 1048, rue St-Jean	— TEL.: 529-4191
TROIS-RIVIERES	— 1432, rue Royale	— TEL.: 374-3510
CHICOUTIMI	— 200 est, rue Racine	— TEL.: 543-1880
RIMOUSKI	— 168B, rue St-Germain	— TEL.: 723-5271

Les Forces Armées du Canada
Pensez-y sérieusement 11247f



● **Fritz Kuenzli, de Suisse, s'arrête un peu rudement sur le cerbère de l'Allemagne de l'Ouest, Hans Tilkowski, qui vient de repousser le ballon d'un coup de poing. Les Allemands gagnèrent 5-0 dans ce match de la Coupe du Monde.** **(Téléphoto U.P.I.)**





Les inscrits à Québec

Course No 1 — 8.00 P.M.
AMBLE ..... $500.

1—Intrigante C $1500. (L. Duquette) (/2)
3—My Son's Abbie $1250. (M. Aubin) (6)
3—Eros $1000. (F. Blouin) (2)
4—Just Barry $1000. (A. Côté) (3)
5—Black Maria $1250. (H. Brousseau) (4)
6—Traffic Brooke $1250. (J.-P. Courchesne) (9/2)
7—Seattle Norris $1000. (Lionel Roy) (10)
8—Royal Match $1000. (B. Gervais) (8)
Elig.: Betsy's Son $1000. (Alex Pagé)
Big Jim $1250. (J.-P. Courchesne)

Course No 2 — 8.20 P.M.
TROT ..... $600.

1—Amigo (R. Moreau) (3)
3—Robert Brookwood (M. Cournoyer) (5/2)
3—Gay Bill (J. Lefebvre) (4)
4—Worthy Tyson (6)
5—Paris Lad (E. Bradette) (8)
6—Bunter Way (P. Massé) (10)
7—Capitola B (Y. Pelchat) (9/2)
8—Dillon Ibaf (D. Larochelle) (7/2)
Elig.: Lusty Tom (V. Bérard)
Q. Card (W. Bourgon)

Course No 3 — 8.40 P.M.
TROT ..... $800.

1—My Scotch (J.-A. Verret) (8)
2—Thistle Hill Don (H. Brousseau) (3)
3—Stagehand (P. Massé) (10)
4—Tanglejo (P.-E. Alain) (7/2)
5—Mr. Media (E. White) (4)
6—Wilwood Chris (C. Miville) (6)

Course No 4 — 9.05 P.M.
AMBLE ..... $500.

1—Lord Flight $1250. (N. Tremblay (4)
2—Felipa $1500. (C. Miville) (3)
3—Great Adios $1250. (J. Cyrenne) (5/2)
4—Sonny's Pointer G $1250. (A. Blouin) (8)
5—Victor Pick $1250. (Y. Pelchat) (6)
6—Jonover $1250. (J.-P. Courchesne) (8)
7—Sleepy Hollow Girl $1500. (Y. Gamache) (10)
8—Shafter King $1250. (W. Bourgon) (2)

Course No 5 — 9.25 P.M.
AMBLE ..... $800.

1—Noble Jet (W. Bourgon) (4)
2—Commander Henry (J.-P. Courchesne) (2)
3—Dickey Dares (Y. Gamache) (9/5)
4—Style Guide (Y. Pelchat) (6)
5—Swamp Fever (B. Gervais) (5/2)
6—Mado Cax (V. Bédard) (8)

Course No 6 — 9.45 P.M.
AMBLE ..... $500.

1—Pee Wee Adios (A. Pagé) (5/2)
2—Terence Hanover (A. Veilleux (3)
3—Earl Express (Y. Pelchat) (8)
4—Star Goose (M. Cournoyer) (6)
5—Huntington Boy (Y. Gamache) (7/2)
6—Loulou (M. Goguen) (4)
7—Honest Face (C.-H. Fortier) (10)
8—Toxydo Mir (A. Jean) (6)

Course No 7 — 10.10 P.M.
AMBLE ..... $600.

1—Sunrise Goose (D. Larochelle) (3)
2—Doc Red (J.-G. Tremblay) (6)
3—Sadie Mac (Y. Catellier) (4)
4—Jeanny Mar Mic (M.-A. Blouin) (9/2)
5—Glo On (L. Pettigrew) (8)
6—Southern Adios (Y. Gamache) (7/2)
7—Charlie Adios (C. Miville) (6)
8—Granby Girl (L. Roy) (10)

Course No 8 — 10.30 P.M.
TROT ..... $1,300.

1—Scotch Vaniy (M. Breton) (8)
2—Hoot Charm (W. Bourgon) (6)
3—Foundation (J. Cyrenne) (3)
4—Queen's Impel (D. Larochelle) (5/2)
5—Josedale Scot Free (Y. Gamache) (4)
6—Rodney Frost (R. GrandMaison) (7/2)

Course No 9 — 10.50 P.M.
AMBLE ..... $1,000.

1—Jamie's Yankee (C. Dupont) (4)
2—Hiland Lark (E. Bradette) (6)
3—Key Guard (D. White) (5/2)
4—King Sherry (C. St-Jacques) (9/2)
5—Wil Diamond (R. Bruyère) (7/2)
6—Dean's Galie (M. Carpentier) (10)
7—Conference Mir (Y. Catellier) (8)
8—Reese Rodney (D. Larochelle) (3)

Course No 10 — 11.15 P.M.
AMBLE ..... $600.

1—Mervin Hal $2000. (J.-P. Lavallée) (5)
3—Jet Byrd $2000. (Y. Catellier) (9/2)
3—Wedding Chief $2000. (L. Bélanger) (6)
4—Dannybee $2000. (M. Aubin) (5/2)
5—Flash Ibaf $2000. (J.-P. Courchesne) (3)
6—Castel Hal $2000. (D. Harton) (8)
7—Pershing's Polly $2500. (M. Poulin) (6)
8—Sherriff Mills $2500. (Y. Pelchat) (10)
Elig.: Gait Way Express $2000. (N. Tremblay)
Little Miss Jerry $2000. (E. Bradette)

DIMANCHE

Course — Classe fermée — 7.30 P.M.
TROT $2,071.36

	P.D.	
1—Honey Mar Mic	4	M.-A. Blouin
1A-Sammy Mar Mic	7	R. Houle
2—Santana	1	A. Côté
3—Cloverland Star	2	D. McTavish
4—Irony	3	R. Trudel
5—Two Mountain Years	5	C. Watters
6—D. F. Galand	6	R. Dupont

Course No 1 — 8.00 P.M.
AMBLE ..... $500.

1—Leon's Thoughts $1250. (R. Barrieau) (5)
2—Freddie Volo $1000. (R. Bruyère) (7/2)
3—Sir Royal Rotan $1000. (J. Guenette) (2)
4—Betsy's Son $1000. (A. Pagé) (4)
5—Hy lee Dean $1000. (N. Dompierre) (10)
6—Big Jim $1000. (J.-P. Courchesne) (6)
7—Royal's Pride $1250. (M. Cournoyer) (5/2)
8—Sugar Lind $1250. (E. White) (8)

Course No 2 — 8.20 P.M.
TROT ..... $550.

1—Van Dean (Y. Pelchat) (9/2)
2—Van Song R $2500. (M. Poulin) (3)
3—Jack Harvester $2500. (A. Côté) (5/2)
4—Dusty Dean $2500. (R. GrandMaison) (10)
5—Frysie Rosecroft $2500. (P.-E. Alain) (7/2)
6—Rolion Lewis (R. Barrieau) (8)
7—Bay Day $2500. (4)
8—Mr. Coal Dust (M. Cournoyer) (6)
Elig.: Eddie Boy Jr. (P. Massé)
Titan Galophone (W. Bourgon)

Course No 3 — 8.40 P.M.
AMBLE ..... $500.

1—Park Review $1000. (A. Guenette) (6)
2—Success Mc $1000. (Y. Gamache) (3)
3—Success Orpha $1250. (L. ROY) (8)
4—The Mighty Count $1000. (7/2)
5—Dick Nelson $1000. (J. Paquet) (5/2)
6—Top Diamond $1000. A. Poulin) (8)
7—Chief Moken $1000. (M. Cournoyer) (10)
8—Sep June $1000. (Y. Pelchat) (4)

Course No 4 — 9.05 P.M.
AMBLE ..... $500.

1—Grand Prix Mir (Y. Gamache) (5/2)
2—Countess Clay (Y. Pelchat) (6)
3—Exclusive (W. Bourgon) (9/2)
4—Editorial Page (R. Barrieau) (9/5)
5—Rover Boy (L. Coulombe) (5)
6—Camden Guy (L. Bélanger) (8)
7—Adios Amigo C (B. Gervais) (10)
8—Sterling Wick (8)
Elig.: Lover Hal (Y. Catellier)

Course No 5 — 9.25 P.M.
TROT ..... $800.

1—Madam Sampson (W. Bourgon) (2)
2—Merrie Victor (H. Larochelle) (5/2)
3—Nevele Jamie (C. Miville) (8)
4—Singin Duke (M. Cournoyer) (4)
5—Scotch Irish (Y. Gamache) (6)

Course No 6 — 9.45 P.M.
AMBLE ..... $525.

1—Colonel Drummond (A. Veilleux) (4)
2—Lord Bri (A. Côté) (2)
3—Danny's Ben (C. Miville) (10)
4—Level Lady (C. Denault) (8)
5—Lilly Vonian (V. Bédard) (6)
6—Foudre Noire (J.-P. Courchesne) (3)
7—Castor (Y. Catellier) (5/2)
8—Greene Dale (B. Gervais) (9/2)

Course No 7 — 10.17 P.M.
AMBLE ..... $550.

1—Connie Lori (M. Cournoyer) (7/2)
2—Bonjour Mir (J. Lefebvre) (9/2)
3—Wonderful Mir (G. Beauchemin) (6)
4—Jacqueline Star (G. Mallard) (4)
5—Widower Patch (5/2)
6—Ten Texas (L. Bélanger) (3)
7—P.G.L. Peggy (M. Aubin) (8)
8—Lady Cash Book (C.-H. Bouchard) (10)
Elig.: Hobo Lem (J. Cyrenne
Tomorris (S. Séguin)

Course No 8 — 10.30 P.M.
TROT ..... $500.

1—Armbro Nibble $1250. (J.-P. Courchesne) (3)
2—M. J. Volo $1500. (J.-P. Lavallée) (2)
3—Grace Ibif $1250. (C. Denault) (10)
4—Kink's Cadet $1250. (J. Cyrenne) (5/2)
5—Foggie River $1500. (C. Denault) (9/2)
6—The Marshall $1250. (4)
7—Lusty Tom $1250. (V. Bédard) (8)
8—June Crispin $1500. (A. Pagé) (6)

Course No 9 — 10.50 P.M.
AMBLE ..... $1,200.

1—Ruth Dudley (F. Brochu) (7/2)
2—Meadow Smoke (Y. Gamache) (5/2)
3—Belle Flicka (W. Bourgon) (2)
4—Gee Dee Frisco (J. Cyrenne) (6)
5—Bob Brook (R. Barrieau) (4)

Course No 10 — 11.15 P.M.
AMBLE ..... $650.

1—Elk Slator (4)
2—Sir Cyr $3000. (M. Cournoyer) (3)
3—Knightie Knight (10)
4—Diplomat Rotan $3000. (J. Guenette) (2)
5—Meay Hanover $3000. (R. GrandMaison) (5/2)
6—Flare Wick (F. Brochu) (6)
7—Big Chief M (R. Bruyère) (9/2)
8—Keen's Jay $3000. (C. Miville) (8)
Elig.: Adios Breakaway (Y. Pelchat)

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES
MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués" 6-36R

La seule façon commode d'acheter la SPEARMINT WRIGLEY ...le populaire gros paquet à 10¢



Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraiche et vive!

Baseball mineur Optimiste

Jeudi soir dans la Little League B du club optimiste Québec, les Sénateurs ont gagné leur première joute de la saison grâce à une victoire de 5 à 2 sur les Royaux. Denis Emond a dirigé l'attaque des Sénateurs avec deux coups sûrs dont un circuit pour faire produire trois points. Pierre Bilodeau a également frappé deux hits pour les perdants. André Lamonde a mérité la victoire aidé en relève par Denis Emond. Pierre Turgeon le premier lanceur des Royaux a subi l'échec.

— — —

Dans la ligue Pony, les Yankees l'ont emporté par 11 à 6 sur les Dodgers. Jean Masson avec quatre coups sûrs en quatre présences au bâton a dirigé l'attaque des vainqueurs. Bernard Lefrançois et Terry Tuppert ont frappés trois hits chacun pour les Yankees. Denis Labrie a eu deux en quatre pour les perdants. Pierre Dion fut le lanceur gagnant et Jean Marois le perdant.

Faute de fonds

MONTREAL (P.C.) — Le Motor Racing Club de Montréal a annoncé hier que les courses de championnats nationaux, qui devaient avoir lieu le 31 juillet au Circuit St-Jovite - Mont-Tremblant ont été décommandées faute de fonds.

l'Action — Nos FAVORIS

SAMEDI LE 16 JUILLET 1966

Course No 1 — Même si elle n'a fait qu'une course depuis qu'elle est en nouvelles mains, MY SON'S ABBIE nous a assez impressionné pour gagner. La plus forte opposition lui viendra probablement de BLACK MARI qui est régulière.

Course No 2 — Il a remporté ses deux dernières courses et nous croyons que ROBERT BROOKWOOD pourra regarder pour une troisième de suite même s'il devra surveiller de très près DILLON IBAF.

Course No 3 — Paul-Emile Alain a bien confiance de remporter la victoire avec TANGLEJO un trotteur qui n'a pas été chanceux dernièrement. Toutefois Claude Miville et WILDWOOD CHRIS lui feront une lutte de tous les instants.

Course No 4 — SHAFTER KING a tiré la position qu'il lui fallait pour gagner. En effet, ce cheval un peu difficile semble préférer partir au large. VICTOR PICK sera un adversaire de taille et pourrait surprendre. Pour la quinella, prenez 8-5-2.

Course No 5 — DICKEY DARES n'appartient pas à cette classe mais il n'a que cinq courses cette saison et devrait remporter le premier argent. Toutefois SWAMP FEVER qui baisse de classe sera un rival dangereux.

Course No 6 — Nous restons du même côté que HUNTINGDON BOY même s'il ne pas encore réussi à parader dans le cercle des vainqueurs cette saison. Il devra vaincre TERENCE HANOVER qui est un 2 ans avec beaucoup de "train".

Course No 7 — Avantagé de la première position, SUNRISE GOOSE ne devrait pas connaître trop de difficultés à triompher dans cette classe. Seule SOUTHERN BELLE pourra le vaincre en abaissant sa marque. Pour la quinella, prenez 1-6-7.

Course No 8 — HOOT CHARM n'a été battu que par très peu la semaine dernière et semble s'améliorer avec chacune de ses nouvelles courses. Toutefois, QUEEN'S IMPEL, pourra reprendre le chemin de la victoire s'il ne casse pas.

Course No 9 — Même s'il part de la huitième position, nous optons pour REESE RODNEY pour remporter le préféré No 2 de cette semaine car il n'était pas loin à son dernier départ. JAMIE'S YANKEE a bien entré dans le "Montcalm" et pourrait surprendre.

Course No 10 — Nous choisissons WEDDING CHIEF comme clef de l'exacta de ce soir. Il a la classe et le train pour remporter la victoire. MERVIN HAL qui va très bien de ce temps-ci et sera certainement dans la photo. Renversez 3-1, 1-3 pour l'exacta.

Meilleur choix: Sunrice Goose (course No 7
Long Shot: Gay Bill (course No 2)

DIMANCHE LE 17 JUILLET 1966

Course No 1 — FREDDIE VOLO semble avoir de la difficulté à retourner dans le cercle des vainqueurs mais nous croyons qu'il le fera ce soir en triomphant de SIR ROYAL ROTAN qui commence à être dû lui aussi pour y retourner.

Course No 2 — JACK HARVESTER commence à retrouver la forme de l'an dernier et c'est ce qui lui permettra de compléter le pari-double. Toutefois portez attention à MR COAL DUST qui pourrait profiter d'un demi-mille rapide pour triompher.

Course No 3 — DICK NELSON remportera une deuxième victoire consécutive s'il est le moindrement chanceux. Son plus dangereux adversaire sera SEP JUNE surtout si la piste était seulement bonne ou lente.

Course No 4 — Rufin Barrieau et EDITORIAL PAGE se sont fait battre sous le fil mardi dernier mais prendront leur revanche en empêchant GRAND PRIX MIR de remporter sa sixième victoire de la saison. Prenez 4-1-7 pour la quinella.

Course No 5 — Même s'il n'y a que cinq partants, cette classe est bien balancée et tous peuvent triompher. Toutefois NEVELE JAMIE et MADAM SAMPSON nous laissent croire qu'ils pourraient gagner.

Course No 6 — André Côté a laissé reposer son LORD BRI. Ce repos lui permettra de remporter la victoire si LILLY VONIAN ne vient pas à son tour abaisser sa marque sur la piste de Québec.

Course No 7 — CONNIE LORI est toujours à la recherche de sa première victoire de la présente saison de courses et la trouvera lorsque cette épreuve prendra fin mais elle devra vaincre DEN TEXAS qui est un cheval difficile à conduire. Prenez 1-6-4 dans la quinella.

Course No 8 — KING'S CADET, un récent vainqueur, devrait retourner dans le cercle des vainqueurs car il est toujours régulier. Même avec la huitième position, JUNE CRISPIN sera à surveiller.

Course No 9 — MEADOW SMOKE a pris une nouvelle marque à vie la semaine dernière et s'il retourne dans ce temps-là, il gagnera de nouveau ce soir. Seul BELLE FLICKA nous semble capable de le vaincre.

Course No 10 — La clef de l'exacta de ce soir: DIPLOMAT ROTAN pour les raisons suivantes: il baisse de classe et il a une bonne position pour lui. BIG CHIEF M et Roland Bruyère ne le laisseront pas aller tout seul et pouront causer une surprise. Renversez 4-7 7-4 pour l'exacta.

Meilleur choix: Editorial Page (course No 4)
Long Shot: Van Dean (course No 2)

Ligue pee-wee Massicotte

Les activités vont bon train dans le circuit pee-wee Massicotte. Tous les clubs sont à la veille de compléter la première moitié du calandrier régulier et une seule équipe semble de calibre "à part". Il s'agit du St-Rodrigue qui compte 8 victoires consécutives, dont la moitié par des pointages astronomiques. Cependant, la lutte demeure corsée entre le Parc Marchand, St-Malo, Giffard et Beauport. Le Centre Mgr-Marcoux est toujours dernier, mais le jeu de ce club s'améliore constamment et nul doute que les prochaines parties prouveront ces dires. Louis Hamelin a déjà 6 victoires comme lanceur. Il a retiré 68 frappeurs au bâton. Comme frappeur, la moyenne de Hamelin est de .462 et il vient au 4ème rang. Réjean Marcoux est premier avec .474.

POSITION DES EQUIPES

	P.J.	G.	P.	N.	Moy.	Diff.
1—Saint-Rodrigue	8	8	0	0	1.000	—
—Parc Marchand	8	5	3	0	.625	3
3—Saint-Malo	8	5	3	0	.625	3
4—Giffard	7	2	4	1	.357	5
5—Beauport	8	2	5	1	.312	5½
6—Centre Mgr-Marcoux	9	1	8	0	.111	7½

(La partie nulle est à finir)

MEILLEURS FRAPPEURS

	AB	CS	PP	PS	Moy.
1—R. Marcoux (Parc Marchand)	19	9	3	1	.474
2—R. Brown (Centre Mgr-Marcoux)	15	7	1	2	.467
3—R. Racine (St-Rodrigue)	28	13	9	11	.467
4—L. Hamelin (St-Rodrigue)	26	12	12	10	.462
6—P.-Y. Tremblay (C. Mgr-Marcoux)	9	4	1	2	.444
6—J.-M. Létourneau (St-Rodrigue)	23	10	1	6	.435
7—R. Dalmont (Parc Marchand)	21	8	4	6	.381
8—A. Lafleur (Parc Marchand)	16	6	4	6	.375
9—Guillot (Giffard)	16	6	0	4	.375
10—A. Sylvain (St-Rodrigue)	8	3	0	2	.375

Tournoi midget de balle-molle

C'est vendredi, samedi et dimanche les 29, 30 et 31 juillet prochain que sera présenté à Christ-Roi, Lévis le Deuxième Tournoi Provincial MIDGET de balle-molle. Ce tournoi est ouvert à toutes les équipes de la province de calibre midget c'est-à-dire celles groupant que des joueurs nés après le 1 juillet 1949. Le succès remporté l'an dernier lors de la présentation du premier tournoi a forcé les organisateurs à en présenter un second sur une plus grande échelle. Toutes les équipes désireuses de prendre part à ce tournoi sont priées de communiquer avec M. Robert Bégin au no 837-8357 et ce avant le 25 juillet 1966.

Dernière visite des poulains de l'Association des éleveurs

La tournée provinciale de l'association des Eleveurs du Québec se continue dimanche soir avec une autre étape dans la Capitale Provinciale alors que les meilleurs trotteurs de 2 ans élevés au Québec se disputeront une bourse de $2,071.-36 dans une course hors pari.

Cloverland Star à Duncan McTavish sera sans doute le favori. Ce jeune trotteur issu de Solid Choice a déjà collecté $2,213. dans les 6 courses auxquelles il a pris part et il est fort possible qu'il prenne la plus grande part dimanche. L'opposition lui sera donnée par Honey Mar Mic avec Marc-André Blouin, Sammy Mar Mic avec Roland Houle, Santana à André Côté, Irony avec Roger Trudel, Two Mountain Years à Claude Watters et D. F. Galand avec Robert Dupont.

Le secrétaire Guy Cloutier a préparé ses classes de fin de semaine autour d'un total de $15,596.00 en bourses et 3 épreuves retourneront plus de $1,000.00 dans les goussets des propriétaires gagnants.

Dimanche soir, la classe principale pour une bourse de $1,200.00 remet en cause la supériorité des préférés No. 1 sur la piste de Québec. Belle Flicka à Wilfrid Bourgon reçoit la meilleure cote de l'handicapeur à 2/1 mais il est probable que les parieurs n'auront pas la tâche facile avec le peloton d'opposition. En effet, Meadow Smoke fait son entrée dans le cercle des Préférés 1 avec une victoire en 2.04 3/5 samedi dernier et Yvan Gamache prédit que l'ambleur le plus rapide de son écurie n'a pas atteint son maximum. Florent Brochu de Sherbrooke avec Ruth Dudley, à son deuxième départ à Québec a déjà une première victoire sur une piste lente en 2.11. Gee Dee Frisco à Jean Cyrenne et Bob Brook à Rufin Barrieau complète la liste.

Il faut noter dimanche soir le retour en course de Honorat Larochelle, père de Denis qui a été l'un des meilleurs conducteurs que la province a produit. Il conduira Merrie Victor dans la cinquième course. Enfin, dans la quatrième course on devrait assister à une lutte contestée entre Grand Prix Mir et Editorial Page. Les amateurs attendaient cette rencontre avec impatience et le secrétaire Cloutier a formé la classe nécessaire et bien balancée pour le match.

Samedi soir le préféré 1 dans le trot donne la cote la plus basse à Queen's Impel conduit par Denis Larochelle. Scotch Vanity, Hoot Charm, Foundation Josedale Scot Free et Rodney Frost sont les autres partants pour une bourse de $1,300.00 En neuvième séquence, le préféré No. 2 pour ambleurs avec une bourse de $1,000.00 donnera la chance à Donald White de prouver que son Key Guard peut dominer le peloton au fil d'arrivée. Cependant il y a 8 partants qui fourniront toute l'action nécessaire pour contester la victoire.



• Au studio même où il tourne, à Londres, le film "The dirty Dozen", Jimmy Brown a annoncé sa retraite du football pour se consacrer au cinéma et aux luttes pour l'égalité raciale. (Photo-câble U.P.I.)

Les résultats de Richelieu

Course No 1 — Trot — $1,200.

3. Riddell Bronze, Shawinigan, Qué., (Jean-Claude Martineau) 4.00, 4.30, 3.30 — 2. Lancaster, Montréal, (Philippe Laframboise) 5.60 3.20 — 1. Grand David Volo, Laprairie, Qué., (Jean-Guy Brousseau) 2.70
Temps: 2.09
Ont aussi couru: Thunder Shower, Pick Song, Cheerfull Count, Mr. Juliette, Gauche Hanover.

Course No 2 — Amble — $1,000

1. Howard Jir, St-Augustin, Qué. (Marcel Dostie) 5.60, 3.0, 3.00 — 2. Earl Adio, Asbestos, Qué., (Jean-Guy Robichaud) 12.00, 5.80 — 2, Tournevite, Montréal (Claude Watters 3.20.
Temps: 2.0.1
Ont aussi couru: Charles Gallon, Prides Tina, Irish Mist, Baby Sandwich, Rideau Lad.
Pari-Double: 13.70

Course No 3 — Amble — $2,500

1. Key Pebble, Montréal, (Jean Jodoin) .00, 5.10, 3.90 — 4. Ray Mir, St-Augustin, Qué., (Marcel Dostie) 8.00, 4.60 — 2. Novae Scott, Mascouche, Qué., (Victor Bourgon) 3.40.
Temps: 2.03.1
Ont aussi couru: High Test, Tag Em, Mr. Champ B. Well Away.

Course No 4 — Trot — $1,500

7 Star Ibaf, Sherbrooke Qué. (L. Belhumeur) 10.70 7.10 3.40 — 3 Butchie B., Montréal (Albert Hanna) 5.3) 3.20 — 4 Hard Corner, St-Eustache Qué., (Marc Gingras) 2.60.
Temps: 2.06.3.
Ont aussi couru: Drury, Earley Return, Run Runner.
Quinella — $34.00.

Course No 5 — Amble — $1,000

5 Lucky Shot, Montréal (Marc Gingras) 11.80 6.10 4.10 — 3 Borderview Rosair, Montréal (Joseph Blouin) 8.50 4.80 — 7 Helferhey Montréal (Jacques Duford) 8.30.
Temps: 2.10.
Ont aussi couru: Judith Remus, Little Pete, Kawartha Way, King Express, Red Adam.

Course No 6 — Amble — $1,200

5 Fairwell Light St-Augustin, Qué. (Marcel Dostie) 40.10 9.00 5.30 — 2 Eddie Lee, Montréal (Gilles Lachance) 3.30 2.80 — 1 Billy Rice, Charlottetonw, P.E.I. (John Ferguson) 4.90.
Temps: 2.06.3.
Ont aussi couru: Gallon Maybe, Audreys Boy, Doug Johnson C., Tommy Attorney D.

Course No 7 — Amble — $1,300

3. Adios Marcel, Richmond, Qué., (Adrien Bédard) 21.10, 9.00, 4.50 — 1. Baron Dale, Montréal, (Albert Hanna) 12.50, 7.90 — 8 High Liner, Trois-Rivières, Qué., (Woilmer Plourde), 4.70
Temps: 2.08.1
Ont aussi couru: Joe Symbol, White Flame, Drummond King, Peter on Top.
Quinella: $37.40

Course No 8 Amble — $1,200

3. Ganderette, Ile Bizard, Qué., (Normand Bardier) 17.10, 7.50, 5.60 — 4. Meadow Frisco, Sorel Qué., (André Deguise) 12.50, 7.90 — 5, G. M. See, Côte St-Luc, Qué., (Percy Robillard) 6.70.
Temps: 2.08.1
Ont aussi couru: Auction Time, Michelle C., Just Joe, Will Travel, Warpritus.

Course No 9 — Trot — $5,000

3. Adrien Mir, Chicoutimi, Qué., (Claude St-Jacques) 20.40, 6.60, 5.00 — 6. Perfect Mir, Montréal, (Claude Pelletier) 5.20, 3.50 — 4. Penny Scot, Montréal, (Philippe Dussault) 3.20.
Temps: 2.05.2
Ont aussi couru: Van Counsel, Night Shift, Macaroni.

Course No 10 — Amble — $1,000

8 Sargas ick, Buckingham, Qué., (Gilles Filion) 15.70, 5.00, 3.90 — 2. Teresa Mary, St-Pie de Bagot, Qué., (G. Lachance) 3.40, 3.00 — 3. Dandy Sandy, Pointe Gatineau, Qué., (J.-P. Charron) 2.80 — 4, Mystie Yonder St-Eustache, Qué., (A. Bédard) 3.60.
Temps: 2.08.2
Ont aussi couru: Widow Killemamm, Raffles, Cunn's Bud, Our Chance; égalité pour la 3e place entre Dandy Sandy et Mystie Yonder.
Exacta: $42.00

Bon contrat

BUFFALO. (P. C.) — Jack Kemp, jugé le joueur le plus utile à son équipe l'an dernier dans la ligue Américaine, a signé hier le plus intéressant contrat jamais offert à un joueur des Buffalo Bills.

Les champions de la ligue Américaine ont refusé de dévoiler son salaire, mais il appert que Kemp, un quart-arrière, recevra entre $40,000 et $45,000.

Kemp, qui a eu 31 ans il y a deux jours, a conduit Buffalo au championnat de la ligue Américaine en 1964 et 1965. Les Bills l'ont obtenu des Chargers de San Diego pour le prix du repêchage — $100 — en 1962.

Un monde de silence.



La Renault 10 Major traite le bruit en ennemi. C'est la voiture la mieux insonorisée de sa catégorie. Grâce au système de refroidissement à circuit scellé, garanti à 40° sous zéro, vous n'êtes pas assourdi par un ventilateur bruyant. Les 4½ pieds cubes de caoutchouc-mousse dont les sièges sont rembourrés contribuent aussi à étouffer tous les bruits. Si vous désirez vous procurer une voiture, sans pour cela sacrifier votre confort, pourquoi ne pas venir essayer une Renault? Elle est fabriquée au Québec. Elle a subi 6 traitements anti-rouille (dont un revêtement sous carrosserie contribuant aussi à l'insonorisation) et reçu 5 couches d'apprêt et de peinture canadienne. Elle se conduit en toute quiétude. Elle est tellement économique. Et mérite que vous veniez l'essayer. Vous pouvez vous procurer une Renault pour moins de $1,900.



LA NOUVELLE MAJOR
RENAULT 10

FABRIQUÉE AU CANADA

QUEBEC
CARETTE AUTOMOBILES LTEE
2060 ouest Iloul, Charest Ste-Foy. Tél.: 681-7371.

MAISONNEUVE AUTOMOBILES ENR.
136 rue Maisonneuve
Tél.: 529-8135

ST-PASCAL AUTOS LTEE
1265 rue de la Canardière
Tél.: 529-0628

ALMA
DESMEULES EQUIPMENT LTEE
241 rue Sacré-Coeur
Tél.: 662-5846

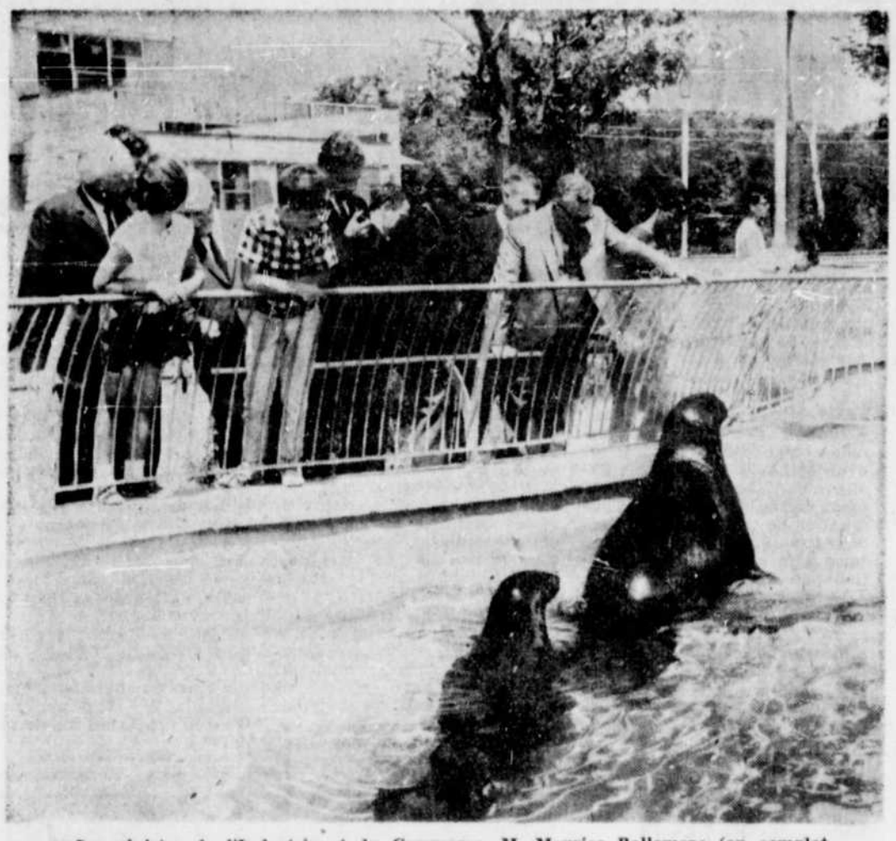
CHICOUTIMI
CARETTE AUTOS LTEE
544 ouest rue Price
Tél.: 549-1205

LEVIS
EUGENE BEGIN AUTOMOBILES ENR.
Route Trans-Canada, St-David.
Tél.: 837-2444

MONTMAGNY
GARAGE JEAN-MARC VALOIS
Route Trans-Canada
Tél.: 248-1365

RIVIERE-DU-LOUP
ROLLAND VOYER B.A. SERVICE
175 rue Lafontaine
Tél.: 862-3263

VICTORIAVILLE
LEMAY AUTOMOBILES INC.
191 rue Laurier
Tél.: 752-9783



• Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare (en complet clair) semble fort intéressé par les loups-marins de l'Aquarium de Québec. M. Bellemare qui était accompagné de ses sous-ministres s'est mêlé aux touristes, hier, alors qu'il effectuait une visite officielle au Centre de biologie de Québec.

Le ministre Bellemare en visite officielle au Centre biologique

Le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec a effectué hier, au milieu de nombreux touristes, sa première visite officielle du Centre biologique de Québec.

M. Maurice Bellemare était accompagné des sous-ministres Michel Bélanger, Maurice Lessard et Robert Plante ainsi que du Dr Yves Jean, directeur général des Pêcheries et M. Gaston Morin, conservateur adjoint du Centre biologique.

L'AQUARIUM DEPUIS 1959

Le but de cette visite était pour le ministre de se rendre compte par lui-même des progrès réalisés par le Centre biologique, mieux connu sous le nom d'Aquarium, depuis sa fondation, en 1959.

Alors qu'en 1960-61, 160,000 personnes s'étaient rendues à l'Aquarium, ce chiffre est passé à 222,717 en 1965-66 et, depuis son ouverture, l'Aquarium a été visité par plus de 1,524,000 personnes.

Il faut noter que l'action des organismes de jeunesses s'intéressant aux sciences naturelles, a contribué à faire augmenter le nombre des visites.

Depuis 1959, également, le nombre et la qualité des exhibits a augmenté considérablement.

Le nombre des espèces est passé de 50 à 112 et celui des spécimens, de 1,000 à 2,443. Alors qu'il y avait deux sections en 1959, celles des poissons indigènes d'eau douce et d'eau salée, on compte maintenant deux autres sections pour les poissons tropicaux d'eau douce et d'eau salée.

Les bassins d'exposition, de 30 qu'ils étaient en 1959, sont aujourd'hui au nombre de 59, par ailleurs, on compte aujourd'hui 68 bassins de réserve alors qu'il y en avait 14 au début.

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetées sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

(T) TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants

(AA) ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

(A) ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

(AR) ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

(D) A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

(P) A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CANADIEN. — Viva Maria (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CANARDIERE. — Les mauvais garçons (A) à 1.15, 4.30, 7.50. Onibaba (P) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.00 hres. (8e semaine).

CAPITOL. — Les femmes du général (AR) à 12.45, 4.20, 8.00. Séduite et abandonnée (A) à 2.25, 6.00, 9.40. Dernier programme complet à 8.00 hres.

CARTIER. — Un gosse de la butte (AR) à 1.00, 3.05, 5.15, 7.20, 9.30. Sujet court à 2.30, 4.35, 6.45, 8.50. Fin à 11.00 hres.

CINEAC. — Patch of Blue (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CLASSIC. — Actualités à 12.45, 4.20, 7.50. Sujet court à 12.55. L'enfer est pour les héros (A) à 1.05, 4.30, 8.00. Des filles encore des filles (A) à 2.30, 6.00, 9.25. Fin

EMPIRE — Les parapluies de Cherbourg (A) à 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sujet court: 60 cycles à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

IMPERIAL. — Sujet court à 1.00, 4.21, 7.39. L'assassin connait la musique (AR) à 1.11, 4.32, 7.53. Les sept voleurs de Chicago (A) à 2.33, 5.51, 9.12. Fin à 11.00 hres.

LAIRET. — L'amour en quatrième vitesse (AR) à 2.56, 6.17, 9.38. Le fils d'un hors-la-loi (AA) à 1.19, 4.40, 8.01. Sujet court à 1.00, 4.21, 7.42. Films à venir à 2.50, 6.11, 9.32. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

LEVIS — Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30. En soirée, Chacun son paradis (A) à 6.00, 9.44. Irma la douce (AR) à 7.18. Dimanche: Chacun son paradis à 1.30, 6.00, 9.44. Irma la douce à 2.48 et 7.18 hres.

LIDO — Samedi: La femme de paille (AR) à 6.00, 9.40. Topkapi (A) à 7.55. Dimanche: La femme de paille à 1.30, 5.45, 9.35. Topkapi à 3.30 et 7.45 hres.

PARIS. — La loutre (AR) à 12.40, 3.55, 6.45, 9.55. Le plus heureux des hommes AR) à 2.00, 5.10 et 8.20 hres.

PIGALLE. — Ce monde infâme (D) à 12.30, 3.22, 5.54, 8.40. De l'amour (P) à 1.35, 4.27, 7.00, 9.45. Actualités à 3.15, 8.30. Fin à 11.25 hres.

PRINCESSE. — Reprise le 28 juillet.

RIALTO. — Symphonie pour un massacre (AR) à 1.42, 5.22, 9.12. Le secret de l'épervier noir (A) à 3.30, 7.10. Nouvelles et annonces à 1.30, 5.10, 9.00. Fin à 11.00 hres.

SILLERY. — Le "crash" mystérieux (AA) à 7.30. Pousse-toi, chérie (A) à 9.23. Fin à 11.00. Dimanche: Le "crash" mystérieux à 1.00, 4.30, 7.55. Pousse-toi, chérie à 2.45, 6.10, 9.45. Fin à 11.25.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Scund of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (23e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Zorba le grec (AR) à 1.00, 4.50, 9.00. Un monsieur de compagnie (AR) à 3.20, 7.20. Nouvelles à 7.10. Films à venir à 8.55. Fin à 11.20.

ST-ROMUALD. — Tharus, fils d'Attila (A) à 7.30. Ravissante idiote (A) à 9.10. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30. Un de la réserve (T). Le doigt sur la gachette (AA). Dimanche: Ravissante idiote à 1.00, 6.00, 9.20. Tharus, fils d'Attila à 2.40, 7.45.

STUDIO 9. — Relâche jusqu au 15 août.

VICTORIA. — Sujet court à 1.10, 5.05, 9.05. Symphonie pour un massacre (AR) à 1.30, 5.25, 9.35. Le secret de l'épervier noir (A) à 3.25, 7.25. Fin à 11.25 hres.

A Québec aujourd'hui

Arts

MUSEE DU QUEBEC — Exposition des peintures de Norval Morrisseau.

LA FENIERE — "Quand épousez-vous ma femme?" à 9 heures p.m. Samedi et dimanche.

L'ESTOC — A 7.30 et 9.30 hres samedi. "Les Bonheurs-zessentiels"; dimanche à 9 hres p.m. "Fin de partie" de Samuel Beckett.

CRO-MAGNON — Samedi, les Quebeckers; dimanche, Paul-André Gagnon.

LA CREMAILLERE. Ile du Moulin, Terrebonne — L'interprète Nicole Perrier et le pianiste André Gagnon à 9 heures et 11 heures p.m. samedi.

MANOIR DE LA HAUTE BAIE, Baie St-Paul — Récital d'airs classiques, français et italiens par Jean-Louis Giroux, bariton et Jeanne-Morin-Michaud, pianiste, à 9 heures p.m. samedi.

Le taux des naissances encore à la baisse

Ottawa. — (P.C.) — Le taux des naissances continue de baisser, au Canada, depuis six ans, et le taux de l'année 1965 a été le plus bas enregistré par le Bureau fédéral de la statistique depuis 1939.

Les taux de mariage et de décès, pour la même période, sont demeurés stables.

Lorsqu'on examine les statistiques compilées par provinces, on s'aperçoit que le taux de naissance le plus bas est celui de la Colombie-Britannique avec 18.8 naissances par 1,000 personnes de population.

Les taux des autres provinces, dans l'ordre, sont: Manitoba, 20.8; Ontario, 21.0; Québec, 21.3; Saskatchewan, 21.5; Nouvelle-Ecosse, 21.7; Alberta, 22.5; Nouveau-Brunswick, 22.8; Ile du Prince-Edouard, 23.3; Yukon, 28.5; Terre-Neuve, 29.6; et Territoire du Nord-Ouest, 47.6.

Le taux de naissance, pour l'ensemble du Canada, a été de 21.4, comparativement à 23.5 en 1964.

Le Bureau de la statistique souligne d'autre part que les certificats de décès des Canadiens morts au cours de l'année attribuent à des maladies du coeur et du système circulatoire la moitié de ces décès.

Le groupe de maladies qui a fait le plus de morts, après celles-là, est le cancer, avec un pourcentage de 17.5.

Le pourcentage des morts attribués à divers accidents est de 7.4.

Juges canadiens en séminaire à N.-Y.

New York (PC) — Vingt-quatre juges des hautes cours du Québec et de l'Ontario retournent à l'école. Pour étudier les implications des nouvelles règles qui gouverneront le travail des policiers américains lors de l'interrogation des suspects, suivant les nouvelles interprétations de la Constitution des U.S.A. que vient de produire la Cour Suprême de ce pays, et pour assister à bien d'autres séances d'information et de discussions, ces juges passeront deux semaines au New York University School of Law, à compter de lundi.

Le juge-en-chef de la Cour d'Appel du Québec, son honneur Lucien Tremblay, et son homologue ontarien, s.h. Dana Porter, sont au nombre des juristes éminents qui participeront au séminaire.

Un porte-parole de l'université a révélé qu'ils auraient "des devoirs à faire à la maison".

Poursuite des négociations dans le textile

QUEBEC (PC) — Les négociations en vue du règlement de la grève qui touche plus de 5,000 employés de la compagnie Dominion Textile dans le Québec se continuent, aujourd'hui, au bureau du ministère du Travail.

Les pourparlers, qui ont repris jeudi après avoir été interrompus pendant quelques jours, se poursuivent en présence du sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper, qui a convoqué les représentants des deux parties.

Les négociations avaient failli être rompues, lundi dernier, lorsque un désacord survint sur un important point concernant le travail de nuit du personnel féminin.

Le conflit de la Dominion Textile se prolonge depuis le 20 mars dernier.

Un nouveau conflit menace le port de la métropole

MONTREAL. (P.C.) — Un nouveau conflit menace le port de Montréal. Le différend oppose les employés des élévateurs à grain au Conseil des ports nationaux.

Le litige tourne autour d'une expérience touchant le déchargement des navires que le Conseil entend poursuivre malgré les prétentions contraires du Syndicats des employés du port de Montréal.

Le Syndicat reconnait avoir accepté que le Conseil procède à des changements technologiques concernant le déchargement, pourvu que l'organisme fédéral consulte les syndiqués à la fin de l'expérience.

Cette expérience, d'après le Syndicat ne devait toucher que le déchargement de six navires. Le Syndicat se plaint que les autorités du port aient au tirisé le déchargement d'un neuvième vaisseau au cours de la journée d'hier.

Les syndiqués ont décidé, devant l'attitude des dirigeants du port, d'envoyer un télégramme aux ministres fédéraux du Travail et des Transports. Le Syndicat dit que la nouvelle méthode de déchargement pourrait priver 50 employés de travail.

Dix évadés de Cuba

MIAMI, Floride AFP — Accompagnés de leur famille et d'un ami, au total 10 personnes, deux ex-officiers de l'armée cubaine, qui avaient fui Cuba le 7 juillet dernier pour gagner la Jamaïque à bord d'un avion de fabrication soviétique dont ils s'étaient emparés par surprise, sont arrivés jeudi à Miami pour y recevoir l'asile politique.

Ignacio del Valle, qui a été en 1963 le co-pilote d'un avion dans lequel voyageait Ernesto Che Guevara, a déclaré que ce dernier avait été "liquidé" à Cuba même par le régime castriste.

Truite grise de 46 lbs, 9 onces

QUEBEC (P.C.) — Après une lutte épique d'une heure et demie, un pêcheur originaire d'East Pepperell, Massachusetts, M. Irving W. Pillsbury, a capturé la semaine dernière, dans les eaux du grand lac Mistassini, une superbe truite grise ou touladi, que les Indiens de la région désignent également sous le nom de nanaimo-couche, pesant 46 livres et 9 onces. L'heureux et vaillant pêcheur utilisait un leurre "Daredevil" alors qu'il pêchait à la canne et ligne en "trollant" en profondeur. La truite, qui a mordu dès dix heures le matin, ne s'est rendue qu'une demi-heure avant-midi.

Il s'agit d'un record pour la pêche à la truite avec canne et ligne au grand lac Mistassini, record qui se rapproche de bien près de celui enregistré en septembre 1933 au lac Pythonga, de 48 livres. Cependant, ce record a été abattu en mai 1952, alors qu'un pêcheur muni d'une canne et ligne capturait dans les eaux du Grand lac Supérieur une truite grise de 63 livres et 2 onces.

Nouveau! Monsanto

DECLIN

(CLAPBOARD)

EN VINYLE RIGIDE

SUPERIEUR A TOUT AUTRE DECLIN

TELS QUE :

ALUMINIUM — MASONITE — ETC.

1) Il ne demande aucun entretien et ne se déprécie pas.

2) Il n'est pas affecté par les acides, le sel et les coups accidentels qui endommagent d'autres revêtements.

Consultez-nous avant d'acheter

OUTILLAGE & MATERIAUX ENR.

220, Pierre-Bertrand — Ville Vanier, P. Q.
TEL.: 527-9584

GROS ET DETAIL — REPRESENTANTS DEMANDES

le pavillon du Québec à l'expo 67 recrute des

hôtesses

- qui auront entre 20 et 35 ans le 20 mars 1967;
- qui s'expriment bien en français et en anglais;
- qui ont fait des études secondaires;
- qui ont une bonne personnalité.

Les candidates choisies suivront un cours de formation à partir du 20 mars et seront en fonction environ 35 heures par semaine en moyenne, du 28 avril au 27 octobre 1967.

Salaire mensuel allant jusqu'à $450.00.

Pour tous les renseignements concernant cet emploi, s'adresser par écrit comme suit:

Hôtesse en Chef,
Pavillon du Québec,
Place Ville-Marie,
25e étage,
Montréal.

Aucune demande d'emploi ne sera reçue après le 30 septembre.

Le Commissaire.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL 4

10.30 A.M.
Musique

10.55
Horaire commenté

11.00
En matinée —
"Légions d'Arizona" — Adultes et adolescents — Western, avec George O'Brien et Laraine Johnson. Un jeune homme se mêle à une troupe de bandits pour les connaitre. Bonne technique.

12.30 P.M.
De tout, de tous
Music
Musique

12.58
Opening

1.00
De Paris à Broadway
CBC Sports Presents
Championship Series

1.28
Aujourd'hui à CBVT

1.30
Monsieur Pia Pia

2.00
Colonel March
T.B.A.
Ulysse et Oscar

2.30
La sieste —
"L'aventure inoubliable" — Adultes — Comédie musicale, avec Fred Astaire et Loan Leslie. En permission, un aviateur s'éprend d'une danseuse. Bonne interprétation. Légèreté.
Théâtre du Cou-Cou

3.00
Life and the Land
Charlie Chaplin

3.30
Bugs Bunny
Film

4.00
Théâtre d'une heure —
"Racket sur la ville" — Adultes et adolescents — Film policier, avec John Litel et Florence Rice. Des commerçants sans scrupules cherchent à s'emparer du marché des légumes d'une grande ville. Aucune recherche technique.
CBC Sports — Major Leage Baseball — Baltimore at Detroit
Baseball — Baltimore à Détroit

5.00
Arrêtez-les
Forest Rangers

5.30
Les petits bonshommes

6.15
Echos du sport

6.30
En tête à tête
Téléjournal

6.44
Nouvelles

6.45
U. K. Film
Langue vivante

CANAL 5

6.58
Editorial

7.00
Jeunesse d'aujourd'hui
Twelve For Summer
"Jeunesse oblige à gogo" — avec Daniel Giraud. Invités: Marc Gélinas, Claude Valade et Eric et les gamins.

7.30
The Untouchables

8.00
Comment? Pourquoi? avec Janette Bertrand
Zéro, un, Londres

8.30
A la brunante —
"La fausse aux serpents" — Adultes.
Beverly Hillbillies
Billet de faveur —
"Ville sans pitié" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Kirk Douglas et E. G. Marshall. Quatre soldats américains cantonnés en Allemagne sont traduits en cour martiale pour viol. Interprétation de qualité. Eléments scabreux. Suicide.

9.00
Great Movies —
"The Couch"

10.00
Les grands noms du Music-Hall — "Jacques Brel"

10.45
Actualité et météo

10.55
Nouvelles sportives

11.00
Adagio —
"Patrouille des sables" — Adultes — Film d'aventures, avec Michel Auclair et Marc Cassot. — Trois aventuriers trouvent la mort en cherchant une mine d'or en Afrique. Interprétation moyenne. — Apreté du gain. Violences.
CBC-TV News
Téléjournal

11.09
Penthouse 5:
"Written In The Wind"

11.16
Nouvelles sportives

11.30
Cinéma —
"Eve" — Adultes, avec réserves — Drame psychologique, avec Bette Davis et Anne Baxter. Une vedette mûrissante recueille chez elle une jeune admiratrice qui finit par la supplanter. Oeuvre puissante. Psychologie fouillée. Interprétation remarquable.

12.40 A.M.
Fin des émissions

12.48
Sign Off

1.00
Fin des émissions

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL 4

11.00 A.M.
Musique

11.30
En matinée —
"Bobosse" — Adultes — Comédie, avec François Périer et Micheline Presle. Les tribulations d'un comédien temporairement abandonné par sa femme. Bon divertissement. Excellents interprètes.

12.30
Musique

12.45
Music

1.00
Horaire commenté

1.05
Orchestre Symphonique de Chicago

1.13
Opening

1.15
Sacred Heart Program

1.28
Aujourd'hui à CBVT

1.30
The Living Word
Les travaux et les jours

1.45
Crossroads

2.00
Le troisième homme
Dr Finlay's Casebook
Hebdo-Sport

2.30
Ciné-dimanche —
"La boite aux rêves" —Adultes, avec réserves — Comédie psychologique, avec Viviane Romance et Frank Villard. — Une jeune fille s'introduit dans un groupe de quatre étudiants pour gagner le coeur de celui qu'elle aime. Beaucoup d'entrain.
Récital

3.00
CBC Sports Presents —
British Grand Prix

3.30
Sports du monde
"Régates de Valleyfield"

4.00
Défi
Time for Adventure

4.30
Ici Interpol

4.57
CBC-TV News

5.00
Courses Steinberg
Country Calendar
Panorama

5.15
Lectures d'été

5.30
Destination danger
20/20
Farfadou et Farfadette

CANAL 5

6.00
Nouvelles et météo
Human Jungle

6.15
Court métrage (O.N.F.)

6.30
Un coin de paradis
Le grenier aux souvenirs

7.00
Ciné-Spectacle —
"Le temps de la colère" — Adultes — Fils de guerre, avec Robert Wagner et Broderick Crawford. — L'expérience de la guerre transforme les conceptions sociales d'un propriétaire terrien — Evolution positive du héros. Combats très durs.
Ciné-Club
Walt Disney présente
"Rouget et le faucon"

7.30
The New Hazel Show

8.00
Ed Sullivan Show
Les As des quilles — Canada vs Etats-Unis

8.30
Joël Denis
Chasse et pêche —
"De la tente au gratte-ciel" (saumon).

9.00
Perry Mason
Bonanza
Festival du théâtre amateur "Les compagnons de Notre-Dame"

10.00
Intrigue à Hamat
Compass
Wilfrid Pelletier rencontre

10.30
Camera West
La grande guerre

11.00
Actualité et météo
CBC-TV News
Téléjournal

11.09
Sign Off

11.13
Nouvelles sportives

11.16
Sport-Dimanche

11.20
En fin de soirée —
"Ruy Blas" — Adultes, avec réserves — Drame romantique, avec Jean Marais et Danielle Darrieux. — Ruy Blas s'éprend de la reine d'Espagne qu'on l'avait chargé de perdre. Amour adultère idéalisé.

11.30
D'hier à demain —
"Des machines à apprivoiser". L'avenir des ordinateurs dans notre monde moderne. Quelques notes sur l'historique des premières machines à calculer.

12.30 A.M.
Fin des émissions

1.12
Fin des émissions

LUNDI

CANAL 4

11.00 A.M.
Musique

12.00 P.M.
Dessins animés

12.10
Horaire commenté

12.15
Actualité — Météo — Editorial — Sports

12.30
De tout, de tous
Musique

1.00
Palmarès

1.28
Aujourd'hui à CBVT

1.30
Arrêtez-les
Histoires vraies —
"Evasion" — Adultes, avec réserves — Avec Hugo Haas. L'histoire d'un acteur slave qui eut le courage de jouer dans une pièce de théâtre condamnant Hitler et ses atrocités au moment même où les troupes nazies avançaient vers Prague.

2.00
Toast et café
Music
L'agent sentimental

2.25
Opening

2.30
Luncheon Date

3.00
La sieste —
"C'est arrivé à Aden" — Adultes, avec réserves —Comédie, avec Dany Robin et Jean Bretonnière. Au cours d'une escale à Aden, une charmante actrice se fait enlever par un prince arabe. Bonne interprétation.
To Tell The Truth
Long métrage —
"Opéra-musette" — Tous — Comédie interprétée par René Lefèvre avec Saturnin Fabre. Un accordéoniste ambulant se découvre les qualités d'un véritable artiste. Point de départ original.

3.25
Bonnie Prudden

3.55
Milestones Of The Century

4.00
Vacation Time

4.30
Dessins animés
Bobino

CANAL 5

5.00
Le capitaine
Summer Camp
Le courrier du Roy

5.30
Les Boucaniers
Mad Movies
La boite à surprise

5.55
Où?

6.00
Télé-Québec
Summer Edition
Le métropolitain

6.03
Rond-Point

6.22
La météo

6.25
Nouvelles sportives

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL PC — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh, atmosphère contrôlée, 8 cellos de 5 livres, $3.25, en cellules de fantaisie $3.75 la boîte.

Bleuets: $8 le cageot de 16 pintes.

Asperges: .27 à .28 la livre.

Betteraves: .60 à .75 la douzaine de paquets.

Carottes: $1.25 la douzaine de paquets.

Chicorée: $1 à $1.25 la douzaine.

Celeri: $1.50 la douzaine.

Choux fleurs: $2.75 à $3 la douzaine.

Choux: $1.75 à $2 pour 18.

Choux chinois: $1.50 la douzaine.

Concombres: $7.50 à $8 les 6 douzaines.

Epinards: $1 à $1.25 le minot, $1.75 les 12 cellos de 10 onces.

Fraises: $1.75 à $2.25 le cageot de 12 chopines.

Framboises: $4 le cageot de 12 chopines.

Fèves: vertes $3 à $3.50 pour 20 livres.

Laituc: en feuilles .75 à .90, Boston ou Romaine $1.75 à $2.50 les deux douzaines, Iceberg, $1.75 à $2.50 en cageot de 18.

Navets: .90 le paquet de six, $5.50 le sac de 50 livres et $7 le minot.

Oignons: du printemps .75 à $1 la douzaine de paquets.

Persil: .75 la douzaine de paquets.

Pois: $1.50 à $2 le sac de 20 livres.

Pommes de terre: no 1 $1.40 à $1.50 es 50 livres, nouvelles moyennes $1.50 et / grosses $2.25 les 50 livres.

Radis: .35 à .40 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos de 8 onces.

Rhubarbe: .35 à .40 la douzaine.

Le ministère rappelle aux producteurs que l'identification des produits est obligatoire et que le diamètre minimum des paptates nouvelles dans les catégories nos 1 et 2 est de 1 7-8 pouce.

FONDS MUTUELS

Adanac	2.82	3.08
Andrea Equity	3.28	3.58
All Cdn Com	7.41	8.12
All Cdn Div	9.50	10.41
American Growth	5.84	6.38
Assoc Investors	5.70	5.76
Beaubran	39.42	42.70
Canada Growth	5.94	6.53
Canada Security	4.80	5.27
Cdn Gas Energy	10.00	10.96
Cdn Investment Fund	3.97	4.36
Cdn Trusteed	4.75	5.19
Canafund	51.46	54.03
Champion Mutual	6.12	6.65
Commonwealth Intl	10.19	11.17
Commonweatlh Intl Lev	9.09	10.85
Corporate Investors	5.66	6.18
Diversified Income A	1.46	1.60
Diversified Income B	5.82	6.40
x-Dividend Shares	3.62	3.97
Dominion Compound	4.37	4.75
x-Deryfus	26.67	29.11
Dominion Equity	5.88	6.12
Entarea Investment	14.91	15.06
European Growth	6.54	7.15
Federated Financial	4.67	5.10
Federated Growth	6.75	7.35
Fonds Collectif A	7.14	7.77
Fonds Collectif B	5.31	5.48
Fonds Collectif C	8.35	9.08
Fonds Desjardins	4.83	
Fonds Desjardins B	4.84	
Fraser	10.94	10.99
Gis Inc	4.04	4.42
Gis Compound	8.42	9.20
Growth Equity	5.37	5.87
Growth Oil and Gas	11.98	
Guardian Growth	5.07	5.50
Harvard	9.81	10.67
Investors Growth	9.33	10.14
Investors Intl Mutual	6.03	6.56
Investors Mutual	5.71	5.44
x-Keystone Cust S-1	24.02	26.20
x-Keystone Cust S-4	6.14	6.71
x-Keystone Cust K-2	7.11	7.77
Molson M Fund	3.97	4.04
Mutual Bond	8.37	8.75
Mutual Accumulating	5.17	5.65
Mutual Income	6.22	6.80
Natural Resources	5.51	6.02
One William Street	16.28	
Le Fonds P.E.P.	4.20	4.37
Prêt et Revenu Mutual	7.21	7.88
Provident Mutual	6.12	6.65
x-Putnam Growth	12.65	13.83
Raddison	4.59	5.64
Regent Fund	8.51	9.31
Research Investment	16.33	17.85
Savings Investment	7.21	7.88
Exec Fund of Cda	6.84	7.50
x-Tv Electronics	10.30	11.23
Timed Investment Fund	6.48	6.97
United Accumulative	9.50	10.38
Universal Svgs Equity	5.24	5.74
Western Growth	5.31	5.80

x — Fonds américains

FONDS AMERICAINS

Affil Fund	8.81	9.53
American Bus Shares	4.03	4.36
Boston Fund	9.43	10.31
Bullock Fund	15.09	16.53
Keystone Cust S-1	24.02	26.20
Keystone Cust S-4	6.14	6.71
Keystone Cust K-2	7.11	7.77
Mas Inv Growth Stock	11.34	12.29
Wellington Fund	13.88	15.13

New York

NEW YORK (P.A.) — Une reprise s'est manifestée hier à la Bourse de New York qui a mis fin à une semaine de fléchissement. Cette hausse est inspirée par la série de bons résultats financiers trimestriels publiés par les grandes entreprises ainsi que par la hausse de la production industrielle en juin.

L'indice Dow Jones a monté de 1.56 à 889.36.

United Fruit a été la valeur la plus active, montant de 1 1-2 à 36 1-2.

Les pétrolières nationales ont été l'objet d'une forte attention. Commenwealth Oil a monté de 1 à 22 1-4.

Les valeurs sûres étaient instables. Du Pont a perdu 2 1-4.

McIntyre Porcupine a gagné 1 3-4. Distillers - Seagrams a monté de 3-4 et Alcan de 1-2. Les mines Dome ont perdu 1-4.

Montréal

MONTREAL (P.C.) — Une vive reprise a eu lieu hier après-midi à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne dont les effets se sont répercutés dans tous les compartiments, exception faite pour les métaux vils qui marquaient un net fléchissement à la fermeture.

Les industrielles ont présenté un front solide réalisant des gains importants. Distillers-Seagrams a monté d'un point à 32 7-8 et Asbestos d'un point aussi à 24.

Les services publics et la papeterie marquaient un mouvement irrégulier à la hausse tandis que les grandes banques étaient fermes.

Dominion Textile a baissé de 1-2 à 33 et Walker - Gooderham de 3-8 à 30 1-8. Alcan a monté de 1-4 à 37. CPR a baissé de 1-2 à 63 1-4.

Le Gaz Naturel du Québec a monté de 1-4 à 13 1-2 et Calgary Power de 1-4 à 13 1-2.

La Banque royale a monté de 1-2 à 73 1-2 et la Banque de Montréal de 1-8 à 51 3-8.

Price Bros. a perdu 1-4 à 15 et McMillan-Bloedel a monté de 1-8 à 26 3-8.

Toronto

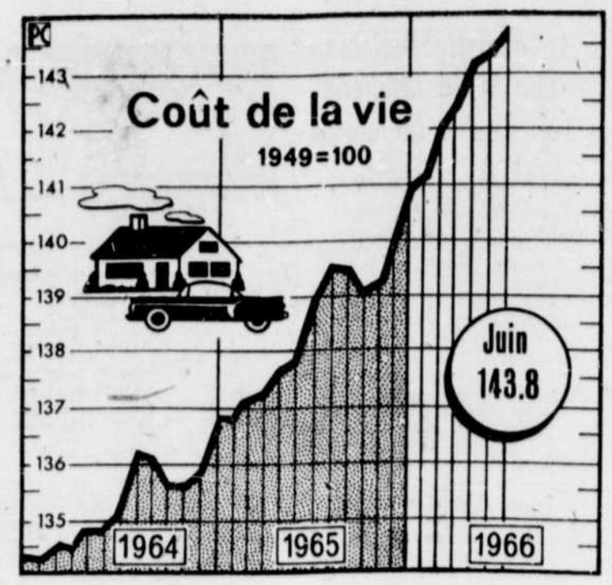
TORONTO (P.C.) — Les prix étaient modérés hier à la Bourse de Toronto. l'indice des industrielles a marqué un léger gain après avoir fléchi en matinée.

L'indice des industrielles a monté de .08 à 162.29 après avoir atteint le bas point de 161.85.

Distillers a monté de 1 à 33; la Banque Impériale de 7-8 à 62 1-3 et Imperial Oil de 3-4 à 55 3-8.

Les uraniums étaient à la baisse. Denison a baissé de 5-8 à 61 7-8 et Roman Corp., dont la grande partie des avoirs est constituée d'actions de Denison, a baissé de 1-2 à 15 1-4.

Les aurifères ont subi de lourdes pertes, Dome a baissé de 2 1-8 à 50 3-8 et Giant Yellowknife de 1-4 à 13 3-8.



● **NOUVEAU SOMMET — Le Bureau fédéral de la statistique a fait savoir la semaine dernière que l'indice du coût de la vie avait atteint au cours du mois de juin un nouveau sommet record de 143.8 alors qu'il était de 143.4 le mois précédent. Les indices de l'habitation, du transport et des loisirs s'établissaient à 143.5. Seuls les indices des tabacs et de l'alcool sont demeurés inchangés au cours du mois de juin.** (Graphique PC)

Au coût de $2 millions

Stelco agrandit son usine de galvanisation à Lachine

Montréal. — (CNW) — La steel Company of Canada, Ltée annonce qu'elle entreprend l'installation d'une deuxième chaine de galvanisation du fil par électrolyse à son usine Dominion située à Lachine.

Le programme d'expansion de $2 millions, dont la réalisation doit débuter immédiatement, comprend la construction d'un bâtiment à structure d'acier d'une superficie de 14,500 pieds carrés, de même que l'installation de tréfileuses additionnelles et de l'équipement accessoire à la chaine de galvanisation par électrolyse.

La Stelco, seul fabricant important de fil galvanisé par électrolyse au Canada, installa sa première chaine en 1938 et la modifia plusieurs fois par la suite de façon à répondre à la demande croissante pour ce produit.

La chaine de galvanisation pa électrolyse en forme de U, d'une longueur de 400 pieds, qui devrait être mise en service à l'automne de 1967, sera en mesure de traiter simultanément 16 fils et doublera la production actuelle.

La demande pour le fil Stelco galvanisé par électrolyse s'est faite particulièrement pressante de la part des fabricants de câbles de transport d'énergie et à lignes téléphoniques. De fortes quantités de ce produit ont été utilisées dans l'installation de réseaux de transport d'électricité à travers le Canada. Par ailleurs, la Stelco à récemment mis au point à l'usage de l'Hydro-Québec un fil d'acier à grande résistance galvanisé par électrolyse lequel sert à la réalisation des traverses de vastes cours d'eau du projet de la Manicouagan.

Le fil Stelco galvanisé par électrolyse fait également l'objet d'une demande croissante de la part de l'industrie canadienne qui apprécie particulièrement son revêtement uniforme et son aptitude à résister au pliage sans que le zinc ne s'écaille.

En exposant cette nouvelle, M. J. D. Allan, vice-président pour la région est, a également déclaré: "Cette installation a été spécialement conçue dans le but de répondre aux besoins futurs des gigantesques projets d'exploitation de l'énergie hydroélectrique au Canada et de satisfaire aux exigences toujours plus grandes de l'Industrie canadienne."

"Le nouveau programme d'expansion de la Stelco, ajoute M. Allan, porte à plus de $62 millions les investissements de capitaux de la compagnie au Québec depuis les dix dernières années."

Une filiale de Corpex a acheté Solarpane

St-Hyacinthe, Qué., (CNW) — Superseal Corporation, de St-Hyacinthe, une filiale de la Corporation d'expansion financière (Corpex), annonce qu'elle a fait l'acquisition de toute la machinerie et des droits de fabrication des panneaux à vitrage double scellé de marque Solarpane, appartenant auparavant à Engineering Products of Canada Ltd., de Montréal.

On rapporte que l'achat s'est effectué dans des conditions très avantageuses. Solarpane, tout comme Superseal Corporation, fabriquait des panneaux à vitrage double scellé pour utilisation commerciale et résidentielle, et son champ d'activité couvrait la province de Québec, une partie de l'Ontario et des Maritimes.

A la suite de cette acquisition, Superseal Corporation devient l'un des plus importants manufacturiers dans ce domaine au Canada. Les travaux d'agrandissement à l'usine de St-Hyacinthe sont déjà en cours, et la superficie du complexe de Superseal passera de 30,000 à 40,000 pieds carrés. L'augmentation de production sera de l'ordre de 50 pour cent.

Parmi les projets d'envergure auxquels Superseal participe actuellement se trouve Habitat '67. Les ventes et profits à venir jusqu'à maintenant depuis le début de 1966 sont de beaucoup supérieurs à ceux réalisés pour la même période en 1965.

L'acquisition de Solarpane par Superseal Corporation aura pour effet d'augmenter sensiblement le champ d'activité de cette filiale de Corpex.

La livre sterling ne sera pas dévaluée

Londres. — (AFP) — La livre sterling ne sera pas dévaluée, a réaffirmé le premier ministre, M. Harold Wilson, à l'issue d'un banquet du club australien de Londres, hier soir.

"Aux défaitistes qui courent s'abriter, et surtout à ceux qui cherchent à réaliser des gains à court terme en spéculant contre la Grande-Bretagne, je réaffirme que la valeur du sterling sera maintenue. Ils ont douté de nous dans le passé et nous leur avons démontré notre détermination de garder la Grande-Bretagne et la livre fortes. Nous n'hésiterons pas à prendre d'autres mesures, même impopulaires et sévères, si la situation vient à l'exiger maintenant ou à l'avenir, pour réaliser cet objectif".

Le premier ministre a ensuite stigmatisé "la minorité défaitiste, les lâches, nos détracteurs chez nous-mêmes et à l'étranger" qui ont procédé ces derniers temps à l'une de leurs attaques périodiques contre la Grande-Bretagne: "Ils l'ont déjà fait dans le passé et cela leur a coûté cher. Evidemment nous avons des problèmes, de grands problèmes, mais des problèmes qui sont en voie de solution."

J. E. Laflamme Limitée
Fondée en 1928
ACHATS ET VENTES
OBLIGATIONS ET ACTIONS
116, Côte de la Montagne, Qué. C.P. 67. Tél.: 692-1626
Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

J.-G. Delagrave — Olivier Samson
Barry & McManamy
Courtiers en valeurs
Membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 RUE ST-PIERRE, QUEBEC — TEL.:692-1262

Garneau, Boulanger
Limitée
VALEURS DE PLACEMENT
MEMBRE DE : L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
105, Côte de la Montagne,
QUEBEC 2 Tél.: 692-1840

LA CORPORATION DE PRÊTS DE QUÉBEC
FONDÉE EN 1944
MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
132, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC 2, P.Q.,
C.P. 68, STA. B.
(418) 692-1380
valeurs de placement

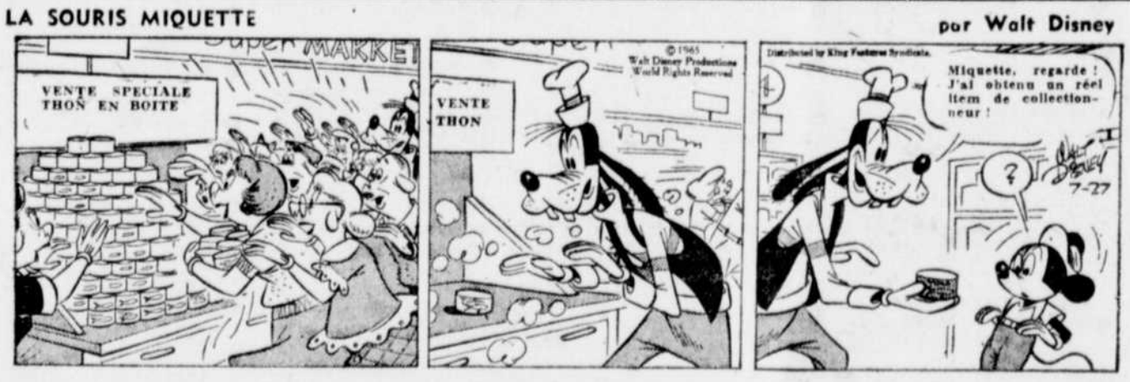
PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



Le Public Québécois est cordialement invité à visiter les nouveaux bureaux de Québec de

JAMES RICHARDSON & SONS

Fondée en 1857

COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

ÉDIFICE CHAUVEAU, 1195 RUE ST-JEAN, QUÉBEC 4 · TÉLÉPHONE 525-7105

James Richardson & Sons, Courtiers en Valeurs Mobilières, viennent d'établir un siège à Québec pour effectuer toute opération concernant les obligations des Gouvernements et des Compagnies, les valeurs industrielles, pétrolières et minières, les fonds mutuels et les denrées à terme.

M. Marc L. Ranger a été nommé Directeur-Récident et sera assisté dans ses fonctions par M. B. A. Marchand.

Vous êtes cordialement invités à visiter les nouveaux bureaux Richardson à votre gré.

Membres: Des Bourses de Montréal et Canadienne, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver. Du Midwest Stock Exchange. Des principales Bourses de Denrées. De l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières.

MONTRÉAL • QUÉBEC • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • VICTORIA PRINCE GEORGE • LETHBRIDGE • MEDICINE HAT • REGINA • SASKATOON • MOOSE JAW • SWIFT CURRENT • BRANDON • KENORA LONDON • CHATHAM • KINGSTON • KITCHENER • GALT • SIMCOE • WINDSOR • LONDRES (ANGLETERRE) • NEW YORK • CHICAGO

SOUMISSIONS DEMANDEES

La Municipalité Scolaire de Saint-Ferréol, cté Montmorency demande des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage au collège pour l'année 1966-67 (au 30 juin).

Les soumissions devront être reçues avant le 9 août et elles seront ouvertes à huit (8) heures p.m. ce jour-là.

Pour autres renseignements et adresse des soumissions :

La Municipalité Scolaire St-Ferréol, Cté Montmorency, Qué. Albert Simard, Sec.-Trés.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 8572-F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la proposition de : PAUL MARCOUX, 1282, la Vigerie, Ste-Foy, ci-devant exploitant l'hôtel A LA CATALOGNE, Route Nationale, Ancienne-Lorette,

DEBITEUR PROPOSANT

AVIS est par les présentes donné que PAUL MARCOUX a déposé entre nos mains une proposition en vertu de la Loi sur la Faillite.

Il sera tenue une assemblée générale des créanciers du débiteur à Québec, au bureau du Séquestre Officiel, en le Palais de Justice, le 5ème jour d'août 1966, à 10 heures 30 de l'avant-midi.

Québec, ce 14ème jour de juillet '66.

R. LEFAIVRE & A. VERROEULST syndics.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 8571-F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : — GISELE GAGNON-CHALIFOUR 2576, boul. Liégeois, Sillery, faisant affaires sous les nom et raison sociale de "SALON DE COIFFURE ORCHIDEE ENR.", 57 rue d'Auteuil, Québec,

DEBITRICE.

AVIS est par les présentes donné que GISELE GAGNON-CHALIFOUR, a fait une cession de ses biens le 12e jour de juillet 1966 et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 28ème jour de juillet 1966 à 11 heures 30 de l'avant-midi, au bureau de Monsieur Marcel Gaumond, le Séquestre Officiel en le Palais de Justice.

Québec, ce 14ème jour de juillet '66.

R. LEFAIVRE & A. VERROEULST, syndics.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 144-654
DANS LA COUR SUPERIEURE

MAISON RITE INC., corps politique et incorporé ayant son siège social dans les cité et district de Québec,

DEMANDERESSE,

vs

PHILIAS LAVOIE, résidant et domicilié au 22, rue Ernest, St-Siméon, Cté Charlevoix, district de Saguenay,

DEFENDEUR.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

Dans le journal "L'ACTION" de QUEBEC
Dans le journal "The Chronicle".

(s) IRENEE BOURBEAU, D.P.C.S.

Bureau du Protonotaire,
QUEBEC, le 15 juin 1966.
COPIE CONFORME
Dorion, Dionne, Dorion & Lévesque
PROCS. DE LA DEM.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec
No 144810
DANS LA COUR SUPERIEURE

Dame **VALERIE MICHAUD**, ménagère, veuve de Théophile Gilbert, domiciliée et résidant à St-Léonard, comté de Portneuf, district de Québec,

demanderesse

vs

YVES-FERNAND BRUNEAU, résidant à 535, rue Girouard, St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe,

défendeur

et

J.-MARC BOIVIN, résidant à Cap-Santé, comté de Portneuf, district de Québec, en sa qualité de régistrateur pour la division d'enregistrement du comté de Portneuf,

mis en cause

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans le journal l'Action en langue française et dans le journal Chronicle Telegraph en langue anglaise.

signé : Irénée Bourbeau
P.P.C.S.

Bureau du protonotaire.
Québec, 7 avril 1966
VRAIE COPIE
Procureur de la demanderesse,
Paul DION, avocat

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 317-571
DANS LA COUR DE MAGISTRAT

ELLIOT BUSINESS MACHINES CO. LTD,

DEMANDEUR,

vs

JOURNAL CONSTRUCTO INC.,

DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-cinquième jour de juillet 1966, à onze heures de l'avant-midi, à 20, rue St-Jean, ch. 231.

Lesdits biens consistent en : bureaux, fauteuils, filières, machine à écrire, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, ce 18 juillet 1966.

JEAN-M. PAYEUR, H.C.S.

VILLE DE NEUFCHATEL COMTE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES (Projet V-2219)

La VILLE de Neufchâtel, comté de Québec, demande des soumissions pour la construction de chaines et pose de pavage sur les rues VANIER, D'AVIGNON et DE CALAIS, dans le quartier l'Ormière.

Les plans, devis et formules de soumissions sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils Piette, Audy, Lépinay, Bertrand et Lemieux, 1134 Chemin St-Louis, Sillery, moyennant un dépôt de VINGT DOLLARS ($20.00) qui sera entièrement remboursé aux entrepreneurs sur remise des documents en bon état dans un délai de dix jours après l'adjudication du contrat. Le dépôt des entrepreneurs qui ne présenteront pas de soumission ne sera pas remboursé.

Pour être considérées, les soumissions devront être présentées en duplicata sur les formules préparées à cette fin, et transmises sous enveloppe scellée, sur laquelle sera lisiblement écrite la mention "SOUMISSION - PROJET V-2219". Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque canadienne, fait à l'ordre du propriétaire, pour un montant égal à 10% du montant global de la soumission.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures p.m., lundi le 25 juillet 1966 au bureau de la ville, ou jusqu'à 8 heures p.m., à l'Ecole l'Ormière, pour être ouvertes publiquement à la réunion du conseil, à huit heures, le même jour.

Ces soumissions sont demandées sous réserve des approbations du règlement décrétant ces travaux, adopté par le conseil de la Ville de Neufchâtel.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Charles Falardeau, Secrétaire-trésorier.

VILLE DE NEUFCHATEL COMTE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES (Projet A-2227)

La Ville de Neufchâtel, comté de Québec, demande des soumissions pour la pose d'une conduite d'aqueduc sur le boulevard des Cimes, dans le quartier St-Claude.

Les plans, devis et formules de soumissions sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils Piette, Audy, Lépinay, Bertrand et Lemieux, 1134, Chemin St-Louis, Sillery, moyennant un dépôt de VINGT DOLLARS ($20.00) qui sera entièrement remboursé aux entrepreneurs sur remise des documents en bon état dans un délai de dix jours après l'adjudication du contrat. Le dépôt des entrepreneurs qui ne présenteront pas de soumissions ne sera pas remboursé.

Pour être considérées, les soumissions devront être présentées en duplicata sur les formules préparées à cette fin, et transmises sous enveloppe scellée, sur laquelle sera lisiblement écrite la mention "SOUMISSION — PROJET A-2227". Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque canadienne, fait à l'ordre du propriétaire, pour un montant égal à 10% du montant global de la soumission.

Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures p.m., lundi, le 25 juillet 1966, au bureau de la ville, ou jusqu'à 8 heures p.m., à l'Ecole l'Ormière, pour être ouvertes publiquement à la réunion du conseil, à huit heures, le même jour.

Ces soumissions sont demandées sous réserve des approbations du règlement décrétant ces travaux, adopté par le conseil de la Ville de Neufchâtel.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Charles Falardeau, Secrétaire-trésorier.

Projet d'aménagement d'un nouveau parc national à Terre-Neuve

Des spécialistes fédéraux et provinciaux de parcs étudient le projet de l'aménagement d'un nouveau parc national dans Terre-Neuve.

C'est ce qu'ont annoncé conjointement le ministre fédéral du Nord canadien et des Ressources nationales, M. Arthur Laing, et le ministre des Mines, de l'Agriculture et des Ressources de la province de Terre-Neuve, M. W. J. Keough.

L'étendue en cause, située en bordure du golfe St-Laurent sur la côte ouest de la province dans la région de Bonne-Baie, est renommée pour son pittoresque exceptionnel, ses ressources fauniques et quelques cours d'eau excellents pour la pêche à la truite et au saumon. On est en train d'y faire des levés au sol, comme suite aux levés aériens exécutés plus tôt. Si l'emplacement est jugé approprié, il est possible que la province en fasse cession au gouvernement fédéral qui l'aménagera en parc national et s'occupera de l'administrer.

On a suivi les mêmes formalités en 1957, lors de l'établissement du parc national de Terra-Nova dans l'est de Terre-Neuve.

Les levés qu'on effectue actuellement dans l'ouest de Terre-Neuve, s'inscrivent dans un programme général de recherches visant à découvrir de nouveaux emplacements propices à l'aménagement de parcs nationaux au Canada.

REFERENDUM A ST-EDOUARD DE LOTBINIERE

Les Electeurs Municipaux de St-Edouard de Lotbinière seront appelés à voter au REFERENDUM qui sera tenu les 10 et 11 août de 10 hres a.m. à 5 hres p.m. en rapport avec le règlement no 27 autorisant l'émission de permis de vente de Liqueurs alcooliques.

Marcel Auger, Secrétaire-trésorier.

CITE DE SILLERY

RE : SOUMISSIONS POUR L'INSTALLATION D'UNE GENERATRICE ET AUTRES INSTALLATIONS COMPLEMENTAIRES A L'USINE DE FILTRATION.

Le délai pour le dépôt des soumissions, qui avait été fixé au 18 juillet 1966, est prolongé au 1er août 1966 à 8:30 du soir.

Le Greffier De La Cité, GEORGES GRAVEL SILLERY, le 14 juillet 1966.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 314-354
DANS LA COUR DE MAGISTRAT

QUEBEC READY MIX INC., DEMANDEUR,

vs

ARMAND GAGNON, DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-cinquième jour de juillet 1966, à douze heures de l'avant-midi, à 205, rue Dieppe.

Lesdits biens consistent en : Station Wagon de marque Dodge, appareil de télévision, set de chesterfield, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

QUEBEC, ce 16 juillet 1966.

JEAN-M. PAYEUR, H.C.S.

AVIS LEGAL

Canada,
Province de Québec,
District de Québec
No 145-811
DANS LA COUR SUPERIEURE

Georges ST-HILAIRE, demandeur

vs

Léopold PERREAULT, défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie-gagerie seront vendus en justice en vertu d'un Venditioni Exponas le 25 juillet 1966 à 10 heures de l'avant-midi, à 208, rue de la Couronne, Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en : pupitre, machine à écrire, savons, nettoyeurs à mains, machine à additionner etc., etc.

Le tout suivant la loi.

Québec, le 16 juillet 1966.

Louis COULOMBE, Huissier Cour Supérieure, Québec.

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DU VILLAGE DE FOSSAMBAULT SUR-LE-LAC

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité.

Le 4 juillet, le Conseil Municipal du Village de Fossambault sur-le-lac a adopté le règlement No 33 de façon à permettre l'émission de certains permis pour la vente des liqueurs alcooliques par les hôteliers et les tenanciers d'auberge et l'émission de permis d'épicerie. Qu'à compter de l'entrée en vigueur du dit règlement, il sera loisible à la Régie des Alcools du Québec, d'émettre des permis pour la vente des boissons alcooliques dans la municipalité.

AVIS PUBLIC

Avis est donc par les présentes donné aux contribuables de la Municipalité du Village de Fossambault sur-le-lac, que le dit règlement sera soumis à l'approbation des électeurs dont le nom est inscrit sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, le 13 août 1966 à 10 heures de l'avant-midi au bureau du scrutin, qui sera tenu au chalet du DEVELOPPEMENT DE FOSSAMBAULT.

DONNE à FOSSAMBAULT sur-le-lac, ce 12ième jour de juillet mil neuf cent soixante-six.

Albert Beaumont, sec.-trés.



● PAVILLON DU TELEPHONE — La couverture de la plupart des annuaires téléphoniques qui seront distribués au Canada au cours de l'année prochaine illustrera le Pavillon de l'Association du Téléphone du Canada à l'Expo 67. L'illustration ci-haut paraitra sur plus de 200 annuaires, d'un océan à l'autre, pour reconnaitre la contribution de $3,500,000 de l'industrie du téléphone au projet de l'Expo. Au cours de la 37e assemblée de l'Association, tenue cette semaine à Jasper, Alberta, on a annoncé que la construction du pavillon, où sera projeté un film utilisant le procédé "CIRCLE-VISION 360°", sur le Canada, est plus avancée que prévu.

Les Canadiens utilisent plus de textiles synthétiques

Les Canadiens ont utilisé plus de tissus fabriqués de fibres synthétiques au cours du premier semestre de 1965 que durant la période correspondante l'année précédente, de rapporter l'Institut Canadien des Textiles. La consommation totale fut de 139.9 millions de verges carrées, au regard de 132.9 millions. Les expéditions domestiques se sont élevées à 101.6 millions de verges carrées des 94.5 millions qu'elles étaient alors que le volume des importations est demeuré stationnaire à 42.6 millions.

Cependant, un changement se fait sentir dans la situation des importations, alors que le Japon remplaçant les producteurs canadiens en certains domaines et les Canadiens, à leur tour, prennent place dans les domaines que les Etats-Unis ont temporairement évacués.

Le total des tissus canadiens exportés au cours du premier semestre de 1965 s'est chiffré à 4.3 millions de verges carrées, un gain sur les 4.2 millions de la même période en 1964.

La quantité totale des filés et des fibres synthétiques utilisée est passée de 78.8 millions de livres à 83.9 millions, alors que le volume des importations a augmenté plus rapidement que la production domestique.

Les filatures canadiens utilisèrent 42.7 millions de livres de filés en filaments durant la première moitié de 1965, près de 5 millions de plus que pour la même période en 1964; les expéditions domestiques se chiffrant à 33.8 millions, soit un gain de deux millions alors que les importations à 8.9 millions augmentaient de trois millions. L'utilisation des fibres cousées est passée de 40.9 millions de livres à 41.3 millions, 30.3 millions revenant au marché domestique et 11 millions aux importations. Les deux accusant un léger gain.

L'industrie canadienne du textile synthétique estime investir $15 millions en nouvelles constructions et $47.3 millions en nouvelle machinerie au cours de 1966, comparativement à $13 millions et $52.1 millions respectivement en 1965.

Depuis la fin de la deuxième grande guerre, la moyenne des investissements a été de $17.6 millions — dont 80% pour la nouvelle machinerie et la balance pour la construction d'usines.

Québec-Téléphone à l'honneur

NEW YORK. — (C. N. W.) Le périodique financier Financial World a décerné à Québec-Téléphone un certificat attestant de la haute tenue du rapport annuel de 1965 de cette compagnie.

M. Richard J. Anderson, rédacteur-en-chef et éditeur de Financial World a déclaré que le rapport annuel de Quebec-Telephone avait été choisi parmi quelque cinq mille autres des grandes Corporations Canadiennes et Américaines au mérite de son contenu, de sa présentation et de son impression.

Le certificat de mention d'honneur fut remis à M. Maurice Martin, vice-président aux relations publiques de Quebec-Telephone.

MINES HORS LISTE

Bald Mountain	5½	10½
Indept	2	4
Lun Echo	63	66
Nat Mal	50	56
Okiend		2
W Leys	3	5
Young Dave	18	20

Le dollar

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a monté de 1-64 à 93 cents en monnaie américaine. La semaine dernière: $0.92 31-32.

La livre sterling a baissé de 1-8 à $2.79 43-64.

Change

Allemagne (mark)	27.03 cents
Angleterre (livre)	$3.01¼
Australie (schilling)	4.19⅝ cents
Belgique (franc)	2.16¾ cents
Bulgarie (lev)	92.20⅝ cents
Danemark (couronne)	15.99 cents
Etats-Unis (dollar)	$1.07⅝
France (franc)	22.02 cents
Hollande (guilder)	29.92 cents
Hongrie (forient)	09.28⅛ cents
Italie (lire)	.001734 cent
Mexique (peso)	8.65 cents
Norvège (couronne)	15.08 cents
Pologne (zloty)	26.96⅞ cents
Roumanie (leu)	17.97¼ cents
Suisse (franc)	25.02 cents
Suède (couronne)	20.89 cents
Tchécoslovaq. (couronne)	15.11 cents
Vénézuéla (bolivar libre)	24.04 cents
Yougoslavie (dinar)	08.63 cents

NAPOLEON

PARIS (P.C.) — Le napoléon, ancienne pièce d'or de 20F, cotait à $44.80 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, cotait à 109.00F.

Cote de l'or

LONDRES (P.C.) — L'once d'or fin cotait sur le marché européen de l'or à $35.17 1-2 à l'achat et à $35.18 1-2 à la vente.

L'once d'or de troyes cotait à la bourse londonienne des lingots à 252 shillings 4 1-2 pence, soit $35.17 81-100.

LES CEREALES

WINNIPEG (P.C.) — La plupart des compartiments ont eu un comportement plus souple hier à la Bourse des céréales où les transactions se sont déroulées dans un climat d'activité modérée. Les pertes qui ont marqué l'ouverture de la place, ont été réduites en fin de séance.

Si les oléagineuses marquaient un net fléchissement en début de séance et au milieu de l'après-midi, les prix de l'avoine et de l'orge étaient de stables à quelques fractions à la hausse.

Les prix du seigle ont subi une chute au début mais ont effectué une reprise dans le cours de la journée.

CHICAGO (P.A.) — Le soya avait repris le terrain perdu en début de séance hier à la Bourse des céréales de Chicago où les transactions étaient généralement actives.

Le maïs et le seigle ont effectué une reprise après avoir été l'objet d'un grand nombre de ventes tandis que le blé et l'avoine étaient modérées.

Les courtiers ont fait savoir que les bulletins météorologiques n'ont eu aucune influence sur le marché et qu'ils ont préféré adopter une attitude d'expectative durant la fin de semaine. Par ailleurs, l'annonce fait par le gouvernement qu'il ne vendra plus de surplus de maïs sur le marché national n'a eu qu'une faible influence sur le marché.

Informations financières

ETAT POUR LES DOSSIERS

Texore Mines Limited: — La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne les renseignements suivants:

a) La compagnie a conclu un contrat de souscription et d'option daté du 20 juin 1966 avec la firme Davidson & Company.

b) La compagnie a jalonné et acquis 110 claims miniers non enregistrés situés dans la région "Johansen Creek" et la division minière "Omenica" **Company Limited:** — La compagnie a soumis à la Bourse Canadienne les renseignements suivants:

a) La compagnie a conclu un contrat de souscription et d'option dont les détails ont été divulgués dans un bulletin antérieur.

b) La compagnie a émis 100,000 actions qu'elle a remises aux exécuteurs testamentaires de M. G. H. Corolis, décédé; une somme totale de $39,500 lui avait été avancée précédemment, soit en octobre et en novembre 1965.

c) Les exécuteurs testamentaires mentionnés ci-haut ont octroyé une option de 100,000 actions à la firme W. D. Latimer Co. Limited en vertu de laquelle ces actions peuvent être achetées à un prix unitaire de $0.40 au cours des trente prochains jours.

d) Deux importants actionnaires de la compagnie ont octroyé une option à la firme W. D. Latimer Co. Limited. Cette option englobe 231,000 actions émises de la compagnie qui pourront être achetées au cours des trente prochains jours à un prix unitaire de $0.50.

EXERCICE D'UN ENGAGEMENT FERME

International Norvalie Mines Limited: — La compagnie a informé la Bourse Canadienne qu'elle avait été payée, en date du 8 juin 1966, par la compagnie J. Bradley Streit & Co. Ltd. qui agissait au nom d'un client pour 200,000 actions à un prix unitaire de $0.30. Cette transaction représentait un engagement ferme exercé en vertu d'un contrat daté du 22 février 1966.

EXERCICE D'UNE OPTION

Wisconsin Mining Company Limited: — Les conseillers légaux de la compagnie ont informé la Bourse Canadienne qu'à la suite d'un achat de 200,000 actions à un prix unitaire de $0.40 effectué par la firme E. H. Pooler & Co. Ltd. qui agissait alors au nom d'un client, la compagnie avait été payée en date du 24 juin 1966. Cette transaction a été effectuée en vertu d'une option qui échoit le 5 août 1966 et qui avait été contractée le 18 octobre 1965.

INSCRIPTION ADDITIONNELLE

Jaye Explorations Limited: — Un total de 3,000,000 de nouvelles actions ordinaires avec une valeur nominale de $1.00 chacune ont été inscrites à la Bourse Canadienne à 10:00 a.m. mercredi, le 29 juin 1966. Le capital autorisé de la compagnie a été accru de 4,000,000 à 7,000,000 d'actions.

INFORMATIONS — 9 —

TRANSACTION REGULIERE NORTHERN AND CENTRAL GAS COMPANY LIMITED : — On pourra transiger à partir de ce matin du 12 juillet, sur une base régulière, à la Bourse de Montréal sur les actions de la compagnie.

EXERCICE D'UN ENGAGEMENT FERME TEXORE MINES LIMITED: — La compagnie a fait savoir à la Bourse Canadienne que le 4 juillet, elle a reçut paiement pour 300,000 actions à 30 cts chacune, représentant l'exécution d'un engagement ferme, en date du 20 juin 1966, conclu avec Davidson & Company.

FIN D'UN ACCORD AMALGAMATED BEAU - BELLE MINES LIMITED : — L'option qui devenait due le 30 juin 1966 et qui se rapportait à 200,000 actions à 35 cts chacune, de la compagnie, en vertu d'un accord en date du 26 janvier 1965, conclu avec John C. L. Allen Company, n'a pas été exercée et, en conséquence, cet accord a pris fin.

KELTIC MINING CORPORATION LIMITED : — Les options de la compagnie, qui prenaient fin le 27 mars 1966 et le 7 juin 1966 et se rapportaient à 200,000 actions à 50 cts chacune et 200,000 actions à 75 cts chacune, en vertu d'un accord en date du 12 juillet 1965, conclu avec L. J. Forget & Cie Ltée, n'ont pas été exercées et lje dit accord a donc pris fin.

INSCRIPTION ADDITIONNELLE

MARITIME TELEGRAH & TELEPHONE COMPANY LIMITED : — 466,714 actions ordinaires additionnelles, d'une valeur au pair de $10.00 chacune, de la compagnie, dont 416,714 actions ordinaires additionnelles, d'une valeur au pair de $10.00 chacune, de la compagnie, dont 416,714 sont réservées pour fins d'émission, conformément à l'offre récente de droits de la compagnie et 50,000, réservées en vertu du plan d'épargne en faveur des employés de l'entreprise, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 11 juillet 1966.

Le déficit de la balance des paiements anglaise a presque doublé en juin

Londres. — (AFP) — Le déficit de la balance commerciale britannique a presque doublé en juin, selon les statistiques provisoires publiées mercredi par le Board of Trade.

Eprouvées par la grève de la marine marchande, les exportations ont diminué de 78 millions de livres par rapport au mois précédent, soit de 439 à 361 millions de livres. D'autre part, les importations, proportionnellement moins affectées, n'ont diminué que de 54 millions de livres, soit de 520 à 446 millions de livres.



● L'INTERET BANCAIRE DETERMINE PAR LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a proposé une nouvelle formule pour déterminer le taux d'intérêt des prêts bancaires. Le présent plafond de six pour cent serait remplacé par un nouveau plafond qui serait de 1¾ p.c. supérieur au rendement moyen des obligations du gouvernement. Le nouveau taux d'intérêt serait calculé deux fois l'an, soit le 1er janvier et le 1er juillet. Ce graphique, basé sur les renseignements fournis par le ministère des Finances, indique comme le taux d'intérêt aurait fluctué au cours des 10 dernières années si la formule Sharp avait été en vigueur au cours de cette période de 10 ans. Le rendement des obligations est basé sur les moyennes trimestrielles. L'intérêt bancaire est calculé d'après la moyenne du rendement des obligations pour la période de trois mois précédant le 1er janvier le 1er juillet. (Graphique PC)

CONVENTION ANNUELLE DE LA SOLIDARITÉ

Ces jours derniers avait lieu à l'hôtel Estérel, Ville d'Estérel, la convention annuelle de La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, dont le siège social est à Québec.

Les gérants et les meilleurs représentants de la compagnie, accompagnés de leur épouse, sont invités à participer à différentes activités sociales qui leur permettent de mieux se conaitre et aussi de consolider cet esprit d'équipe qui est à la base du succès de cette institution d'assurance-vie canadienne-française. Cette réunion fournit aussi aux autorités de la compagnie l'occasion de remettre des trophées et certificats aux représentants qui se sont mis en vedette au cours de l'année 1965.

LA SOLIDARITE EST ENCORE AU PREMIER RANG POUR LA QUALITE DES VENTES

Au premier rang des compagnies canadiennes de sa catégorie depuis quatre années consécutives, La Solidarité maintient son regard d'excellence dans la conservation de ses assurances en 1965. En effet, les rapports officiels de Life Agency Management Association de Harford, mentionnent que La Solidarité a conservé 93.8% de toute l'assurance-vie en vigueur à la fin de 1965, pour se classer au premier rang, une fois de plus.

Sur un autre plan, La Solidarité prend le premier rang avec une conservation de 91% sur les polices qui complétaient leur deuxième année d'émission à la fin de 1965. Ainsi donc, La Solidarité peut être fière de ses représentants, puisqu'ils sont les premiers responsables de ces excellents résultats qui démontrent leur souci d'offrir à la clientèle des programmes d'assurance conformes à ses besoins et à sa capacité de payer. Les clients de La Solidarité sont les premiers à bénéficier de l'excellente formation professionnelle que reçoivent ses représentants.

HECTOR POULIN DE VALLEE JONCTION PREND LA VEDETTE

M. Hector Poulin de Vallée Jonction s'est classé en tête de tous les représentants de La Solidarité, en se méritant l'honneur d'être Président du club du Président et premier Commandeur de l'Ordre Emérite.

Le club du Président groupe les représentants de La Solidarité qui se sont le plus illustrés par la qualité et la quantité de leur production en 1965. Un trophée, appelé trophée du Président, est attribué au représentant qui se classe en tête du du club selon un calcul qui tient compte des primes encaissées au cours de l'année 1965 multipliées par le pourcentage de la qualité des ventes au cours de la même année.

M. Albert Boulet, président de la compagnie, remit un magnifique trophée à monsieur Hector Poulin, le président du club pour l'année 1965.

Les représentants suivants ont reçu des Certificats de Membre du club du Président : messieurs André Forcier de Tracy, Ivanhoe Frigon d'Amos, J.-Arthur Rousseau de Thetford, Grégoire Giguère de Ste-Germaine, Albert Croteau de Sherbrooke, Richard Laberge de Beauport, Barnabé Boivin de Roberval, Claude Gagné de St-Georges de Beauce, André Boulet de Québec, Guy Bélanger d'Arvida, Loüis Robert de St-Jean d'Iberville, Normand Lapointe de St-Victor, Charles-Edouard Morel de Québec et Mario Drouin de St-Léon de Standon.

L'Ordre Emérite groupe les représentants qui, au cours d'une année de calendrier, ont fait émettre des polices pour lesquelles la prime exigible fut payée et dont la somme d'assurance s'élève à au moins un million de dollars ($1,000,000). Les Commandeurs de l'Ordre sont les représentants qui ont satisfait à ces exigences en 1965. Pour avoir fait émettre le plus fort montant d'assurance en 1965, monsieur Hector Poulin reçut un trophée qui récompense ses mérites comme l'Homme de l'Année et premier Commandeur de l'Ordre Emérite. Les autres Comandeurs pour 1965 sont messieurs Ivanhoe Frigon d'Amos, J.-Arthur Rousseau de Thetford, André Forcier de Tracy, Grégoire Giguère de Ste-Germaine et Richard Laberge de Beauport.

IVANHOE FRIGON D'AMOS EST LA RECRUE DE 1965

L'année 1965 a été une autre année remarquable par la qualité des représentants qui se sont joints à La Solidarité. L'une de ces recrues, monsieur Ivanhoe Frigon d'Amos, s'est particulièrement mise en vedette en se classant, dès sa première année dans l'asurance-vie, Comandeur de l'Ordre Emérite et membre du club du Président. Un magnifique trophée lui fut remis pour l'excellence de son travail.

PAUL-EMILE DESCHENES, GERANT DE LA DIVISION LA CHAUDIERE-BOIS FRANCS, EST LE GERANT DE L'ANNEE

Pour s'être mérité à la fois le trophée des Gérants et le trophée du Recrutement, M. Paul-Emile Deschênes de Beauceville a été le gérant de l'année de La Solidarité.

Le trophée des Gérants est décerné à celui des gérants qui a le plus de succès dans la conduite de sa division. C'est la sixième fois que M. Deschênes se mérite ce trophée. Sa division groupe un nombre de représentants qui se distinguent par l'importance et la qualité de leurs ventes d'assurance. En 1965, cinq (5) représentants de cette division sont membres du club du Président, deux (2) sont Commandeurs de l'Ordre Emérite, quatre (4) sont membres du Club de la production hebdomadaire depuis au moins 500 semaines consécutives et sept (7) se méritent le Certificat National de Compétence.

La Solidarité considère le recrutement comme la responsabilité première de ses gérants. Des normes de sélection très sévères incitent les gérants à ne rechercher que des candidats capables de faire une carrière professionnelle dans l'assurance-vie. Au cours de l'année 1965, M. Deschênes a ajouté trois représentants de carrière à sa division.

MARIO DROUIN DE ST-LEON DE STANDON GAGNE LE TROPHEE DE COMPETENCE

Comme le montrent les résultats obtenus par la compagnie, l'une des caractéristiques principales de La Solidarité, c'est de mettre l'accent sur la qualité des ventes d'assurance. Pour l'année 1965, M. Mario Drouin de St-Léon de Standon se mérite le trophée de Compétence. Il convient de souligner que c'est la troisième année consécutive que M. Drouin obtient une conservation de 100% dans les polices émises. Deux autres représentants se virent remettre des trophées pour avoir obtenu une conservation de 100% en 1965 : MM. Charles Edouard Morel de Québec et Alfred Houde de Deschambault.

Le Certificat National de Compétence, décerné par l'Association des Assureurs-Vie à tous les représentants qui ont une conservation supérieure à 90%, fut remis aux représentants suivants : Mario Drouin de St-Léon de Standon, Charles Edouard Morel de Québec, Hector Poulin de Vallée Jonction, André Boulet de Québec, Barnabé Boivin de Roberval, Jacquelin Giguère de St-Joseph de Beauce, J. Arthur Rousseau de Thetford, Grégoire Giguère de Ste-Germaine, Rémi Poulin de East Broughton, Richard Laberge de Beauport, Laurent René de St-Jean, Claude Boulay de Victoriaville, Jacques Bégin de Québec, André Forcier de Tracy, Louis Robert de St-Jean, Albert Croteau de Sherbrooke et Claude Gagné de St-Georges de Beauce.

REPRESENTANTS EN VEDETTE POUR L'ANNE

Il est à souligner que deux représentants de La Solidarité n'ont pas manqué une seule semaine de production depuis mai 1956, soit 530 semaines consécutives. Ce sont messieurs Hector Poulin de Vallée Jonction et J. Arthur Rousseau de Thetford. Par ailleurs, trois représentants ont complété 500 semaines consécutives de production : Jacquelin Giguère de St-Joseph, Mario Drouin de St-Léon de Standon et Grégoire Giguère de Ste-Germaine. M. Rémi Poulin de East Broughton a complété 450 semaines consécutives, M. Adrien St-Onge de Disraéli 350 semaines consécutives et M. Richard Laberge de Beauport 250 semaines consécutives.

Au cours de l'année 1965, les concours organisés pour le service à la clientèle ont permis à trois représentants de prendre la première place : MM. Grégoire Giguère de Ste-Germaine, J. Arthur Rousseau de Thetford et Alfred Houde de Deschambault.

MESSAGE DU PRESIDENT, MONSIEUR ALBERT BOULET

Le président de La Solidarité, M. Albert Boulet, félicita les représentants pour les beaux succès personnels qu'ils avaient obtenus, tout en mettant leurs talents au service de la communauté canadienne-française. Il s'est dit réjoui par la qualité du travail effectué par tous les représentants, ce qui méritait à leur compagnie d'être elle-même en vedette parmi nos institutions d'assurance-vie.

Il souligne que la compagnie attache une particulière importance à la formation professionnelle; cette formation est à la base du succès de l'assureur-vie et elle lui permet de fournir un service de première qualité à la clientèle qui lui fait confiance.

Il remercia les officiers qui le secondent au siège social, incita les gérants à continuer à suivre les normes de sélection préconisées par la compagnie pour s'assurer les services de vendeurs de première qualité. Il signala enfin que notre succursale à Paris accomplit une excellente besogne et que les résultats à date sont au-delà des espérances. "Nous sommes la seule compagnie canadienne à avoir un permis d'opération en France, dit-il, et nous tenons à ce que la qualité des affaires que nous ferons là-bas soit égale à celle que nous avons atteinte au Québec. La voie est tracée; il s'agit de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés. En 1967 La Solidarité fêtera son 25e anniversaire de fondation et il faudra que cela soit un événement qui souligne la participation heureuse de La Solidarité à l'essor de l'économie canadienne-française". (**)



EVA

EVA : une voix couleur de nuit

Critique de Jean ROYER

Eva : une jeune Allemande devenue interprète de la chanson française. Dont les succès de disque vont grandissant.

Eva. Telle qu'on la connaissait par le disque et telle qu'on la reconnait sur la scène du Théâtre Populaire Petit Champlain : une voix qui vient du fond de la nuit. Une voix sertie de brumes chaudes. Que l'on écoute avec l'oreille de la solitude et celle de l'intimité. Une voix qui s'adresse aux secrets du coeur avec un envoûtement qui ressemble à l'horizon caché de la nuit.

Eva interprète une première chanson. En allemand. Jolie mélodie. On en profite pour la première reconnaissance : la robe de scène est mauve et lui donne grande allure; le regard est bleu et embué; les bras, immobiles; l'attitude, ajoutée à la voix, pourrait être celle d'une chanteuse noire.

La chanson terminée, Eva replace le rideau de ses cheveux noirs. Ce sera son tic nerveux.

L'interprète attaque une seconde chanson. De Jo Moustaki. Un texte conventionnel et bourré de lieux communs.

Les amours finissent un jour
les amants ne s'aiment qu'un temps
Et bientôt ce sera l'hiver
Bientôt le ciel sera couvert
de gros nuages plus lourds
que notre peine d'amour

Durant sa chanson, Eva regarde son public. A gauche et à droite. C'est sa façon de communiquer : ce geste de la tête. Le visage reste impassible. A peine les yeux se ferment, de temps en temps, quand c'est triste.

Puis, c'est une autre chanson allemande. Une mélodie banale. Eva en a donné le sens du texte :

S'il y a des gens sur terre
qui ne sont pas libres,
nous autres, nous n'avons pas le droit
de nous sentir les bras . . .

Après trois chansons, le miracle ne s'est pas encore accompli. Eva chante. Mais sa chanson ne nous parvient pas en plein coeur, ou en pleine tête. Nous entendons une voix étonnante. Et des mots d'amour ou de liberté. C'est agréable, sans plus.

Suit une chanson bien faite. Je ne sais plus de qui. Mais qui sied bien à la voix déchirée d'Eva. Sur le thème de Pénélope : "La femme à Jean".

Avec ses yeux couleurs de pluie
elle s'ennuie la Femme à Jean
ça fait longtemps qu'elle l'attend
elle attendrait toute la vie
le temps se meurt le temps s'enfuit
elle l'attendrait toute la nuit

ça fait longtemps que je l'attends
je t'aime tant

Et l'on espère que l'interprète à la voix étonnante et chaude nous donnera plus d'expression dans les prochaines chansons.

Vaine attente. C'est une chanson allemande. Puis "Les enchaînés", un texte banal s'il en est. Puis un negro spiritual merveilleusement chanté. Mais sans souffrance ni joie.

Après une autre chanson de piètre qualité : "La neige est si blanche", Eva termine en force son tour de chant. Avec Francis Lemarque.

Qui peut dire où vont les fleurs du temps qui passe
Qui peut dire où sont les filles du temps passé
Mais où vont tous les soldats du temps qui passe
Il est fait de tant de croix le temps passé
Pauvres tombes de l'oubli les fleurs les ont envahies
Qui peut dire où sont les fleurs du temps passé

Avec Alain Barrière : "Plus je t'entends". Avec un petit drame noir sur blanc. Bien joué par Eva :

L'homme blanc dans l'église noire
dans l'église de Harlem
quand il pleure, les Noirs prient pour lui:
On n'a pas souvent l'occasion
de voir pleurer un Blanc
pour la mort d'un Noir

Eva donne ensuite sa meilleure interprétation de la soirée. Avec une bonne chanson de Barbara : "Dis, quand reviendras-tu ?"

En rappel, c'est une chanson d'amour : "Le mur". Qui pourrait être celui de Berlin. Qui est celui que l'on élève entre tous les Roméo et Juliette.

Un grand mur gris
couleur d'ennui couleur d'hiver
pour nous cacher
nous étouffer nous faire taire
Ils n'ont pas pu nous empêcher
de nous aimer
de le crier au monde entier

Eva vient de terminer son tour de chansons. Le public, nombreux, applaudit avec insistance. Mais pour moi, le miracle ne s'est pas produit. Eva ne m'a par remué. Ne m'a pas porté ses chansons jusqu'au coeur. J'ai entendu une voix aux intonations, tantôt brumeuses, tantôt cuivrées.

L'interprète a été froide. Et son accent, qui a tout au plus le charme de l'exotisme, m'a fait perdre la foi en ses textes chantés.

Eva a traduit, par sa voix, quelque atmosphère, de nostalgie, de tristesse, de mots d'amour. Accompagnée avec talent et goût par le trio de Gérard Hébert.

Eva, c'est une voix. Mais la voix ne suffit pas, sur scène, pour faire passer la chanson. Et il manque à la jeune interprète cette présence qui se ferait plus totale que celle de la voix. Qui passerait aussi par le coeur et l'âme. Et d'elle à nous.

Eva : c'est une voix bien caractérisée. Qui vient du fond de la nuit. D'une nuit qui serait chaude de mots. Mais froide de gestes.



CHRONIQUE des arts

Par Jean Royer

Les bonheurs-z-essentiels

J'ai vu récemment une bonne pièce canadienne : "Les bonheurs-z-essentiels", de Jean O'Neil. Cette pièce, créée et jouée à Québec se révèle comme une des oeuvres intéressantes de notre jeune dramaturgie québecoise.

Jean O'Neil a mis en scène des personnages de tous les jours. Il les a fait parler à travers leur quotidien. A travers leurs petits drames et leurs petites joies.

Autour des pommiers bleus de St-Henri, le père, la mère et leur fille passent leurs journées et leurs rêves. et Jean O'Neil les laisse à leur poésie, à leurs soucis matériels, à leurs "bonheurs-z-essentiels".

La pièce est bien structurée. Et prend une forme très théâtrale, où l'intérêt est maintenu. Où le ton est toujours juste. D'un naturel qui commande l'émotion et témoigne de la vérité humaine des personnages.

Jean O'Neil y est allé simplement, directement. Pour encadrer des scènes vivantes. Par des moyens utilisés avec succès. Qui pourraient être empruntés à Ionesco, pour quelques-uns, mais toujours efficaces.

Il est intéressant de noter que la pièce est centrée autour de la mère, qui devient un être positif, un être qui désire, qui cherche, qui veut. Et non un être replié sur lui-même.

Le personnage du père est aussi bien exploité par l'auteur. Quant aux personnages des jeunes, ils auraient pu être présentés plus profondément, mais ils sont déjà, il faut le dire, assez bien humanisés.

Cette idée de faire une pièce dans une pièce aurait pu alourdir la représentation. Mais les liens et motifs apportent au contraire une allure originale à l'oeuvre. En font un texte vivant.

J'ai beaucoup aimé la pièce de Jean O'Neil. Sans être un chef-d'oeuvre (ce n'est pas ce qu'il faut chercher), l'oeuvre est d'abord une pièce réussie, valable. Qui ajoute à notre dramaturgie : parce que les "bonheurs-z-essentiels" nous appartiennent et nous émeuvent. On en ri, on en pleure. Le théâtre est là. Pour nous. C'est le plus important.

La production est assez bien réussie. La mise en scène de Jean-Louis Tremblay est de première force. Le jeu de Diane Pinard, dans le rôle de la mère, est remarquable. Paul Bussières, il me semble, fausse le jeu en ne cessant d'offrir une caricature du père. Nicole Déry est excellente, dans un de ses meilleurs rôles : elle joue enfin avec naturel et vit son personnage Jan Ricard (L'Auteur) et Gilles Lachance (Metteur en scène)manquent de relief, de même que les deux "commères". Michel Mondié manque de vérité. Mais l'ensemble de la distribution donne une représentation agréable.

Et c'est à Jean O'Neil qu'il faut dire bravo !



● **LA FENIERE — Des comédiens québécois et montréalais jouent la comédie-vaudeville de Jean-Bernard Luc et Jean-Pierre Conty : "Quand épousez-vous ma femme ?", au théâtre d'été La Fenière. Sur la photo, l'on reconnait : assise : Annette Leclerc. Debout : Jean Perraud, Rita Imbault, Lisette St-Gelais, Lise L'Heureux et Jean Brousseau.**

Théâtre et musique

Une erreur de manupulation nous a fait omettre, dans le calendrier artistique paru samedi dernier dans cette page, la programmation du Théâtre d'été de La Fenière, à l'Ancienne-Lorette, et du centre d'Art de l'Atre, à Ste-Famille, Ile d'Orléans.

On voudra bien noter que La Fenière présente jusqu'au 4 août inclusivement une comédie-vaudeville de Jean-Bernard Luc et Jean-Pierre Conty : "Quand épousez-vous ma femme ?". Tous les soirs à neuf heures, sauf les lundis et vendredis. Du 6 août au 11 septembre, La Fenière présentera "Chérie Noire", comédie en trois actes de François Campaux, avec l'interprète qui a créé le rôle à Paris, Harline Respati.

A l'Atre, on présente le samedi soir, en juillet, Roger Cantin, flutiste, et Rachel Martel, au clavecin. En août, ce sera les chanteurs Roger Bellemarre et Ginette Duplessis.

Stratford FESTIVAL de CANADA 1966

14ème saison 6 juin — 8 octobre

THÉATRE DU FESTIVAL

Troupe du Festival de Stratford dans les pièces de William Shakespeare

Henry V
BILLETS DISPONIBLES
Soirées : 18-20 juil.

Henry VI
BILLETS DISPONIBLES
Soirées : 19-21-23 juil.

Twelfth Night
BILLETS DISPONIBLES
Hâtez-vous, sièges réservés seulement.

Concerts du Festival
BILLETS DISPONIBLES
Dim. : 17-24 juil.

THÉATRE AVON

Troupe d'Opéra du Festival de Stratford dans l'oeuvre de Mozart

Don Giovanni (en anglais)
BILLETS DISPONIBLES
Soirées : 20-21 juil.

Troupe du Festival de Stratford dans

The Last of the Czars
BILLETS DISPONIBLES
Matinée : 20 juil.
Soirée : 22 juil.

The Dance of Death
BILLETS DISPONIBLES
Ouverture le 19 juil.

Royal Winnipeg Ballet
BILLETS DISPONIBLES
Ouverture le 16 août

Pour brochure complète, écrivez au Service de Publicité, Théâtre du Festival, Stratford, Ontario.

A la colonie de vacances Champagnat

La Colonie de vacances Champagnat de Valcartier recevra dimanche prochain le 17 juillet tous les amicalistes de la région de Québec avec leur famille. La fête champêtre organisée par les directeurs de la Régionale de Québec pour ses membres est reportée à dimanche le 17 juillet avec la fête des amicalistes. Il y aura messe en plein air à 4.00 P.M.

Réservations : 872-2424

la fenière

CE SOIR - 9 h. — DEMAIN - 9 h.

"QUAND EPOUSEREZ-VOUS MA FEMME ?"

de Jean BERNARD-LUC

AU VIEUX MOULIN
de St-Laurent Ile d'Orléans

Samedi 16 et Dimanche 17 juillet
Le quatuor du Moulin
Johan VAN VEEN
flûte à bec et flûte
Jean-Louis ROUSSEAU
violon
Pierre MORIN
violoncelle
Oeuvres de Bach, Vivaldi et Telemann

Dimanche après-midi à 3 heures
Thé musical
avec musique Tzigane

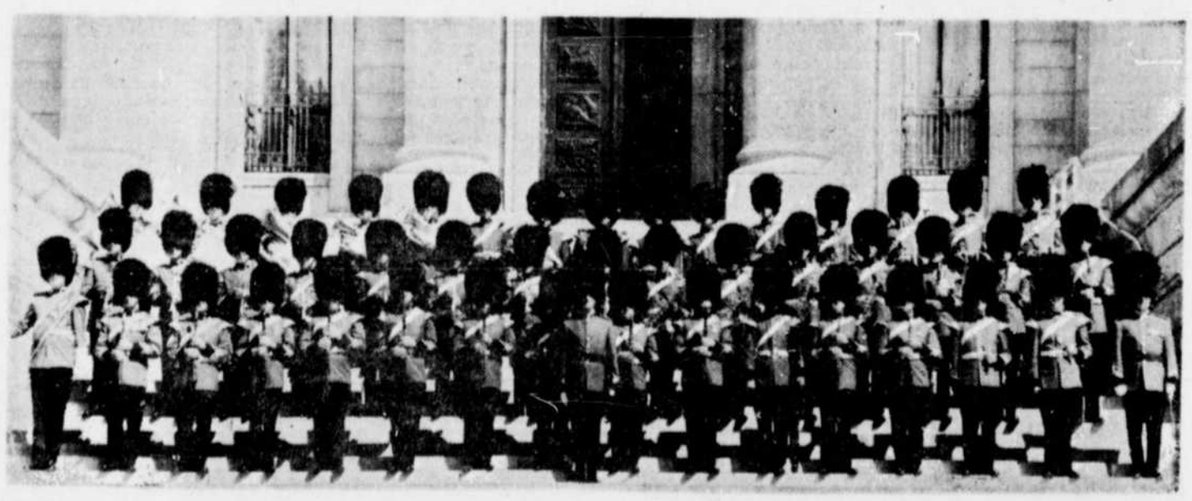
Lundi, 18 juillet
Première pour le Moulin chef plume d'aigle avec sa guitare.
folklore indien
folklore canadien

Mardi, 19 juillet
Musique Caroque
René AMYOT
flûte à bec
Hermel BRUNEAU
clavecin

Tous les concerts à 8.45 p.m.
Après les concerts, les spécialités du chef du Moulin.

Pour informations et réservations 828-2688

Concert sous les étoiles par la Musique du Royal 22e



Le célèbre corps de Musique du Royal 22e Régiment sous la direction du Capitaine Jean Pierret, LRAM, ARCM, CRMB, donnera un grand concert sous les étoiles mardi le 19 juillet à 8:00 heures p.m. à la Citadelle.

Son Honneur le Maire Gilles Lamontagne ainsi que Mme Lamontagne ont gracieusement accepté d'être les patrons d'honneur de ce concert.

Le programme musical comporte des oeuvres aussi intéressantes que variées. La Musique interprétera des oeuvres de Tschaikowsy, Gunter-Neumann, Osser, Sherman, et Liszt. Le maître de cérémonie de la soirée sera le Major Paul Clavel, Secrétaire Adjoint de l'Association du 22e Inc.

Les profits de ce concert serviront à subventionner les oeuvres de l'Association du 22e Inc. qui se consacre, comme on le sait, à venir en aide à nos anciens combattants hospitalisés dans le besoin.

Les billets pour ce concert seront en vente à l'entrée de la Citadelle au prix de $1.00.

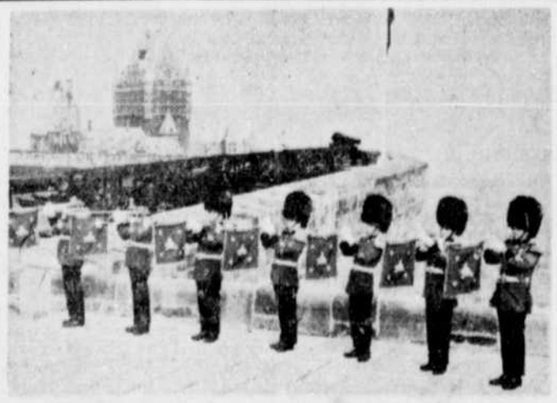
Les mélomanes sont priés d'apporter leurs sièges.

En cas de température inclémente, le concert sera remis au lendemain ou surlendemain.

1—Fanfare et Hymne National (avec trompettes héraldiques)
2—Ouverture — Zampa — Herold
3—Marche — Militaire — Tchaïkovsky
4—Sélection — Mary Poppins — Sherman
5—Solo — Wonderland by Night — Gunter Neumann (Soliste :Le sergent Robert Vocelle)
6—Pièce de genre — Bandolero — Osser
7—Fantaisie — Havah Nagilah — Lang
8—Folklore — Jericho — Gould

INTERMEDE

9—Marche — La Citadelle — Capt. Pierret
10—Rhapsodie — Hongroise No 2 — Lisst
11—Fantaisie — Auprès de ma Blonde — Arr. Milne
12—Quatuor — Cornet Carillon — Binge
13—Sélection — Musique de Films — Arr. Campbell
14—Marche — Entrée des Gladiateurs — Fucik
15—Samba — Brazil — Arr. Stannard
16—Ouverture Solennelle — 1812 — Tschaikowsky



CONCERT SOUS LES ETOILES
par
La célèbre Musique du Royal 22e Régiment
sous la direction de son chef attitré le Capitaine Jean Pierret
A LA CITADELLE
Mardi, le 19 juillet à 8:00 heures P.M.
Le programme comprendra des oeuvres de : Tchaïkovsky, Gunter-Neumann, Osser, Sherman, Liszt, etc.
Admission : $1.00 **Prière d'apporter vos sièges**



● **GRAVURES ESQUIMAUDES — Le Musée du Québec présente, jusqu'au 5 septembre, une exposition de 80 gravures esquimaudes provenant de la Société coopérative de Povingnituk. Sur la photo : "Au guet à l'igloo", gravure de Peter Pov.**

Gagnant de 5 Oscars
dont le meilleur film et la meilleure production
23e Grande Semaine
RODGERS et HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
avec JULIE ANDREWS
Christopher Plummer
1000-AO COLOR by De Luxe
production Robert Wise
Mat. de la sem. 2.15h. $1.50
Matinée du Dimanche, 2.15h. $2.00
Tous les soirs, 8.15h. $2.00
Pour vente en groupe, contacter le gérant 656-0593
Cinéma Ste-Foy
656-0592
Centre d'Achat Place Ste-Foy
Matinée tous les jours



Catherine DENEUVE
Nino CASTELNUOVO
Musique de MICHEL LEGRAND
Un film de JACQUES DEMY
A ne pas manquer
"Les parapluies de CHERBOURG"
EN COULEURS
Cinéma Empire
1h., 3h., 5h., 7h., 9h.
24 Côte de la Fabrique
4e et dernière Semaine

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

FRADET AUTOMOBILES ENR.

105 boul. Hamel (aussi entrée Marie de l'Incarnation)

CHEVROLET — PONTIAC — MERCURY
1959 à 1966

Aussi :

25 AUTOS : DIFFERENTS MODELES ET ANNEES

AUCUN COMPTANT — 12 à 60 MOIS POUR PAYER

Ouvert tous les soirs

FRADET AUTOMOBILES ENR.
105 BOUL. HAMEL aussi entrée MARIE DE L'INCARNATION
681-6281

61749 16-7 (1 fs) A.V.

VOLKSWAGEN 1962, $350.00 tel quel. Pour informations, Tél.: 681-4449.
61787 15-7 (6 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1966 Mustang "Fast Back" 1965 Peugeot, 1964 Buick, 1964 Mercury, 1963 Bel-Air, 1962 Pontiac Parisienne, 1963 Pontiac convertible, 1962 Volkswagen, 1959 Oldsmobile convertible, 210 rue Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.
610691 14-7 (1 ms) A.V.

1966 ROVER "2000" T.C.

1965 Volvo, 1964 Volkswagen, 1964 Chevrolet sedan, 1963 Dodge G.T., convertible, 1963 Volkswagen "1500", 1963 Galaxie XL, 1963 Corvair, 1962 Renault, 1962 Volvo sport, 1962 Volkswagen, 1961 Anglia, 1959 Mercédes sedan, 1957 Pontiac Hard-Top. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, rue Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793.
4-7 (1 ms) A.V.

Autos à vendre

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. — 1966 Ford, 1965 Pontiac, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1964 Pontiac décapotable, 1963 Pontiac, 1963 Starfire, 1963 Acadian Station, 1963 Chevrolet décapotable, 1962 Cadillac, 1962 Renault, 1962 Volkswagen, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick 1961 Gordini, 1961 Monarch, 1961 Chevrolet, 1961 Envoy, 1961 Fiat "1100", 1961 Oldsmobile, 1960 Pontiac 3 cylindres, transmission ordinaire, 1960 Volkswagen, 1960 Pontiac, 1960 Chevrolet, 1959 Lark, 1957 Chevrolet, 1956 Dodge Custom Royal ,1956 Oldsmobile, 1956 Dodge camionnette, 1956 Ford, 1955 Dodge, 1955 Buick, et plusieurs autres, 1299 DORCHESTER, Coin Julien. — Tél.: 523-4769.
18-6 (1 ms) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
61526 6-7 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
60795 2-6 (mar.j.s. au 30-7) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.
61487 2-7 (1 ms) (6 fs) A.D.

GRANDE VENTE
de
DEMONSTRATEURS 1966

RAMBLER	RAMBLER	RAMBLER
AMERICAN "220"	CLASSIC "550"	AMBASSADOR "880"
4 portes, automatique.	4 portes, automatique	4 portes, automatique
$2535	$2650	$2995

ET BEAUCOUP D'AUTRES MODELES 1966 EN VENTE

Aussi :

VOITURES USAGEES D'OCCASION

1963—OLDSMOBILE Starfire Hard- Top, tout équipé ..... **$2095.**

1963—OLDSMOBILE SUPER "88" Holiday, 4 portes ..... **$1895.**

1964—MERCURY COMET Station Wagon tout équipé ..... **$1795.**

1964—JEEP WAGONEER 4x4 — très propre ..... **$2995.**

1964—AMERICAN convertible **$1695**

QUI ACHETE BIEN... ACHETE CHEZ BEGIN

1965—AMBASSADOR "880" tout équipé ..... **$2595.**

1963—HILLMAN 4 portes, radio **$595**

1963—CORVAIR, 2 portes automatique, radio **$995**

J.-A. BEGIN AUTOMOBILES LTEE

Dépositaire RAMBLER —JEEP — WAGONEER

ROND-POINT, LEVIS — TEL. : 837-9363

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

"OK" **LE PLUS GRAND CENTRE** "OK"

de voitures usagées "OK" de la vieille capitale

désire vous faire profiter de grandes économies sur ses

GRANDS SPECIAUX DE SIX JOURS

commençant aujourd'hui

NOS SUPER SPECIAUX

1964	1962	1961
CHEVROLET	CONSUL	FORD
sedan radio très propre	sedan radio bonne condition	radio automatique 6 cylindres
$1595.	$695.	$675.

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

"OK" **565 BOUL. HAMEL - 529-4561** "OK"

Renseignez-vous sur les fameuses garanties offertes malgré nos bas prix

61788 16-7 (2 fs) A.V.

UNE SELECTION D'AUBAINES...

1962 Buick Sedan $1425.	1962 Cadillac Sedan $1950.	1961 Mercury Hard-top, 4 portes. $995.
1964 Cadillac Décapotable $3875.	1963 Chevrolet Station wagon $1250.	1964 Buick Hard-top $2150.
1964 Parisienne Hard-top $2125.	1963 Chevrolet Sedan $1275.	1964 Buick Spécial $1995.

GIGUERE AUTOS INC.

Tél. : Jour : 529-1351 — Soir : 529-1354

61768 16-7 (1 fs) A.V.

ROGER BARRE AUTOS LTEE

VASTE CHOIX

D'AUTOS USAGEES

de différentes marques et années

Centre de l'auto et camion usagés

1095 DE LA CANARDIERE — TEL. : 529-3335

61689 13-7 (l.mer.j.s. au 18-7) A.V.

CENTRE MONDIAL D'AUTOMOBILES USAGEES

DU CHOIX

Voitures Européennes — Compactes
Voitures Américaines — Sedan 2 et 4 portes
Coupé et décapotable — Station Wagon et Voitures Sport

DE LA QUALITE

Renault '62 à '66 avec Garantie "OR" 1 an

Chevrolet '63 à '66
Pontiac '61 à '63
Ford '60 à '63
Valiant '62

Chevy II '63
Corvair '61
Falcon Conv. '63

Consul — Volkswagen '61 à '64
Anglia — Vauxhall — Studebaker — Sunbeam — Hillman

DES PRIX

Renault-8 Autom. '65	$1575.	Volkswagen — '61	$ 600.
Renault Caravelle '64	$1650.	Consul Cortina '63	$ 900.
Chevrolet '64	$1600.	Vauxhall '62	$ 600.
Pontiac '63	$1795.	Renault-4 — '63	$ 800.
Renault-10 — '66	$1850.	Volkswagen — '64	$1000.
Ford '62	$1300.	Spécial : Corvair Van '63	

CARETTE AUTOMOBILES

LIMITEE

2060, Boul. Charest Ouest

Tél. : 681-7398

(du lundi au vendredi jusqu'à 10 H. P.M.)

61805 16-7 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
61526 6-7 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
60795 2-6 (mar.j.s. au 30-7) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.
61487 2-7 (1 ms) (6 fs) A.D.

AU "PAVILLON"

SPECIAUX DE JUILLET

sur

VOITURES USAGEES

1965—FORD custom sedan automatique radio.	**$2095.**	**1963—AMBASSADOR Wagon** V-8 automatique radio	**$1595.**
1964—AMBASSADOR "990" sedan équipé complet	**$1850.**	**1963—AMBASSADOR "990"** 4 P. siège Baquet V-8 automatique radio	**$1495.**
1964—RAMBLER Classic sedan automatique radio	**$1395.**	**1963—RAMBLER CLASSIC** De Luxe 4 P. automatique radio	**$1195.**
1964—RAMBLER Classic de luxe V-8 automatique radio	**$1495.**	**1962—FORD FALCON** DeLuxe 4 portes automatique radio	**$ 850.**
1964—PONTIAC PARISIENNE 2 P. Hard-Top V-8 équipement complet	**$2095.**	**1962—RAMBLER CLASSIC** DeLuxe 4 P. automatique radio Différentiel jumelé etc.	**$ 850.**
1964—FORD Custom 4 P. Automatique, radio	**$1695.**	**1960—ENVOY** 4 portes	**$ 200.**
1963—CONSUL CORTINA 4 Portes (Red Book "990") en spécial	**$ 595.**	**1960—HILLMAN** automatique	**$ 250.**

1963—JEEP WAGONEER 4 x 4 équipé complet **$2495.**

PAVILLON "RAMBLER" INC.

Dépositaire : RAMBLER — JEEP

2025 OUEST, BOUL. CHAREST — TEL. : 681-4631

16-7 (1 fs) A.V.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord coin Julien. Tél.: 525-4769.
61492 4-7 (1 ms) A.D.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & Fillion Ltée, Débosselage peinture, vitrage, 1600, Dorchester. 522-2256 ou 683-9998.
61477 2-7 (1 ms) D.P.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés, Bicycles, réparation. Plusieurs automobiles usagées. Ouvert 24 heures par jour. — Tél.: 523-3738, Beaver Auto Park, Ancienne-Lorette, Tél.: 872-2795.
61616 6-7 (mar.s. au 16-7) G.S.

Toit de convertible

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP 215, 2e Avenue. Tél. : 523-4207.
61179 20-6 (1 ms) T.D.

Horoscope

LUNDI, LE 18 JUILLET

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Demeurez serein et calme, même si l'on vous presse d'agir vite. Vous prendrez une décision qui plaira à la majorité des intéressés.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vos talents sembleront frustrés d'une part, mais d'autre part l'un d'eux se développera de remarquable façon. Un événement important se dessine.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — La position de la planète Mercure vous incitera à faire des changements importants dans la décoration de votre intérieur.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous ne gagnerez rien en adoptant une attitude négative. Ce n'est pas en fronçant les sourcls qu'on règle ses problèmes.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Défiez-vous de tout ce qui peut porter atteint à votre santé. Vos sujets de conversation ne seront pas tous au goût de vos interlocuteurs.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Une de vos initiatives est vouée à l'échec. Marcheur infatigable, vous aurez du plaisir à vous promener au grand air, face au vent.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Votre curiosité scientifique est insatiable. On vous croira distrait alors que vous vous montrerez indifférent.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Votre besoin d'indépendance ne sera pas bien compris. Des changements favorables dans votre milieu professionnel.

23 novembre au 21 décembre. (Sagitaire). — Ne faites pas de promesses que vous ne pourriez pas remplir. Vous apprendrez beaucoup en observant ce qui se passe autour de vous.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Si vous n'attendez pas trop des autres, ça ira bien, dans le cas contraire, vous aurez des déceptions.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Demandez de l'assistance quand vous en avez besoin. On vous offre un cadeau qui rencontre vos goûts.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Les savants, les diplomates, les chefs du groupes et les éducateurs feront de l'excellent travail.

SI VOUS ETES NE UN 18 JUILLET

Ne laissez pas dormir vos qualités ni vos talents, ils se rouilleraient. Un excès de zèle vous serait préjudiciable, il vaut mieux agir avec modération en tout et partout. Vous partagez le jour d'anniversaire de personnalités dans le monde des sciences et des arts.

MOTS CROISES

PROBLEME No 149

HORIZONTAL

1—Projet, résolution — Crustacée de l'ordre des cirripèdes.
2—Air, mélodie — Révolu, accompli — Gendre de Mahomet.
3—Adj. possessif — Damnation — Colère — Division du compas.
4—Charpente du corps — Fâcheux, ridicule — Côté d'où vient le courant dans un cours d'eau.
5—Souffrir — Fleuve côtier de Bretagne.
6—Empereur romain — Adverbe — Chemin de halage.
7—Poil des paupières — Exsudat pathologique — Echassier.
8—Titre légal de l'or — Ville de Roumanie — Usé jusqu'à la corde.
9—Etoffe tissée avec de la laine — Propre, sans tache — Titre anglais de noblesse.
10—Préfixe — Pronom personnel — Causer un dommage.
11—Pièce de pyrotechnie — Espèce d'euphorbe.
12—Empereur romain — Enleva — Art. contracté.
13—Fille de Laban — Plante officinale — Bière anglaise — Adj. possessif.
14—Tragédie de Corneille — Coiffure haute et pointue des anciens Perses — Du verbe être.
15—Chlorure mercureux, blanc, purgatif — Respect.

VERTICAL

1—Commune de Suisse — Doux et caressant.
2—Nom grec du dieu de l'amour — Oiseau rapace — Minéral brillant et clivable.
3—Situé — Règle obligatoire — Oignon à odeur très forte.
4—Adj. possessif — Filiage d'une ville — L'occiput — Note de la gamme.
5—Fournir d'équipement — Soutirer.
6—Renard des régions arctiques — Synonyme ancien de goitre.
7—Mot dit aussi substantif — Jeune élève en peinture — Action de sortir du repos.
8—Fils de Jacob.
9—Doué de vie — Sis — Portion de circonférence.
10—Huile volatile — Séparer une chose des objets environnants.
11—Fils de Caïn — Personne grossière, brutale (Fg).
12—Adj. possessif — Choisir parmi plusieurs — Roi d'Israël — Note de la gamme.
13—Terre entourée d'eau — Coupé jusqu'à la peau — Adj. possessif.
14—Eau-de-vie naturelle de bonne qualité — Petit morceau de terrain — Défense.
15—Conduire, guider — Conforme à la justice.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 148

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	H	Y	R	O	Y	A	U	M	E	■	A	■	P	■	■
2	A	M	O	S	■	B	E	N	N	E	■	A	N	O	R
3	R	I	S	■	P	■	T	O	I	S	■	N	N	E	■
4	D	E	■	C	A	L	■	N	■	P	E	S	E	T	A
5	I	■	T	A	R	I	N	■	M	O	R	S	E	■	M
6	■	R	A	P	E	S	■	G	A	R	T	E	■	A	B
7	S	A	P	O	R	■	C	O	N	T	E	■	G	L	U
8	I	L	E	T	■	S	O	R	T	E	■	R	A	I	L
9	T	E	R	■	C	E	R	N	E	■	B	O	R	N	E
10	U	R	■	H	E	R	S	E	■	C	O	U	D	E	■
11	A	■	B	A	R	R	E	■	B	A	U	G	E	■	C
12	T	R	A	L	E	E	■	C	B	L	E	■	S	E	■
13	I	O	N	S	■	S	O	C	■	E	■	C	O	L	■
14	O	I	N	T	■	L	E	C	O	N	■	B	O	N	E
15	N	■	I	■	C	A	L	O	R	I	E	■	N	■	R



LES ECHECS

Nouvelles brèves

— Festival Le Havre. Les organisateurs du Festival du Havre (Pâques 1966) ont bien fait les choses. La spacieuse salle de réception de l'Hôtel de Ville, où avait lieu le tournoi, était magnifiquement décorée de tentures grises, et surtout il y avait les charmantes hôtesses en costume rouge.

— L'an prochain, à Epinal. Europe-Echecs organise une année un festival, l'année suivante un "open", suivant l'expression consacrée. Le premier festival eut lieu à Bordeaux, en 1963; Strassbourg était choisie pour l'"open" en 1964. L'an prochain, ce sera au tour d'Epinal.

— A Pâques également avait lieu le Grand Prix Philips, $200 en prix, 80 participants, divisés en quatre groupes, par ordre de force : Roi, Dame, Tour et Cavalier. Dans les trois derniers groupes, ce sont des scolaires qui ont gagné.

— Le tournoi d'été va bon train. Les résultats des parties jouées au cours de la semaine écoulée seront publiées la semaine prochaine.

No 150766 **P. H. Nadeau**

La musique du Régiment

La Musique régimentaire fut organisée lorsque le Régiment se vit attribuer la Citadelle à titre de résidence permanente. Il partageait alors la garnison avec une batterie d'artillerie qui possédait un corps de musique.

Le Lieutenant-Colonel Henri Chassé, le premier commandant depuis l'entrée du Régiment dans l'Armée permanente, demanda l'autorisation de former un corps de musique. A l'été de 1922, la batterie quittait la Citadelle. Elle laissa cependant ses musiciens et ses instruments à Québec et ceux-ci constituèrent le noyau de la Musique du Régiment.

Le premier directeur de musique fut le capitaine Charles O'Neill qui était lui-même excellent musicien et compositeur. Il est l'auteur de plusieurs marches militaires dont "Mon Ami" "L'emblême", "Royal 22e Régiment". Il fut remplacé en décembre 1937 par le capitaine Edwin Bélanger, CD, lui-même Prix d'Europe et à ce temps-là directeur de la Société Philharmonique de Québec.

Le Capitaine Jean Pierret, LRAM, ARCM, CRMB, son directeur actuel est finissant de l'Ecole Militaire Royale de Musique (Kneller Hall) où il se vit décerner le premier prix et plaque d'argent pour arrangement de musique militaire. Il dirige la Musique du Régiment avec brio depuis le 1er juillet 1965.

L'ensemble musical se compose aujourd'hui de 47 musiciens comprenant deux flûtes, deux haut bois, treize clarinettes, quatre saxophones, un basson, quatre corps français, huit cornets trompettes, cinq trombonnes, deux euphoniums, trois basses et trois instruments à percussion.

Fin d'une grève bien vue

MONTREAL (CNW) — La Corporation des Ingénieurs du Québec se réjouit du fait que la grève des ingénieurs à l'Hydro-Québec est maintenant terminée.

"Ne connaissant pas les conditions de l'entente, nous ne pouvons offrir de commentaires", de dire le président J. H. Dinsmore, "mais nous formulons l'espoir que l'accord satisfait les deux parties et ne laisse aucune trace de dissension."

"Nous sommes particulièrement heureux que les ingénieurs puissent réintégrer leurs fonctions et continuer de ce fait leur contribution aux grandes oeuvres entreprises par l'Hydro-Québec dans les dernières années, oeuvres qui ont gagné au génie canadien un prestige mondial.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

VENDONS chiens enregistrés, vaccinés, Cockers, Boston Bulls, Berger Allemands, Colleys, Boxers, aussi chiens pour cultivateurs, autres petites races ainsi que chiens pour laboratoires, expérience médicale. Communiquer : LEBOEUF KENNEL'S REG'D, St-Casimir, cté de Portneuf. Tél.: 29.
61772 16-7 (1 fs) 10

Appartements à louer

FLAT à louer meublé, chauffage électrique, 3½ pièces $20.00 par semaine. S'adresser 1950, Jeanne-Mance. Tél.: 828-2728.
61575 5-7 (12 fs) 13

QUARTIER Champlain, 3 pièces meublées, chauffées, éclairées, libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 692-0414. S'adresser à 16 rue St-Pierre.
61795 16-7 (12 fs) 13

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 466, de la Couronne. — 529-4982.
60340 13-6 (35 fs) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir : 523-9620.
61252 27-6 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
61380 28-6 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue, DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
61480 2-7 (mar.j.s. au 30-8) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 875-3741.
14-6 (35 fs) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7537.
61474 2-7 (1 ms) 18A

A vendre — Divers

TOURBE de champ entretenu à 0.03 le pied livré mur de pierre. Pour informations, Tél.: 849-4179.
61386 6-7 (12 fs) 21

POELE à l'huile avec brûleur, en bon état, conviendrait pour chalet. Pour informations, Tél.: 661-7672.
61654 8-7 (12 fs) 21

POELE L'ISLET charbon, huile, ou bois. Aussi télévision "Marconi". Assez bon état. Pour informations, Tél.: 523-9428.
61610 6-7 (12 fs) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandez : GREGOIRE. Tél.: 529-9648.
61472 2-7 (1 ms) (6 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez à : 663-3548.
61502 4-7 (1 ms) 21

AUBAINE. Table de pique-nique et balançoire aussi chaise de barterre. S'adresser BOUCHARD & MORIN, 2211, Terrasse Cadieux, Courville, — TEL.: 663-3449.
61656 8-7 (12 fs) 21

COFFRES-FORTS neufs à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
61381 28-6 (1 ms, 6 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
60272 20-6 (1 ms, 6 fs) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
61573 11-7 (1 ms) 21

REPRISE finance offerte pour balance de compte payable $10 mois. 8 poêles 220, 6 réfrigérateurs, 12 sets cuisines, 14 sets de chambre, 11 sets de salon, machines écrire, enregistrer, à coudre ,marchandise pleinement garantie, voiture sur la route pour aller vous chercher et reconduire gratuitement. Tél.: 661-8434.
61303 25-6 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80. Laveuses $98.00, stéréo AM-FM moyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévision $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
615378 11-7 (1 ms) 21

CHESTERFIELD deux fauteuils à vendre, en bon état. Pour informations, Tél.: 523-1272.
61700 13-7 (4 fs) 21

16 FENETRES avec grillages à vendre, conviendraient dans construction de chalets à l'Ancienne-Lorette. Pour informations, Tél.: 872-2331.
2-7 (9-16-7) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagés, poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates, silex, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Bar-B-Q. — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-4934.
61253 27-6 (l. mer. s. au 23-7) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
615 11-7 (1 ms) 21

TOURBE de champ entretenu à 0.03 le pied (livré) mur de pierre. Pour informations, Tél.: 849-4179.
61802 20-7 (12 fs) 21

REFRIGERATEUR commercial, 2 portes, porte de chambre froide; aussi réfrigérateur domestique, poêle combiné huile et gaz. Tél.: 837-0816.
61791 16-7 (12 fs) 21

DISTRIBUTEUR

MACHINES à crème glacée molle, équipements de restaurants, casse-croûtes et snack-bar neufs et usagés. Services pièces, installations. SWEDEN CUISINES — HOTELS, RESTAURANTS, 1194, rue St-Jean, Québec.
61725 12-7 (1 ms) 21

A vendre — Divers



AUBE
ESTAMPES
plus creuses, meilleures
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
61237 25-6 (s. au 16-7) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains
Beatty
43, Ave Bégin, Lévis
BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
59188 31-5 (mar.v.s. au 28-7) 21

Bicycles

REPARATIONS et vente. S'adresser à: GIRARD BICYCLE, 178 Chabot, Québec-Ouest. 683-9719.
61760 14-7 (1 ms, 6 fs) 28

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
61393 14-7 (1 ms) 35 A

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec, Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
61731 14-7 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

LAUZON, Ste-Bernadette Soubirou, rue St-Joseph, chambre à louer meublée ou non, pour dames ou filles âgées. S'adresser à TEL.: 837-8976.
61794 16-7 (4 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE et pension pour monsieur à Ville Vanier, près de l'hôpital du Christ-Roi, chambre meublée, accès au téléphone, télévision. Pour informations, Tél.: 681-0917.
61797 16-7 (12 fs) 46

SITUE Ave Cartier, chambre ou pension, accès au téléphone et télévision. Pour informations, Tél.: 529-3984
61798 16-7 (12 fs) 46

CHAMBRE et pension désiré, 2 soeurs ou amies ou dame seule distinguée à sa pension, famille sans enfants, toutes commodités, près hôpitaux, prix modique. Pour informations. — Tél.: 523-8575.
61806 16-7 (12 fs) 46

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU, tél.: 856-2368,
61485 2-7 (1 ms) (6 fs) 50 j.n.o.

BEAUMONT, cté de Bellechasse, libre le 1er août, petit chalet meublé, chauffé électricité, sur falaise, vue magnifique. Endroit calme, venez constater. — Pour informations: Tél.: 837-2563 ou 837-8163.
61763 14-7 (6 fs) 50

CHALET à louer, mois, semaine, saison, eau courante, électricité, amusements, tranquillité. MEREDE LACHANCE, 389, St-Ferréol. Tél.: 263-2467 ou 263-2612.
60714 30-6 (v.s. au 16-7) 50

RIVE SUD sur le bord de la rivière Etchemin, chalet meublé accès à la piscine, semaine, 15 jours ou mois. Pour informations, Tél.: 837-0816.
61792 16-7 (12 fs) 50

ST-JEAN, ILE D'ORLEANS
CAMPING - ROULOTTE
Plage Dauphine
Piscine - Plage - Danse
CHALET A LOUER
Chambres
TEL. : 829-2921
20 milles de Québec
16-7 (6 fs) 50

Chalets à vendre

CHALET à vendre, situé au Lac Mc Kensie, près du lac Beauport. Pour informations, s'adresser à Mme HONORE LAFOND, 81, Boul. Lapierre, St-Emile, cté de Québec. — Tél.: 842-3959.
61035 10-6 (1 ms, 6 fs) 51

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.



ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél. Bureau : 837-7124
61720 16-7 (j.v.s. au 15-9) 55

Clavigraphes

E. LACOUILINE INC., 536, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
61383 28-6 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
61531 9-7 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
61099 22-6 (1 ms) 60

Argent à prêter

AGENCE CANADIENNE DU CREDIT BUDGETAIRE INC.

Si vous avez des difficultés financières, consultez des experts en la matière.
UN SEUL ENDROIT — UN SEUL PAIEMENT.
Agence Canadienne du Crédit budgétaire 609 Boul Charest-est, tél. 525-4619, ou 525-4610.
61728, 12-7 (6fs) 15

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiancailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Commerce à vendre

ROUTE DE PAIN à vendre. S'adresser, TEL.: 661-6207.
61617 7-7 (12 fs) 66

EPICERIE BOUCHERIE LICENCIEE
CHIFFRE D'AFFAIRES $200,000.
Vente de bière en 1965, 24,000 caisses. Grand magasin, 50 p.i. de façade, 2 logements privés, grand stationnement, plus grand terrain. Ecrire : CASIER 1996, L'ACTION, Québec.
61315 22-6 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
61525 6-7 (1 ms) 66 A

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
61696 16-7 (1 ms) 66

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
61242 25-6 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Extra "Du chef" chez votre épicier. Simon. Tél.: 663-3548.
61502 4-7 (1 ms) 75

ORCHESTRE jeune, dynamique, 5 musiciens pour égayer vos soirées. LES Villas. M. Roger Gagnon, gérant, après 6 heures : 527-0255 — entre 9 heures et 5 heures : 529-9521 sauf le samedi.
61631 9-7 (12 fs) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
61493 4-7 (1 ms) 81

ECOLE commerciale Bluteau, toutes les matières, enseigne de 4ème à 13ème année, 473 Canardière 524-3215.
61132 20-6 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE
JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31, D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
61234 23-6 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
61479 2-7 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
61504 4-7 (1 ms) 81

STURTON SCHOOL
35 CREMAZIE Ouest, cours commercial anglais-français, sténographie, dactylo, inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre. Tél.: 683-7231.
60963 8-6 (2 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 175, rue St-Jean. Tél.: 524-7619.
61100 18-6 (1 ms) 81 j.n.o.

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
61568 11-7 (1 ms) 81

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE
CONVERSATION anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de sténographie, d'affaires et junior commercial, Diplômes aux finissants. — Institution reconnue par le ministère de l'Education. — 775, St-EUSTACHE, Haute-Ville. Tél.: 523-5505 ou 623-3021.
61724 12-7 (2 ms) 81

I.C.S.
INTERNATIONAL CORRESPONDANCE SCHOOLS
400 COURS différents, ingénieurs, architecture, techniciens, électricité, mécanique, plomberie, chauffage, ventilation, air conditionné, anglais, Espagnol, Administration, dessin, Radio, T.V., Electronique, Industrielle, Surveillance moderne, contremaître, 8, 9, 10, 11, 12e année High School. Taux $10. par mois. INTERNATIONAL CORRESPONDANCE CANADIAN SCHOOLS LTD. Tél.: 653-9624.
61786 15-7 (1 ms) 81

Entrepreneurs

COURS de rattrapage 4e à 12e année, mathématiques, sciences, langues. Pour informations, Tél.: 663-9863.
61553 5-7 (18 fs) 83 B

JOS. BEGIN & FILS INC.
CONSTRUCTION
Aussi construction à l'épreuve du feu et menuiserie générale. 1800, DE LA RONDE. Tél.: 661-1301.
61471 2-7 (s. au 23-7) 88

Femmes, filles deman.

BEAUTY COUNSELOR Excellente opportunité de Carrière, expérience non requise, heures convenables. Pour informations, Tél.: 523-6218.
61500 2-7 (1 ms) 90



Rien comme avoir choisi un bon hôtel pour le repas de noces pour vous donner envie de quitter la cérémonie en hâte. Dans ce domaine comme pour bien d'autres, fiez-vous aux annonces de L'ACTION.

Femmes, filles deman.

COUTURIERE d'expérience demandée. Ecrire casier 2003, L'ACTION, Québec.
61726 12-7 (1 ms, 6 fs) 90

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à : AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec
61516 4-7 (1 ms) 90

FEMME libre, entre 30 et 45 ans, pour travail général. Logée, nourrie, couchée et salaire. Pour informations Tél.: 524-0023.
16-7 (3 fs) 90

AUX MAITRESSES DE MAISON
Si vous avez du temps libre . . ,
Si vous désirez un surplus d'argent . . . Vous pouvez le gagner avec Avon ! TELEPHONEZ :
523-7706
TERRITOIRES LIBRES : Québec-Ouest, Charlesbourg, St-Sacrement, St-Thomas d'Aquin, St-Paul-Apôtre, St-Pie X.
16-7 (3 fs) 90

Hommes demandés

10 HOMMES avec auto, 18 à 35 ans, pour livrer des cadeaux publicitaires. Situation permanente. Rendez-vous à 2383, CHEMIN STE-FOY, local 101, lundi, le 18, à 8 heures p.m. précises.
16-7 (2 fs) 105

Hommes, femmes dem.

COURTIER: Immeubles, achats, ventes, prêts, échanges, construction maisons, édifices, commerces, terres, terrains, demandé agent actif, prospects fournis. LUCIEN FORTIN, 3877, Chemin Ste-Foy, Cap-Rouge, 653-9945.
61748 13-7 (6 fs) 106

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 45, d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V., Tél.: 529-1751.
60766 4-6 (m.j.s. au 2-7) 106B

Instituteurs-Institutrices

UNE INSTITUTRICE féminine demandée, pour enseigner pendant 1966-67 à une 10ième année scientifique, garçons et filles au couvent de St-Léon de Standon, Dorchester, P.Q.
61509 2-7 (9-16-7) 113

Instituteurs-Institutrices

INSTITUTRICE d'expérience désire enseigner cours primaire — 1ère ou 2ème année si possible. Possède brevet supérieur. Méthode dynamique. Culinaire — Catéchèse. Pour informations, Tél.: 529-7765 ou 37, avenue Ste-Geneviève, Qué. 4.
61799 16-7 (1 ms) 113

Instruments de musique

Batteries
$99.95
à
$695.



ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
61494 4-7 (l. mer. s. au 29-7) 115

FRED TREMBLAY
Batterie $75.00 à $1,000.
Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél. : 524-1090
60271 5-7 (mar.j.s. au 30-7) 115

Immeubles

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél. : 681-6358
Maisons et commerces à vendre

AUBAINE

Propriété 6 logements, pierres et briques, chauffés. Prix $31,500. Acompte $5,000.

SILLERY, 8 logements 4 pièces briques, chauffés. Acompte $7,000, balance condition.

ST-RODRIGUE, propriété 3 logements, pierres et briques, chauffés, tout neuf. Acompte $5,000.

ST-ALBERT, 6 logements 5 pièces briques. Acompte $7,000.

PROFESSIONNEL

MAGNIFIQUE propriété 1 logement 7 pièces et 2 de 4 pièces, chauffés, grand terrain, tennis, bonnes conditions.

NEUFCHATEL, plain pied 6 pièces chauffées, prix $11,500 a/c $500.

BANLIEUE, 5 logements 1-7 et 4 de 4 pièces à sacrifier pour $12,000.

BANLIEUE, 2 logements 4 pièces plus 3 pièces sous-sol, a/c $1,500.

SILLERY, plain-pied 6 pièces chauffées, magnifique terrain a/c $2,000.

ST-ALBERT, 6 logements briques, chauffés, acompte $5,000.

VILLE DUBERGER, 6 logements 4 pièces, chauffés, pierres et briques neufs, a/c $8,000.

JACQUES-CARTIER, 3 logements 4 pièces, un libre à l'acheteur pour $14,500. Acompte $800.

BANLIEUE, plain-pied, 4 pièces pour $8,500 a/c $500.

ST-SACREMENT, 3 logements 1-7, 1-4 et 1-3 pièces pour $27,500.

ST-JOSEPH, propriété 9 revenus à bas prix $29,500, acompte $2,000.

ST-JEAN-BAPTISTE, propriété 20 chambres, revenu brut $10,498., a/c $5,000.

STE-FOY, magnifique propriété pierres, chauffée de 7 pièces foyer, terrain fini.

STE-CLAIRE d'Assise, 6 logements, 4 pièces, briques, chauffés, a/c $8,000.

CAUSE MALADIE

EPICERIE licenciée avec logement 7 pièces, ventes 1965 : $120,000. a/c $10,000.

BON MARCHE

TABAGIE haute-ville 20 ans d'existence, occasion exceptionnelle à $6,000.

OCCASION UNIQUE

CENTRE INDUSTRIEL, restaurant licencié à sacrifier, cause autre commerce, prix $11,000. petit acompte ou échange propriété.

PRES de Québec, travaillez seulement 6 mois par année et faites un bon revenu. Motel de 32 unités et belle propriété 3 logements, prix $150,000. inclus 89,152 pieds de terrain avec piscine etc., conditions discutables.

GARAGE réparations et service, inclus, propriété 5 pièces, le tout pour $30,000. Conditions discutables.

TAVERNES avec bâtisse, bons revenus, acompte $25,000.

HOTELS, motels, petits ou grands, bonnes conditions.

EPICERIE licenciée avec bâtisse, ventes 1965 $200,000. Acompte $20,000. Balance bonnes conditions.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE
Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél. : 681-6358
16-7 (1 fs) 111

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.
Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
61469 2-7 (l.j.s. au 30-7) 115

Logement à louer

ST-ALBERT-LE-GRAND, logement 3 pièces plus chambre de bain, chauffé, situé 3496, 2e Avenue. Pour informations, Tél.: 525-6158, le jour, ou 623-1045, le soir.
61637 8-7 (12 fs) 118

LOGEMENT chauffé, 9 pièces, 3e étage, 810, St-Joachim. Pour informations, Tél.: 524-8176, visible entre 2 et 9 heures.
61803 16-7 (6 fs) 118

LORETTEVILLE, rue Cloutier, logement refait à neuf, 4 pièces, plus salle de bain, entrée "220". Libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 842-4009.
61620 7-7 (12 fs) 118

CONTINUEZ les termes $22.72 par mois pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, ondeau à sacrifier, Demandez GREGOIRE pour transfer, Tél.: 523-3789 et 529-9648.
61317 23-6 (1 ms) 118

MONTCALM, paroisse Ste-Martyrs, soubassement 3 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude, près magasin et autobus. S'adresser après 6 heures, Tél.: 681-9404.
61655 8-7 (12 fs) 118

LIMOILOU, chauffé, 3 pièces plus salle de bain, refait à neuf. Pour informations, Tél.: 525-8220.
61588 6-7 (12 fs) 118

ST-ROMUALD, 5 pièces, remis à neuf, entrée "220", eau chaude, libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 839-8642.
61589 6-7 (12 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 pièces, plus salle de bain, chauffé, tuile dans cuisine et salle de bain, peinture neuve ,$78.00 par mois. Libre immédiatement. — Tél.: 626-0858.
61715 12-7 (12 fs) 118

LOGEMENT à louer, 4 pièces, non chauffé plus chambre de bain, libre le 1er août. Pour informations, Tél.: 653-9876.
16-7 (3 fs) 118

QUARTIER ST-ROCH, central intéressant pas cher, 4 pièces, réparé neuf, chauffé, bain, bonne maison, eau chaude, $60. Tél.: 529-3941.
61807 15 7-(2 fs) 118

STE-FOY, Paroisse Ste-Geneviève, 6 pièces, chauffé, vue panoramique, terrain paysagé, $150. Aussi sous-sol 5 pièces, grand terrain $90. chauffé, pas chauffé $75. Les deux pour $200. Tél.: 653-9945.
61785 15-7 (6 fs) 118

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, Paroisse du Bon Pasteur, 4 pièces, moderne, 220, entrée laveuse, sécheuse, thermostat, tuile cuisine et salle de bain. Libre immédiatement. — Tél.: 849-8246.
15-7 (12 fs) 118

CHARLESBOURG, 4 pièces, bain, "220", dans maison seule avec cour, $42.00 par mois. Tél.: 623-2787.
61717 12-7 (8 fs) 118

Maisons à vendre

PLACEMENT AVANTAGEUX

A SAINTE-FOY
Immeuble de Prestige, 30 appartements de 2-3-4-5 pièces, entièrement occupé, revenus offrant avantages intéressants à toutes entreprises ou individu sérieux. Directement du propriétaire. Aucun renseignement par téléphone, sur appointement seulement.
RAY. de ROSA INC.
1551, Boul. St-Cyrille ouest, Québec
TEL.: 653-7279
14-15-7 (mar.j.s. au 4-8) 127

Logement à louer

ATTENTION L'ELYSEE
925, Myrand, une des plus luxeuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré : 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-5427 ou 683-7474
61486 2-7 (1 ms) 118

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes. Aussi entrepôt. S'adresser à Tél.: 523-5370, le jour.
61697 15-7 (12 fs) 119 A j.n.o.

LOCAL A LOUER, ayant servi comme tabagie, beau poste central. S'adresser 710, COTE D'ABRAHAM, Québec. — Tél.: 522-2347.
60877 10-6 (1 ms, 6 fs) 119 A

Machinerie

MACHINERIE à bois de toutes sortes, moteurs de différentes forces, 2 trayeuses au complet. Visible le dimanche. S'adresser: G. Tremblay, Sorosto, Cté de Lévis. Tél.: 837-0780.
61773 15-7 (4 fs) 120

Maisons à louer

MAISON 8 pièces située à Sorosto près de Lévis, système de chauffage à l'huile, eau chaude. Pour informations, Tél.: 837-4701 ou 837-3875.
61574 5-7 (12 fs) 126

Maisons à louer demandées

IRAIT faire message à demie-journée, ferait repassage raccommodage ou garderait enfants chez-soi. Pour informations, Tél.: 837-8976.
61784 15-7 (4 fs) 156 A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
61104 20-6 (1 ms) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
61382 28-6 (1 ms) 127

CHARLESBOURG, maison seule, grand terrain, courant "220". Payable comme un loyer. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-2787.
61718 12-7 (6 fs) 127

PAROISSE St-Louis de France, Ste-Foy, 6 grandes pièces, 1500 pieds, grand sous-sol et garage, très beau terrain, 7700 pieds, arbres, arbustes, haie, beau gazon, fleurs, 1268 BELLE TERRE coin Beauvoir, entre Boul. Laurier et Chemin St-Louis, — Tél.: 527-3325.
61506 2-7 (s. au 30-7) 127

MAISON à vendre avec revenu du propriétaire $7,000.00 comptant et avec bonne condition. Pour informations, s'adresser à : 635, avenue Vimy, St-Sacrement. Tél.: 527-2467.
61781 16-7 (4 fs) 127

LIBRE A L'ACHETEUR

CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, boni fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
61484 2-7 (1 ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs serieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, Tél.: 681-6358.
61379 28-6 (1 ms, 6 fs) 128

MAISONS SEULES

ST-NICOLAS, maison seule, 7 appartements, salle de bain, chauffage central, 4 milles du pont de Québec, 1 mille de la route 9 $55. par mois. — Pour informations, Tél.: 832-8728.
61800 16-7 (6 fs) 131 B

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
61503 4-7 (1 ms) Mdses sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
61569 11-7 (1 ms) Mdses Sèches

Matériaux de const.

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
61102 18-6 (1 ms) 137

100,000 PIEDS planche, 1, 1¼, 1½ pouces, 50,000 pieds de 2 po. à carré, 300 solliveaux 3 x 12 x 45, 300 solliveaux 3 x 12 x 26, 100,000 pieds B.C. Fir 4 x 8, 26 à 45 pieds longueur, 60 "beams" de fer, 15 pc. longueur 25 pieds. S'adresser sur les lieux, coin rue St-Paul et Dalhousie ou Tél.: 523-9609, Marcel Fortin, entrepreneur en démolition, 235, rue Léonard.
61338 23-6 (1 ms) 137

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs serieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, Tél.: 681-6358.
61379 28-6 (1 ms, 6 fs) 128

MAISONS SEULES

ST-NICOLAS, maison seule, 7 appartements, salle de bain, chauffage central, 4 milles du pont de Québec, 1 mille de la route 9 $55. par mois. — Pour informations, Tél.: 832-8728.
61800 16-7 (6 fs) 131 B

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
61503 4-7 (1 ms) Mdses sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et cha

Seulement un sur cinq automobilistes canadiens sait comment se protéger en cas de collision

Ottawa (PC) — Une forte proportion d'automobilistes canadiens ignorent un grand nombre des règles essentielles du code de l'autoroute et seulement un sur cinq sait comment se protéger en cas de collision.

Quatre conducteurs sur cinq au Canada croient que le gouvernement fédéral devrait imposer des normes de sécurité dans la conception et la fabrication des automobiles.

Près de quatre cinquièmes voudraient que, d'office, on munisse les voitures de dispositifs de sécurité, sans toutefois en majorer le prix. Les automobilistes sont plutôt disposés à en sacrifier l'apparence ou certaines commodités.

Telles sont les grandes lignes des conclusions tirées du sondage d'un échantillon de conducteurs canadiens fait par le service des recherches de la société radio-Canada à l'occasion de l'émission télévisée "Etes-vous bon conducteur ?" qui a été diffusée dernièrement par les réseaux français et anglais.

CONCLUSIONS

Le directeur de la recherche à Radio-Canada, M. Arthur Laird, a déclaré: "Ce n'est certes pas au moyen d'un questionnaire qu'on peut déterminer quel est au juste le comportement des conducteurs sur la route, mais il ressort de cette enquête des conclusions très évidentes. Bien des conducteurs au Canada n'en connaissent pas autant qu'ils ne le croient sur les dangers de la route et c'est peut-être là une cause accessoire de certains accidents de la route".

Voici quelques conclusions du sondage:

— Dans l'hypothèse où deux automobiles roulent en sens inverse, à une distance et à des vitesses données, pas moins de 70 pour cent des conducteurs croient, à tort, que les automobiles peuvent freiner assez tôt pour éviter la collision.

— A la question portant sur la façon de s'y prendre pour s'engager sur une autoroute, près de trois quarts des conducteurs sondés ont donné la mauvaise réponse, et seulement 4 pour cent ont répondu correctement à toutes les questions visant la conduite sur une autoroute.

— Les jeunes automobilistes de moins de 25 ans semblent mieux connaître le code de l'autoroute que leurs aînés et ceux qui ont une assez bonne formation, mieux que ceux qui sont moins instruits.

— Par contre, environ 90 pour cent des conducteurs semblent comprendre qu'il ne faut pas prendre le volant quand on a abordé des médicaments ou consommé des boissons alcooliques, et environ la même proportion est consciente de la plupart des dangers qu'il y a à conduire avec des enfants dans la voiture.

INSPECTION

— Trois conducteurs sur cinq préconisent l'inspection annuelle des voitures, même neuves.

Quatre sur cinq préféreraient un code de la route uniforme dans toutes les provinces.

Ls trois quarts croient qu'on devrait imposer des cours de conduite avant d'accorder le permis aux débutants, et les trois cinquièmes pensent qu'à partir de 65 ans, il faudrait imposer une visite médicale et un examen de conduite à chaque renouvellement de permis.

"Le Téléphone de St-Georges Inc.," vendue à Québec Téléphone

ST-GEORGES PC — La compagnie "Le Téléphone de St-Georges Inc" sera vendue à la compagnie "Quebec Telephone" pour la somme de $2,315,000.

Les actionnaires ont pris cette décision au cours d'une assemblée spéciale tenue vendredi à St-Georges.

La compagnie "Le Téléphone de St-George Inc" dessert un vaste secteur de la Beauce, au sud de Québec.

Le contrat de vente doit être signé le 13 août prochain et la prise de possession est prévue pour le 31 octobre prochain.

Deux firmes, les compagnies "Continental Telephone" et "Quebec Telephone" avaient répondu à l'appel d'offres de la société beauceronne.

Neuf pays à Tokyo

TOKYO (AFP) — Sur l'invitation du Japon, neuf pays ont accepté d'être représentés à une réunion préparatoire sur les problèmes économiques de l'Indonésie qui se tiendra à Tokyo le 19 juillet.

Le porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères a déclaré aujourd'hui que la réunion porterait non seulement sur le problème de la consolidation des dettes étrangères de l'Indonésie mais aussi sur la possibilité d'offrir à ce pays des crédits nouveaux. Cette réunion, au niveau des fonctionnaires, préparera une conférence qui doit avoir lieu en septembre.

Les pays qui seront représentés sort le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie, la Hollande, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

L'Indonésie a accumulé des dettes qui sont estimées à 2.4 ou 2.9 milliards de dollars. Le principal créancier, toutefois, est l'URSS qui n'a pas été invité à la réunion préparatoire du 19 juillet.

Les pays qui participeront à la réunion préparatoire devront décider s'il convient ou non d'inviter l'URSS à la conférence.

Retrait américain

BONN, — (A. F. P.) — Les Etats-Unis envisagent de retirer de France 575,000 tonnes de matériel de guerre — sur les 750,000 qui y sont entreposées — et de les transporter pour la plus grande partie en Allemagne fédérale, apprend-on de bonne source. Les stocks qui resteraient en France feraient l'objet d'accords bilatéraux franco-américains. Quant au transfert du matériel américain en république fédérale, il est actuellement à l'étude dans les services allemands compétents.

On note à ce propos que 750,000 tonnes de réserves se trouvent déjà dans les dépôts américains d'Allemagne et que la république fédérale elle-même entretient des dépôts à l'étranger, notamment en France, en Angleterre, et aux Pays-Bas. La création de nouveaux dépôts en territoire allemand pose donc des questions délicates que le gouvernement de Bonn s'efforcera de la contribution américaine à la défense du pays.

Décès de M. Ls-de-Gonzague Leblanc

M. Louis-de-Gonzague Leblanc, demeurant au 128, 45e Rue-est, à St-Rodrigue, Charlesbourg, est décédé à St-Gilles, à l'âge de 70 ans et 9 mois. Il était l'époux de dame Albina Letellier.

Outre son épouse, il laisse, son fils, sa fille, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Robert Leblanc (Rolande Vallière), M. et Mme Alfred Deschamps (Colette Leblanc); sa soeur, Mlle Alexina Leblanc; sa belle-soeur, Mme Arthur Collin. Il comptait aussi deux petits-enfants, plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi à St-Rodrigue. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires J. Bouchard et Fils, 115, 80e Rue-est, Charlesbourg.

DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne

Economic Investment Trust Ltd., 62 1-2 cents aux privilégiées, le 31 août, inscription le 17 août.

Reichold Chemicals Canada Ltd, 12 1-2 cents aux communes, le 15 août, inscription le 29 juillet.

Stuart House International Ltd., 5 cents aux communes; 12 cents aux privilégiées, le 1er août, inscription le 22 juillet.

Canadian Tire Corp. Ltd. Ltd., 5 cents aux actions de classe A; 5 cents aux actions communes, le 1er septembre, inscription le 12 août.

FAITES BON ACCUEIL À L'AGENT RECENSEUR ET soyez du nombre au Canada

Mort de monsieur J.-Dorvigny Ferland

A Valleyfield, le 14 juillet 1966, à l'âge de 63 ans et 7 mois est décédé M. J.-Dorvigny Ferland, marchand de St-Elzéar, Beauce, époux de dame Jeannette Savoie.

Il laisse dans le deuil son épouse, dame Jeannette Savoie; ses fils: MM. Jean-Louis Ferland, comptable L. Sc. C. de St-Elzéar, Marcel Ferland, ingénieur B. Sc. A., de Québec, Georges-Albert et Jacques Ferland, de St-Elzéar; ses filles: Mme Lionel Blais (Madeleine), de St-Elzéar, Soeur Ste-Jeannette (Jeannine) P.S.S.F. d'Ottawa, Mlles Cécile, Lise, Claire, Monique et Lucie Ferland de St-Elzéar.

Son gendre, M. Lionel Blais, de St-Elzéar; ses belles-filles: Mme Jean-Louis Ferland (Réjeanne Pouliot) Mme Marcel Ferland (Marguerite Roy). Ses petits-enfants: Diane, Jean-Pierre, Ghislain, Suzanne et Laurent Blais, Michelle et Denis Ferland, André et Claude Ferland.

Son beau-père: M. Wilbrod Savoie de St-Georges; ses frères: M. l'abbé Hervé Ferland, curé de St-Alexandre, comté de Kamouraska, M. Wilbrod Ferland, de Vallée-Jonction; ses soeurs: Mme Léonidas Marcoux (Laure-Anna), de Thetford, Mme Antoine Richard (Olida), de Thetford, Mme Vve Aurore Berthiaume (Antoinette) de Thetford, Mme Vve Arthur Larochelle (Jeanne), de Montréal; ses beaux-frères et belles soeurs: M. Léonidas Marcoux, M. Antoine Richard, Mme Wilbrod Ferland (Marie-Ange Lessard) M. et Mme Armand Savoie, de Charny, M. et Mme Laurent Blouin (Cécile Savoie) de Lawrence ,Mass., Mme Henri Savoie de Drummondville.

La dépouille mortelle est exposée à la salle paroissiale de St-Elzéar, Beauce. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures en l'église de St-Elzéar et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Edgar Mercier de Ville Ste-Marie.

Décès de Monsieur Adélard Corriveau

M. Adélard Corriveau, époux de dame Joséphine Bilodeau, demeurant à 630, 23ème Rue, Charny, est décédé le 15 juillet à l'âge de 75 ans et 10 mois à Charny.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Léopold Corriveau (Juliette Dugal) de Charny; M. et Mme Adrien Corriveau (Gertrude Veilleux) de Charny; M. Henri Corriveau de Charny; M. et Mme Henri Noël Poulin (Rita Corriveau) de Charny; ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs: M. et Mme Joseph Corriveau de Saint-Magloire de Bellechasse; M. et Mme Dérisé Corriveau de Saint-Fabien de Panet; M. Rosaire Corriveau de Saint-Fabien de Panet; M. et Mme Arthur Bilodeau de Saint-Fabien de Panet; M. et Mme Télesphore Bilodeau de Saint-Fabien de Panet; M. et Mme Georges Bilodeau de Saint-Fabien de Panet; Mme Gustave Corriveau d'Amos, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la salle paroissiale de Saint-Fabien de Panet d'où se fera le départ lundi à 9 heures 50 pour l'église de Saint-Fabien de Panet et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude de Marcoux Ltée de St-Romuald.

Décès de Monsieur Adélard Petitclerc

M. Adelard (Ti-Blanc) Petitclerc ex-employé au CARDE, à Valcartier, est décédé à l'âge de 74 ans et 8 mois. Il était domicilié au 583 avenue des Oblats et l'époux de dame Fabiola Dionne.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles filles: M. et Mme Roland Petitclerc (Simone Dubuc), M. et Mme Roger Petitclerc (Mari-Paule Renaud), M. et Mme Alfred Dion (Jeannette-Aimée Petitclerc), M. et Mme Paul-Henri Dumontier (Marguerite Petitclerc), M. et Mme Joseph Levesque (Lucille Petitclerc), M. et Mme Raymond Petitclerc (Monique Faucher), M. Lionel Petitclerc, M. et Mme Joseph Pinsonneault (Thérèse Petitclerc), M. et Mme Edgar Duquet (Rolande Petitclerc), M. et Mme Lucien Petitclerc (Raymonde Poliquin), M. et Mme Raymond Thomassin (Pauline Petitclerc).

Il laisse aussi ses soeurs, ses belles-soeurs et son beau-frère, Mmes Euclide Beaulieu et Edgar Gouge, Mmes Arthur Petit, Napoléon Janvier, Lauréat Lachance, M. Lauréat Dionne ainsi que Mme Arthur McCrea, Mlle Evana Bédard, M. et Mme Gaudios Gingras. Il comptait aussi des petits enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église de Saint-Malo. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau 270 rue Marie de l'Incarnation.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Le service anniversaire de Dame Gertrude Vézina, épouse de M. J.-Edouard Trudelle, sera chanté samedi le 23 juillet à 8 heures du soir en l'église de Boischatel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de Monsieur Eugène Lessard

M. Eugène Lessard, ex-professeur à l'Institut de Technologie de Québec, est décédé à l'âge de 68 ans et 10 mois. Il était l'époux en premières noces de feu Maria Lapensée et en secondes de Lucie Beaudoin. Il était domicilié au 1194, 2e Avenue, Québec.

Outre son épouse, il laisse son fils, ses beaux-fils et belles-filles: M. Jean-Marie Lessard, M. et Mme Pamphile Roy, de Saint-Romuald, M. et Mme Roger Roy, de Montréal, Mlle Noëlla Roy; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Antoine Giguère (Henriette Lessard), M. Camille Lessard, de Sainte-Anne de Beaupré, M. et Mme Paul Lessard, M. et Mme Prima Lessard, ainsi que le R.P. J.-Chs Lapensée, o.m.i., M. et Mme Gérard Lapensée, M. et Mme Napoléon Lapensée, M. et Mme Hermas Lapensée, M. et Mme Adélard Lapensée, de Montréal.

Il laisse aussi sa belle-mère: Mme Hilaire Beaudoin; ses autres beaux-frères et belles-soeurs: Mme Jos. Beaudoin, de La Guadeloupe, M. et Mme Louis Beaudoin, de Cookshire, M. et Mme Edouard Beaudoin, Sherbrooke, le R. F. Evariste Beaudoin, o.m.i., de Clear Water Lake, Mme Anna-B. Bourque, de Lac Mégantic, Mme J.-A. Laliberté, de Québec, M. et Mme François Beaudoin, de La Guadeloupe, M. et Mme Patrice Beaudoin, de Windsor Mills, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église de Saint-François d'Assise. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires de J.-Bouchard et Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue. L'inhumation se fera au cimetière de Sainte-Anne-de-Beaupré.

La reproduction de cette prière a été payée par Mme Henry McIntyre, en remerciements pour faveur obtenue, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE
pour la béatification de Gérard Raymond

Seigneur Jésus, qui avez comblé de vos grâces votre fidèle serviteur, Gérard Raymond, c'est en toute confiance que nous recourons à son intercession. Faites qu'en considération de ses mérites, nous puissions obtenir la faveur . . . que nous vous demandons en toute soumission à la volonté de votre Père. Alors nous aurons la joie de témoigner de son crédit auprès de vous dans le ciel et contribuer ainsi à sa glorification sur la terre.

Aimer ! Souffrir ! Aimer !
GERARD RAYMOND

Imprimatur:
†MAURICE, arch. de Québec.
Québec, 23 juillet 1956.

La reproduction de cette prière a été payée par Mme James Drapeau, en remerciements pour faveur obtenue, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE
pour la béatification de Gérard Raymond

Seigneur Jésus, qui avez comblé de vos grâces votre fidèle serviteur, Gérard Raymond, c'est en toute confiance que nous recourons à son intercession. Faites qu'en considération de ses mérites, nous puissions obtenir la faveur . . . que nous vous demandons en toute soumission à la volonté de votre Père. Alors nous aurons la joie de témoigner de son crédit auprès de vous dans le ciel et contribuer ainsi à sa glorification sur la terre.

Aimer ! Souffrir ! Aimer !
GERARD RAYMOND

Imprimatur:
†MAURICE, arch. de Québec.
Québec, 23 juillet 1956.

SERVICES SPÉCIAUX

Camélia ENR. Spécialiste FLEURS PERMANENTES
870, Côte d'Abraham — Québec
525-7417

NOUVELLE ADRESSE
A.-F. BARDOU ENR.
FLEURISTE
1664 Ch. St-Louis
527-3568
61239 25-6 (s. au 16-7) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN
MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Livraison partout au Canada. Catalogues et prix sur demande.
1105 ST-VALLIER-OUEST - Québec
TEL. : 527-9654
OUVERT LE SAMEDI
60627 25-5 (1 mer.s. au 23-7) S.S.

VENTE EXTRAORDINAIRE

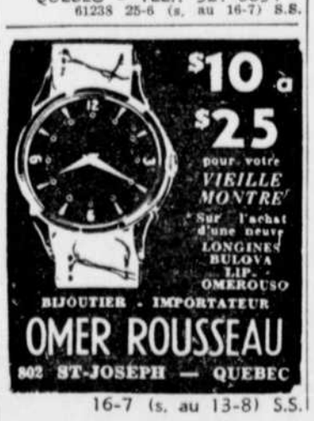


de
MONUMENTS FUNERAIRES
à sacrifier
EN BAS DU PRIX COUTANT
Cause de maladie, JAMAIS vue à Québec. Une simple visite sur le terrain vous convaincra.
Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél. : 523-5394
60176 (s. au 16-7) S.S.
18-6 (s. au 16-7) S.S.

Monument de Distinction



SOLIDE ET GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée . . . Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.
Catalogue sur demande.
Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC - TEL.: 527-0854
61238 25-6 (s. au 16-7) S.S.



16-7 (s. au 13-8) S.S.

avis de décès

BOULIANE. — A Chicoutimi, le 14 juillet 1966, à l'âge de 39 ans et 9 mois, est décédé M. Georges Bouliane, époux de dame Constance Savard, demeurant à 2581, rue du Petit Village, Notre-Dame de l'Espérance.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, 3221, Avenue Royale, Giffard, à 8 heures 40, pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière de Giffard. 16-7 (2 fs)

BROCHU. — A Brooklynn, N.-York, le 13 juillet 1966, à l'âge de 34 ans et 11 mois, est décédé M. Henri Brochu, pilote, fils de M. Henri Brochu et de dame Laura Caron, demeurant à 1145, avenue Brown, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 10 heures 50, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. 15-7 (2 fs)

CAMPAGNA. — A Québec, le 15 juillet 1966, à l'âge de 56 ans et 9 mois, est décédé M. Adjutor Campagna, agent d'assurance à la Cie Métropolitain Life, demeurant à 14, boulevard des Alliés.

Les funérailles auront lieu lundi, le 18 juillet, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 15-7 (2 fs)

CORRIVEAU. — A Charny, le 15 juillet 1966, à l'âge de 75 ans et 10 mois, est décédé M. Adélard Corriveau, époux de dame Joséphine Bilodeau, demeurant à 630, 23e Rue, Charny.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la salle paroissiale de St-Fabien de Panet, à 9 heures 50, pour l'église de St-Fabien de Panet et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à Claude Marcoux Ltée. 157 (2 fs)

FERLAND. — A Valleyfield, le 14 juillet 1966, à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédé M. J.-Dorvigny Ferland, marchand de St-Elzéar, cté de Beauce, époux de dame Jeannette Savoie, demeurant à St-Elzéar, cté de Beauce.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la salle paroissiale de St-Elzéar, Beauce, à 9 heures 45, pour l'église de St-Elzéar et de là au cimetière. 16-7 (2 fs)

HUOT. — A Québec, le 15 juillet 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Alice Huot, demeurant à 1090, Chemin Ste-Foy.

Les obsèques auront lieu mardi, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 15, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Colomban. 16-7 (2 fs)

LEBLANC. — A St-Gilles, cté Lotbinière, le 13 juillet 1966, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédé M. Louis de Gonzague Leblanc, époux de dame Albéna Letellier, demeurant à 128, 45e Rue est, St-Rodrigue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 115, 80e Rue est, Charlesbourg, à 8 heures 45, pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles. 14-7 (3 fs)

LESSARD. — A Québec, le 15 juillet 1966, à l'âge de 68 ans et 10 mois, est décédé M. Eugène Lessard, époux en premières noces de feu dame Maria Lapensée et en secondes noces de dame Lucie Beaudoin, demeurant à 1194, 2e Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi, le 18 juillet, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière de Ste-Anne de Beaupré.

Le trajet se fera en automobile. 15-7 (2 fs)

NORMANDEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 juillet 1966, à l'âge de 41 ans, est décédée dame Jeannine Leblanc, épouse de M. Edgard Normandeau, demeurant à 11, St-Denis, St-David.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon, 269, rue St-Georges, à 9 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. 16-7 (1 fs)

MIVILLE. — Au centre hospitalier, Notre-Dame du Chemin, Québec, le 15 juillet 1966, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Adélaïde Blanchet, épouse de M. Adrien Miville, demeurant à St-Pamphile.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, de St-Pamphile à 9 heures 50, pour l'église de St-Pamphile, et de là au cimetière paroissial. 16-7 (1 fs)

MORENCY. — A Québec, le 15 juillet 1966, est décédée Mlle Emilienne Morency, fille de feu M. J.-Adalbert Morency et de feu dame Démerise Pouliot, demeurant à 182, rue du Roi.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 9 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 15-7 (2 fs)

PROVENCHER. — A Québec, le 14 juillet 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Vianney Provencher, agronome, époux de dame Cécile Poliquin, demeurant à 871, Bon-Air, Ste-Foy.

Les obsèques auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont. 14-7 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 14 juillet 1966, à l'âge de 64 ans et 3 mois, est décédé M. Arthur Tremblay, époux de dame Emma Gosselin, demeurant à 411 Boul. Charest ouest

Les obsèques auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 535, Des Oblats, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 15-7 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

DEBLOIS. — Lundi, le 18 juillet 1966, à 8 heures, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens sera chanté le service anniversaire de M. Egide De Blois, époux de dame Marie-Laure Leclerc.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 61769 16-7 (1 fs) S.A.

GENDRON. — Lundi matin, le 18 juillet 1966, à 9 heures, en l'église du St-Sacrement de Québec, sera chanté le service anniversaire de feu dame F.-X. Gendron, née Jeanne Pelletier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 61750 15-7 (2 fs) S.A.

HUPE. — Lundi, le 18 juillet 1966, à 8 heures a.m., en l'église de St-Sauveur sera chanté le service anniversaire de Mlle Rose-Anna Hupé.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 61752 15-7 (2 fs) S.A.

LECLERC. — A Québec, lundi le 18 juillet 1966 à 8 heures 30, en l'église de St-François d'Assise sera chanté le service anniversaire de dame Emma Julien, épouse de feu M. Arthur Leclerc, marchand, autrefois de Pont-Rouge.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 61729 15-7 (2 fs) S.A.

SAMSON. — Jeudi, le 21 juillet 1966, à 8 heures 20 a.m., en l'église de St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Georges Samson, époux de dame Donalda Desroches.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 61777 16-7 (1 fs) S.A.

TURCOTTE. — Lundi, le 18 juillet 1966, à 10 heures, a.m., en l'église de Ste-Famille, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de M. J.-M. Turcotte et de son épouse, Mme Turcotte, née Marie-Anne Maurais.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 61762 15-7 (2 fs) S.A.

Mort de Mademoiselle Emilienne Morency

Mlle Emilienne Morency, fille de feu M. J.-Adalbert Morency, et de feu dame Demerise Pouliot, est décédée à l'hôpital St-François D'Assise, le 15 juillet 1966. Elle demeurait à 182, rue du Roi.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, belle-soeur et beau-frère: Mme Lauréat Pouliot, de Beauport, M. Georges-Henri Morency, employé à sa retraite du ministère de la Voirie, Mme Eugène Lortie (Aline), de Beauport et M. Fernando Morency, du Service de l'Impôt Provincial, M. Eugène Lortie, Mme Fernando Morency; ses oncles et tantes: M. et Mme Adalbert Pouliot, M. et Mme John Alain; elle laisse également des neveux et nièces cousins et cousines, dont le Rév. Marc Lortie, OMI, M. l'abbé Robert Lortie et la Rév. Soeur Thérèse Lortie, M.M.I.

La dépouille mortelle est exposée à 35, Est, Grande-Allée.

Les funérailles auront lieu lundi le 18 juillet 1966, en l'église N.-D. de Jacques-Cartier.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

· dignité
· courtoisie
· discrétion
LA CIE HUBERT MOISAN
directeurs de funérailles
253 est St-Joseph
Québec 2.
· 524-2473

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

LE "STYLE MINIMUM"

(sur demande spéciale)

Voici ce qu'on entend par "style minimum" : Ce style pourrait aussi s'intituler : "Le style indirect ou . . . le manque de simplicité dans les enchères". Bien qu'il s'agisse avant tout du style d'annonce de nombreux experts Américains, les critiques faites seraient également valables pour d'autres joueurs qui ont la fâcheuse habitude ou tendance de "tourner autour du pot . . .

Les commentaires et les exemples de Lightner, qui fut longtemps le bras droit de Culbertson, sont à notre avis extrêmement intéressants et montrent bien la voie que doit suivre le bridge moderne. C'est d'ailleurs sur cette route que les Anglais et les Français se sont engagés depuis plusieurs années déjà :

Le "style minimum" est assez difficile à définir, parce que ce n'est ni un système ni une convention, mais plutôt une tendance plus ou moins accentuée — suivant les joueurs — à préférer une demande minimum forcing aux jumps de quelque nature qu'ils soient.

Un joueur pratiquant ce style tendra à :

1o.—préférer un changement de couleur au palier minimum à un jump immédiat dans la couleur de son partenaire; éviter toujours de faire un jump avec trois atouts, s'il peut trouver une autre enchère;

2o.—ouvrir d'une levée seulement les mains qui réclament normalement une ouverture de deux;

3o.—avec les mains exigeant un changement de couleur avec jump, faire seulement une enchère au palier de deux, forcing pour un tour.

Le "style minimum" est surtout prisé par les experts; ceux qui ne sont que "bons joueurs" sont trop désireux d'atteindre sûrement la sortis pour risquer que le partenaire ne les laisse tomber. Les joueurs qui pratiquent le "style minimum" jusqu'à ses extrêmes limites sont, à mon sens, poussés, peut-être inconsciemment, par une combinaison d'égoïsme et d'égotisme. L'égoïsme est de ce type même qui conduit certains joueurs à être déclarants à tout prix, même si c'est d'un mauvais contrat, dans ce cas, c'est le joueur qui possède la plus forte main qui désire avoir le plaisir de diriger les enchères et des décider lui-même du contrat final.

L'égotisme découle du fait qu'ils estiment leur habileté si grande qu'ils sont mieux désignés que leur partenaire pour choisir le contrat final, même si la décision est de celles qui appartiennent normalement à ce dernier.

Considérons en détail quelques-unes de ces situations et voyons comment se comporte un "styliste minimum".

1.—

JUMP DANS LA COULEUR DU PARTENAIRE

Si l'ouvreur déclare 1 Pique, le "styliste minimum" ayant: Pi. D 10 x x Co. x x Ca. A x x Tr. A R V x répondra deux Trèfles plutôt que l'enchère directe de trois Piques (Cete dernière déclaration du soutien avec jump est impérative pour la manche dans le système américain, et a été jugée comme la meilleure dans ce cas.

a) elle permet à l'ouvreur de faire une invitation au chelem au-dessous de la sortie, si sa main en donne l'espoir, tandis qu'une demande de 2 Trèfles suivie d'un jump à 4 Piques en lui permet une tentative de chelem qu'au palier de cinq.

N.B.—à suivre lundi pour d'autres exemples qui établiront clairement ce que l'on entend par "STYLE MINIMUM"

A L'UNION COMMERCIALE
11 juillet

1—2èmes et 3èmes ex aequo : M. et Mme R. Olivier, MM. E. Garneau et S. Martel, Mme E. Hard et M. P. Carrier; 4) MM. A. Thériault et P. Sansfaçon.

AVIS

à tous les membres de l'ACBL d'adresser le prix de leur abonnement qui est de $4.00 cette année se terminant le 1er janvier 1968, un peu de bonne volonté aidera grandement celle qui est préposée à cette tâche qui devient ingrate sans aucune considération des membres.

Louisette-F. PARADIS.

Terrains à vendre

PLACE St-Laurent, Cap-Rouge, terrains, grandeur au choix de l'acheteur, évaluation municipale $0.35. Directement du propriétaire, à sacrifier $0.10 le pied carré. Tél.: 653-3426 ou 822-1742.
61638 8-7 (12 fs) 210

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains égouts, aqueduc, 10% comptant, 1% par près église, école, différentes grandeurs, mois. Hâtez-vous pour un meilleur choix. ODILON HAMEL. Tél.: 623-2767.
60552 21-5 (j.v.s. au 23-7) 210

Terres demandées

ACHETERAIS terre à culture abandonnée, en banlieue de Québec. Paiements comptant. Ecrire à Casier Postal 133, LIMOILOU, Québec 3.
61060 17-6 (1 ms, 6 fs) 213

Vendeurs demandés

VENDEURS demandés pour bureau d'information, rémunération intéressante, commission. Se présenter au bureau mardi, P.M., le 19 à 1 heure au 1415, Chemin Ste-Foy, Québec.
61746 13-7 (12 fs) 214

DEUX vendeurs demandés pour téléphone, publicité, expérience exigée. Travail à l'année, 50% de commission. Ecrire à CASIER 2005, L'Action, 3 Place Jean-Talon, Québec 2.
61801 16-7 (12 fs) 214

Villégiature

MANOIR DES FALAISES, Pointe-au-Pic, voisin Manoir Richelieu, magnifique Panorama sur mer, piscine, pension, taux modérés, journées, semaines, groupes, familles seules. Chalets ou Hôtel actuellement plusieurs vacances. Inter-urbain: 665-9500, vances. Interurbain. 6655500.
61747 14-7 (18 fs) 214 B

Yachts — Canots

GLASPAR Sunliner "fibre de verre", 17 pieds, moteur Volvo 85 H.P. Parfait ordre. S'adresser à: DR ROLAND CAUCHON. Tél.: 828-2105.
61733 14-7 (6 fs) 217

CRUISER 32' Pacemaker
A VENDRE
Express Sportfisherman 1964. Deluxe Flying Bridge. 2 moteurs Pasemaker 185 HP. Tout équipé. Heures de marche: 325. Excellente condition. — Informations:
GILLES SIMARD
645, Marie-Victorin,
Tracy (Sorel) P. Q.
Tél.: 743-7906
61619 7-7 (j.v.s. au 30-7) 21

Contrat de production d'explosifs non renouvelé

Ottawa (PC) — M. C.M. Drury, ministre canadien de la production de la défense, a déclaré jeudi aux Communes que le gouvernement américain a décidé de ne pas renouveler un contrat exécuté au Canada pour la production d'explosifs après l'expiration de ce contrat.

M. Drury, qui répondait à une question de M. Michael Starr PC — Ontario a ajouté que le gouvernement américain était parfaitement en droit de prendre une telle décision en vertu d'un accord pour la production de la défense qui lie les deux gouvernements.

Cet accord, a précisé le ministre, vise à assurer un équilibre entre le Canada et les Etats-Unis dans les mises de fonds pour la production militaire. Il a dit qu'actuellement il y a désiquilibre en faveur du Canada.

En réponse à une question supplémentaire de M. Starr, qui demandait si le Canada entend "protester" auprès du gouvernement américain au sujet du non-renouvellement de ce contrat, le ministre a répondu: "assurément non".

Aucun détail n'a par ailleurs été donné aux Communes concernant la durée du contrat en cause et le nom de la société qui l'exécute.

Mme Indira Gandhi :

"Certaines puissances ne désirent pas la paix"

Moscou. — (AFP) — Mme Indira Gandhi a exprimé hier soir, son "regret profond qu'une grande puissance asiatique ait oublié l'engagement qu'elle a souscrit à Bandoung et qu'elle ait cherché à affaiblir, sinon à détruire, le non-alignement".

Le chef du gouvernement indien a fait cette claire allusion à la Chine au cours d'un banquet offert en son honneur par le gouvernement soviétique.

"Apparemment, a-t-elle ajouté, certaines puissances ne désirent pas la paix. Elles cherchent à provoquer la tension afin de justifier une croyance dogmatique dans le caractère inévitable de la guerre et de l'utilisation des forces d'agression pour le règlement des conflits".

Elle a conclu par un plaidoyer passionné en faveur de la politique de non-alignement qui doit être, a-t-elle dit, "défendue contre différentes sortes de réactions".

Dans sa réponse, M. Alexis Kossygine a évoqué l'"agression barbare des Etats-Unis contre le peuple vietnamien" et a souligné "la nécessité de coordonner l'action des pays . . . contre l'agression impérialiste". "L'URSS, a-t-il ajouté, est persuadée que la paix peut être sauvegardée, mais cela exige une action vigoureuse de la part de tous les peuples pacifiques. Nous sommes convaincus que, dans cette lutte, le peuple indien sera à nos côtés".

Le chef du gouvernement soviétique a indiqué d'autre part que ses entretiens avec Mme Gandhi ont permis d'élucider de nombreuses questions et que les deux pays "ont commencé à mieux comprendre leurs points de vues réciproques sur une série de problèmes internationaux.

Procès de crime de guerre: contre la convention de Genève

Washington. — (AFP) — Il serait formellement contraire à la convention de Genève sur les prisonniers de guerre de soumettre des aviateurs américains capturés au Vietnam nord à des procès de crimes de guerre, affirment les milieux officiels américains. Une telle mesure, ajoutent-ils, enflammerait l'opinion publique américaine et serait un outrage à la conscience d'autres pays du monde.

Toujours de même source, le gouvernement américain fait tous ses efforts pour que les prisonniers en question soient traités comme il convient et conformément à la convention de Genève. Ces efforts s'exercent par divers moyens, notamment par le truchement de la Croix-Rouge.

Les actes de terrorisme sont en réalité perpétrés par le Vietnam nord et le Vietcong, soulignent encore les officiels américains, l'ennemi ayant recours à l'assassinat, aux rapts, au dynamitage d'écoles et de transports publics. Les Etats-Unis pour leur part font tout pour que le nombre des victimes civiles du conflit soit limité à un minimum absolu. Le gouvernement de Washington estime d'ailleurs qu'au nord comme au sud du 17ième parallèle, le nombre de ces victimes est très faible.

L'intensification de l'activité de l'aviation nord-vietnamienne, d'autre part, ces derniers jours, si elle devait se poursuivre l'exposerait à de lourdes pertes dans ses rangs, disent encore les cercles officiels américains. Ces derniers ne disposent d'aucune indication permettant d'établir que des ressortissants chinois ou soviétiques prendraient part aux opérations aériennes contre le Vietnam sud et ses alliés.

Jusqu'ici trois "Migs-21" et quatorze "Migs-17" ont été abattus. Il reste aux forces aériennes ennemies une quinzaine de ::Migs-21" et une quarantaine de "Migs"15 ou 17.

Les milieux officiels américains, enfin, s'inscrivent en faux contre les bruits selon lesquels l'armée de l'air des Etats-Unis aurait bombardé des digues d'irrigation au Nord-Vietnam. Celle-ci se limite à des objectifs militaires. Les rumeurs en question sont dénuées de fondement, conclut-on de même source.

U Thant en URSS

NATIONS-UNIES. — (AFP) — Le secrétaire général des Nations-Unies, U Thant, limitera son prochain voyage en Europe à la capitale de l'URSS. le secrétariat a précisé en effet vendredi, qu'U Thant quitterait New-York le 24, après trois jours passés à Moscou sur invitation du gouvernement soviétique.

La Tchécoslovaquie nie l'accusation des E.-U. contre M. Pisk

NATIONS UNIES AFP — Les accusations lancées par le département d'Etat américain contre M. Zdenek Pisk, ancien fonctionnaire consulaire tchécoslovaque actuellement membre de la délégation tchécoslovaque à l'ONU, "sont totalement dénuées de fondement et ne peuvent être considérées que comme faisant partie d'une campagne politique destinée à calomnier les pays socialistes qui critiquent la guerre du Vietnam et à saper les activités de la délégation tchécoslovaque aux Nations Unies", déclare un communiqué publié vendredi matin par la délégation à la suite d'une démarche du chargé d'affaires tchécoslovaque, M. Jan Muzik, auprès du secrétaire général U Thant.

Le communiqué tchèque fait valoir que M. Pisk a passé 3 ans en Tchécoslovaquie depuis qu'il était chef de la section consulaire de l'ambassade à Washington, contact avec des fonctionnaires du département d'Etat à cette époque dans le cadre de ses fonctions.

Le communiqué ne répond pas directement à l'accusation du département d'Etat selon laquelle M. Pisk avait servi d'intermédiaire dans une tentative des services secrets tchécoslovaques d'installer un microphone dans une pièce du département d'Etat.



● TROISIEME NUIT DE VIOLENCE — Un quartier noir de l'ouest de Chicago a été secoué trois nuits consécutives par la violence. Deux personnes furent tuées, des dizaines blessées, dont cinq policiers sur qui l'on a tiré. Il y eut deux cents arrestations. Sur la photo : les dégâts devant un magasin de chaussures. (Téléphoto UPI)

Une "usine-fantôme" en URSS

Moscou (AFP) — Une "usine fantôme" a fonctionné trois ans en URSS, rapportant même des bénéfices substantiels à l'Etat sans avoir existé autrement que sur papier, telle est l'histoire révélée par la Pravda sur "la plus importante usine soviétique d'agar-agar", sorte de gelée extraite d'une algue marine.

L'affaire remonte à 1962, lorsqu'on confia à l'organisme des travaux publics "Dalryba" de la région de Nakhodka, Extrême-Orient soviétique, la construction de la plus grande usine automatique d'agar-agar et 562 mille roubles de bénéfices".

"Selon les premiers rapports financiers, l'affaire marchait bien, puisque pour l'année 1965 le plan fut augmenté et fixé à 1100 quintaux d'agar-agar et à 980 milles roubles de bénéfices".

RESPONSABLES

"Mais voici qu'arrive l'année 1966. Aucune calamité naturelle n'avait été signalée dans la région et pourtant il avait dû se passer quelque chose, écrit la Pravda, car l'usine ne figurait plus sur le plan annuel du combinat poissonnier auquel elle appartenait".

"Qui sont les responsables ? tout le monde, répond la Pravda, à commencer par les promoteurs du projet dont le devis avait été fixé initialement à 1,890,000 roubles, puis à 2 millions et enfin à près de trois millions de roubles.

Ensuite, ce sont les dirigeants du combinat poissonnier de "tafouinsk" qui ont fasifié les comptes bancaires du combinat en déclarant la première année 562 milles roubles de bénéfices affectés à l'usine "fantôme". Ce sont enfin le ministre et les vice-ministres des Pêcheries, qui se sont désintéressés de l'affaire, bien que celle-ci leur ait été signalée par le directeur de l'usine".

Washington renoue avec l'Argentine

Washington (AFP) — Les Etats-Unis ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques avec l'Argentine.

Ces relations avaient été automatiquement suspendues lors du coup d'Etat du 28 juin contre le gouvernement de M. Illia.

Les Etats-Unis ont donc reconnu le gouvernement du général Juan Carlos Ongagnia.

L'offensive aérienne des Américains au Nord-Vietnam

SAIGON (P.C.) — L'offensive aérienne américaine au Nord-Vietnam a connu une de ses journées les plus actives, tandis que du côté nord-vietnamien il y a eu intensification de la défense.

En tout, 114 missions ont été effectuées tant autour d'Hanoï et de Haïphong que sur les routes de la partie sud du pays. Le record précédent, le 6 juillet, était de 113 missions.

Mais l'intensification du système de défense anti-aérienne du Nord-Vietnam a contraint l'aviation et l'aéronavale américaines à abandonner certains de leurs objectifs stratégiques au cours de cette journée, pour s'attaquer aux centres de radar qui, selon les techniciens américains, permettent de diriger les Migs vers les chasseurs-bombardiers américains.

Selon Radio-Hanoï six avions américains ont été abattus vendredi au-dessus du Nord-Vietnam. De plus, l'agence de presse du Nord-Vietnam annonce que depuis le 5 août 1964 1,200 avions américains ont été abattus.

ENGAGEMENTS

En ce qui concerne les engagements terrestres, d'importants combats se sont déroulés entre Vietcong et fusiliers marins américains jeudi et vendredi matin à environ 300 milles au nord-est de Saigon. Ces engagements ont fait au moins 63 morts du côté du Vietcong tandis que les pertes américaines sont qualifiées de "légères".

PROTESTATIONS

Le ministère des Affaires étrangères de la République démocratique du Nord-Vietnam a protesté jeudi contre le mitraillage par les avions américains, dans la nuit du 13 au 14 juillet, du train international Hanoï-Pékin, entre Langson et Hanoï, en territoire vietnamien. Selon la déclaration du ministère, le train était chargé de voyageurs. Mais on ne précise pas si le mitraillage a fait des victimes.

Par ailleurs, à Saigon, un inconnu a lancé une grenade jeudi sur un groupe d'Américains et de Vietnamiens dans un bar. Un soldat américain a été tué et 18 personnes, dont 13 Américains ont été blessés. Le terroriste a pu prendre la fuite.

Pertes pour l'aviation allemande

Bonn (AFP) — Un F-74 Thunderstreak de la Bundesluftwaffe s'est écrasé, aujourd'hui, près de Saint-Goarhausen, à la suite d'une panne de réacteur. Le pilote qui a pu sauter en parachute, est légèrement blessé.

Hier, un chasseur à réaction Fiat G-91 s'était écrasé dans la région de Oldenburg et un Starfighter de la Bundeswehr s'était abattu près de la base de Luke en Arizona. En l'espace de 48 heures, l'aviation allemande a perdu un pilote et trois appareils.

Depuis 1961, la Bundeswehr a perdu 60 chasseurs Starfighter. Ces accidents ont entraîné la mort de 34 pilotes.

CALENDRIER

SAMEDI, 16 JUILLET 1966
Notre-Dame du Mont Carmel
Demain :
7e dim. après la Pentecôte

SOLEIL: Lever: 4.27 Coucher: 7.43
LUNE: Lever: 3.10 Coucher: 7.59

Les marées, samedi 16 juillet
Hautes: 5.29 a.m. — 6.19 p.m.
Basse: 1.31 a.m.
Les marées, dimanche le 17
Hautes: 6.15 a.m. — 7.04 p.m.
Basses: 1.19 a.m. — 2.27 p.m.
Les marées de lundi le 18 juil.
Hautes: 7.04 a.m. — 7.51 p.m.
Basses: 2.13 a.m. — 3.18 p.m.

PHASES de la LUNE en JUILLET
Pleine lune le 2, à 2 h. 36 p.m.
Dernier quart. le 10, à 4 h. 43 p.m.
Nouvelle lune le 17, à 11 h. 30 p.m.
Prem. quartier le 24, à 2 h. 00 p.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
580, Grande-Allée Est,
Suite 50 — Tél. : 525-4621

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164

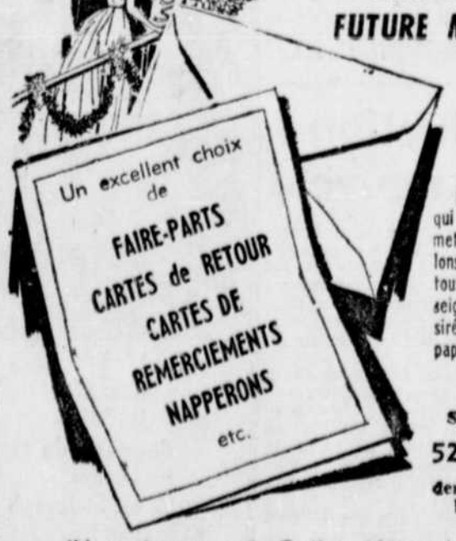
NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél. : 681-0535
ETABLIE DEPUIS 23 ANS

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires

La Commission Scolaire de Québec-Ouest
demande des professeurs
hommes et filles possédant au moins un brevet "A" ainsi que spécialistes en maternelle pour enseigner en septembre prochain.
S'adresser au secrétaire — 233 Boul. P. Bertrand

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
PROFESSEURS
— Les Ecoles Normales
L'Ecole normale de l'enseignement Technique
Les Ecoles de Beaux-Arts
Les Instituts de Technologie
Les Ecoles de Métiers
— Traitement actuel jusqqu'à $12,220 suivant la scolarité et l'expérience professionnelle.
Les Ecoles moyennes d'Agriculture
— Expérience industrielle requise pour l'enseignement des matières techniques.
— Le candidat doit remettre des photocopies de toutes ses attestations d'études et d'exppériences lorsqu'il se présente à l'examen.
On s'inscrit à ce concours au moyen de la formule "Demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710 Place d'Youville, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal. Mentionner le concours 66-1117.

OFFRE D'EMPLOI
CITE DE CHARLESBOURG
DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS DEMANDÉ
La Cité de Charlesbourg demande une personne pour organiser et prendre charge de son service des loisirs.
Le candidat doit :
1. — Posséder un diplôme universitaire en éducation physique, ou en recréation ou en sciences sociales;
2. — Avoir obtenu un baccalauréat-és-art;
3. — Avoir au moins trois ans d'expérience;
4. — Etre bilingue;
Le salaire sera fixé suivant la compétence du candidat choisi.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de service par écrit, au bureau du soussigné, au 7575, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, sous enveloppe cachetée portant l'indication : "Directeur du Service des Loisirs", avant le 1er août 1966.
Le Greffier de la Cité.
Pierre-G. DORION,
Charlesbourg, ce 13 juillet 1966.

L'ACTION offre à la FUTURE MARIEE


Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.
Signalez : 522-4771
demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain)

CAMIONS À VENDRE
INTERNATIONAL HARVESTER 1966 :
Panel 6 cyl. Chaufferette ,dégivreur, pneus 815-15, ½ tonne. Millage : 25537. En parfaite condition.
FARGO 1966 :
Panel 6 cyl. Chaufferette, dégivreur, pneus 670-15, ½ tonne. Millage 50504. En très bon ordre.
Pour renseignements supplémentaires veuillez communiquer avec
E. LEMIEUX
Tél. : 522-4771 Extension 16

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc . . .
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale Marchande
1091, rue St-Jean Est, Québec 4
Tél. : 522-7553

A LIQUIDER
Pelle "LORAIN" ¾
Treuil GLYDE
5,500 lbs
Compresseur
110 p.c.
529-5395

SOUMISSIONS
La Commission Scolaire de l'Ange-Gardien Cté Montmorency demande des soumissions pour le transport local des élèves, matin, midi et soir.
Les soumissions devront être rendues pour mardi le 2 août 1966 à 6 heures P.M. et être accompagnées d'un chèque de garantie égale à 10% du prix de la soumission.
Les intéressés pourront prendre connaissance du devis de la soumission en communiquant avec le secrétaire en s'adressant à 6705 Royale ou en téléphonant à 822-0301.

MEILLEUR ACHAT ... MEILLEUR PRIX ...
COMET ANGLIA CONSUL MONTCLAIR METEOR MERCURY PARK LANE LINCOLN MODELES SPORTS CONTINENTAL CAMIONS ECONOLINE AUTOS USAGES CAMIONS USAGES CAMIONS MERCURY
Montcalm Automobiles
Votre garage de confiance
VENTE . SERVICE
PIECES FORD
901, 1ere Ave
TEL. 529-2131
GARANTIES ECRITES · LEGER COMPTANT ET TERMES DES PLUS FACILES
POUR TOUS LES VEHICULES NEUFS ET USAGES.
SERVICE ET PIECES: OUVERT JUSQU'A 3h. 30 LA NUIT
TAUX DU JOUR

ATLANTIC CITY, N.J.
MONTICELLO
HOTEL MOTOR INN
Ave. South Kentucky & Plage
Atl. City, N.J. 08401
Au coeur de la ville, près du centre des activités. Restaurant à la plage & Boardwalk.
• Bar cocktail, salon musical
• Cabines et bain gratuits
• Services d'ascenseur et domestique
• Stationnement gratuit
• Hôtel à l'épreuve du feu et système de gicleurs pour votre protection.
Nous parlons le français
Eglise catholique à proximité
Plans de Vacances d'été
LES TAUX A ESCOMPTES TELS QU'INDIQUES SONT SEULEMENT POUR LES NOUVELLES ACCOMMODATIONS DELUXE


5 NUITS		7 NUITS	
1 Chambre 2 personnes, 5 nuits par personne.	$27.00	1 Chambre 2 personnes 7 nuits par personne.	$37.50
1 Chambre 3 personnes, 5 nuits par personne.	$23.00	1 Chambre 3 personnes 7 nuits par personne.	$30.00
1 Chambre 4 personnes, 4 nuits par personne.	$20.00	1 Chambre 4 personnes 7 nuits par personne.	$25.00

Chaque chambre avec bain et TV près du lit — Téléphone
CHOIX: A tous les cinq jours si les accommodations sont disponibles à taux d'escompte
S.V.P. Réservez à l'avance car les accommodations ne sont pas toujours disponibles.
REQUIS: $10 de dépôt comme avance sur les réservations pour garantir votre accommodation dès votre arrivée
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ POUR RESERVATIONS:
Montréal. Tél. : UN 1-7272 — Travelaide
M. Turcott ou tél.: Atl. City 609-345-6191